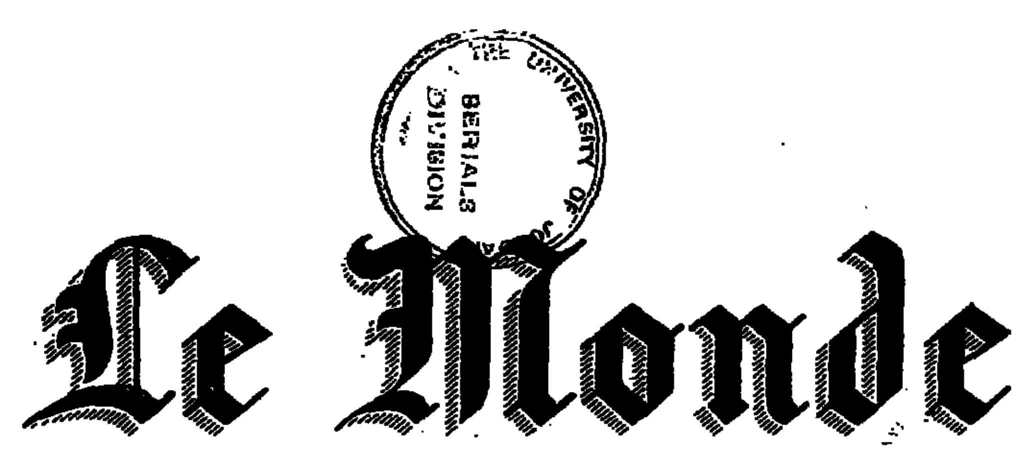
DERNIÈRE ÉDITION



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14091 — 5 F — VENDREDI 18 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Turbulences ivoiriennes

QUI gouverne à Abidjan ? La rue. Le mouvement de contestation sociale qui secoue, depuis trois mois, la Côte-d'Ivoire et auquel viennent de se joindre les jeunes appelés du contingent, inquiets pour l'avenir *à leur sortie de caserne, impose* la réponse. Le vieux président Félix Houphouët-Boigny n'est plus assuré de quitter le pouvoir « la tête haute », à l'heure qu'il aura choisie.

L'*histoire de ces derniers mois n'est qu'une suite de reculades d'un pouvoir incapable de* maîtriser désordres et revendica*tions, sauf à lâcher du lest pour* gagner du temps. Le plan d'aus*térité qu'imposent les circons*tances, et qui prévoyait des réductions de salaires, n'a pas tardé à être gelé. Ce dossier explosif a été confié, pour supplément d'enquête, à un « professionnel » en la personne de M. Alassane Ouattara, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

LE multipartisme, il y a quelques semaines encore, n'était, aux *yeux* de M. Houphouët-Boigny, qu' « une vue de l'*esprit* ». *Pas pour très long*temps puisque le numéro deux du *régime*, M. Henri Konan Bédié, a vite convenu qu' « 'il pouvait s'inscrire dans le paysage ivoirien » – ce qui a été fait, début mai. Cinq formations, novices en politique, ont déjà déposé leurs statuts tandis qu'en cette fin de règne des querelles intestines agitent l'ancien parti *unique au pouvoir*.

Devant ceux qui l'ont récemment approché, le chef de l'Etat ivoirien, qui achève, cette année, son sixième mandat à la tête du pays, n'en finit pas – de plus en plus amer et solitaire – de ressasser son passé et de fustiger *tous ceux qui sont en train de le* lâcher, à commencer par ses *« amis français »*. Ce politicien brillant et rusé, formé à l'école de la IVe République, donne, aujourd'hui, l'impression d'être dépassé par les événements.

LA France entend, pour sa part, que le changement inéluctable d'équipage s'opère *dans l'ordre et dans la dignité*. Est-elle, pour autant, prête à *honorer les accords de défense* qu'elle a signés avec la Côte-d'Ivoire, qui, aujourd'hui comme dans un passé récent, lui demande une aide militaire accrue en hommes et en matériels ? Avertissement sans frais aux « agitateurs » de tout poil : Paris vient de dépêcher sur *place, en mission d'observation*, le patron du GIGN.

La Côte-d'Ivoire, qui fut, pour beaucoup, un modèle de bonne politique, entre dans une zone de fortes turbulences. La lutte pour *le pouvoir, comme ailleurs en* Afrique, risque d'y être fort âpre entre des « dauphins » qui, par prudence, ne se sont pas encore tous découverts. Tâche ardue pour celui qui succédera à M. Houphouët-Boigny, puisqu'il lui faudra expliquer à la population, aux jeunes en particulier, *qu'il n'y a plus de « miracle » à* attendre, que, nécessité écono*mique faisant loi*, le renouveau démocratique n'annonce pas forcément des lendemains qui chantent.

Lire nos informations page 7

M 0147 - 518 0 - 5,00 F



Difficultés techniques ou raidissement ?

Moscou suspend le retrait de ses troupes de RDA

Au moment où M. Baker, secrétaire d'Etat américain, poursuit à Moscou ses conversations avec les dirigeants soviétiques, l'URSS a suspendu l'évacuation des deux divisions blindées qui devaient être retirées unilatéralement de RDA. Cette suspension, annoncée à Bonn, a été confirmée par les Alliés à Berlin-Ouest.

Selon le ministère ouest-allemand de la défense, aucune indication ne permet de penser que la suspension du retrait des troupes soviétiques a *« un motif politique »*. Les raisons seraient essentiellement techniques, *l'URSS manquant de logements* et d'emplois à offrir aux mili*taires démobilisés*. Moscou doit faire face au retour de ses troupes de Hongrie et de Tchécoslovaquie et l'accueil des premiers contingents se révèle particulièrement difficile.

Selon le plan annoncé par M. Gorbatchev, six divisions blindées, comprenant 5 000 blindés et 50 000 hommes, devaient être retirées, d'ici à 1991, de RDA, de Tchécoslovaquie et de Hongrie, mais un accord a été conclu entre-temps avec ces deux derniers pays pour un retrait complet. L'an dernier, deux divisions blindées soviétiques ont bien été retirées comme prévu de RDA, *avec leurs 2 000 chars*, mais elles ont laissé sur place l'essentiel de leur artillerie.

On peut se demander toutefois si la suspension du retrait soviétique n'est pas également liée aux divergences apparues entre l'Est et l'Ouest sur le statut de l'Allemagne et aux difficultés apparues *dans les négociations de Vienne* sur la réduction des forces en Europe. Les 380 000 soldats que l'Union soviétique entretient en RDA sont en effet la seule monnaie d'échange dont dispose Moscou dans ces négociations.

Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA

Avant la table ronde du 29 mai sur l'immigration

Les socialistes renoncent à proposer le vote des étrangers

Le Parti socialiste a renoncé, pour l'immédiat, à défendre le droit de vote des étrangers aux municipales. Les dirigeants du PS ont voulu ainsi éviter de créer un « abcès de fixation » dans le débat sur l'immigration. Le RPR et le PR avaient demandé à M. Rocard qu'il abandonne cette perspective avant la table ronde sur l'immigration prévue pour le 29 mai.

Les défenseurs du droit de vote des immigrés aux élections locales avaient – ils ont toujours – de bons arguments. Pourquoi une personne qui vit en France depuis *longtemps*, y travaille, *paie* des impôts locaux, n'aurait-elle pas la possibilité de participer à la vie d'une commune, jusqu'à exercer le droit dont dispose tout citoyen français ? M. Mitterrand avait utilisé naguère cette argumentation, et il se faisait un devoir de rappeler que la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les pays scandinaves permettent à leurs immigrés de donner, par le vote, leur avis sur les décisions politiques locales ou nationales.

D'autant qu'en 1993, ce problème se posera pour les ressortissants de la Communauté européenne installés en France. Mais, dans la lettre qu'il avait adressée *« à tous les Français »* avant sa réélection en 1988, le chef de l'Etat constatait que la grande majorité des Français étaient hostiles au droit de vote des immigrés. Il se contentait de *« déplorer personnellement »* que *« l'état de nos mœurs »* ne permette pas de le leur accorder.

Le Parti socialiste a mis deux ans pour s'aligner sur *la Lettre à tous les Français*. Entre-temps, l'idée d'accorder le droit de vote aux *immigrés* avait été agitée à nouveau par plusieurs dirigeants socialistes, M. Pierre Mauroy au premier rang, on reprochait à M. Mitterrand – singulièrement les dirigeants de SOS-Racisme – son étonnante frilosité sur ce sujet.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 10

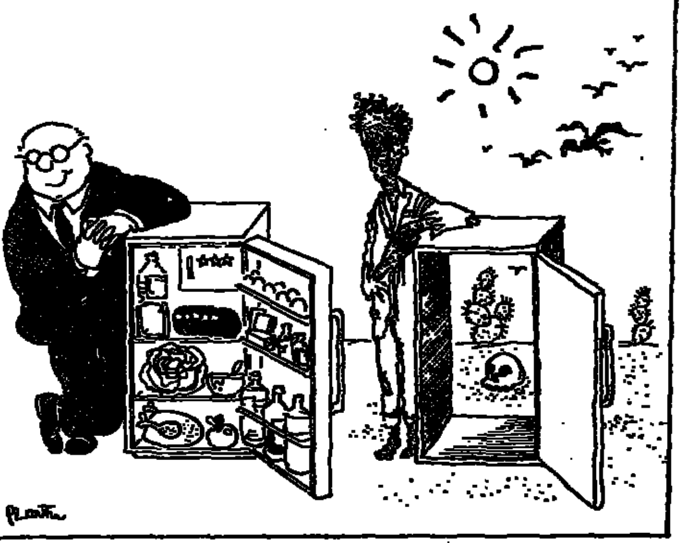
L'Ethiopie, peau de chagrin

Abandonné par ses alliés et perdant le contrôle de l'Erythrée et du Tigré le colonel Menguistu voit son pouvoir s'effriter

ADDIS-ABEBA

de notre envoyée spéciale

« A vendre : grand pays (deux fois et demi la France, 51 millions d'habitants) *menacé de désintégration, situation stratégique, potentiel hors du commun malgré guerre de trente ans ; s'adresser à Menguistu Haïlé Mariam, palais présidentiel, Addis-Abeba. »* Depuis le désengagement soviétique, l'annonce – formulée, évidemment, de manière moins grossière – est passée sur toutes les ondes. Vainement. Il n'y a plus qu'Israël pour placer quelques billes dans la région. Abandonnant à son sort un régime sur le fil du rasoir, le reste de la clientèle a déserté le rayon Corne de l'Afrique.



L'immense Lénine de bronze est toujours devant l'entrée du siège de l'OUA (Organisation de l'unité africaine); mais les portraits des *«* Marx Brothers *»*, comme on dit ici, de Marx, Engels et Lénine, disparaissent peu à peu des rues d'Addis-Abeba. Les Occidentaux ne volent pas pour autant au secours du « Négus rouge ». Les uns attendent, avant de s'engager, la réalisation des promesses d'un Menguistu qui tente de se racheter une conduite. Les autres – dont Washington – n'attendent que sa chute. Tiendra-t-il une semaine, un mois, un an? Les mille rumeurs dont se nourrit la capitale ne donnent pas cher du régime.

Les caisses sont vides de toute devise (les sociétés étrangères installées à Addis n'ont pas reçu une commande depuis près de six mois); alors que la population – qui vit à 60 % au-dessous du seuil de la pauvreté absolue – ne réclame plus que la paix, l'Etat consacre 60 % du budget à la guerre ; et l'armée, constituée au fil de rafles qui n'épargnent pas les adolescents, a perdu toute motivation (deux pilotes de Mig viennent récemment de faire *défection au Yémen du Nord*).

Pour couronner le tout, les forces gouvernementales ne connaissent que des revers militaires au Tigré et en Erythrée, les deux provinces rebelles du Nord qui combattent, l'une contre le régime, l'autre pour son indépendance. Depuis qu'en février dernier le port de Massaoua est passé aux mains des Erythréens, Addis n'a *plus* qu'un débouché sur la mer Rouge, Assab.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 8

LIVRES ◆ IDEES

L'héritage Simenon

Quelques mois après sa mort, survenue le 4 septembre 1989, Georges Simenon est devenu le héros d'un roman qui pourrait s'intituler *les Héritiers*. *L'écrivain a laissé, en effet*, une fortune imposante, une veuve et des enfants de différents lits, une œuvre monumentale et des millions de lecteurs dans le monde entier. *En* 1987-1988, la fortune imposable de Simenon s'élevait à quelque 14 millions de francs français. Mais ce n'est pas le plus important. Il y a aussi l'héritage littéraire de l'écrivain dont l'œuvre et la vie restent à explorer.

Malgré ses nombreux écrits autobiographiques, le père de Maigret demeure en effet une énigme. De nombreux chercheurs se sont mis ou vont se mettre au travail pour tenter de mieux le connaître.

Lire pages 36 et 37 l'enquête de BERTRAND LE GENDRE

La mort de Sammy Davis Jr

L'homme-orchestre au grand cœur est décédé d'un cancer, mercredi 16 mai

Doté d'un charme et d'une énergie d'enfer, Sammy Davis Jr savait, plus que tout autre, jouer le texte d'une chanson (comme Sinatra) ou ramener sa voix au niveau d'un simple instrument (comme Ella Fitzgerald dans ses *scats* les plus fous). Acteur, chanteur, danseur, mime, comédien trompettiste, batteur, vibraphoniste, imitateur (plus Armstrong que Louis, plus Chevalier que Maurice quand l'envie lui en prenait), Sammy Davis Jr incarnait aussi les dangers d'un excès de talents : les rockers le trouvaient trop jazz, les jazzmen trop Las Vegas. Il excellait pourtant en tout, et son dynamisme finissait par balayer toutes les réticences.

Ces contradictions se retrouvaient dans son statut social, comme dans son combat politique. On *sait qu'il aimait* se présenter avec défi : *« Noir, juif et borgne »*.

HENRI BÉHAR

Lire la suite page 15 - section B

Cannes 90

□ **Sélection officielle**

La Putain du roi, d'Axel Corti.
Hidden Agenda, de Ken Loach.

page 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 6 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

France

La République du non-lieu

par Thierry Pfister

LES profanations de Carpentras venaient d'être connues que déjà le garde des sceaux annonçait une aggravation des peines pour ce type de délit, donc un ajustement de la loi à la conjoncture. Ainsi va la démocratie française. La loi a cessé d'être une référence, un élément stable qui permettrait au citoyen de se situer. Quand elle n'est pas simplement ignorée, la loi est fabriquée au coup par coup, péripétie par péripétie. Dès lors, elle devient un agent d'injustice puisqu'elle n'épouse plus que les préoccupations immédiates des gouvernants, sans référence à l'intérêt général. Parce que triomphe l'Etat de fait, nous assistons à la fin de l'Etat de droit.

Le maire de Lyon peut, en conséquence, prétendre acheter par des subventions l'orthodoxie de pensée d'une université sans même avoir conscience de l'énormité de l'abus ainsi commis. Comme si, dans notre démocratie, la liberté des adversaires de la liberté n'avait plus à être défendue. Les élites sociales françaises, celles qui détiennent à travers l'administration et la politique l'essentiel du pouvoir, achèvent de s'affranchir de tout cadre législatif pour imposer le seul intérêt de la fraction provisoirement dominante.

Le phénomène est observable dans tous les secteurs décisifs de la vie démocratique. En prétendant instaurer l'indépendance de l'audiovisuel, les différents gouvernements depuis plus de quinze ans n'ont utilisé la loi que pour pouvoir changer les hommes et imposer leur clientèle. L'instabilité ainsi provoquée fait naître une forme de prudence qui peut confiner parfois à la complaisance.

Un soupçon généralisé

Il en va de même pour les différentes magistratures. La pratique des nominations comme une habile répartition des dossiers ne vise qu'à conforter le pouvoir. Des trafics de munitions aux enquêtes financières sur les élus, le blocage, soit par l'abus du secret d'Etat, soit par la complaisance du parquet, est général. Nous vivons dans une République du non-lieu, c'est-à-dire une République du soupçon généralisé. Faute d'oser laisser voir le dessous des cartes, le pouvoir légitime le doute global qui s'instaure dans l'opinion.

Cette situation est grave pour tout gouvernement, mais elle l'est plus encore pour les socialistes. La gauche est toujours devenue majoritaire au nom de la défense des valeurs républicaines bien plus que sur une hypothétique réforme des structures économiques. C'est sur la démocratisation des institutions et de leur usage que François Mitterrand a bâti son personnage d'opposant au général de Gaulle. Le renouveau de l'influence socialiste dans les années 70 a découlé pour une large part d'un réflexe moral de l'opinion. Il coïncidait avec les excès du « gaullisme immobilier », avec le règne « des copains et des coquins ». Même l'alliance conclue entre les socialistes et les communistes apparaissait comme un gage de clarté, un refus des compromissions passées. Sur ce réflexe moral, une fraction significative de l'électorat catholique s'est ralliée au PS.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette double référence d'honnêteté des hommes et de clarté des cheminements politiques ? Le PS s'est montré si peu sûr de ses convictions et de ses positions qu'il a choisi d'acheter sa place de formation majoritaire plutôt que de la conquérir. Le compromis qu'il a passé est le pire qui pouvait exister : conforter le statut des élites en s'installant parmi elles.

L'alignement de la politique économique n'est qu'une illustration parmi d'autres de ce mécanisme et probablement pas la plus grave. Au regard de la démocratie, beaucoup plus dommageable en effet est la mise hors la loi, ou plutôt au-dessus des lois, de tous les cercles dirigeants de la société. Le procès instruit contre les hommes politiques depuis le vote de la loi d'autoamnistie est à cet égard partial parce que partiel. Oui, ce texte est scandaleux surtout parce qu'il intervient quelques mois à peine après une précédente amnistie sur le même sujet et que la preuve est donc faite que les textes adoptés ne touchent pas au cœur des pratiques de corruption qui existent depuis des décennies en France.

Il est en revanche injuste de ne s'indigner que contre les élus. Ils sont loin d'être les seuls à se dispenser du respect de la loi et à se blanchir si, par malheur, leurs agissements délictueux finissent par être poursuivis. Il y a belle lurette que l'article 175-1 du code pénal, qui interdit à tout fonctionnaire d'occuper, avant une période de cinq ans, des fonctions dans une entreprise sur laquelle il a eu autorité, semble tombé en désuétude. Ce qui revient à officialiser sans le dire les formes de trafic d'influences que ce texte entend combattre.

Des statuts sur mesure

De même, lorsque sur un territoire français, et face à des citoyens français, des troupes françaises réputées d'élite se rendent coupables de regroupement abusif de population, de meurtre et même de torture et que le pouvoir socialiste choisit de céder au corporatisme des états-majors en recouvrant du voile pudique de l'amnistie cette inquiétante défaillance de l'institution militaire, il porte un coup terrible à l'éthique démocratique. Il ne lui reste plus, alors, qu'à amnistier les assassins des gendarmes d'Ouvéa pour obtenir le silence total. Un silence qui est celui de la mort de la démocratie.

Tout le fonctionnement des élites françaises tend à s'abstraire du droit commun pour se bâtir un statut privilégié sur mesure. Le PS s'est installé dans cette logique. Il est donc devenu un ferment d'inégalité. Même en son sein, ce type de réflexion chemine de plus en plus difficilement comme l'a prouvé le caricatural congrès de Rennes. La médiocrité des ressentiments personnels et des ambitions claniques a interdit de mettre en évidence le débat de fond qui touchait, là encore, à l'éthique de la démocratie. Depuis 1971, les socialistes ont accepté, sous l'emprise des impératifs électoraux, que leur vie de parti soit placée sous le signe d'une variante de pouvoir personnel. François Mitterrand disposait de la sélection des cadres. Il ne fait que pousser cette pratique à son terme en prétendant imposer aujourd'hui l'homme de son choix à la tête du PS. A Rennes, les dirigeants socialistes n'ont pu se résoudre à cette abdication et ont refusé de consentir au dauphin les privilèges abandonnés au monarque. Mais ils n'ont pas eu le courage de poser le problème en termes clairs, car il leur aurait fallu avouer les entorses à la démocratie de la période mitterrandienne.

Michel Rocard, parce qu'il a été marginalisé durant l'essentiel de cette aventure, aurait pu stopper la dérive. Il est à présent évident qu'il n'en fera rien. L'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel comme la nouvelle loi sur le racisme le prouvent. Comment prétendre défendre la démocratie lorsque l'ensemble des textes législatifs menacent de se trouver placés sous le contrôle d'une magistrature dépendante pour l'essentiel de l'exécutif ? Comment accepter que la loi vienne régenter des débats qui, même si la part de la mauvaise foi et des arrière-pensées est évidente, ne peuvent être clos par des arguments d'autorité ?

La démocratie française est décidément bien malade. Le Parti socialiste n'est plus son garant, il est devenu l'agent de sa désagrégation.

► Thierry Pfister est journaliste et écrivain.

TRAIT LIBRE



Nucléaire

Le PS fait l'autruche

par Marie-Noëlle Lienemann

EN 1981, les socialistes promettaient un grand débat démocratique et s'opposaient à la logique du tout nucléaire, jugée dangereuse. Hélas, le grand débat n'a pas eu lieu et c'est par la procédure du vote bloqué que fut décidé l'actuel programme de centrales. On s'accorde désormais, assez généralement, à admettre qu'il est surdimensionné : aujourd'hui plus de 70 % de l'énergie électrique est produite par le nucléaire. Bientôt 80 % ! Voilà un domaine où l'écart entre les intentions affichées et les décisions prises est considérable.

Il y a peu encore, un silence convenu faisait office de consensus pour approuver cette stratégie. Le débat à l'Assemblée nationale en novembre dernier fut accablant. Chacun vantait la sécurité et la sûreté exceptionnelles du système nucléaire français, ses mérites économiques et ses prouesses technologiques. Une seule exigence s'affirmait alors : davantage de transparence ! Chacun se souvenait de la façon dont les Français avaient été «informés» lors du passage du nuage radioactif de Tchernobyl, accident qui ne saurait avoir lieu en France, bien évidemment !

Depuis quelque temps, des fissures apparaissent dans ce bel édifice. On apprend que le gouvernement possédait depuis l'été un rapport, rédigé par M. Rouvillois, mettant en évidence les responsabilités d'EDF dans la surcapacité actuelle, les coûts sous-évalués du courant électrique produit par le nucléaire, les problèmes liés aux déchets et au démantèlement des centrales. Le gouvernement, si prompt à souhaiter la «glasnost» du nucléaire, commence par cacher ce rapport gênant.

Cycle infernal

En décembre, M. Tanguy publie lui aussi un rapport sur la sécurité des centrales et précise, en parlant des accidents graves qui conduiraient *« à un risque radiologique suffisamment important pour que les pouvoirs publics jugent nécessaire de déclencher sur le site le plan d'urgence »*, qu'il faut donc considérer que, dans l'état actuel de sûreté du parc EDF, la probabilité de *« voir un tel accident sur une des tranches du parc dans les dix ans à venir peut être de quelques pour cent »*.

Sur chaque site où est envisagé le stockage des déchets à haute radioactivité, la population se mobilise, et le premier ministre annonce en février 1990 le report d'un an de toute décision. C'est positif. Mais la question des déchets reste sans réponse.

On pourrait s'attendre devant tant d'incertitudes à une réflexion d'ensemble, voire à une remise en question de la politique du nucléaire civil : il n'en est rien.

Du côté du Parti socialiste, c'est la politique de l'autruche. On ne veut rien voir, et le mot d'ordre serait plutôt : *« Evitons d'en parler et évitons de décider. »*

Observant l'inquiétude de la population, les députés socialistes acceptent de déposer une propositon de loi visant à créer une haute autorité du nucléaire. C'est une avancée, mais on peut aller plus loin en confiant aux services du ministère de l'environnement la responsabilité de toutes les structures de contrôle de la sécurité et de la sûreté en accroissant les possibilités du contrôle parlementaire.

Il faut surtout engager un véritable débat public sur l'avenir du nucléaire français et sur notre stratégie énergétique et se préparer à refuser avec courage la fuite en avant et le système d'engrenages successifs. Car au moment où naissent questions, contestations, le puissant lobby nucléaire se met à nouveau en route. EDF annonce son intention de construire quatorze nouvelles centrales. L'une des grandes forces de ce lobby est de fonder son action sur le non-choix des politiques. Il est souvent facile de ne pas choisir, de reporter et difficile de trancher.

Or, s'il n'est opéré aucun changement de cap significatif – notamment budgétaire – en faveur des économies d'énergie, de la recherche pour les énergies alternatives, d'une décentralisation énergétique, le nucléaire – dans cinq ou dix ans – sera à nouveau présenté comme incontournable.

Ne pas décider aujourd'hui, c'est conforter le nucléaire demain.

Le gouvernement va devoir donner son avis sur le projet d'usine Melox à Marcoule. L'usine de retraitement de La Hague a été réalisée pour récupérer du plutonium à partir de combustible nucléaire déjà usagé. Ce plutonium – très dangereux – devait être réutilisé dans les surgénérateurs. La filière surgénérateurs n'arrive pas à se développer et à absorber le plutonium obtenu à partir de La Hague. Qu'à cela ne tienne ! On utilisera le combustible MOX (mélange uranium-plutonium) dans nos centrales en dépit des risques financiers et techniques.

C'est le cycle infernal. Le temps est venu de dire « non ! » et de s'engager résolument vers une réduction progressive, un arrêt en douceur du nucléaire. Il ne s'agit pas de prôner de façon irresponsable l'arrêt immédiat, mais d'inverser la logique en cours. Dans tous les pays développés, l'énergie nucléaire est progressivement abandonnée.

Chacun regrette la défiance actuelle en direction du politique. Mais, si les partis ne sont pas capables de traiter au fond des problèmes sensibles pour l'opinion et décisifs pour l'avenir, effectivement on pourra douter de leur intérêt. Alors il est temps pour le PS de se ressaisir.

► Marie-Noëlle Lienemann est député de l'Essonne, maire d'Athis-Mons et membre du comité directeur du PS.

AU COURRIER DU Monde

Un si joli petit train

Comme tout le monde, je suis émerveillé des succès techniques que la SNCF obtient avec son TGV (*le Monde* du 11 mai). Malheureusement, les prouesses en vélocité semblent se faire sur le dos des autres lignes.

Le 26 mai prochain, l'omnibus Neussargues - Bort-les-Orgues circulera pour la dernière fois. Il avait résisté à tout : aux guerres, aux tempêtes de neige, à l'aménagement du territoire... Chaque matin, il faisait son entrée à coups de trompe dans Riom-ès-Montagnes, dont il était, avec la foire aux bestiaux et la distillerie Avèze, la principale attraction : on venait du monde entier pour le photographier, pour le saisir lorsqu'il se dandinait sur le viaduc en courbe de Saint-Saturnin, ou lorsqu'il marquait l'arrêt, tout suant, à l'incroyable halte de Landeyrat-Marcenat, perdue sur le Cézallier cantalien.

Il ne rapportait pas un sou, c'est sûr. Mais il était là, chaque jour, par tous les temps. Il apportait le courrier. Il desservait Allanche, Lugarde-Marchastel, Condat-Saint-Amandin, Montboudif même ! A bord, tout le monde se parlait, parce qu'il n'y avait qu'une seule salle dans le petit autorail bleu. Ça cahotait franchement, mais curieusement personne ne songeait à s'en plaindre ; sa pataudérie déchaînait les éclats de rire chez les randonneurs sac à dos, et l'indulgence souriante des habitués. Les retraités le saluaient depuis les jardinets... Il était là. Parfois la France est très loin, et la solitude est immense sur le Cézallier...

LAURENT BERNARD (Uriage)

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

URSS : le premier ministre lituanien dans la capitale soviétique

Incertitude sur les contacts que Mme Prunskiene pourra avoir à Moscou

Le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, était attendu ce jeudi 17 mai en fin d'après-midi à Moscou. Les milieux officiels s'étant, tant à Vilnius que dans la capitale soviétique, refusés à toute précision sur les raisons de ce voyage, on ignorait si Mme Prunskiene devait ou non avoir à cette occasion des contacts directs avec les dirigeants soviétiques.

MOSCOU

de notre correspondant

Un contact officiel était loin d'être certain et bien d'autres hypothèses – celle notamment d'une rencontre avec des élus réformateurs de la fédération de Russie – étaient plausibles. Il n'en reste pas moins que le premier ministre va se trouver à Moscou à un moment clé de la crise Balte. Alors qu'en Estonie et Lettonie, la tension entre unionnistes et indépendantistes menace, désormais, de dégénérer en violence, tant le pouvoir central que les trois républiques auraient tout intérêt à définir les termes, si ce n'est d'une vraie négociation, du moins d'une détente provisoire.

La tâche n'est pas impossible, puisque Mme Prunskiene a pu se convaincre tout au long de sa récente tournée des capitales occidentales que ni les Etats-Unis ni la Communauté européenne n'étaient disposés à appuyer un retour unilatéral des Baltes à leur indépendance d'entre les deux guerres. L'idée d'une sortie négociée a ainsi suffisamment fait son chemin à Vilnius pour que les dirigeants lituaniens aient laissé comprendre qu'ils pourraient geler ou abroger les trois lois par lesquelles le Kremlin avait motivé, le 19 avril, l'instauration des sanctions économiques.

Si ces lois (sur la nationalité, la propriété et le service militaire) n'étaient plus en vigueur, le pouvoir central n'aurait en principe plus de raison de maintenir des sanctions dont les effets deviennent préoccupants pour les Lituaniens. Cet élément de détente permettrait à M. Gorbatchev d'éviter, à la fin du mois, de se faire interpeller sur ce dossier lors du sommet de Washington.

Car si réservé que soit M. Bush en l'affaire, il ne pourrait s'abstenir de soulever le problème de ces sanctions si elles n'avaient pas été levées d'ici là. C'est dire qu'il souhaite qu'elles le soient. L'un des hauts fonctionnaires américains venus à Moscou avec le secrétaire d'Etat pour mettre la dernière main à la préparation du sommet a laissé entendre, mercredi, qu'un lien pourrait être établi entre la question lituanienne et l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée.

Son propos était imprécis, ce n'était pas une vraie menace, mais l'objectif était de faire sentir une discrète pression que M. Baker a, lui aussi, laissé voir en déclarant avant ses longs entretiens avec M. Chevardnadze que *« la situation* (dans les Républiques baltes) *n'était pas encourageante »*.

« Tension » sur le sommet

A la même heure, M. Bush maniait le chaud et le tiède lors de sa conférence de presse de Washington. *« Nous avons négocié avec les Soviétiques lorsque toute l'Europe de l'Est était captive »*, a-t-il déclaré, pour faire comprendre qu'il ne serait pas question de s'en abstenir à cause des seuls pays baltes.

Mais cela n'a pas empêché le président américain d'ajouter que la crise balte faisait peser une *« tension »* sur le sommet. Bref, tout permettrait maintenant de faire d'une détente un grand triomphe pour tout le monde. Mais cela ne prouve pas qu'elle interviendra car, avant de se faire des concessions, tant les Baltes que M. Gorbatchev ont besoin de savoir quel serait le pas suivant. Réponse sans doute d'ici au début de la semaine prochaine.

En attendant, la première session du nouveau Parlement de Russie s'est ouverte, mercredi, sur un double succès des élus réformateurs du groupe « Russie démocratique »... Dans la folle confusion d'une chaotique bataille de procédure, les radicaux sont en effet successivement parvenus à éliminer de la commission des résolutions le très conservateur directeur du journal *Russie soviétique*, M. Tchikine, puis à imposer que l'élection du président de la fédération intervienne après et non pas avant le débat de politique générale.

Impassible, M. Gorbatchev a suivi toute la bataille du haut d'un balcon d'invités. L'Etat soviétique n'était pas à proprement parler partie prenante – mais seulement influent observateur. Pendant ce temps, le congrès du Parti communiste georgien suspendait ses travaux pour permettre à la base de trancher entre partisans et adversaires de l'indépendance.

Quant à l'Estonie, après que les unionnistes eurent tenté, mardi, d'investir son Parlement, elle a décidé de mettre sur pied des *« organisations de défense »* composées en particulier de réfractaires au service militaire soviétique. Ces volontaires ne seront pas armés.

BERNARD GUETTA

HONGRIE

Le nouveau gouvernement comprend une majorité d'enseignants

BUDAPEST

correspondance

Le premier ministre désigné, M. Jozsef Antall, a annoncé mercredi 16 mai la composition de son gouvernement de coalition, le premier de l'ère post-communiste en Hongrie. La majorité de ses membres sont des enseignants, membres du Forum démocratique (MDF), le parti de centre-droit qui a obtenu 45 % des voix aux élections. Le Parlement doit confirmer, mardi 22 mai, les nouveaux ministres dans leurs fonctions.

L'annonce n'était attendue que dans quelques jours, mais la presse de Budapest a publié la liste du cabinet dès mercredi. M. Antall a indiqué qu'il souhaitait ainsi éviter toute spéculation. Sur seize ministres, huit appartiennent au MDF, quatre au Parti des petits propriétaires (PPP), un au Parti chrétien démocrate et quatre sont sans étiquette.

La grande majorité des nouveaux ministres sont des enseignants, à l'image de M. Antall. Il n'y a pas eu de surprise sur les noms, les postes clés (intérieur, défense, affaires étrangères, industrie) revenant au MDF. Mais l'homme le plus connu et sans doute le plus respecté du nouveau gouvernement n'appartient à aucun parti : c'est l'économiste Bela Kadar, chargé des relations économiques internationales.

L. L.

La composition du cabinet

Intérieur : M. Balazs Horvath (MDF). Avocat, il a déclaré vouloir une police *« modernisée et motivée »*.

Industrie et commerce : M. Akos Peter Bod (MDF). Economiste, chef de département au Bureau du Plan, il fit des missions pour l'ONU en Afrique et au Vietnam et a donné des cours aux Etats-Unis. Il a participé à la mise au point du projet économique du MDF avec privatisation, dans un premier temps, des petites et moyennes entreprises.

Défense : M. Lajos FUR (MDF). Historien, il était en 1989 le candidat du MDF à la présidence de la République.

Affaires étrangères : M. Geza Jeszenszky (MDF), gendre de Jozsef Antall. Historien spécialiste de la diplomatie des XIXe et XXe siècles, il a critiqué les Démocrates libres - le parti arrivé second aux élections et qui conduit l'opposition - qui veulent quitter rapidement le pacte de Varsovie. *« Le gouvernement socialiste précédent a appliqué pendant un an et demi la politique que l'opposition souhaitait mettre en œuvre si elle arrivait au pouvoir »*, a-t-il déclaré.

Agriculture : M. Ferenc Jozsef Nagy (PPP). Ingénieur agronome, ex-directeur d'une coopérative pilote, devenu petit exploitant.

Relations économiques internationales : M. Bela Kadar (indépendant). Ancien directeur de l'Institut d'économie mondiale de Budapest, il a enseigné dans plusieurs universités étrangères et a déjà conseillé le gouvernement sortant. *Finances* : M. Ferenc Rabar (indépendant). *Affaires sociales* : M. Lazlo Surjan (chrétien-démocrate). *Justice* : M. Istvan Balsal (MDF). *Environnement* : M. Sandor Keresztes (MDF). *Transports* : M. Csaba Siklos (MDF). *Travail* : M. Sandor Gyorivany (PPP). *Education* : M. Bertalan Andrasfalvy (MDF). *Ministres sans portefeuille* : M. Gyula Kiss (PPP), M. Jenő Gerbovits (PPP), M. Ferenc Madl (indépendant), chargé des relations avec les institutions européennes.

ROUMANIE : la campagne électorale

Avec les femmes du Front de salut national...

Le premier ministre roumain, M. Petre Roman, a annoncé mercredi 16 mai que le gouvernement avait renoncé à faire évacuer par la force la place de l'Université, occupée depuis près d'un mois par des milliers de contestataires. Par ailleurs, la première radio libre roumaine, Radio Uni-Fun, a cessé d'émettre dans la nuit de mardi à mercredi à la suite d'un conflit entre ses animateurs et la Ligue des étudiants.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Elles sont là, quelques centaines, depuis près d'une heure, sous le soleil qui cogne, et pas un souffle d'air sur cette vague pelouse où l'on a installé, sur la benne d'un camion, une sono qui braille des airs à succès. Quelques-unes ont trouvé un arbre sous lequel s'asseoir, les autres attendent debout, une rose – l'emblème du Front de salut national (FSN) – déjà fanée à la main. Suant dans leurs tricots en acrylique, les ouvrières de l'usine de confection ICTB dans un faubourg de Bucarest, attendent Petre Roman, le jeune premier ministre dont, assure son entourage, toutes les Roumaines sont folles.

Mais Petre Roman se fait attendre. Les esprits s'échauffent et le ton monte. *« Pourquoi ne sommes-nous pas plus nombreuses ? »*, s'énerve une femme. *« Et pourquoi n'a-t-on pas fait venir l'équipe de l'après-midi ? »*, accuse une autre, avant que l'une des ouvrières porte le coup fatal sur un ton véhément : *« Celui qui nous faisait venir sous Ceausescu, aujourd'hui, il n'a pas fait son boulot. »*

Quarante ans de lavage de cerveau d'une efficacité redoutable. *« Je ne répondrai qu'aux questions sur Iliescu, Roman et le FSN »*, nous déclare, péremptoire, une jeune femme dont le lourd maquillage fond sous la chaleur. Pourquoi est-elle là ? *« Parce que j'aime Petre Roman. »* *« L'opposante Doïna Cornea »*, s'exclame une de ses collègues à qui l'on ne demandait rien, *peut faire la grève de la faim, elle a plein de provisions de France ! »*

Il est 16 heures et les organisateurs font finalement passer les femmes, vu leur petit nombre, dans une salle couverte. Là on leur annonce que Petre Roman ne viendra pas *« parce qu'il est engagé dans un dialogue »* ; pas un murmure de protestation ne parcourt la salle pour cette attente inutile, et les candidats locaux du FSN que l'on présente au début du meeting sont applaudis mécaniquement, à commencer par l'inévitable ancienne championne d'athlétisme qui entame un discours ennuyeux à mourir sur la condition féminine. Tous les ingrédients de la vieille bonne propagande sont réunis et les réflexes des femmes n'ont pas vacillé.

Il est très difficile de faire expliquer à une sympathisante du FSN pourquoi elle est là. La plupart du temps cela se solde par un discours creux et stéréotypé sur le thème « je veux que mon pays soit libre et heureux », avec la précision d'usage : *« Nous sommes venues de notre plein gré. »* Elles aiment Iliescu parce qu'il leur promet la stabilité, parce qu'elles ont peur du capitalisme sauvage et des privatisations, parce qu'il a instauré la semaine de cinq jours et que (grâce à l'aide étrangère) les magasins sont un tout petit mieux approvisionnés. Mais c'est un ancien communiste ? *« Non ! Il s'opposait à Ceausescu depuis 1971 ! »* répète-t-on inlassablement.

Hystérie et vociférations...

Il règne dans ce genre de rassemblement un climat d'intolérance et d'hystérie à fleur de peau – qui est d'ailleurs commun à l'ensemble de la population. Quiconque ne reprend pas les slogans à pleins poumons est aussitôt l'objet d'une attention particulière. Malheur à ceux qui cherchent à engager le débat avec une opinion différente : ils sont systématiquement chassés, après avoir été entourés d'un groupe vociférant et gesticulant. Pourquoi refuser ainsi la discussion ? *« Mais nous, on ne va pas chez eux ! »*, répond une femme, sincèrement étonnée de la question.

Interrogez les manifestants du FSN sur les partis paysan ou libéral, sur les contestataires de la place de l'Université ou sur Doïna Cornea et vous recevrez en guise de réponse un chapelet d'accusations et de calomnies, aux relents de dénonciation : Doïna Cornea est une malade mentale, les contestataires sont payés en devises et se droguent. Les directions des partis paysan ou libéral regorgent d'anciens collaborateurs de la Securitate...

Pour Mihai Sora, intellectuel d'opposition devenu ministre de l'éducation après la révolution, ces comportements sont inévitables : *« Ici*, dit-il, *nous n'avions pas de société civile mais un tas d'individus sans lien entre eux, qui se battaient pour subsister. Il faut injecter à la société un esprit nouveau, un sens civique, la liberté de cohabiter ; c'est une tâche énorme, l'abc de la démocratie. Nous n'en sommes pas encore là. Nous en sommes au stade du déploiement des égoïsmes, de la libération des passions ; nous n'avons pas encore dépassé le stade du monologue. »*

« Ce pays n'est pas préparé au dialogue, observe M. Sora, *même les intellectuels les plus brillants ne le sont pas. Le pouvoir non plus d'ailleurs. Nous n'avons pas d'oreilles, seulement une énorme bouche. »*

SYLVIE KAUFFMANN

GRANDE-BRETAGNE : attentat à Londres

Un sergent a été tué par l'explosion d'une bombe

LONDRES

de notre correspondant

Un sergent britannique a été tué et un autre militaire blessé par l'explosion d'une bombe placée sous leur véhicule mercredi 16 mai dans la banlieue nord-ouest de Londres. Il s'agit du deuxième attentat commis en trois jours dans la capitale par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

L'explosion a eu lieu devant un centre de recrutement à quelques centaines de mètres du stade de Wembley. La bombe, fixée sous le chassis par un aimant, était munie d'un dispositif de déclenchement au mercure. Lorsque les deux militaires ont mis en marche leur camionnette, le mercure a été agité par la vibration du moteur et a provoqué la détonation. Deux passants ont également été blessés.

Les experts de la branche antiterroriste de Scotland Yard estiment que les responsables pourraient être les mêmes que ceux qui ont fait exploser lundi une bombe devant une école militaire à Eltham, au sud-est de Londres, blessant sept personnes.

M. Archie Hamilton, secrétaire d'Etat chargé des forces armées, estime que ces attentats pourraient constituer le début d'une nouvelle campagne de l'IRA en Grande-Bretagne.

L'IRA a revendiqué l'attentat jeudi matin. Cette nouvelle campagne a lieu alors que M. Peter Brooke, ministre chargé de l'Irlande du Nord, semble progresser dans ses conversations avec les dirigeants protestants et catholiques, en Ulster, en vue de recréer un gouvernement provincial.

D. Dh.

Devant le Parlement européen

MM. Kohl et de Maizière donnent des assurances sur les frontières

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Helmut Kohl a de nouveau affirmé, mercredi 16 mai, devant l'Assemblée européenne, que les Parlements des deux Allemagnes feront avant les vacances d'été *« une déclaration commune sur l'inviolabilité des frontières polonaises »*. Immédiatement après l'unification, le nouvel Etat règlera définitivement la question des frontières avec la Pologne.

M. Lothar de Maizière, le premier ministre est-allemand, a lui aussi affirmé : *« Aucune frontière n'est plus contestée par l'Allemagne. Elle se composera du territoire de la RFA, de celui de la RDA et des deux parties de Berlin, un point, c'est tout. »* Pour le reste, M. Kohl a confirmé sa position sur l'OTAN qui demeurera pour les Allemands *« d'une importance vitale »*. M. de Maizière s'est voulu plus nuancé, en déclarant : *« Conscients des intérêts de l'Union soviétique, nous resterons attentifs aux relations traditionnelles avec ce pays comme un bien politique de la plus haute importance »*.

Seul M. Jean – Pierre Cot a apporté une dissonance au chœur européen. *« Votre train de mesures nationales est une erreur et j'aurais préféré une gestion communautaire de la réunion des deux Allemagnes »*, a déclaré le président du groupe socialiste à M. Kohl.

MARCEL SCOTTO

ESPAGNE

Décès de Fernando Claudin ancien dirigeant du Parti communiste

L'un des dirigeants historiques du communisme espagnol, Fernando Claudin, est mort mercredi 16 mai à Madrid, à l'âge de soixante-quatorze ans. Eurocommuniste avant la lettre, celui qui aurait pu devenir le numéro un du PCE en fut impitoyablement exclu avant de trouver refuge, sur la fin de sa vie, dans le giron du socialisme et du PSOE.

Il faisait partie, au début des années 60, du groupe qui, emmené par M. Santiago Carrillo, avait écarté en douceur les vieux prosoviétiques regroupés autour de Dolores Ibarruri, la Pasionaria. Les nouveaux venus à la tête du PCE prônent alors la thèse de la *« réconciliation nationale »* : il faut sortir du ghetto et s'unir aux forces démocratiques modérées pour lutter contre Franco. Mais Fernando Claudin ira plus loin. Avec son inséparable compagnon M. Jorge Semprun – aujourd'hui ministre de la culture du gouvernement socialiste – il remettra en cause toute la stratégie du PCE, excessivement triomphaliste à ses yeux, et sous-estimant la capacité d'adaptation de la dictature. L'Espagne a profondément changé sous Franco, affirme-t-il alors : les ouvriers ont vu leur sort s'améliorer, de nouvelles classes moyennes ont fait leur apparition, et l'heure n'est donc plus au manichéisme social ou politique.

Accusé de « révisionnisme », M. Claudin fut exclu du PCE par Santiago Carrillo en 1964.

TH. M.

l'autruche

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : la conférence de presse de M. George Bush

Le président américain lance un appel pressant au Congrès en faveur de l'aide au Nicaragua et au Panama

WASHINGTON

de notre correspondant

Un président des Etats-Unis *peut envoyer des milliers d'hommes envahir le Panama, mais il est incapable de fournir à ce pays une aide modeste pour réparer les dégâts.* Il peut prêcher la démocratie au Nicaragua, mais n'est pas en mesure de lui venir en aide quand cette démocratie est menacée par la banqueroute.

L'*impuissance et la frustration* du président Bush *sont apparues en pleine lumière, mercredi* 16 mai, au cours d'une conférence de presse. Sur un ton sévère et peiné, M. Bush a rappelé qu'il avait demandé dès le mois de janvier au Congrès d'approuver une aide de 500 millions de dollars pour le Panama et qu'en mars – *après la victoire de M*[me] *Chamorro – il avait requis une aide pour le* Nicaragua (300 *millions de dollars*)

Depuis, le président a multiplié les appels et les rappels, insisté sur l'urgence, fait valoir que les Etats-Unis *avaient des responsabilités particulières à l'égard de ces deux* pays : *rien n'y a fait, l'aide n'a toujours pas été votée et, à court d'arguments, le président a sommé cette fois le Congrès de ne pas se mettre en congé comme prévu à la fin de la semaine prochaine, si d'ici là l'aide n'a pas été approuvée. L'affaire est d'autant plus urgente que la Maison Blanche n'a *même pas le droit d'accorder un* crédit relais, comme l'en *implorait* la présidente du Nicaragua, ce pays, comme le Panama, n'étant pas considéré comme solvable.

Les atermoiements du Congrès s'expliquent *pour partie par un manque d'enthousiasme à aider ces petits Etats d'Amérique centrale qui semblent avoir cessé d'intéresser leur « protecteur ».* Bien que les sommes demandées par M. Bush soient fort modestes en regard des besoins (le Panama avait réclamé 1,5 milliard de dollars, et l'aide prévue pour le Nicaragua ne constitue que la première étape d'une assistance qui devra forcément être de longue haleine), elles *ont paru trop élevées à un certain nombre* d'élus.

Le système de « l'arbre de Noël »

La commission compétente de la Chambre des *représentants* a réduit à *420 millions de dollars les* sommes destinées au Panama, et un influent sénateur démocrate a failli réussir à faire descendre ce chiffre à 300 millions.

L'*autre explication tient aux pratiques washingtoniennes*, à la manière dont le Congrès a pris l'habitude de voter les crédits, selon le système dit de « l'arbre de Noël ». L'arbre lui-même (les sommes demandées par la Maison Blanche pour un sujet précis) est rapidement recouvert d'une quantité de « décorations », sans rapport aucun avec le projet initial et *fort coûteuses, nombre d'élus profitant de l'occasion pour pousser en avant des projets qui leur tiennent à cœur*, et soumettre de cette façon l'exécutif à une sorte de chantage.

Ainsi la loi sur l'aide au Panama et au Nicaragua *se trouve-t-elle noyée* dans un vaste fourre-tout dépassant les trois milliards de dollars, où l'on trouve aussi bien des crédits pour financer certains avortements dans le district de Columbia (la capitale fédérale) – projet déjà présenté auparavant et auquel M. Bush avait opposé un veto – que des fonds pour l'installation en Virginie-Occidentale d'un centre pour les empreintes digitales du FBI...

Un seul de ces ajouts a un rapport avec l'Amérique centrale, mais il déplaît tout particulièrement à l'administration. *Un certain nombre de démocrates veulent en effet introduire une disposition réduisant l'aide au Salvador, pour* punir les autorités de ce pays des retards apportés à l'enquête sur l'assassinat, par des militaires, de six jésuites en novembre dernier.

M. Bush, qui tenait sa conférence de presse au lendemain de l'ouverture du « sommet » destiné à trouver les moyens de réduire le déficit budgétaire, a bien entendu été interrogé sous tous les angles sur ses intentions en matière d'impôts. Mais le président a fait les plus grands efforts pour ne rien dire, s'abritant constamment derrière la phrase que lui et ses porte-parole n'ont cessé de répéter depuis dix jours : la Maison Blanche *ne met pas de « pré-conditions »* à ces conversations.

A en croire M. Bush, avancer quoi que ce soit de concret, à ce stade et publiquement, serait une manière de mettre des *« conditions ». Ces propos plutôt embarrassés pourraient plutôt être interprétés comme un refus de prendre* clairement des responsabilités. Les démocrates *jouant* à peu près le même jeu, l'attente risque de se prolonger.

JAN KRAUZE

□ **NICARAGUA : fin de la grève générale des fonctionnaires.** – Les syndicats sandinistes se sont engagés, jeudi 17 mai, à mettre un terme à la grève générale des fonctionnaires entamée vendredi dernier, a-t-on annoncé officiellement. Selon le ministre du travail, M. Francisco Rosales, qui a participé *mercredi aux négociations* avec les grévistes, ces derniers ont accepté de reprendre le travail le jour même. Ils ont obtenu une augmentation salariale et des garanties sur la sécurité de leur emploi. Quatorze *personnes avaient* été blessées, dont cinq par balles, mardi, *lors d'affrontements entre grévistes et sympathisants du gouvernement* dans plusieurs villes du pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***ÉTATS-UNIS : désignation du remplaçant du sénateur de Hawaï, Spark Matsunaga.*** – M. Daniel Akaka, soixante-trois ans, est devenu mercredi 16 mars, le premier Hawaïen de souche membre du *Sénat américain, où il occupera jusqu'aux élections de novembre* prochain le siège laissé vacant par le sénateur Spark Matsunaga, décédé le mois dernier. Comme son prédécesseur, M. Akaka appartient au Parti démocrate. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : les élections générales

Les premiers résultats donnent une avance à M. Juan Bosch

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Juan Bosch, candidat à la présidence du Parti de la libération dominicaine (*PLD*, gauche), *arrive* en tête sur la base des premiers résultats rendus publics par le conseil électoral central, jeudi 17 mai à l'aube. Sur environ 10 % des bureaux de vote, dans l'ensemble de la république caraïbe, M. Juan Bosch, âgé de quatre-vingts ans, a obtenu un peu plus de 36 % des voix contre 32 % au président sortant, Joaquim Balaguer, et 22 % au leader du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate), José Francisco Pena Gomez. Les opérations de vote et le décompte des bulletins se sont déroulés sans incidents majeurs.

Tôt le matin, de longues queues se sont formées devant les bureaux de vote, installés dans les écoles et les bâtiments publics. A la tombée de la nuit, le décompte des bulletins a commencé dans une atmosphère *parfois tendue*. Le panachage des listes, une innovation en République Dominicaine, a ralenti le sondage. Une protection renforcée a été *mise* en place autour du siège du conseil électoral, qui supervise les opérations.

Pour éviter toute déclaration intempestive des candidats, l'ensemble des moyens d'information audiovisuelle a été placé sous le contrôle du conseil, seul habilité à rendre publics les résultats. L'ex-président américain Jimmy Carter, qui a sillonné les bureaux de vote dans la *journée*, avant d'assister dans la *soirée* au *décompte* des voix au siège du conseil électoral, s'est félicité du bon déroulement des opérations.

JEAN-MICHEL CAROIT

EN BREF

□ **PÉROU : second tour de l'élection présidentielle le 10 juin.** – Le jury national des élections, réuni mercredi 16 mai en session publique, a *fixé* au 10 juin la date du *second tour de l'élection présidentielle au Pérou.* M. Alberto Fujimori (cinquante et un ans), un ingénieur d'origine japonaise du mouvement indépendant Cambio 90, doit affronter l'écrivain Mario Vargas Llosa (cinquante-quatre ans) du Front démocratique (FREDEMO, libéral).

M. Vargas Llosa a obtenu lors du premier tour, le 8 avril, 27,61 % des voix, talonné par M. Fujimori avec 24,62 %. Le vainqueur *entrera en fonction le 28 juillet*, en succédant à l'actuel président Alan Garcia. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : affrontements à Hyderabad et sur la frontière du Cachemire.** – Des fusillades ont fait onze morts et quarante blessés à Hyderabad mercredi 16 mai. Ces incidents s'inscrivent dans le cadre du *conflit opposant* le Parti du peuple du Pakistan (PPP au pouvoir) au *mouvement* Mohajir Qaumi, qui défend les intérêts d'immigrants venus de l'Inde.

L'*agence de presse indienne* a, d'autre part, annoncé *mercredi* qu'une quinzaine de soldats pakistanais avaient été tués lors d'affrontements avec l'armée indienne à la frontière du Cachemire. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : accord pour le rapatriement des Vietnamiens de RDA.** – Le Vietnam et l'Allemagne de l'Est ont signé un accord prévoyant le retour anticipé des quelque 60 000 Vietnamiens qui travaillent en RDA, a annoncé jeudi *17 mai la presse* vietnamienne. Selon Hanoï, *plus* de 200 000 Vietnamiens travaillent dans les pays d'Europe de l'Est pour rembourser une partie de la dette contractée par le Vietnam auprès de ces pays.

Outre la RDA, on les trouve principalement en URSS (80 000), en Tchécoslovaquie (37 000) et en Bulgarie (24 000). Plusieurs milliers de Vietnamiens de RDA sont passés en Allemagne de l'Ouest après l'ouverture du mur de Berlin. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Selon une organisation internationale

Plus de 150 enfants ont été tués par balle en Cisjordanie et à Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

C'est une de ces histoires *devenues trop fréquentes depuis le début du soulèvement* dans les territoires occupés. Le 13 mai dernier, dans la ville de *Kalkiliya, en* Cisjordanie, à quelques kilomètres *au nord-est de* Tel-Aviv, la voiture d'un colon est attaquée à coups de pierres – apparemment par un groupe d'écoliers. Le chauffeur descend, sort son pistolet et ouvre le feu.

Sami Abou Sheikh est touché au cou. Transporté à l'hôpital de la ville voisine de Petah-Tikva, il *mourra* deux jours plus *tard* de ses blessures. Il avait 14 ans. Personne n'a été arrêté, mais le compte-rendu de la *presse mentionne*, comme toujours, que *« la police a ouvert une enquête ».* L'expérience montre que ce genre d'enquête *aboutit rarement*, et que ce type d'incident se produit le plus souvent dans une impunité quasi totale. Dans les territoires *occupés, la notion de légitime* défense, appliquée aux Israéliens civils ou militaires, est interprétée avec une extrême *générosité*.

Sami Abou Sheikh aurait pu *figurer parmi* ces cas d'enfants ou d'adolescents *tués par balle* durant l'Intifada, et que l'organisation humanitaire internationale Save the Children examine dans un volumineux *rapport* publié, jeudi 17 mai, à Jérusalem.

« Erreurs » ou tirs « sans discrimination » ?

Durant les deux premières années de l'Intifada – décembre 1987 à décembre 1989, – une vingtaine d'enquêteurs (dont 10 Palestiniens) ont collecté des témoignages en Cisjordanie et à Gaza. La Fondation Ford a *financé cette enquête sur « la situation des enfants palestiniens durant le soulèvement »* et le dossier final – 4 volumes, 1 000 *pages* – a été transmis à tous les membres du Congrès des Etats-Unis.

Le rapport prend en compte les moins de 16 ans et affirme que, durant la période passée en revue, 159 Palestiniens de *ce groupe d'âge ont été tués* (tirs, coups, suffocation par gaz lacrymogènes). Le Centre d'information israélien pour la *défense des droits de l'homme* dans les territoires (Betselem, association de juristes et parlementaires israéliens) donne le chiffre de 136 (dont *40 âgés de* 12 ans et moins) sur un total de *quelque* 600 Palestiniens tués lors de *confrontations* dans les territoires.

Quand il s'agit d'enfants, l'armée *ne retient que les moins* de 14 ans ; elle a recensé *79 tués* parmi eux durant les deux premières années de l'Intifada et *elle nie qu'une seule* personne soit décédée des suites de *tirs* de grenades lacrymogènes (ce qui serait confirmé par une *étude du* Congrès américain).

Save the Children étudie une soixantaine de cas de mort par *balle et met en* parallèle la version officielle et celle de sa propre enquête. La plupart du *temps*, la première évoquait une *« erreur », une situation* où les soldats – ou des civils – étaient fondés à ouvrir le feu, *« parce que leur vie était en danger »*, ou encore le fait que des enfants se trouvaient placés en tête d'une manifestation *violente*.

Le rapport arrive à des conclusions diamétralement *opposées* et *dénonce* une pratique de tirs *« sans discrimination »* dont ont été victimes des enfants qui, dans la moitié des *cas, ne se trouvaient* pas directement impliqués dans une manifestation. Alors que les consignes de tir sont de viser bas, la *plupart des enfants* ou adolescents tués ont été atteints à la tête ou au cou, dit le *rapport*. Il examine aussi l'im*pact, sur les enfants, des cou*vre-feu prolongés, des perquisitions de l'armée, de la *fermeture* des écoles (rouvertes *depuis*) *et des destructions* de maisons.

Le porte-parole de l'armée a répondu *que* les *dirigeants* de l'Intifada *« manipulaient les jeunes »*, les *« incitaient à la violence »*, afin de développer *« un culte du martyre de la jeunesse »*. Le porte-parole a mentionné un tract de la Direction *unifiée* de l'Intifada appelant *« chaque enfant à prendre une pierre et à la lancer sur l'ennemi »* (février 1989) et a cité la *floraison* de *« chants et poèmes sur les enfants de la révolution »*.

Le *rapport* de Save the Children est publié alors que l'organisation Betselem note une diminution des morts dans les affrontements avec l'*armée*. *Pour les trois premiers mois* de l'année, elle a enregistré 30 tués parmi les Palestiniens ; ce chiffre était de 64 pour les *trois derniers mois de 1989*.

ALAIN FRACHON

A Dublin

Le sort des otages évoqué lors des discussions CEE-Iran

« Constructives, complètes et amicales » : c'est ainsi qu'un haut fonctionnaire iranien, M. Hussein Moussavian, a qualifié les trois heures de discussions, mercredi *16 mai*, à Dublin *entre* une délégation iranienne et des représentants de la CEE.

Organisée à la demande de Téhéran, cette réunion sans précédent avait pour objet, aux yeux des autorités iraniennes, de marquer un premier pas vers le renforcement de la coopération avec les Douze, avant la *réalisation* du *Marché unique* de 1993.

M. Moussavian, sans détailler la teneur des entretiens de Dublin a, au cours d'une conférence de presse, indiqué que les représentants de la CEE souhaitaient également renforcer leurs relations avec l'Iran. Il a *affirmé que* l'affaire Rushdie n'avait *pas affecté* ces relations. Sur le cas particulier de la Grande-Bretagne, il a cependant affirmé que les relations entre Téhéran et Londres ne pourraient s'améliorer que si le gouvernement britannique mettait fin aux *« insultes contre un milliard de musulmans »* que constitue la publication des *Versets sataniques* de Salman Rushdie.

Les représentants de la CEE n'ont, pour leur part, fait aucune déclaration, mais on indique de *source proche de la délégation* européenne que la question des otages occidentaux au Liban a été largement évoquée – onze ressortissants de pays membres de la CEE sont encore détenus en otage au Liban.

L'initiative iranienne de se rapprocher de l'Europe intervient au moment où ce pays lance un vaste plan de *reconstruction*, estimé à 150 milliards de dollars, et cherche des partenaires. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT



Plus besoin d'être un poisson pour boire de l'eau de mer !

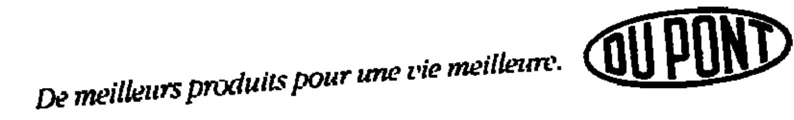
Quand on sait que 70 % de la surface du globe sont recouverts d'eau, on ne peut s'empêcher de penser à une tragique ironie : 400 millions d'hommes vivent en bordure de mer et manquent d'eau potable. En association avec les spécialistes et les autorités, les chercheurs de Du Pont de Nemours ont réussi à transformer l'eau de mer en eau potable. La solution : le filtre PERMASEP*, une fibre creuse et ultra-fine pour le dessalement des eaux de mer ou saumâtres. Chaque jour, ce sont ainsi deux milliards de litres d'eau potable qui sont produits dans plus de quarante pays !

Du Pont de Nemours fournit à des millions d'êtres humains ce qu'ils désirent le plus : un verre d'eau fraîche.

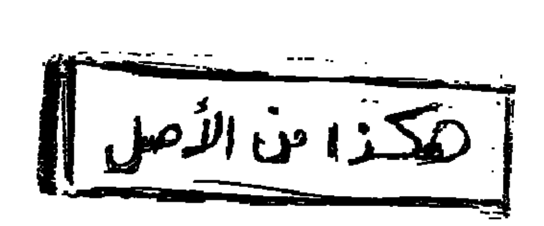
Du Pont et la vie.
PERMASEP fait partie des centaines de nouveaux produits développés par Du Pont de Nemours qui participent à la sauvegarde de l'homme à travers le monde. Une étroite collaboration avec des spécialistes d'horizons aussi variés que l'agriculture, la médecine et l'énergie, permet aux hommes de Du Pont de Nemours de mettre la technologie au service de la vie.

Pour toute information concernant Du Pont de Nemours, contacter : Du Pont de Nemours (France) S.A., 137, rue de l'Université, 75334 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 45.50.63.81.

* Marque deposee de Du Pont de Nemours







هكذا من الأصل

ASIE

CHINE : dialogue interchinois

La réponse de Taïwan met Pékin dans l'embarras

Le chef du régime nationaliste de Taïwan, M. Lee Teng-hui, a annoncé, mercredi 16 mai, que son gouvernement était prêt à engager le dialogue avec les autorités communistes du continent en réponse à une nouvelle offre en ce sens de Pékin.

PEKIN

de notre correspondant

Le geste de Taïpei ressemble à un coup de poker fort embarrassant pour la Chine populaire. L'annonce, qui équivaut à une reconnaissance *de facto* du gouvernement communiste, semble en tout cas avoir surpris Pékin au point que les médias du continent et le ministère des affaires étrangères n'avaient pas encore réagi jeudi en milieu de journée.

Cette modestie ne manque pas de sel quand on sait que c'est un ancien chef de la diplomatie chinoise, M. Wu Xueqian, actuellement vice-premier ministre, qui était chargé de sonder à nouveau le régime nationaliste sur la perspective de pourparlers que Pékin appelle de ses vœux depuis plus de dix ans.

M. Wu avait évoqué la question en recevant récemment des législateurs de Taïwan venus, comme tant de personnalités privées de l'île nationaliste, à titre plus ou moins individuel. Ceux-ci ont diligemment transmis le message au chef de l'Etat du régime de Taïpei, qui a laissé prévoir, pour son nouveau mandat qui lui sera formellement conféré dimanche prochain, le lancement d'une « politique chinoise tournée vers l'avenir et innovatrice ».

L'hésitation de la Chine populaire tient à la fois aux restrictions apportées à la réponse positive de Taïwan par son président et au contexte encore très incertain des relations extérieures de la Chine populaire un an après le massacre de Pékin. M. Wu avait proposé que le dialogue s'instaure entre le Parti communiste et le Parti nationaliste (Guomintang). M. Lee a refusé : le dialogue, a-t-il dit en substance, ne peut se tenir que de gouvernement à gouvernement, de manière à ne pas exclure les groupements politiques apparus ces derniers temps d'un côté comme de l'autre du détroit de Taïwan.

Un cadeau empoisonné

Taïpei fait ainsi un cadeau empoisonné à Pékin en lui fournissant, pour la première fois depuis le repli de Tchiang Kaï-chek sur l'île autrefois connue comme Formose, une reconnaissance implicite de la réalité du gouvernement communiste. Car, en même temps, la réflexion de M. Lee revient à exiger du Parti communiste qu'il reconnaisse à son tour l'émergence de forces politiques distinctes de ses propres rangs sur le continent, de la même façon que le Guomintang a légalisé l'opposition à Taïwan.

Pékin pensait pouvoir se féliciter du choix de M. Lee pour son nouveau premier ministre. M. Hau Pei-tsun, ex-chef d'état-major général, qui avait quitté l'uniforme pour devenir ministre de la défense, représentait pour le continent une garantie contre le sentiment indépendantiste envers lequel les communistes soupçonnent le président Lee de nourrir des faiblesses.

M. Hau a pu donner son aval à l'initiative de son président, du moment que Taïwan marque clairement son opposition aux conceptions communistes sur la « réunification » : pas question d'accepter l'idée de M. Deng Xiaoping ayant présidé à la rétrocession de Hongkong sous la formule *« un pays avec deux systèmes* (politiques) ».

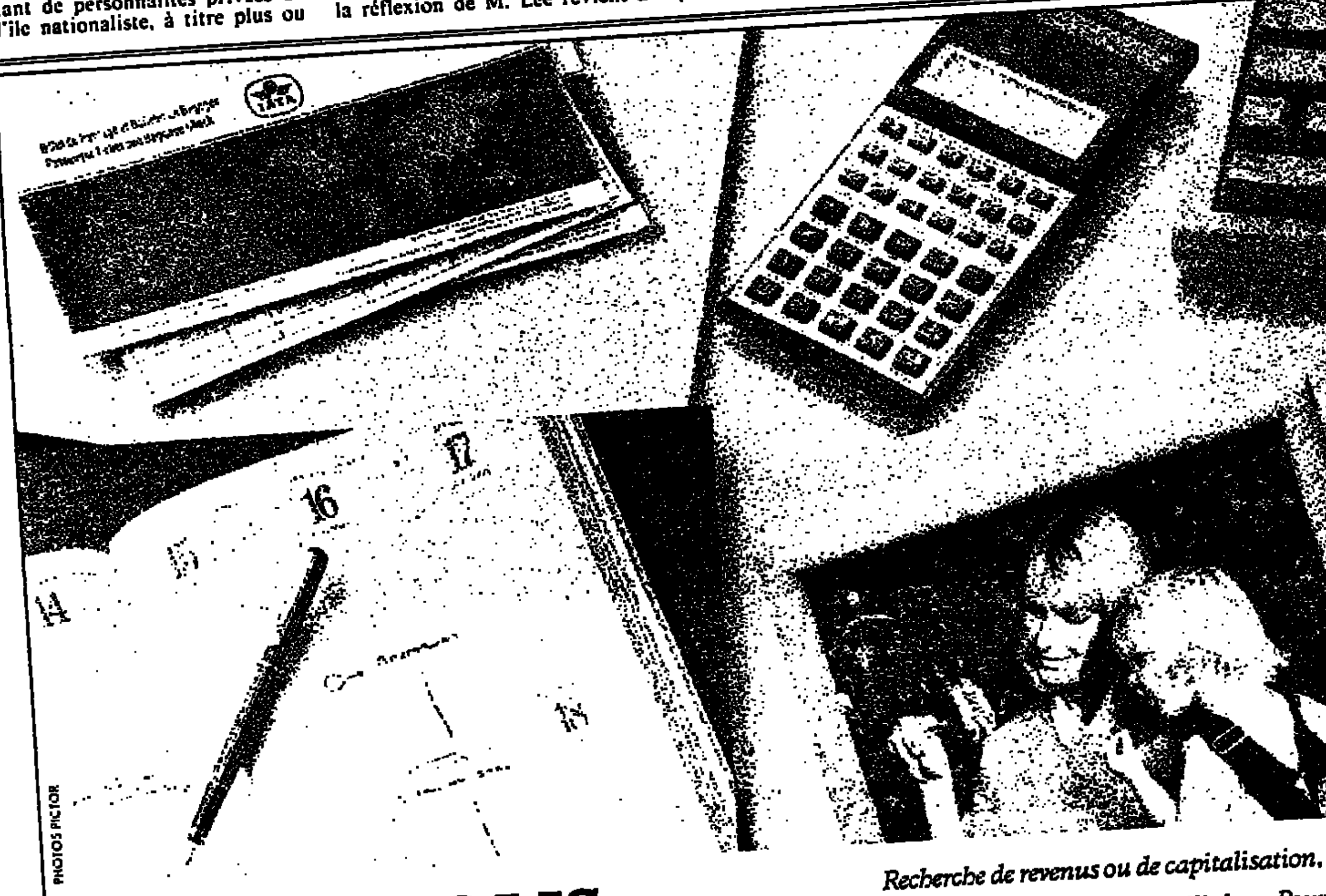
La relance diplomatique de Taïpei intervient à un moment où la tension s'est quelque peu accrue dans le détroit de Taïwan avec l'affaire du bateau *Déesse-de-la-démocratie*. Il ne fait guère de doute que c'est M. Deng en personne qui a autorisé un sous-marin de l'armée communiste à venir faire trois petits tours auprès du navire radiophonique des dissidents la semaine dernière avant son arrivée à Taïwan.

Les dénégations de Taïpei quant à son soutien actif à l'opération et les misères bureaucratiques dont se plaignent ses organisateurs de la part de l'administration nationaliste pour installer le matériel d'émission à bord du navire n'ont aucune chance de semer le doute dans l'esprit des dirigeants communistes, persuadés que toute l'affaire est montée en grande partie par Taïwan.

La Chine communiste va avoir du mal à rejeter sans discussion la proposition de M. Lee. Pas plus tard qu'au début de cette semaine, le premier ministre de Pékin, M. Li Peng, accueillait chaleureusement un groupe d'investisseurs de Taïwan, les exhortant à faire à leur tour pression sur leur gouvernement pour hâter le développement des relations postales, commerciales et de transport, dans la perspective de la réunification du pays.

Quatre décennies après la victoire de Mao sur Tchiang Kaï-chek, la partie de bras de fer entre les frères ennemis héritiers de Sun Yat-sen, le père de la République de Chine, pour le contrôle politique du pays à l'avenir, s'engage réellement.

FRANCIS DERON



Dans le golfe de Thaïlande

La mort ordinaire de quatre-vingt-quatre « boat people »

Le drame des « boat people » vietnamiens prendra-t-il fin un jour ? Cela fait douze ans qu'ils fuient un Vietnam misérable et répressif sur des embarcations de fortune parfois payées à prix d'or.

Aujourd'hui, une fois de plus, les camps de réfugiés de la région sont engorgés et, faute d'un effort occidental accru en matière d'accueil, certains pays asiatiques les rejettent à la mer d'autres, comme Hongkong, ont commencé à les rapatrier de force, et l'Indonésie s'exaspère d'un nouvel afflux. Pourtant, ni ce sort incertain, ni les risques encourus en mer ne découragent les départs.

L'odyssée de M. Nguyen Hiep, unique survivant d'un bateau transportant quatre-vingt-cinq personnes, dont de nombreux enfants, est à cet égard tragiquement exemplaire. Après avoir quitté le delta du Mékong pour la Malaisie, les fugitifs ont été attaqués, le 5 mai, dans le golfe de Thaïlande, par deux bateaux de pêcheurs.

« Armés de couteaux et de crochets, onze pirates nous ont forcés à leur remettre tous nos objets de valeur. Ceux qui hésitaient ou n'avaient rien à leur donner ont été battus. » Les pirates sélectionnèrent dix-huit femmes de seize à trente ans et les embarquèrent de force avec eux. *« Puis ils ont éperonné à douze reprises notre bateau »*, causant la noyade de trente passagers.

Les survivants, raconte Hiep, se sont accrochés aux débris, avant de sombrer, l'un après l'autre, se noyant par épuisement. Il a ainsi perdu sa sœur et ses deux enfants avant d'être repêché, seul survivant, par des pêcheurs malaisiens. Les officiels du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) craignent que les femmes kidnappées aient été tuées, après avoir été violées. Elles sont parfois aussi revendues à des maisons de prostitution. Depuis dix ans, le « scénario » criminel des pirates n'a guère changé.

Il s'agit de la seconde attaque connue d'un bateau de « boat people » depuis avril, et la soixante-huitième depuis 1988, causant la mort de trois cent quatre-vingt-huit personnes. Ce n'est sans doute pas la dernière, pour ne rien dire de ces milliers de disparus dont personne n'a entendu parler...

P. DE B.

REPÈRES

ALBANIE

Six réfugiés arrivent en Italie

Six réfugiés albanais sont arrivés mercredi 16 mai à Rome après être restés pendant quatre ans dans l'enceinte de l'ambassade d'Italie à Tirana, a annoncé le ministère italien des affaires étrangères. Le ministère précise que les quatre sœurs et deux frères de la famille Popa sont arrivés dans la soirée par un vol spécial à l'aéroport de Rome-Ciampino.

Un accord sur le sort de ces six réfugiés est intervenu entre l'Italie et l'Albanie, grâce à la médiation du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, qui vient d'effectuer une visite en Albanie (*le Monde* du 15 mai).

Les six Albanais s'étaient réfugiés en décembre 1985 dans l'enceinte de l'ambassade italienne en affirmant faire l'objet de persécutions depuis la fuite d'un autre de leurs frères, émigré au Canada. – *(Reuter.)*

RDA

Berlin-Est a demandé à la Syrie l'extradition d'Alois Brunner

La RDA a demandé officiellement à la Syrie l'extradition de l'ancien nazi Alois Brunner, dernier grand criminel de guerre en liberté, a-t-on appris, mercredi 16 mai, auprès du ministère des affaires étrangères à Berlin-Est . *« L'ambassadeur de RDA en Syrie a été chargé de transmettre la requête en ce sens établie par le parquet général »*, a indiqué un porte-parole. La RDA a récemment reconnu sa coresponsabilité dans les crimes de l'Allemagne nazie, présenté ses excuses aux juifs et annoncé le versement de réparations. Selon le Congrès juif mondial, M. Brunner, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, est responsable de la mort de plus de 125 000 juifs autrichiens, grecs, français et slovaques, lorsqu'il était l'adjoint d'Adolf Eichmann, chargé de l'extermination des juifs. – *(AFP.)*

Au sommaire de « Dossiers et Documents » de mai 1990

Spécial examens

Deux dossiers consacrés à la révision des examens et à l'actualisation des connaissances.

Le premier dossier dresse le dernier état du monde. – A la Une, la nouvelle donne internationale : réunification de l'Allemagne, réintégration de l'URSS dans la communauté internationale, des difficultés pour la CEE à la fois sollicitée et surveillée par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Les grandes régions économiques font l'objet de mises à jour ponctuelles : en URSS, les réformes, les résolutions du président Gorbatchev, les menaces sur le pétrole. La zone Pacifique se divise en deux : dans l'Asie pauvre, la Chine subit un brutal coup de frein, l'Inde vit les années « Rajiv » ; dans l'Asie riche, le Japon est à l'ère des entreprises géantes et confirme sa suprématie, mais on touche à la fin d'une époque, la prudence est à l'ordre du jour. Le gouvernement coréen doit faire face aux revendications ouvrières, rançon du succès économique. Autre aspect du développement, l'explosion des voyages et ses conséquences sur le marché de l'aéronautique. Les Américains tirent la leçon des années 80, car si l'industrie garde des positions fortes dans certains secteurs, d'autres comme l'automobile ont beaucoup souffert.

D'une façon générale, le commerce international est resté très dynamique, même si – loin s'en faut – tous les pays n'en profitent pas également. Le Brésil subit les effets d'un plan rigoureux contre l'hyperinflation et on reste encore très loin d'une vraie réduction de la dette du tiers-monde.

Le deuxième dossier trace le dernier état de la France. – La protection sociale pose problème, en particulier pour les dépenses « maladie », les retraites, la politique familiale. La conjoncture économique bénéficie de bonnes conditions, le franc se tient bien, les salaires progressent raisonnablement mais le déficit du commerce extérieur reste une ombre au tableau. Le chômage persiste également en dépit des créations d'emploi : il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée malgré l'arrivée de nouveaux candidats sur le marché du travail. Les inégalités subsistent mais ne touchent plus les mêmes catégories de personnes.

▷ En vente chez tous les marchands de journaux, 8 F.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

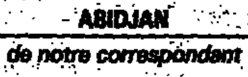
AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE : l'agitation sociale et politique

Nouvelle mutinerie des appelés du contingent

La situation est redevenue normale à Abidjan, où de jeunes appelés du contingent avaient occupé, mercredi 16 mai, pendant plusieurs heures, l'aéroport. Le gouvernement a indiqué, sans autre précision, que des dispositions seront prises pour éviter de nouveaux débordements. Aucun militaire impliqué dans ces incidents n'a encore été sanctionné.

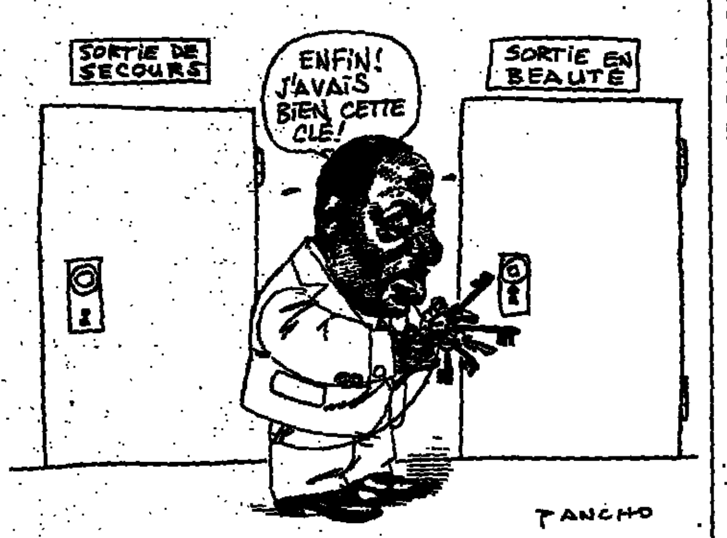
Tandis que les Etats-Unis ont déconseillé à leurs ressortissants de se rendre en Côte-d'Ivoire, les cinq cents hommes du bataillon français d'infanterie de marine qui sont stationnés dans le pays, dans le cadre des accords de défense signés avec Paris, ont été placés en « état d'alerte maximum ». D'autre part, jeudi, le lieutenant-colonel Alain Le Caro, qui commande le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), a quitté Paris pour Abidjan, afin d'effectuer une *« mission d'observation et de conseil »*.



ABIDJAN

de notre correspondant

La « grande muette » a parlé. Après les étudiants et les travailleurs, ce sont les appelés qui sont descendus dans la rue mercredi 16 mai, pour la deuxième fois en trois jours. Après avoir occupé la télévision et l'aéroport, les manifestants ont regagné leurs casernes avec la promesse que le gouvernement améliorerait leurs conditions de vie en prolongeant leur service militaire. En effet, les jeunes soldats, entre dix-neuf et vingt et un ans, voient avec angoisse arriver la fin de leur séjour sous les drapeaux : c'est le chômage qui les attend.



Le ministre de la défense, M. Jean Konan Banny, a promis qu'aucune sanction ne serait prise contre les mutins qui ont saisi des armes et réquisitionné des véhicules en menaçant leurs conducteurs. Quelques scènes de pillage ont eu lieu à Adjame et Treichville. L'occupation de l'aéroport aura duré une dizaine d'heures avant que les gendarmes obtiennent la reddition des appelés. S'assimilant aux plus défavorisés en Côte-d'Ivoire, les mutins affirmaient devoir tenir l'aéroport pour *« empêcher les ministres milliardaires de s'enfuir »*. Loin d'appliquer la fermeté, le gouvernement a joué la carte de la prudence et de la concertation. Des tirs ont certes été entendu *« mais ils n'ont pas fait de victimes »*, a affirmé M. Banny. Ce malaise dans l'armée traduit l'effet de « ras-le-bol » qui s'affirme chaque jour un peu plus en Côte-d'Ivoire. Des grèves surprises ont touché différents secteurs. Le dernier en date : les transports en commun d'Abidjan, bloqués pendant quarante-huit heures. La fin de règne du président Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis trente ans, se déroule dans un climat de crise économique et sociale sans précédent. *« Je veux bien quitter le pouvoir, mais en beauté »*, a averti *le « Vieux »*, qui, dit-on, pourrait se présenter de nouveau à l'élection présidentielle de novembre avant de démissionner. Mais si les urnes peuvent lui donner raison, la rue – ou l'armée – pourrait bien en décider autrement...

ROBERT MINANGOY

AFRIQUE DU SUD : nouvelles brèches dans l'apartheid

Le gouvernement supprime la discrimination raciale dans les hôpitaux

Nouvelle brèche dans le système de l'apartheid : le ministre de la santé, Mme Rina Venter, a annoncé, mercredi 16 mai, l'ouverture à la population noire des deux-cent-quarante hôpitaux dépendant de ses services. *« La mesure est immédiate et n'exige pas que les lois actuelles soient changées »*, a-t-elle indiqué, précisant que le ministre des services de santé et de l'aide sociale, M. Sam De Beer, devrait annoncer, cette semaine, une mesure similaire concernant les quarante-quatre établissements placés sous sa responsabilité.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le Separate Amenities Act, la loi régissant la présence des Noirs dans les lieux publics, *« doit être abrogé au cours de cette session parlementaire »*, a rappelé Mme Venter, qui considère que ce texte *« ne concerne pas la situation dans les hôpitaux »*. La politique nationale de santé doit permettre d'utiliser *« au mieux »* les services hospitaliers, a estimé le ministre, ce qui permettra *« le transfert des malades de l'hôpital surpeuplé de Baragwanah à Soweto vers l'hôpital de Johannesburg »*, jusqu'à présent réservé aux Blancs. A Durban, les malades noirs qui dormaient par terre à l'hôpital Edward-VIII pourront être admis dans les salles de l'hôpital Addington pour Blancs qui avaient été fermées. Le ministre de la santé a aussi annoncé que le secteur privé serait prié d'aider à la création de lits dans les hôpitaux.

Le ministre de l'éducation, M. Piet Marais, a indiqué, lors d'une émission télévisée, que les autorités envisageaient de mettre fin à la discrimination raciale dans les écoles. *« Le futur gouvernement de l'Afrique du Sud sera non-racial et le ministère de l'éducation sera également non racial »*, a-t-il déclaré, précisant que les établissements réservés aux Blancs et fermés par manque d'élèves seraient rouverts pour les Noirs.

De son côté, le ministre de l'éducation et de l'aide au développement, M. Stoffel Van der Merwe, a clairement annoncé, en présentant le budget de son département devant le Parlement, que le gouvernement abandonnait formellement l'un des piliers du *« grand apartheid »* en renonçant à *« l'indépendance »* des homelands qui avaient choisi de rester dans le giron de Pretoria. *« Cela n'est plus, dans les circonstances actuelles, le but du gouvernement central »*, a-t-il déclaré avant d'ajouter que *« l'objectif primordial est de faire participer tous les Sud-Africains au processus politique en cours »*. Le ministre a admis que l'avenir des homelands et leur éventuelle réintégration au sein de l'Afrique du Sud étaient devenus *« un sujet d'intenses discussions »*.

Jusqu'à présent, seulement quatre homelands sur dix ont fait le choix de l'*« indépendance »* : le Transkei, le Bophutatswana, le Ciskei et le Venda. Depuis l'accession du Ciskei à l'« indépendance », en décembre 1981, aucun des six autres homelands, le QwaQwa, le QwaNdebele, le QwaNgwane, le Lebowa, le Gazankoulou et le QwaZoulou, n'a décidé d'abandonner son statut d'autonomie régionale pour l'« indépendance ». En revanche, le Transkei a dit son intention d'organiser un référendum sur un possible retour sous la tutelle de Pretoria. La question se pose aussi au Ciskei et au Venda. Seul le Bophutatswana tient à rester indépendant.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **Zaïre : deux étudiants tués à Lumumbashi.** – Deux étudiants zaïrois ont été tués et des dizaines d'autres blessés par des gardes civils, dimanche 13 mai, lors d'une manifestation à Lumumbashi, dans le sud du pays, a-t-on appris mercredi. Le défilé, réunissant des dizaines de milliers d'étudiants de la deuxième ville universitaire du Zaïre, faisait suite à une manifestation similaire qui s'était soldée par un mort la semaine dernière à Kinshasa. – *(Reuter.)*

□ **COMORES : prolongation du séjour de Bob Denard en Afrique du sud.** – L'Afrique du Sud a annoncé, mercredi 16 mai, qu'elle allait accorder une prolongation d'autorisation de séjour à Bob Denard, qui avait été forcé de quitter les Comores, en décembre, après l'assassinat du président Ahmed Abdallah. Le ministère sud-africain des affaires étrangères a affirmé que les Comores lui avaient demandé de prolonger le séjour du mercenaire français dans l'attente du résultat d'une enquête sur la mort de l'ancien chef de l'Etat comorien. – *(AFP.)*



AFRIQUE

ÉTHIOPIE : le colonel Menguistu face aux conflits de l'Erythrée et du Tigré

Le palace-refuge d'Emma Melotti

MASSAOUA

de notre envoyée spéciale

Hormis les traces de mitraille sur les murs et les portes fracassées – souvenirs de février, quand l'armée éthiopienne a dû plier bagage, – le palace d'Emma Melotti a été épargné. Sur la vaste terrasse ouverte sur la mer Rouge, on boit toujours le thé dans des tasses importées de Finlande et rien n'a été abîmé : ni les coupes en ébène, ni le lustre en argent, ni la table roulante qui rêve de champagne.

La vieille *signora* – comme chacun dit ici, très respectueusement – est retournée en Italie, laissant son *« pied-à-terre »* aux bons soins du FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée) et à la disposition des gens du quartier : depuis les bombardements d'avril, les familles du voisinage passent leurs journées ici, la plupart d'entre elles ne quittant pas les caves ni le garage. Elles ne s'en vont retrouver leurs maisons lézardées qu'à la tombée de la nuit.

La ville de Massaoua, trente-deux mille habitants, est aujourd'hui détruite à 80 %. Près des quais, ce ne sont que ruines. Les belles arcades et les balcons gracieux, héritage des architectes turcs et italiens, ont été ravagés. En cinq raids, les Mig gouvernementaux auront châtié *« Massaoua la rebelle »* de sanglante façon : 139 tués, dit-on, et plusieurs centaines de blessés.

Ouvrier à la fabrique de ciment, Tzijaw Abaay, quarante-neuf ans, n'était ni d'un camp ni d'un autre. Le seul parti qu'il ait pris, c'est d'échapper aux bombes. *« Comme beaucoup d'autres gens, on avait fui la ville et on était allés se réfugier près de Dogoli, à 15 kilomètres ou 20 kilomètres de là. Tout le monde se cachait sous les arbres. On pensait être en sécurité. »* L'homme parle sans colère. Sur le drap d'hôpital – celui d'Orota, au nord de l'Erythrée – ses mains remuent à peine. Comme les jambes et le haut du torse, elles sont d'un rose affreux. *« J'ai été brûlé partout »*, dit-il.

« Autour de nous tout a brûlé »

Son épouse et un de ses fils l'écoutent, silencieux. Même regard grave, mêmes bandages sur tout le corps. Un de leurs cinq enfants, une fillette de douze ans, est mort à Dogoli. *« Autour de nous, tout a brûlé : les arbres, l'herbe ! »* Les habitants de Massaoua, fuyant dans les campagnes l'enfer des bombes, auront découvert celui du napalm.

A en croire les dirigeants des fronts de libération – ceux d'Erythrée comme ceux du Tigré, – les escadrilles du président Menguistu utiliseraient, outre le napalm (dont l'usage serait déjà ancien), des armes nouvelles et particulièrement meurtrières : des *« bombes à fragmentation »* dont les éclats, s'ils ne vous tuent pas sur le coup, ont toutes les chances de vous arracher un bras, une jambe ou une partie du visage. Des bombes que le gouvernement d'Israël serait coupable, selon les rebelles nordistes, de fournir à Addis-Abeba. Depuis le début de l'année, elles feraient des ravages tant au Tigré qu'en Erythrée. Ce qui est sûr, c'est que les hôpitaux regorgent de civils, éclopés ou brûlés.

Sur l'île de Towalet fument encore des montagnes de blé donné par les Nations unies et destiné aux victimes de la sécheresse. Sur les 50 000 tonnes stockées à Massaoua, 40 000 tonnes ont été incendiées au moment de la « libération » de la ville par le FPLE, le 14 février. A moitié ensevelis parmi les sacs éventrés et les coulées de grain noirci, quelques cadavres de soldats gouvernementaux en vareuse kaki grimacent encore atrocement. Malgré la guerre et le risque permanent des bombardements aériens, les territoires rebelles (presque tout le nord du pays) survivent. Et ce, désormais, indépendamment du pouvoir central.

Une nation en marche

C'est surtout frappant en Erythrée, où le FPLE a non seulement mis en place des hôpitaux et des écoles, des librairies et des centres de vidéo, mais a également créé des usines et lancé plusieurs projets agricoles. Si l'essentiel des produits consommés provient de l'extérieur et si le mode de vie des populations reste d'un ascétisme absolu, nul doute cependant que le système social interne est extrêmement rodé. La dizaine de « départements » qui gèrent le territoire insurgé ressemblent, à s'y méprendre à de véritables ministères. L'Erythrée n'est plus un maquis, mais une entité dotée de tous les embryons d'une infrastructure étatique.

Le conflit érythréen – qui a débuté en 1962, quand l'empereur Haïlé Sélassié décida l'annexion pure et simple du territoire fédéré (anciennement colonie italienne) – est un des plus longs au monde. Le sentiment nationaliste, déjà profond à l'époque de l'empereur, constitue aujourd'hui le principal, voire l'unique, « moteur » des combattants érythréens.

Asmaret, vingt-six ans, n'a pas hésité à interrompre les études d'informatique qu'elle suivait en Suède pour venir *« rejoindre le Front »*. Ce qu'elle veut ? *« La liberté pour mon pays. »* Sans référence au communisme. Le dernier livre qu'elle a lu n'a d'ailleurs rien de dogmatique : *l'Amour au temps du choléra*, de Gabriel Garcia Marquez. Marx est-il mort en Erythrée ?

La « survie nationale » du régime

« Notre programme est clair : nous sommes pour le multipartisme et l'économie de marché », insiste Ali Said Abdallah, membre du bureau politique du FPLE chargé des relations extérieures. Sans nier *« les influences de gauche »* qui ont forgé, et marquent encore, la direction du Front érythréen, il n'en salue pas moins les bouleversements survenus dans les pays de l'Est et en Union soviétique comme des *« révoltes populaires »* tout à fait *« naturelles »*.

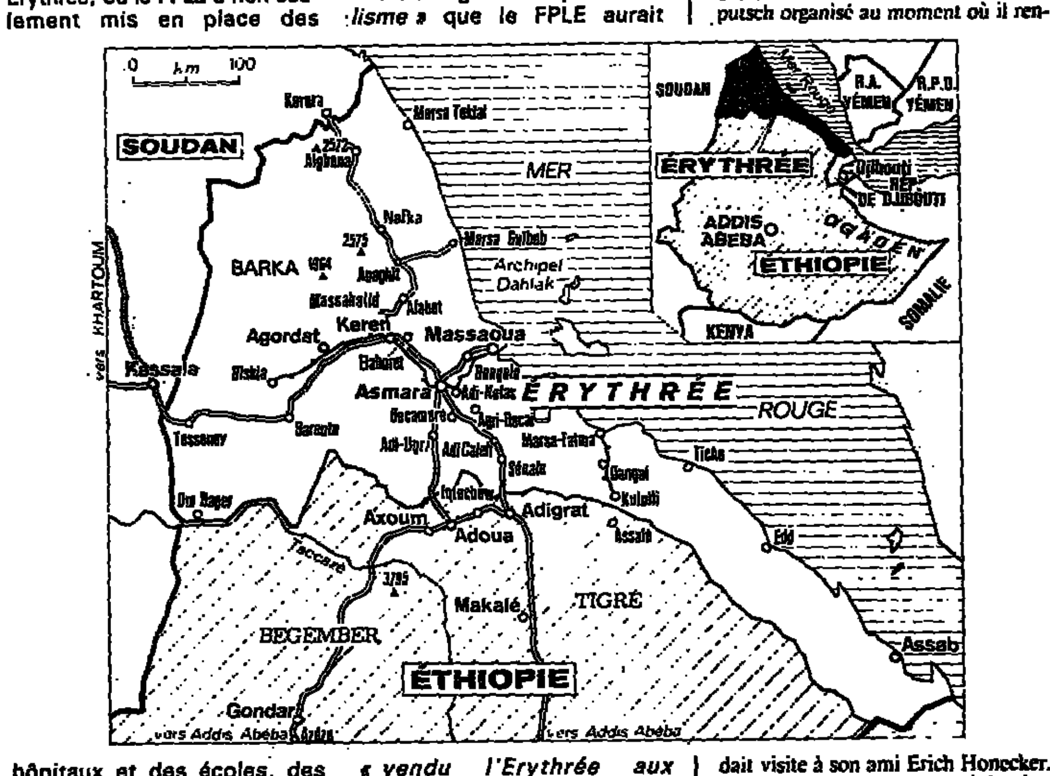
Le conflit érythréen, où l'on a vu longtemps un affrontement sanglant entre marxistes, entre un régime militaire soutenu par Moscou et une poignée de maquisards gauchistes partant à l'assaut des montagnes, se présente aujourd'hui comme un combat national. Pour le président Menguistu (à présent boudé par les Soviétiques), ce n'est même plus une question d' *« unité »* mais de stricte *« survie nationale »*, comme il l'a déclaré le 1er mai dernier. Quant au FPLE, il ne joue plus Marx contre Marx, mais l'Erythrée contre l'Ethiopie. *« Les temps ont changé,* sourit Said Abdallah. *Nous avons une vision des choses, disons... plus réaliste. »*

Est-ce également par *« réalisme »* que le FPLE aurait *« vendu l'Erythrée aux Arabes »*, comme on l'entend fréquemment dire dans la région ? Les rumeurs, aussi nombreuses qu'invérifiables, vont dans ce sens. Tandis que l'Irak (rendu furieux par la reprise des relations diplomatiques entre Addis-Abeba et Tel-Aviv, en novembre dernier) fournirait des armes aux indépendantistes, l'Arabie saoudite leur apporterait un large soutien financier et la Libye, quelques tonnes de pétrole. Sans oublier le voisin soudanais (seul pays dont nous pouvons confirmer l'appui ou, tout au moins, la bienveillance à l'égard des mouvements rebelles), qui offre son territoire en guise de sanctuaire. Les convois d'aide alimentaire transitent par Port-Soudan (pour l'Erythrée) ou Gedaref (pour le Tigré), et la plupart des fronts (FPLE, FPLT, Front Oromo) ont leurs représentations à Khartoum.

Sans cette « base arrière », les guérillas éthiopiennes auraient du mal à exister et les populations civiles n'auraient vraisemblablement pas la chance de voir arriver jusqu'à elles les camions qui assurent leur survie. *« Nous sommes complètement autonomes, et pour l'argent, et pour les armes ! »* rétorquent les dirigeants du FPLE. L'argent proviendrait exclusivement de la « diaspora » érythréenne, forte de six cent mille membres... et très riche, il est vrai.

Les craintes d'Israël, qui redoute de voir la mer Rouge se transformer en « mer Arabe », seraient donc infondées ? Les îles Dahlak, situées au large des côtes érythréennes, sont toujours occupées par les militaires soviétiques. Mais le « bail » arrivera à son terme, dit-on, à la fin de l'année et Tel-Aviv pourrait bien vouloir en devenir le futur locataire. D'ici là, Asmara (capitale de l'Erythrée, encore aux mains des forces gouvernementales) sera-t-elle passée sous le contrôle des rebelles du FPLE ? Pour ces derniers – qui ont besoin de la reconnaissance internationale s'ils veulent proclamer l'indépendance – comme pour les autres, la course de vitesse est engagée.

CATHERINE SIMON



Peau de chagrin

Suite de la première page

Tous les regards se tournent maintenant à 70 kilomètres de Massaoua vers Asmara : c'en serait fait de l'unité nationale, et donc du régime, si tombait la capitale de l'Erythrée, encerclée par les indépendantistes du FPLE (le Front populaire de libération de l'Erythrée est à 120 kilomètres au nord de la ville, à 20 kilomètres au sud, mais les incursions des rebelles dans cette zone gouvernementale sont fréquentes).

Personne pour oser des pronostics pour autant. Menguistu a toujours su parer les coups. Il y a exactement un an, il réussissait à faire face à un putsch organisé au moment où il rendait visite à son ami Erich Honecker. Dans son discours du 1er mai dernier, il affirmait avoir échappé à neuf attentats. Et l'histoire de ces trente années de conflits est celle de flux et reflux des mouvements rebelles, ce qui permet aux forces gouvernementales d'espérer la reprise du port de Massaoua qu'elles isolent côté mer.

En quête d'appuis, Menguistu vient d'envoyer son vice-premier ministre en tournée en France, en Belgique et en RFA, et son « frère de lait », M. Kesse Kebede, au Canada, aux Etats-Unis et en Israël. Si à Washington ce dernier n'a pas été reçu au niveau espéré, nul doute que la visite à Tel-Aviv fut plus fructueuse. Ne serait-ce qu'en raison des affinités de Kebede : comme plusieurs membres de l'entourage du président, il a fait ses études en Israël et parle hébreu... Malgré une rupture des relations diplomatiques de seize ans, les liens entre l'Ethiopie à Israël – qui ont en commun de se sentir isolés au sein du monde arabe – n'ont jamais été totalement coupés.

Un conflit attisé par la présence d'Israël

Depuis le rétablissement, en novembre dernier, des relations diplomatiques, Israël est soupçonné d'apporter un soutien conséquent au régime : certains diplomates occidentaux estiment à environ deux cents le nombre de conseillers militaires israéliens sur place et affirment que des officiers éthiopiens sont en formation en Israël : ils se demandent aussi si Tel-Aviv ne fournit pas, outre des armes légères, des bombes à fragmentation (selon les dernières rumeurs elles viendraient en fait du Chili).

Démenti d'Israël : sa présence se résume, depuis l'ouverture de l'ambassade, à celle de huit diplomates. Certes, Tel-Aviv a choisi son camp... mais ce n'est pas Menguistu que le pays soutient, c'est l'unité de l'Ethiopie. De peur, en cas de victoire des Erythréens, que la côte éthiopienne ne devienne une côte arabe, et *de facto*, la mer Rouge une mer arabe. Mais, ajoute-t-on côté israélien, nul besoin d'être sur place : l'armée a déjà prouvé qu'elle pouvait défendre ses intérêts dans la région à partir de son propre territoire !

En échange de son aide, Tel-Aviv aurait reçu la promesse de pouvoir organiser le départ massif des Falachas, les juifs éthiopiens, dont une partie avait gagné la « Terrre promise » *via* le Soudan, en 1984 au cours de l'opération Moïse (1). Faux, affirme M. Meir Yoffé, ambassadeur d'Israël en Ethiopie : *« Depuis l'ouverture de l'ambassade, quelques centaines de Falachas partent chaque mois ; à ce rythme, et si rien ne change, dans deux à trois ans il n'y aura plus de Falachas en Ethiopie. »* Nul besoin, donc, de mettre sur pied un exode massif. Selon M. Yoffé, il reste environ dix-sept mille Falachas en Ethiopie, dont trois mille en attente à Addis-Abeba. Et les départs sont compensés par l'arrivée dans la capitale de ceux qui viennent de la région de Gondar ou du Tigré (ils ne seraient plus que cinq mille dans la province) *« grâce à l'aide des organisations juives américaines »*.

Le 30 mars dernier, une bombe explosait à l'hôtel Hilton d'Addis-Abeba, dans l'aile où était installé M. Yoffé. Le lendemain, deux diplomates libyens en poste en Ethiopie étaient expulsés. Cet attentat, qui n'a pas fait de victime, est symptomatique de la nouvelle donne du conflit éthiopien : Addis a pris le risque de l'attiser en rétablissant ses relations avec Israël. Bien qu'officiellement, comme le monde entier, les pays arabes défendent le principe de l'intégrité des frontières, et donc de l'unité nationale, l'aide arabe au FPLE – qui n'est pas nouvelle – s'est singulièrement accrue depuis l'entrée en jeu de Tel-Aviv (*voir article ci-contre*).

Timide libéralisation

Ce nouveau paramètre a fait son apparition en raison du vide créé par le départ des Cubains, puis des Soviétiques. On ignore toujours si l'accord qui lie Moscou à Addis-Abeba jusqu'à la fin de l'année sera reconduit. Mais déjà, le nombre de conseillers militaires soviétiques a été réduit de sept cents à deux cents. Et *a priori*, Menguistu ne peut plus compter sur les pays frères. Seule la Corée du Nord est vraiment présente: les Coréens seraient sept cents et plusieurs usines d'armement ne fonctionneraient que grâce à l'aide de Kim Il-sung.

Menguistu, qui a toujours pris modèle sur le dirigeant coréen mais ne peut se satisfaire de son seul appui, est-il sincère lorsqu'il annonce la libéralisation du régime ? Certes, le Parti des travailleurs éthiopiens s'appelle désormais le Parti démocratique de l'unité éthiopienne. Certes, il y a une dizaine de jours, les investissements privés – nationaux et étrangers – ont été autorisés par décret et les paysans, qui depuis quelques temps sont libres de vendre leurs produits à qui bon leur semble, se sont vu reconnaître l'usufruit de la terre (qui reste cependant propriété de l'Etat). Certes, officiellement, il n'y a plus de prisonniers politiques depuis qu'en septembre les quatre-vingt-neuf qui restaient dans les geôles (dont les trois derniers membres de la famille impériale emprisonnés) ont été libérés. Mais des doutes subsistent quant à la volonté du président éthiopien de s'engager vers ce que les Occidentaux considèrent comme essentiel, le multipartisme.

Il est vrai qu'étant passés, en 1974, du régime féodal d'Haïlé Sélassié au marxisme-léninisme, les Ethiopiens sont loin d'être des spécialistes de la démocratie. C'est d'ailleurs la raison que le président invoque pour remettre à plus tard le multipartisme. Mais, c'est promis, il y viendra. Après une phase de transition – dont la durée reste à déterminer.

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) L'histoire des juifs éthiopiens est presque aussi ancienne que celle de l'Abyssinie. « Falachas », signifie en langue guèze (l'équivalent de notre latin d'église) les « gens sans terre », les « émigrants ».

Asmara, ville otage

ASMARA

de notre envoyée spéciale

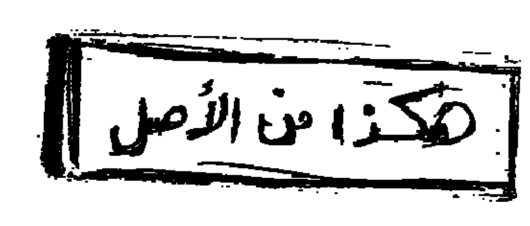
Le président Mitterrand ne pouvait pas, décemment, répondre personnellement à l'invitation d'un Menguistu peu fréquentable. Diplomatie oblige, il envoya néanmoins un de ses ministres à Addis-Abeba. M. Bernard Kouchner, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'action humanitaire mais autrefois médecin sur tous les fronts (dont celui d'Erythrée), se vit donc contraint d'aller serrer la main du colonel. Discipliné, mais néanmoins fidèle à ses idées, M. Kouchner ne manqua pas une occasion, au cours de sa récente visite, de rappeler ses principes.

D'abord, il demanda à voir Asmara, la capitale de l'Erythrée encerclée par les rebelles du FPLE. Bien que risqué (l'aéroport était la cible de tirs de roquettes le lendemain), le déplacement fut autorisé. Mais difficile, en quelques heures, de remplir l'objectif de la mission : s'assurer de l'opportunité d'une aide réclamée à cor et à cri aux Occidentaux. Coupés de tout moyen de communication terrestre avec Addis-Abeba, 1,5 million d' habitants de la région sont menacés de famine (*le Monde* daté 13-14 mai). Ravitaillée la nuit par avion, l'armée, elle, survit.

La situation désespérée de la population – encore que, selon M. Kouchner, le terme de « disette » soit plus approprié que celui de « famine » – justifie-t-elle une intervention de l'Occident ? Depuis des semaines, le monde diplomatique en poste à Addis-Abeba, l'ONU et la CEE discutent de la mise sur pied d'un pont aérien qui relierait Asmara à Assab, le seul port qui ravitaille encore le régime et dont les quais regorgent de nourriture (150 000 tonnes de céréales sont en attente).

La France, qui a promis 18 000 tonnes de vivres, vient de faire un pas en ce sens : M. Kouchner a laissé entendre à ses hôtes que deux avions français pourraient lancer l'opération, si ce n'est depuis Assab, du moins à partir de Djibouti. Reste à obtenir le feu vert de Paris et, si possible, la collaboration des Britanniques ou d'autres Européens. Reste aussi que, comme le dit M. Kouchner, *« il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises victimes de la famine »*. Autrement dit, les populations sous contrôle du FPLE devraient, elles aussi, bénéficier de l'aide française.

M.-P. S.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Avant la table ronde du 29 mai sur l'immigration

Les socialistes et le vote des étrangers

Suite de la première page

Faut-il que « les mœurs » s'imposent à la loi ou que la loi précède, parfois, l'évolution souhaitée des mœurs ? Si M. Mitterrand s'était soumis en 1981 au même raisonnement qu'en 1988, la peine de mort n'aurait jamais été abolie en France.

Tous les socialistes, loin de là, n'étaient pas convaincus par la nécessité d'accorder le droit de vote aux immigrés. Très sourcilleux sur tout ce qui touche à l'identité nationale, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement notamment insistaient sur l'obligation de *« maintenir le lien entre citoyenneté et nationalité »* et s'indignaient que l'on puisse imaginer un *« droit de vote différencié »*, une sorte de *« citoyenneté à deux vitesses »*.

Chiffon rouge

Après tout, l'argument selon lequel celui qui paie des impôts locaux depuis longtemps peut participer à la vie démocratique de la cité ne tenait pas vraiment. Les immigrés, comme les Français, sont soumis à l'impôt sur le revenu. Dès lors, si l'on pousse le raisonnement jusqu'au bout de sa logique, pourquoi ne pas leur accorder le droit de vote aux élections nationales ?

Au-delà des difficultés juridiques et institutionnelles auxquelles se heurtait la démarche des partisans du droit de vote, au-delà du débat de fond sur la loi et l'état des mœurs, un constat s'impose à tous les socialistes.

Le droit de vote était, depuis longtemps, un chiffon rouge agité sous le nez de la droite traditionnelle, qui y voyait, avec quelque bon sens, une perfidie de leurs adversaires destinée à encourager les transferts de voix entre son électorat et celui de l'extrême droite. S'il y a eu perfidie, elle s'est retournée contre ses auteurs. L'extrême droite prospère et chaque fois que l'on parle du droit de vote, elle prospère encore y compris au détriment de la gauche.

Toutes proportions gardées, cette affaire commençait à ressembler à celle de l'école privée en 1984. M. Mitterrand, qui défendait pied à pied le projet Savary, avait dû, par réalisme, l'abandonner sous la pression de la rue et de noires perspectives électorales. Les socialistes en font autant aujourd'hui avec le droit de vote des immigrés.

Vaut-il mieux s'obstiner à défendre un projet que l'on croit juste, au risque de porter à soi-même un coup fatal, ou y renoncer – peut-être provisoirement – en laissant au temps le soin de faire son œuvre pacificatrice ?

Outre le souci de ne pas continuer à engraisser le Front national, les socialistes ont été pressés par une raison conjoncturelle. Le RPR et le Parti républicain subordonnent leur participation à la seconde table ronde sur l'immigration à une déclaration solennelle de M. Rocard selon laquelle le gouvernement renoncera à tout projet d'accorder le droit de vote aux immigrés.

A défaut du premier ministre, qui a déjà dû céder à l'opposition en reculant la date de sa table ronde au-delà du débat prévu, le 22 mai à l'Assemblée nationale, sur l'immigration, M. Chirac et M. Léotard se satisferont probablement de ce nouveau repli, même s'il n'est dû, en apparence, qu'au Parti socialiste.

JEAN-YVES LHOMEAU

Dans un « dossier d'information »

Les chiffres de M. Rocard

En même temps que l'invitation à participer à la table ronde du 16 mai, reportée au 29 mai, les services du premier ministre avaient adressé à chaque représentant des partis politiques un « dossier d'information » sur la politique d'immigration et d'intégration menée par le gouvernement. Rendu public mercredi 16 mai, ce document d'une cinquantaine de pages est un état des lieux détaillé des mesures prises depuis le mois de novembre 1989, en particulier à l'occasion des quatre comités interministériels consacrés à l'intégration.

On y apprend par exemple que 79,8 millions d'entrées d'étrangers ont été enregistrées en France en 1989, *« tous motifs confondus »*, notamment l'afflux de visiteurs à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution. Cela représente une augmentation de 23 % en cinq ans. Simultanément, le contrôle aux frontières s'est musclé puisque le nombre des refus d'admission est passé de 44 794 en 1985 à 68 020 l'an dernier (+ 50 %), et les interpellations de clandestins ont doublé entre 1987 et 1989, passant de 5 754 à 10 668.

C'est à la frontière italienne que se font les deux tiers des arrestations (6 661). Les clandestins arrêtés sont principalement des Turcs, des Maghrébins et des ressortissants de certains pays d'Afrique noire (Zaïrois, Ghanéens). *« Une partie importante des étrangers qui pénètrent ou tentent de pénétrer en France proviennent des pays limitrophes, membres des Communautés européennes »*, commente le texte, qui se félicite par ailleurs de la modernisation de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de la Commission de recours.

Ces deux instances peuvent désormais traiter huit mille à dix mille dossiers par mois contre trois mille en décembre 1989, ce qui devrait permettre de résorber le retard des affaires en instance d'ici la fin de l'année. Les affaires nouvelles seront traitées en moins de quatre mois, un délai considérablement raccourci, de nature à décourager les faux demandeurs d'asile. Les demandes sont d'ailleurs passées de sept mille en novembre 1989 à moins de quatre mille cinq cents pour les premiers mois de 1990.

Le « dossier d'information » préparé par Matignon révèle aussi une efficacité accrue de la lutte contre le travail clandestin. Le nombre des procédures engagées contre des employeurs est passé de 1 213 en 1986 à 3 674 en 1989. Cette politique de maîtrise des flux sur laquelle le gouvernement insiste beaucoup n'empêche pas la France de continuer à faciliter le regroupement familial. Le nombre des femmes, enfants, ascendants et collatéraux autorisés à venir rejoindre un étranger établi régulièrement sur le territoire national augmente chaque année : 34 594 personnes ont bénéficié de cette facilité en 1989 contre 29 345 en 1988 et 26 769 en 1987.

J. – J. B.

□ **M. Noir et la table ronde sur l'immigration.** – *« C'est parce qu'il y a eu cette formidable unanimité dans la rue qu'il y a aujourd'hui une formidable obligation de résultats »*, a déclaré M. Michel Noir, député (RPR, Rhône), maire de Lyon, à RTL le 16 mai, ajoutant : *« Il faut que la table ronde du 29 à Matignon soit préparée, ce qui semble avoir été compris par M. Rocard. Après le débat parlementaire, il y aura huit jours pour trouver les points sur lesquels il peut y avoir unanimité. »*

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article intitulé « La recomposition de la gauche », (*le Monde* du 17 mai), il fallait lire, à propos de cette recomposition vue par les membres du club Maintenant et demain 95 : *« Il est aujourd'hui nécessaire (...) de comprendre pourquoi, au contact de la réalité, l'action des socialistes n'a pu aboutir. (...) Notre seule ambition est d'apporter notre pierre à cet édifice vital pour la gauche. »* Il ne s'agissait pas d'une phrase prononcée par M. Georges Sarre.



La déclaration du bureau exécutif

Le bureau exécutif du Parti socialiste a adopté, mercredi 16 mai, à l'unanimité moins une abstention (celle de Mme Françoise Séligmann) un texte sur les problèmes de l'immigration en vue du débat prévu à l'Assemblée nationale le 22 mai et de la table ronde de l'Hôtel Matignon, le 29 mai. Ce texte se signale essentiellement par l'abandon, pour l'immédiat, de la revendication du droit de vote aux élections locales pour les résidents étrangers.

« Le Parti socialiste, lit-on dans le texte, *s'est toujours fixé pour objectif d'accorder aux étrangers en situation régulière et résidant depuis plus de cinq ans en France, le droit de vote aux élections municipales. Il est cependant conscient que cette réforme se heurte aujourd'hui à des obstacles d'ordre constitutionnel, culturel et psychologique. Il faut, de surcroît, éviter de créer un abcès de fixation qui risque de reléguer au second plan les autres mesures que les socialistes doivent promouvoir en faveur de l'intégration ».*

Le PS propose donc de *« faciliter et encourager l'accès à la nationalité française »* sans pour autant *« engager une réforme du code de la nationalité »* mais en mettant en oeuvre les moyens nécessaires *« pour rendre plus rapides et plus transparentes les procédures de naturalisation »*. Le PS entend, d'autre part, *« promouvoir les initiatives prises sur le terrain par les municipalités pour associer à la vie de la cité les femmes et les hommes de nationalité étrangère ». « C'est cet effort pédagogique,* ajoute le texte, *qui facilitera, le moment venu, lorsque les difficultés présentes seront surmontées, l'instauration du droit de vote des étrangers aux élections municipales. »*

Le droit de vote est donc maintenu, ainsi que le souhaitaient la plupart des membres du bureau exécutif, comme un objectif à long terme, mais il est éliminé des propositions du PS pour le court terme.

Maîtriser les flux migratoires

Le Parti socialiste insiste sur la nécessité de mener de pair une politique d'intégration et une politique de maîtrise des flux migratoires. Sur le premier point, il rejette toutes mesures, telles que celles retenues par le RPR, l'UDF et l'UDC lors de leurs Etats généraux de Villepinte, fin mars, et qui, selon lui, *«conduisent plutôt à une logique d'exclusion»*. Il estime que les populations issues de l'immigration *«doivent pouvoir bénéficier des mesures de droit commun dans les mêmes conditions que les nationaux»* et que d'éventuelles *«actions spécifiques»* ne doivent être entreprises que pour *«éliminer les obstacles et faciliter l'accès au droit commun»*.

Le PS insiste, d'autre part, sur l'idée que la politique d'intégration doit être globale et prévoit *«des dispositions générales pour l'ensemble des défavorisés»* et non pas seulement pour les immigrés. Parmi ces mesures il réclame notamment l'accroissement de l'offre du logement social ainsi qu'une meilleure répartition de celui-ci entre les communes. Il souhaite qu'en matière d'enseignement les zones d'éducation prioritaires soient développées et qu'un effort soit fait en faveur de la maîtrise de la langue française.

Le PS observe enfin que la maîtrise des flux migratoires ne passe pas seulement par des mesures policières mais aussi par la lutte contre les *«causes profondes de l'immigration clandestine»*: le travail «au noir» contre lequel il souhaite que les moyens de l'inspection du travail et de la police soient renforcés, le déséquilibre Nord-Sud qui implique, dit-il, *«de donner une autre envergure à notre politique de coopération et de mieux prendre en compte, dans notre dispositif d'aide au développement, les pays dont notre immigration est originaire»*.

P. J.

Le gouvernement n'engagera pas sa responsabilité

Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, a demandé, mercredi 16 mai, que le gouvernement engage sa responsabilité, mardi 22 mai, sur son programme en matière d'immigration, conformément à l'article 49-1 de la Constitution. *« S'il se refusait à le faire,* estime M. Millon, *le gouvernement donnerait l'impression de vouloir réduire ce débat essentiel à une discussion académique dépourvue d'effets sur la politique gouvernementale. »*

De son côté, l'Hôtel Matignon faisait savoir que, en l'absence de conseil des ministres d'ici à mardi prochain, date du débat sur l'immigration en séance publique, il n'était pas possible pour le premier ministre d'engager la responsabilité du gouvernement sur son programme. La Constitution précise en effet que ce n'est qu'après délibération du conseil des ministres que cette démarche est possible.

Surprise au bureau exécutif

Le PS désigne un rocardien pour la présidence de la fédération des élus socialistes et républicains

Les rocardiens ont remporté, mercredi 16 mai, un succès inattendu au bureau exécutif du Parti socialiste, qui a désigné l'un des leurs comme candidat à la présidence de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). Le congrès de la FNESR, qui s'est ouvert jeudi à Strasbourg, devait donc entériner le choix de M. Jean-Pierre Joseph, président du conseil général du Gers, qui succédera ainsi à M. Pierre Mauroy. Le maire de Lille cumulait en effet depuis deux ans le poste de premier secrétaire du PS et celui de président de la fédération des élus. La désignation de M. Joseph a été acquise par un vote à bulletins secrets au second tour de scrutin. Il est d'autant plus étonnant qu'il est dû à l'appui des fabiusiens. Or ces derniers avaient revendiqué au congrès du PS à Rennes, en mars dernier, la présidence de la FNESR. Cette demande, à laquelle M. Mauroy avait consenti, s'était heurtée au refus des rocardiens et des jospinistes et avait ainsi contribué à l'échec du congrès. Mercredi, après avoir présenté leur candidat, M. Bernard Bioulac, président du conseil général de la Dordogne, qui a obtenu leurs 8 voix, les amis du président de l'Assemblée nationale ont reporté au second tour leurs suffrages sur M. Joseph, qui a été désigné avec 15 voix contre 8 à M. André Laignel, candidat du courant Mauroy-Mermaz-Jospin.

M. Christian Proust, président du conseil général du Territoire-de-Belfort, candidat du courant socialisme et république, a obtenu 2 voix à chacun des deux tours et il y a eu une abstention, celle de Michel Debout (popéreniste).

Le choix de M. Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, maire d'Issoudun (Indre), comme candidat du courant, imposé par les jospinistes alors que M. Mauroy et ses amis souhaitaient la candidature de M. Edmond Hervé, maire de Rennes, a été ressenti par les fabiusiens comme une provocation. M. Laignel avait été, parmi les amis de M. Mermaz rallié par ce dernier à MM. Mauroy et Jospin, l'un des adversaires les plus résolus de M. Fabius au congrès de Rennes. Les amis du président de l'Assemblée nationale assurent qu'ils auraient voté pour M. Edmond Hervé et que seul le choix de M. Laignel les a amenés à présenter leur propre candidat.

Les jospinistes observent de leur côté que l'alliance avec M. Rocard dont les fabiusiens les accusent est cette fois le fait de ces derniers. Si M. Mitterrand, ajoutent-ils, comptait sur M. Fabius pour empêcher M. Rocard de renforcer sa position dans les organes du parti, il est servi...

Le vote de mercredi montre qu'entre les deux « présidentiables » que sont MM. Rocard et Fabius, la rivalité peut, le cas échéant, laisser place à la connivence.

PATRICK JARREAU

A l'Assemblée nationale

La protection des conseillers de salariés

Les députés ont adopté mercredi 16 mai en première lecture, par 309 voix contre 266, la proposition de loi du groupe socialiste relative aux conseillers de salariés. Les groupes RPR, UDF et UDC ont voté contre. Les groupes socialiste et communiste ont voté pour, ainsi que onze non inscrits sur dix-neuf.

La proposition de loi socialiste complète la loi du 2 août 1989 qui donnait aux salariés des entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel le droit de se faire assister par un conseiller lors de l'entretien préalable à un éventuel licenciement. Un véritable statut du conseiller du salarié est ainsi établi. Il lui accorde un droit à autorisation d'absence et un maintien des rémunérations pour le temps passé hors de l'entreprise afin d'accomplir sa mission. Quant à l'inscription sur une liste de conseillers de salariés, elle garantit aux intéressés le régime de protection contre le licenciement qui prévaut déjà pour les délégués du personnel.

Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, a regretté l'insuffisance ou l'absence d'institutions représentatives du personnel dans de trop nombreuses entreprises petites et moyennes. Il a approuvé cette proposition de loi qui « *renforce* » l'efficacité du système du conseiller extérieur.

Plusieurs amendements (dont certains en provenance des oppositions) ont été adoptés au cours de cette discussion avec l'aval ou à l'initiative du gouvernement. C'est ainsi que le ministre a accepté le principe du remboursement par l'Etat à l'entreprise de la rémunération des heures consacrées par les conseillers à leur mission.

La question du délai qui sépare la date de la présentation de la convocation de l'entretien préalable, et la date de cet entretien, a été assez longuement abordée. Le gouvernement a souhaité en premier lieu que ce délai n'existe que lorsque le salarié décide de faire appel à un conseiller extérieur à l'entreprise : *« Le report de l'entretien préalable sera de droit dans la limite du délai global dès lors que le salarié le réclamera. »* Quant au délai de sept jours qui figurait dans la proposition initiale, il a été ramené à cinq jours ouvrables.

Du secret à la discrétion

Un autre amendement a été adopté, tendant à substituer à la notion de secret professionnel – *« inadaptée »* selon le ministre – la notion d'obligation de discrétion *« portant sur toutes les informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par l'employeur ou par son représentant »*.

En cas de contravention des sanctions civiles de droit commun, d'éventuelles sanctions disciplinaires ainsi que la radiation de la liste des conseillers sont prévues. D'autre part, des pénalités sont fixées en cas de délit d'entrave de l'exercice de la fonction de conseiller de salariés.

P. S.

Les droits des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux

Les députés ont adopté, mercredi 16 mai, le projet de loi présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation. Sur l'ensemble du projet, les groupes PS et UDC ont voté pour. Le RPR, le PC et l'UDF se sont abstenus.

Au cours de la discussion des articles du projet de loi, les députés ont repoussé un amendement présenté par M. François Colcombet (PS, Allier) tendant, pour un délinquant placé d'office après avoir été déclaré pénalement irresponsable au titre de l'article 64 du code pénal, à *« lui interdire de paraître dans un lieu déterminé où sa présence risquerait de compromettre l'ordre public »*.

Sur les procédures de référé, les députés ont adopté un amendement présenté par le rapporteur, M. Didier Chouat (PS, Côtes-d'Armor), conférant au président du tribunal de grande instance le pouvoir de se saisir d'office à tout moment pour ordonner la fin d'une hospitalisation sans consentement. A l'issue de la discussion, M. Evin a réitéré sa proposition de débat parlementaire sur les questions de psychiatrie. Il a suggéré aux députés la création d'une mission chargée de préparer un tel débat.

G. P.

Au Sénat

Les discriminations liées à la santé et aux handicaps

Les sénateurs ont adopté, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 mai, le projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale.

Contrairement à ce qui s'était produit le 17 avril à l'Assemblée nationale, le texte amendé par le Sénat n'a pas été voté à l'unanimité. Le groupe socialiste s'est abstenu et le groupe communiste a voté contre. Ils ont ainsi marqué leur hostilité à certaines dispositions introduites dans le projet par la majorité sénatoriale.

Les sénateurs ont adopté un amendement supprimant, à l'article qui sanctionne le refus du bénéfice d'un droit pour une personne morale – compte tenu de son origine, de son sexe, de sa situation de famille – par un dépositaire de l'autorité publique, la référence aux *« mœurs »* introduite par l'Assemblée nationale.

Une discussion de fond s'est ensuite engagée sur l'article du projet qui exclut certains contrats d'assurances – dont le facteur santé constitue un élément essentiel – des nouvelles dispositions. Malgré leur opiniâtreté, MM. Franck Sérusclat (PS, Rhône) et Paul Souffrin (PC, Moselle) n'ont pas obtenu la supression de cette disposition. Les sénateurs ont toutefois adopté un amendement instaurant une meilleure information des candidats à l'assurance.

MM. Guy Penne (PS, Français de l'étranger), rapporteur au nom de la commission des affaires sociales, Bernard Seillier (RI, Aveyron) et Pierre Louvot (RI, Haute-Saône) ont eu plus de succès auprès de la majorité sénatoriale et du rapporteur, M. Jacques Sourdille (RPR, Ardennes). Ils ont fait adopter un amendement étendant aux associations qui interviennent auprès des personnes en état de très grande pauvreté les mêmes facilités – telle la constitution de partie civile – que celles dont bénéficient les associations qui agissent pour la défense des personnes handicapées.

Maladies transmissibles

Même si le texte ne s'appliquait pas à une discrimination en particulier, le rapporteur avait insisté au cours de la discussion générale sur le fait que le dispositif proposé par le gouvernement recelait, selon lui, sous une *« relative simplicité »*, le problème de la lutte contre l'épidémie de sida. M. Sourdille a estimé que la lutte contre cette maladie entraînerait nécessairement, en l'absence de vaccination et de traitement à court terme, l'adoption de mesures discriminatoires que le projet en discussion ne devait pas rendre inopérantes.

Un bref échange entre MM. Caldaguès (RPR, Paris) et Evin s'est alors produit à propos de l'adoption d'un amendement prévoyant comme justification à d'éventuelles mesures discriminatoires *« la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles »*.

M. Caldaguès, qui revendiquait *« le droit d'être protégé contre les fléaux comme le sida »*, a entrepris de *« demander des comptes aux autorités responsables de la santé de notre pays »*. M. Evin a alors bondi. Il a indiqué qu'il n'avait *« jamais entendu de telles accusations sauf de la part d'un groupe »* représenté à l'Assemblée de 1986 à 1988 (le Front national) et qu'à cette époque *« Mme Barzach avait su démontrer l'inefficacité de ce type de mesures »*.

G. P.

Les ramifications de l'extrême droite à l'Université

A Aix-en-Provence, à Lyon-III, dans le syndicalisme étudiant, le Front national se sent pousser des ailes

Lyon, Montpellier, Aix-en-Provence, Nantes, Lille... Des clignotants s'allument çà et là sur la carte de France de l'extrême droite universitaire. De thèse « révisionniste » en tract anti-immigrés, d'article antisémite en graffiti néo-nazi, les universités n'échappent pas à la vague née des succès électoraux de M. Le Pen. Déjà éclaboussés par la publication dans une revue subventionnée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de la prose de M. Bernard Notin, maître de conférences à l'université Lyon-III (*le Monde* daté 28-29 janvier), les milieux de l'université et de la recherche ont à nouveau eu la vedette lors de la publication des noms des vingt-neuf membres du « conseil scientifique » du Front national volontaires pour « éclairer » M. Le Pen et la direction de son parti *« sur les problèmes économiques et sociaux »* (*le Monde* du 30 mars). Dans le même temps, le Front national de la jeunesse, la branche « jeune » du FN, multiplie ses efforts pour fédérer une série de syndicats locaux d'étudiants favorables à la *« sélection des élites »* et à la *« préférence nationale »*.

Aix-en-Provence, 10 mai. Dans une petite salle fraîche du premier étage de l'Institut d'études politiques (IEP), face à la cathédrale, un étudiant de troisième année, costume-cravate de circonstance, défend l'épais mémoire qui couronne sa scolarité à Sciences-Po. Ses camarades sont venus l'encourager, l'atmosphère est bon enfant. Deux enseignants font la critique de sa recherche consacrée à « La caricature en France de 1789 à 1914 » et tentent gentiment de le coincer.

Christiane Pigacé, maître de conférences d'histoire des institutions, a dirigé le travail. Son dynamisme souriant, sa grande disponibilité ont conquis depuis longtemps nombre d'étudiants. *« Ils sont deux cents à subir ma perverse influence »*, lance-t-elle avec ravissement. Obsédée par la préservation de *« l'identité française »* et résolument hostile au libéralisme comme à l'Etat de droit et au christianisme, elle avait été séduite par la « nouvelle droite » au début des années 80.

Au moment de l'élection présidentielle de 1988, elle a adhéré au Front national *« parce qu'il avait besoin d'une armature pédagogique pour assurer la renaissance de nos identités »* et que *« le seuil de tolérance des immigrés est dépassé depuis longtemps »*.

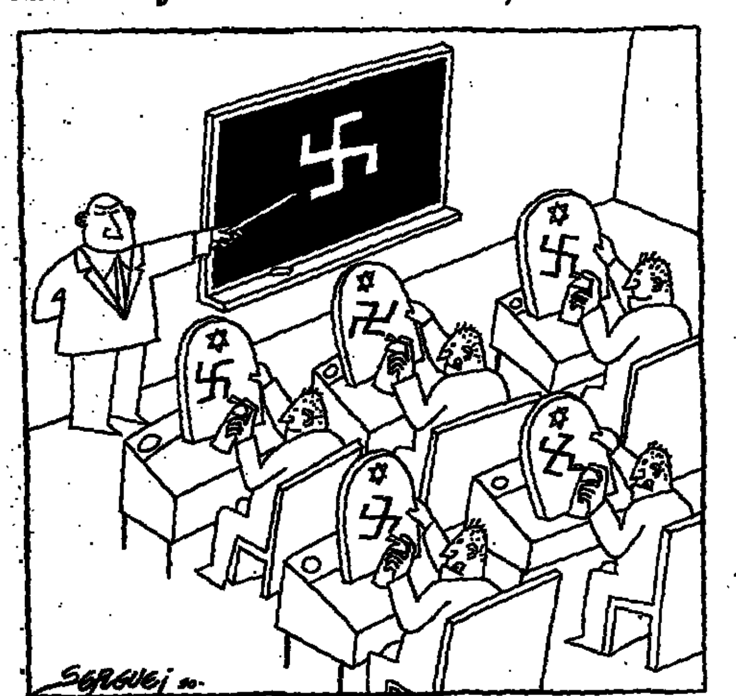
Candidate aux cantonales de 1988 dans un quartier populaire de Marseille, M[me] Pigacé a récemment jeté sa carte du FN lors d'une réunion préparatoire à son congrès de Nice *« pour protester contre un problème de démocratie interne »*. Mais elle refuse d'être considérée comme démissionnaire et continue de siéger au « conseil scientifique » du parti de M. Le Pen... tout comme son coéquipier de ce jour à l'IEP d'Aix-en-Provence, M. Pierre Gourinard, un professeur d'histoire, d'allure austère, qui se définit comme *« maurrassien et de sensibilité catholique traditionaliste »* et n'hésite pas à comparer le « débat » sur le génocide à celui sur Katyn. C'est d'ailleurs lui qui assure la direction de l'autre mémoire soutenu cet après-midi-là, intitulé « Charles Maurras et l'Allemagne ».

Pied-noir d'origine, enseignant dans un collège d'Aix, chargé de quelques « conférences de méthode » à l'IEP, et bien qu'issu d'une tout autre famille de l'extrême droite, M. Gourinard a lui aussi franchi dernièrement le seuil du militantisme affiché en figurant sur la liste du Front national pour les élections municipales de 1989.

« Seconds couteaux »

A l'université aussi, les succès du FN ont incité des sensibilités diverses de l'extrême-droite à se rapprocher. Pas plus que Christiane Pigacé, Pierre Gourinard ne pourra réprimer un large sourire lorsque l'étudiant qui planche sur l'histoire de la caricature cite une étude *« parue aux Presses du CNRS, ce qui lui confère une certaine valeur scientifique »*, allusion transparente à l'affaire Bernard Notin, auteur d'écrits révisionnistes et antisémites, ancien enseignant à l'IEP d'Aix, que M[lle] Pigacé considère comme *« un vieil ami tranquille, avec un brin de candeur provocatrice, qui a toujours cru qu'un intellectuel pouvait s'exprimer librement »*.

La présence de deux enseignants ouvertement lepénistes sur une centaine ne suffit évidemment pas à transformer en succursale du Front national un institut dont la grande majorité des représentants élus se classent à gauche. Mais la réalité est complexe.



Si certains professeurs s'indignent que l'on puisse faire tant de cas de *« seconds couteaux »* de l'université que seraient selon eux les militants du FN, d'autres admettent volontiers le *« charisme intellectuel »* de Christiane Pigacé. *« Les enseignants de gauche sont-ils aussi proches qu'elle des étudiants ? »* interroge l'un d'eux. Un étudiant qui affirme *« haïr le FN »* ne l'a-t-il pas choisie comme directeur de mémoire, *« car elle est capable de critiquer n'importe quel sujet »* ? Une autre de ses admiratrices affirme, elle, avoir été *« subjuguée »* en l'accompagnant dans un meeting.

Mais l'impression d'Yves, étudiant en deuxième année est toute différente : il n'a pas apprécié l'hostilité aux droits de l'homme affichée dans son cours par M[lle] Pigacé, ni ses *« très longs développements sur le pangermanisme »*. *« Les professeurs restent à côté des dérives qui s'amorcent »*, ajoute ce jeune *« gaulliste »* horrifié par la littérature *« antisémite et antichrétienne »* qu'un camarade a tenté de lui vendre sous le manteau. *« Les vieux thèmes de l'extrême droite ont toujours reçu un écho dans les facs de droit. Ce qui a changé, c'est que la gauche n'est plus structurée »*, commente M. Bruno Etienne, professeur de sciences politiques à l'IEP d'Aix et spécialiste du monde arabe.

D'autres universitaires font une analyse de la situation quelque peu différente. M[me] Madeleine Rebérioux, professeur d'histoire à Paris-VIII et vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme, estime qu' *« il est absolument nouveau de voir certains universitaires accepter une position de subordination par rapport à M. Le Pen »* en siégeant dans son « conseil scientifiques. Sonnant l'alarme, M[me] Rebérioux va jusqu'à affirmer que *« l'université, verrou de la lutte antiraciste et démocratique, est en train de sauter »*. Première accusée : l'université Jean Moulin de Lyon (Lyon-III), qui, selon M. Pierre Vidal-Naquet, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, est devenue *« un repaire de nazis »*.

L'affaire Notin

Sur place, l'accusation fait évidemment hurler enseignants et étudiants. *« J'en ai assez de me faire traiter de facho »*, peste M. Jacques Fayette, membre du conseil national du Centre des démocrates-sociaux (CDS) et professeur de gestion à l'Institut d'administration des entreprises (IAE), où enseigne M. Bernard Notin, par qui le dernier scandale est arrivé : *« J'adore ce métier, mais, si on continue de m'injurier, j'irai voir ailleurs »*, poursuit, excédé, M. Fayette. Au sein de la communauté universitaire lyonnaise, il ne fait pourtant mystère pour personne que M. Notin n'est pas seul de sa famille politique à Lyon-III.

Cette université, créée en 1973 par partition de Lyon-II à l'issue d'âpres conflits tant académiques qu'idéologiques, est devenue, de 1978 à 1987, une terre d'accueil pour l'extrême droite, sous la présidence de M. Jacques Goudet, un professeur d'italien, ancien responsable du SAC du Rhône.

Avec ses quatre enseignants – sur quelque 350 titulaires – membres du « conseil scientifique » du FN (1), Lyon-III, baptisée « université Jean-Moulin », établit une manière de record de France. Elle compte en outre dans ses rangs le député européen du Front national Bruno Gollnish, le président du GRECE à Lyon Jacques Marlaud, l'universitaire qui accepta de présider le jury de la thèse « révisionniste » de M. Roques, M. Jean-Paul Allard, ainsi que M. Bernard Lugan, spécialiste de l'Afrique, qui plaidait récemment dans la nouvelle revue théorique du Front national (2) en faveur de la création d'un *« Etat blanc d'Afrique du Sud »*, clé de *« la survie de l'identité blanche »*.

Concentrés dans quelques secteurs de l'université, les facultés de langues et celle de lettres tout particulièrement, ces universitaires peuvent fonctionner à l'occasion en réseau. La « fac » de langues, dont le doyen fut successivement MM. Goudet et Gollnish jusqu'en 1986, s'apprête à désigner un successeur à l'actuel titulaire : deux candidatures sont possibles, celles de MM. Allard et Haudry.

Quant à M. Bernard Lugan, maître de conférences qui souhaite accéder au rang de professeur, il a été classé en tête par la commission de spécialistes sur la liste proposée au Conseil national des universités. Enfin, comment ne pas remarquer que Georges Pinault, ce militant bretonnant auteur d'écrits pro-nazis de soixante et un ans a été nommé à la dernière rentrée maître de conférences associé de celte ancien sur la recommandation de son directeur de thèse, M. Jean Haudry ?

Passivité et courtoisie

S'il est acquis depuis avril que M. Pinault n'enseignera plus à Lyon III-l'an prochain, c'est simplement parce que le contingent national d'enseignants associés dont il faisait partie a été supprimé par l'éducation nationale. Il a d'ailleurs fallu la pression insistante du ministère et de son recteur, de M. Michel Noir, maire de Lyon, de multiples articles de presse, et les événements de Carpentras pour que le conseil d'administration de l'université Jean-Moulin consente à commencer à balayer devant sa porte (*le Monde* du 17 mai).

« Il existe une grande passivité et une grande courtoisie parmi nous, reconnaît un enseignant de la faculté de langues. *On ne veut pas causer de désagrément à des collègues et on ne vit pas au rythme des médias. Mais, aujourd'hui, les gens se rendent compte que leur université a une sale image à cause de quelques énergumènes »*.

La relative faiblesse des réactions internes à l'université semble pouvoir s'expliquer aussi par la non-mobilisation des étudiants, visiblement plus alarmés par la dégradation de la réputation de leur « fac » que par les écrits racistes et « révisionnistes » d'un enseignant. *« Je ne me sens pas concerné par ce qui s'est passé en 39-45. Il faut vivre avec son temps. D'ailleurs, je n'ai pas la chance d'être juif*, lance Jean-Luc, un étudiant en gestion qui préside les associations de Lyon-III spécialisées dans l'insertion professionnelle.

On est très loin, sans doute, de l'antisémitisme professionnel du Groupe union défense (GUD) de Paris-II (Assas), qui n'hésitait pas, l'an passé à placarder une affiche invitant à une *« soirée pyjama rayé avec cocktail Zyklon B »*. Mais des germes d'intolérance se sont développés aussi chez quelques étudiants.

Se sentant pousser des ailes, le Front national de la jeunesse (FNJ), qui revendique plus de 12 000 adhérents, s'est donné pour tâche cette année de *« créer les conditions de l'implantation de syndicats nationalistes dans les universités »*. Le « directeur » du FNJ, M. Martial Bild, vingt-huit ans, conseiller municipal à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint Denis) ne cache pas que l'un des objectifs consiste à *« recruter des cadres de valeur dans l'université pour le FN et le FNJ »*.

Christophe Degrave a été choisi *« au mérite »* pour diriger le secteur étudiant ; on lui est gré d'avoir réuni à l'université de Rouen en 1987 *« tous les déçus des syndicats de droite, type UNI ou CELF »* sous la bannière d'une *« liste indépendante des étudiants de droite »* qui a obtenu plus de 50 % des voix aux élections au conseil d'UFR de médecine (avec seulement 10 % de participation, soit 210 votants) et de 25 à 30 % en droit et sciences économiques.

Le mot d'ordre aujourd'hui consiste à tenter de confédérer sous l'étiquette du « Renouveau étudiant » les listes amies apparues sous différentes appellations à Nantes, Bordeaux, Vannes, Angoulême, Lille et Paris.

Quelques résultats prometteurs ne signifient nullement une percée, d'autant que les syndicats traditionnels de droite comme l'UNI ne semblent pas décidés à se laisser tailler des croupières. Mais le FNJ a sa stratégie : *« s'appuyer sur le corps professoral ami »*, développer l'aide aux étudiants (vente de polycopiés, accueil lors des inscriptions), et *« ne jamais citer Le Pen dans nos tracts »*. Il estime que sa revendication de l'instauration d'un *« système de sélection par le travail »* correspond aux nouvelles aspirations des étudiants confrontés à la saturation des universités. Le tract distribué au nom du « Renouveau étudiant » s'insurge aussi contre les facultés *« dépotoirs du tiers-monde »* et réclame une priorité pour les Français et les Européens. Des thèmes jusqu'à présent... étrangers à la grande masse des étudiants.

PHILIPPE BERNARD

(1) MM. Jean Haudry, professeur de linguistique, ancien directeur de l'Institut d'études indo-européennes et actuel directeur du Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, Bernard Notin, maître de conférences en sciences économiques, Jean Varenne, professeur émérite de civilisation indienne, et Pierre Vial, maître de conférences d'histoire et conseiller municipal (FN) à Villeurbanne.

(2) *Identité*, n° 4, de novembre-décembre 1989.

Les « questions d'actualité » à l'Assemblée nationale

La police, la justice et l'éducation contre le racisme

L'esprit de la grande manifestation du 14 mai a traversé par instants l'hémicycle du Palais-Bourbon au cours de la séance des questions d'actualité du mercredi 16 mai. Les députés et les membres du gouvernement, debout, ont d'abord entendu M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, qui a rappelé les profanations de ces derniers jours. *« Ces actes de honte ne sont pas venus seuls. Ils ont été précédés par d'autres actes, commis sur d'autres communautés, et par un climat : l'histoire que l'on truque, les jeux de mots prétendus innocents, les noms que l'on fait huer pour leur consonance »*, a déclaré M. Fabius.

« La réaction des responsables des partis démocratiques et celle d'une très large partie de l'opinion a été ce qu'elle devait. Mais elle ne suffit pas. Nous devons agir juste et fort. Par l'éducation en instruisant, par l'information en expliquant, par la police en traquant, par la justice en châtiant, par la politique en proposant et en décidant. Nous n'oublierons pas », a conclu le président de l'Assemblée nationale qui a fait observer ensuite une minute de silence.

Police d'abord : le président du groupe RPR, M. Bernard Pons (RPR, Paris), s'est adressé au premier ministre pour lui demander s'il envisageait *« dans les circonstances actuelles de donner aux forces de police des moyens adaptés, afin que dans les plus brefs délais, les auteurs de ces crimes soient déférés à la justice »*. M. Rocard, applaudi sur tous les bancs, a rendu hommage à *« l'attachement commun des cinq groupes parlementaires de l'Assemblée aux valeurs qui font l'honneur de la France »* qui les avait conduits lundi *« à descendre tous dans la rue »*. *« J'ai apprécié le ton de votre question, Monsieur Pons. Peut-être en d'autres circonstances l'aurais-je posée de la même manière. Nous partageons tous ici la même envie de voir aboutir les enquêtes en cours »*, a ajouté le premier ministre avant d'indiquer que le ministre de l'intérieur avait *« dépêché soixante enquêteurs supplémentaires spécialisés »* à Carpentras.

« Qu'avait-elle fait ? »

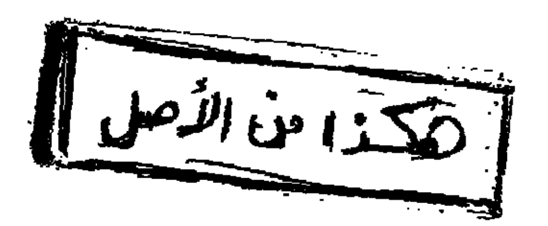
Les mêmes applaudissements unanimes ont salué la réponse de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, à une question de M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) qui s'indignait de l'agression subie lundi 14 mai par une enseignante de Royan. *« Qu'avait-elle fait ? Elle avait parlé des profanations de Carpentras pendant un cours d'instruction civique »*, a rappelé M. Jospin. *« En somme quelques individus extrêmement marginaux sont prêts non seulement à profaner les morts mais à agresser les vivants. Il nous appartient de nous rassembler pour les condamner »*, a poursuivi le ministre.

M. Jospin a aussi abordé l'enjeu de l'éducation dans la lutte contre le racisme. Interrogé à propos du développement du « révisionnisme » dans certaines universités, et en particulier dans celle de Lyon-III, il a qualifié de *« falsificatrices »* les thèses incriminées avant de souligner que conformément à *« la tradition pluriséculaire de l'université française »*, il appartenait à *« chacun des membres de la communauté universitaire »* d'exercer *« son droit de vigilance »*. *« Nous ne laisserons pas s'y développer le ferment de thèses scandaleuses »*, a-t-il ajouté.

Le ministre de l'éducation nationale a également indiqué qu'il allait faire réaliser *« un recueil de textes relatifs au génocide, à l'holocauste et au nazisme »* pour qu'il soit distribué dans les établissement scolaires. *« L'école transmet et continuera à transmettre un message de tolérance, de vérité et de vigilance et je souhaite que ce message soit prolongé hors de l'école par chacun »*, a conclu M. Jospin.

La police, la justice, l'éducation. Seule la politique – les décisions et les propositions contre les racismes évoquées par M. Fabius – a été absente de ces parenthèses pendant lesquelles majorité et opposition ont interrompu leurs querelles. Elle devrait cependant resurgir le 22 mai – qu'adviendra-t-il alors de « l'esprit » de la manifestation parisienne ? – au cours du débat parlementaire consacré à l'immigration.

GILLES PARIS



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le débat sur le racisme après les profanations de Carpentras

Faut-il interdire le Front national ?

« On est dans la merde » confiait avec découragement, mercredi 15 mai, dans les couloirs du Palais-Bourbon, un député centriste au verbe traditionnellement plus choisi. Pour lui, comme pour un grand nombre de ses collègues de l'Assemblée, la nausée le dispute à l'accablement devant l'inventaire de l'actualité sordide de ces derniers jours : le drame de Carpentras, ses ersatz de Clichy-sous-Bois ou de la banlieue de Strasbourg, les étoiles de David peintes sur les boutiques de Quimper, et puis encore cette enseignante de Royan qui se fait intimider et frapper après un cours d'instruction civique sur le racisme.

La responsabilité, certes pas des faits eux-mêmes, mais du climat entretenu, du terreau idéologique de ces manifestations de haine, la majorité des députés n'hésitent pas à l'imputer à M. Jean-Marie Le Pen.

Culpabiliser les électeurs

Si, dans la classe politique, on s'accorde généralement à penser que des limites ont été franchies, et si on exprime une réelle inquiétude à l'égard du succès des idées racistes et antisémites véhiculées par le Front national, très rares sont ceux qui envisagent pourtant de recourir à des méthodes coercitives contre ce parti. A la question : *« Est-il légitime ou non d'envisager la dissolution du Front national ? »*, la très grande majorité des élus répond fermement par la négative.

« Qui a lancé cette bêtise ? » s'exclame M. Jean-Pierre Balligand (PS). *« On ne tue pas la bête de manière institutionnelle. Ce serait une forme de non-réponse à des questions de fond bien réelles. C'est dans le domaine des idées, de la recomposition de la société qu'il faut se battre. »*

Même réaction viscérale de M. Pascal Clément (UDF) : *« Si nous rendons inéligible Le Pen, c'est l'émeute dans la rue. La vraie complicité à son égard, c'est l'écho qui est fait à ses jeux de mots, à tous ses dérapages. A chaque fois, c'est des points en plus dans l'opinion. Cette idée-là, c'est encore cinq points. Et cette fois, on en crèvera. Mais arrêtez donc d'en parler ! »*

Pour M. Edmond Alphandéry (UDC), *« ce serait une extraordinaire maladresse. Envisager de dissoudre le FN, c'est lui assurer la meilleure publicité »*. Pour le député centriste, le seul vrai moyen de combattre le Front national, c'est de *« livrer un combat sans complaisance sur ses thèses. Il faut culpabiliser ses électeurs. Leur montrer que ce n'est pas gratuit de voter Le Pen »*.

Réponse négative encore de M. Jean-Marie Le Guen (PS) : *« Le vrai problème, c'est qu'il y a des gens qui pensent comme Le Pen. C'est une question politique à laquelle il faut répondre par la politique »*, ou de M. Michel Barnier (RPR) : *« Il faut combattre idéologiquement le Front national. »*

Réticence aussi chez M. Laurent Fabius (PS), président de l'Assemblée nationale : *« Ce serait politiquement très dangereux. Une mesure comme celle-là peut avoir un effet inverse à celui recherché »* et chez M. André Santini (UDF) : *« On a vu en Corse ce que cela avait donné, la dissolution des mouvements extrémistes. Ils se reconstituent aussitôt. »*

Pour M. Jack Lang, ministre de la culture, *« dissoudre, c'est appliquer une formule magique pour lutter contre les expressions lointaines d'un mal, alors que le mal se combat aux racines »*. Et le ministre, juriste de formation, avoue se *« méfier des réponses juridiques. La vraie réponse, elle est politique, sociale, culturelle »*. M. André Lajoinie, président du groupe communiste refuse lui-aussi une mesure qui lui apparaît comme une illusion : *« Il n'y a pas de remède si simple. En revanche, il ne faut pas laisser parader le FN à la télévision. »*

M. François d'Aubert (UDF), n'hésite pas non plus à renvoyer la télévision à ses responsabilités : *« Il est faux de dire qu'on invite Le Pen parce qu'il représente 15 % des voix. La vérité, c'est qu'on l'invite parce qu'on est sûr qu'il va dire quelque chose qui fera du bruit et qui sera repris. »* Quant à la dissolution, si elle *« pourrait paraître efficace au premier degré »*, elle se révèlerait dangereuse en fait, estime M. d'Aubert, car *« on ferait de Le Pen un martyr »*.

Une réelle escalade

M. Jean-Christophe Cambadélis (PS) comme M. Daniel Vaillant (PS) déclarent qu'ils ne *« pleureraient pas »* si une telle décision était prise, mais comme l'explique M. Cambadélis, M. Le Pen *« prend bien soin de se maintenir dans l'ordre légal »*. *« Mon objectif, c'est d'affaiblir Le Pen, et de faire en sorte que ses idées ne passent plus*, observe M. Vaillant. *Le marginaliser, le discréditer, le combattre, le battre, oui. Mais dissoudre, je ne crois pas que ce soit la bonne solution. »*

M. Bernard Poignant (PS), qui, après les incidents survenus dans sa ville, a reçu quelques lettres injurieuses contre la communauté juive de Quimper, constate que M. Le Pen *« est fondamentalement un élément de désordre social. Mais il le serait encore plus en cas de dissolution »*. Toutefois, estime-t-il, au cas où les conditions d'une telle dissolution seraient réunies, *« le droit devrait s'appliquer à toute formation, quel que soit le nombre de ses adhérents ou de ses électeurs »*.

Ces « conditions » existent, selon M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères : *« Toutes les bases juridiques sont remplies*, observe le ministre, *mais il faut apprécier politiquement. La situation est grave. Il faut en finir avec la méthode qui consiste à réagir ponctuellement et à ne plus en parler ensuite. Il faut mener une action continue, persévérante. »*

« Cette question ne me serait pas venue à l'esprit il y a huit jours, constate M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, *mais aujourd'hui on ne peut pas complètement exclure de l'envisager »*. L'agression contre l'enseignante de Royan apparaît, aux yeux de M. Poperen, *« particulièrement inquiétante. On est passé à la phase d'intimidation. Il y a une réelle escalade »*. Raison de plus, selon le ministre, *« pour ne pas faire n'importe quoi »*.

En fait, la classe politique, même sonnée par l'actualité, même abasourdie et inquiète de *« ce retour du pétainisme en France »*, selon la formule de M. Alphandéry, refuse d'abandonner au droit la responsabilité de faire ce qu'elle n'est, jusqu'à présent, pas parvenue à faire elle-même : dissoudre les idées du Front national.

PASCALE ROBERT-DIARD

Selon un sondage CSA-« le Parisien »

Une majorité de Français considèrent que le FN est antisémite

Selon un sondage CSA publié par *le Parisien* du jeudi 17 mai, 96 % des personnes interrogées se disent *« choquées »* par la profanation des sépultures juives de Carpentras (41 % sont *« profondément choquées »*, 36 % *« très choquées »*, et 19 % *« assez choquées »* alors que 3 % le sont *« peu ou pas »* et que 1 % ne se prononcent pas). Si 56 % des sondés estiment qu' *« il n'est pas normal que certains puissent librement tenir des propos hostiles aux juifs »*, en revanche, 35 % sont d'un avis contraire car *« chacun doit pouvoir s'exprimer en démocratie »*. Le Front national est considéré comme *« un parti antisémite »* par 55 % des gens (22 % sont d'un avis contraire et 23 % n'ont pas d'opinion). A la question de savoir si *« les juifs ont aujourd'hui, en France, un pouvoir trop important »*, 3 % des personnes interrogées se déclarent *« tout à fait d'accord »*, et 14 % *« plutôt d'accord »* contre 44 % *« pas d'accord du tout »* et 25 % *« plutôt pas d'accord »*. Pour 57 % des sondés, *« il est normal d'inviter M. Le Pen »* dans les médias (33 % ont un avis contraire).

Ces dernières proportions se retrouvent dans un sondage SOFRES publié par *le Nouvel Observateur* : 54 % sont pour et 38 % sont contre. Pour 66 % des gens, le Front national et son président ont *« une part de responsabilité en profondeur dans ce qui s'est passé à Carpentras »*, alors que pour 54 %, ce sont les médias. A 55 %, les personnes interrogées pensent que *« cela traduit un climat malsain où l'antisémitisme se banalise »*.

Le sondage du *Parisien* a été réalisé les 14 et 15 mai auprès de 803 personnes et celui du *Nouvel Observateur* a été effectué aux mêmes dates auprès de 800 personnes.

□ **Profanation d'une église dans le Var.** – A Draguignan (Var), des actes de vandalisme ont été commis, mardi 15 mai, à l'église Notre-Dame-du-peuple. Un morceau de marbre d'un support de bénitier a été arraché et projeté sur une statue du Christ. Cet acte, qui pourrait être l'œuvre d'un déséquilibré, fait suite à une série de petits « incidents », de moindre gravité, relevés dans la ville : statue déplacée dans un jardin de monastère, mobilier d'église chahuté. Une plainte a été déposée.

A Carpentras, Clichy-sous-Bois, Royan et Périgueux

Quatre enquêtes en cours

● **Carpentras : aucun élément nouveau.** – L'examen du corps de Félix Germon à l'Institut médico-légal de Nîmes (Gard) n'a apporté *« aucun élément nouveau probant »* aux policiers chargés de l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras. La dépouille de l'octogénaire, dont le cadavre avait été déterré et empalé par les profanateurs, a été inhumée, mercredi 16 mai en fin d'après-midi. L'examen médico-légal n'a notamment pas permis de déterminer avec certitude la date de la violation de sépulture.

« La police travaille d'arrache-pied » et aucune piste n'est *« privilégiée ni négligée »*, a précisé M. Michel Rocard lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Le premier ministre devait ajouter que le ministre de l'intérieur avait *« dépêché sur place soixante enquêteurs supplémentaires »*. En fait, l'enquête mobilise sur place une soixantaine de policiers appartenant aux divers services de police de la région, ce qui constitue un effectif bien plus important que pour une enquête ordinaire.

● **Clichy-sous-Bois : dix interpellations dans les milieux néo-nazis.** – Confiée à la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, l'enquête en flagrant délit sur la profanation de trente-deux tombes du carré juif du cimetière de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a entraîné l'interpellation de dix militants néo-nazis, proches du Parti nationaliste français et européen. Après des constatations techniques minutieuses, les policiers ont décidé de procéder à des auditions fouillées dans les milieux néo-nazis de la Seine-Saint-Denis. Les perquisitions ont permis de saisir du matériel de propagande. Jeudi matin 17 mai, les dix interpellés étaient toujours en garde à vue.

● **Périgueux : quatre inculpations et incarcérations.** – Les quatre jeunes gens qui ont reconnu être les auteurs de graffitis néo-nazis sur un monument aux morts de Périgueux (Dordogne) et sur la synagogue de Bordeaux (Gironde) ont été inculpés, mercredi 16 mai, et placés sous mandat de dépôt. Un mineur âgé de dix-sept ans et ses trois camarades – Philippe Olivier et Jean-Philippe Louton, âgés de dix-neuf ans, étudiants à l'Institut d'études juridiques de Périgueux, et Philippe Magat, âgé de vingt-deux ans, étudiant en capacité de droit à Bordeaux – ont été inculpés de dégradation volontaire de monuments publics et d'apologie de crimes contre l'humanité. Ils risquent une peine de cinq ans de prison. Ils ont avoué avoir commis leurs délits dans la nuit du 6 au 7 avril puis dans celle du 21 au 22 avril. Selon le procureur de la République de Périgueux, M. Bernard Legras, ils ne font pas partie d'un groupe structuré, ne sont ni marginaux ni connus des services de police. Des documents et objets nazis ont été découverts aux domiciles de leurs parents ou dans leurs résidences d'étudiants.

● **Royan : la police s'intéresse aux parents d'élèves.** – Le principal du collège Émile-Zola de Royan (Charente-Maritime), où un professeur d'histoire et géographie, Mme Christiane Guiard, a été agressée après un cours d'instruction civique sur le racisme (*le Monde* du 17 mai), a remis à la police la liste complète des parents d'élèves des classes de troisième. Environ quatre-vingts familles devraient ainsi faire l'objet des investigations des enquêteurs, après le dépôt d'une plainte pour violation de domicile, coups et blessures. L'un des deux interlocuteurs anonymes qui avait menacé au téléphone Mme Guiard à son domicile après son cours s'était présenté comme *« un parent d'élève de droite »*. Mme Guiard a fourni une description très imprécise des deux hommes qui ont forcé, lundi 14 mai au matin, la porte de son domicile : ils avaient le visage masqué par des bas et étaient habillés *« l'un en beige et l'autre avec un genre de bleu de chauffe »*.

□ **Manifestations contre le racisme et l'antisémitisme.** – Cinq mille personnes à Caen, trois mille à Amiens, sept cents à la Seyne-sur-Mer (Var), trois cents à Saint-Denis de la Réunion : les manifestations contre la racisme et l'antisémitisme se sont multipliées, mercredi 16 mai, dans l'émotion de l'affaire de Carpentras. Quatre mille personnes ont également manifesté silencieusement à Clermont-Ferrand, avec, au premier rang, le président du conseil régional d'Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing. A Dinard (Ille-et-Vilaine), un conseiller municipal, M. Michel Ertaud, a démissionné pour protester contre l'accueil dans sa ville, en août prochain, de l'université d'été des jeunes du Front national. M. Claude Malhuret, maire (PR) de Vichy, a refusé de mettre à la disposition du Front national la salle des fêtes de la ville, pour une réunion qui devait s'y tenir le 29 septembre prochain en présence de M. Jean-Marie Le Pen.

Dans « l'Événement du Jeudi »

M. Henry Coston, reporter au camp de Pithiviers en 1941

L'Événement du Jeudi publie, dans son édition du 17 mai, un article sur l'internement des juifs par le gouvernement de Vichy, paru en « une » de *La France au travail*, le 18 mai 1941. Intitulé « J'ai vu des Juifs travailler » et sous-titré « Une visite aux camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande », il a pour auteur M. Henry Coston, antisémite militant de l'entre-deux-guerres, fils spirituel d'Edouard Drumont, le fondateur de *la Libre Parole*, collaborateur actif à partir de 1940, condamné à la réclusion à perpétuité en 1947, gracié en 1952. Devenu un auteur de référence pour l'extrême droite, M. Coston est aujourd'hui l'un des éditorialistes de *National Hebdo*, hebdomadaire très proche du Front national, dirigé par M. Roland Gaucher, membre de son bureau politique.

« J'ai vu des Juifs travailler, écrivait en 1941 M. Coston. *Pour autant que cela puisse paraître invraisemblable, j'ai vu des fils d'Israël s'adonner à autre chose qu'à l'agiotage et au marché noir (...). C'est à Pithiviers, puis à Beaune-la-Rolande, que j'eus la possibilité d'assister à ce spectacle inattendu de Juifs chargeant sur leur dos de respectables bottes de paille destinées à leur camp... A leur camp de concentration bien entendu ; vous n'alliez tout de même pas croire que ces néo-travailleurs s'adonnaient à ce labeur inhabituel et pénible de leur propre initiative !... »*

Le camp de Pithiviers est celui où trois mille cinq cents enfants juifs furent internés, après la grande rafle parisienne du Vel' d'Hiv de juillet 1942 et avant d'être déportés au camp d'extermination d'Auschwitz, où ils furent assassinés dès leur arrivée. En publiant, le 27 avril dernier, une enquête sur ce *« crime oublié »*, *l'Express* soulignait la responsabilité des autorités françaises. Dans son reportage, M. Coston décrit *« la surveillance et la direction de gendarmes vigilants et sévères »*, et ne mentionne aucune présence allemande.

□ **A Villeurbanne, le maire refuse une salle à M. Le Pen.** – Le candidat du Front national à l'élection cantonale partielle qui aura lieu le 10 juin à Villeurbanne, M. Pierre Vial, a annoncé son intention d'engager un référé contre le maire socialiste de la ville, M. Gilbert Chabroux, qui lui a refusé une salle municipale pour un meeting prévu le 30 mai avec M. Jean-Marie Le Pen. Le maire a estimé que la participation du président du Front national, dans le contexte des événements de Carpentras et des remous suscités par la visite à Nice de l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, pouvait être considérée comme *« une provocation »* et était *« de nature à troubler gravement l'ordre public »*. Le candidat du Front national a décidé de maintenir la réunion électorale, *« dans une autre salle ou dans la rue »*.

□ **De nouvelles plaintes vont être déposées contre Maurice Papon.** – Des familles de juifs bordelais déportés sous l'Occupation s'apprêtent à déposer de nouvelles plaintes pour crimes contre l'humanité dans le cours de l'affaire Papon. Secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, Maurice Papon est accusé par ces familles d'avoir pris une part personnelle dans l'exécution des directives allemandes.

Les écoutes téléphoniques font l'objet d'une recommandation du garde de sceaux

Le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, a invité les magistrats à veiller à ce que les écoutes téléphoniques, ordonnées en raison d'infractions *« particulièrement graves »*, soient *« d'une durée limitée »* et à ce que les enregistrements soient placés sous scellés et effacés à la fin des poursuites, a annoncé mercredi 16 mai le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen. M. Poperen répondait devant l'Assemblée nationale à une question de M. Adrien Zeller, député UDC du Bas-Rhin, sur les intentions du gouvernement après la condamnation de l'Etat français par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg et l'arrêt rendu le 15 mai par la chambre criminelle de la Cour de cassation sur une affaire d'écoutes téléphoniques (*le Monde* du 17 mai).

Selon M. Poperen, il sera tenu compte des observations des magistrats de Strasbourg *« dans les procédures en cours ou à venir »*. Avant même l'arrêt de la Cour européenne, a affirmé le ministre, M. Arpaillange avait demandé à la commission de la justice pénale et des droits de l'homme *« d'étudier la question en vue d'élaborer une réforme »*.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La publicité de la vente par correspondance en correctionnelle

Marchands de rêves

« Cher gagnant, gagnante... ». Pas de doute, pour le destinataire de ce courrier, la chance lui a enfin souri. D'ailleurs la missive le confirme en termes clairs : *« Vous savez aujourd'hui que vous êtes officiellement l'un des gagnants du grand concours d'automne ».* Et le signataire ajoute affectueusement : *« Pour cela, du fond du cœur, je vous dis : Bravo ! ».* Plus loin on précise qu'il y a *« des milliers de lots »* dont un chèque de 100 000 francs complaisamment convertis en centimes. A peine désappointé, le lecteur apprend ensuite que, pour connaître l'importance de son lot, il doit renvoyer *« un certificat d'attribution de prix ».* Certes, on lui précise dans un petit coin que le jeu est *« gratuit et sans obligation d'achat ».* Mais si une commande donnait une chance supplémentaire ? C'est interdit, mais dans le doute...

Quelques semaines plus tard, en examinant un bracelet de pacotille, qui n'a pas songé que de tels procédés devraient conduire en correctionnelle ? C'est désormais chose faite. Mercredi 16 mai, la Société France Abonnements, qui se charge de la promotion commerciale de près de deux cents publications depuis dix-huit ans, répondait du délit de *« publicité trompeuse »* devant la trente et unième chambre correctionnelle de Paris. Cette entreprise n'avait fait ni mieux ni pire que la plupart des sociétés de vente par correspondance qui multiplient les jeux-concours.

Droit et morale

Mais l'un des « gagnants », M. Maurice Eschenlohr, technicien à la retraite à Nancy, n'a jamais reçu son lot. Même si France Abonnements affirme lui avoir adressé le bracelet de consolation, il réclame une indemnité équivalent au montant du premier prix, assortie du « bonus » pour avoir répondu dans les huit jours. Mais, surtout, il est très offensé que Patrick Sabatier qui apportait sa caution à l'opération publicitaire n'ait pas daigné lui répondre.

Sur le plan juridique, le débat a surtout porté sur des détails montrant que France Abonnements n'a peut-être pas totalement respecté la loi. Mais si le droit est plus tolérant qu'une morale qui n'aurait pas sa place en matière de publicité, le procès a permis l'expression de quelques opinions. Pour M. Alain Blanchot, substitut du procureur de la République : *« Juridiquement, ça a la couleur et l'odeur de l'escroquerie, mais ce n'est pas de l'escroquerie. »* C'est de la publicité trompeuse qu'il souhaite voir sanctionner par une forte amende. Conseil du « gagnant », Mᵉ Henri-René Garaud, qui semble avoir choisi là une nouvelle forme de légitime défense, a été plus direct en parlant de *« magouille »* et de jeu *« bidon ».* Quant à Mᵉ Dominique Voillemot, avocat du PDG de France-Abonnements, il a regretté la présence de *« la presse à sensation »* avant de soutenir que c'est *« le procès de la publicité ».*

Le tribunal se prononcera le 27 juin, mais, d'ores et déjà, l'audience publique aura apporté quelques lumières sur certaines chiffres.

Les six gagnants du gros lot n'avaient pas passé de commande. Sur 3 200 000 destinataires, 550 000 ont participé au « Grand tirage d'automne 1988 » dont 130 000 seulement ont souscrit un abonnement. Cette campagne publicitaire a coûté 11 millions de francs dont 2 300 000 d'honoraires à Patrick Sabatier pour utiliser son nom et sa photographie. Mais l'huissier chargé de tout contrôler n'a reçu que 3 000 francs. Quant au *« très beau bracelet »* il ne coûte que 3 francs (300 centimes).

MAURICE PEYROT

Le procès de la caisse noire de l'AS Saint-Etienne

Des peines de prison avec sursis requises contre les ex-dirigeants du club

Au terme d'un réquisitoire de trois heures et demi, M. Bernard Rabatel, procureur, a réclamé mercredi 16 mai au tribunal correctionnel de Lyon des peines de prison assorties d'un sursis total ou partiel, contre les six ex-dirigeants de l'AS Saint-Etienne et un gérant de société. Il s'en est rapporté au tribunal pour décider du sort des bénéficiaires de la caisse noire, parmi lesquels onze anciens joueurs.

LYON

de notre bureau régional

Pour Michel Platini et ses anciens coéquipiers, le suspense joue les prolongations. Un examen de leurs cas par la Cour de cassation et deux arrêts de la chambre d'accusation avaient déjà ménagé une longue incertitude avant d'aboutir au procès. Et voilà qu'après avoir stoïquement écouté, tout au long de l'après-midi de mercredi, la démonstration sobre et rigoureuse du procureur, les six joueurs présents sur le banc des accusés, comme les autres bénéficiaires des fonds occultes, se retrouvent sans la moindre précision sur le sort qui leur sera réservé *in fine*. Estimant que le tribunal devait trancher en toute indépendance entre les conclusions divergentes du juge d'instruction (renvoi devant le tribunal) et du parquet de Lyon (non-lieu) concernant leur prévention de *« recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance »*, le représentant du ministère public s'en est purement et simplement « rapporté » à la sagesse du tribunal.

Les ex-dirigeants de l'ASSE ont, quant à eux, une petite idée de ce qu'ils encourent. Trois ans d'emprisonnement, dont vingt-quatre mois assortis du sursis pour le président Roger Rocher – qui risque, si cette peine était retenue, de retourner en maison d'arrêt pour huit mois –, deux à trois ans de prison avec sursis pour son vice-président, Louis Arnaud, dix-huit à vingt-quatre mois de prison avec sursis pour Lucien Dumas vice-président, Jean Brunel, trésorier, et Jean-Claude Marjollet, secrétaire général salarié. Contre Mᵉ Henri Fieloux, vice-président temporaire, et Jean Clarke de Dromantin, gérant de société ayant bénéficié d'un prêt occulte, il a été requis douze et quinze mois avec sursis. Les amendes requises varient de 200 000 francs – pour MM. Rocher et Arnaud – à 100 000 ou 50 000 francs, pour les cinq autres.

ROBERT BELLERET

Après l'interpellation à Bruxelles d'un homme d'affaires

Perquisition au siège parisien de la Compagnie Générale des Eaux

La police judiciaire a récemment opéré une perquisition au siège parisien de la Compagnie générale des eaux (CGE) à la suite de la découverte en Belgique d'une importante affaire de fausses factures qui a entraîné l'incarcération du baron belge Benoit de Bonvoisin, surnommé le « Baron noir » et accusé par la presse de son pays de financer l'extrême droite. Assistés de collègues belges, les policiers français ont saisi des documents qui sont en cours de vérification, notamment pour établir s'il s'agit de fausses factures qui auraient été passées entre la CGE et une société appartenant à M. de Bonvoisin.

Ce dernier, âgé de cinquante ans, avait été arrêté à Bruxelles le 27 avril dans le cadre d'une enquête sur la CIDEP (Compagnie internationale d'édition et de promotion) qui édite le bi-mensuel d'extrême droite *Europe-Magazine*. La CGE, l'un des principaux groupes européens de distribution d'eau, *« nie catégoriquement »* être impliquée dans une affaire de fausses factures

DÉFENSE

M. Renon : « Il n'y a pas lieu, en 1991 de remettre en cause notre programme d'équipement militaire »

A l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, a déclaré, mercredi 16 mai, que le projet de budget de la défense pour 1991, en préparation, sera la stricte application des engagements contenus dans la programmation militaire 1990-1993. *« Il n'y a pas lieu à ce stade,* a-t-il expliqué, *de remettre en cause quoi que ce soit dans notre programme d'équipement. Il est tout à fait prématuré de tirer des conclusions anticipées des négociations de Vienne sur le désarmement. La loi de programmation a prévu une réactualisation devant intervenir à l'occasion de la session d'automne 1991, qui déterminera la programmation des équipements jusqu'en 1996. A ce moment-là, nous y verrons plus clair, quant aux conséquences pour notre défense des accords de désarmement conventionnel. »*

M. Renon répondait à une inquiétude manifestée par M. Arthur Paecht, député UDF du Var, après la parution au *Journal officiel* du 31 mars d'un décret annulant 890 millions de francs de crédits pour le ministère de la défense et, en particulier, une somme de 250 millions de francs sur le chapitre « études stratégiques, préstratégiques et espace » qui totalise 10 400 millions de francs pour 1990. Le secrétaire d'Etat a précisé, à cette occasion, que cette annulation permet en réalité de reporter un supplément de 425 millions de francs pour financer dès cette année des mesures spéciales au bénéfice du plan de revalorisation de la condition des cadres de métier et des engagés. *« En aucun cas,* a ajouté M. Renon, *ce transfert des crédits n'affecte le déroulement des programmes d'armement. »*

En déclarant que le projet de budget de la défense pour 1991 ne remettra pas en cause les priorités fixées par la loi de programmation militaire, le secrétaire d'Etat réaffirme ce que le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a écrit, d'une autre manière, dans le dernier numéro de *la Revue des Deux-Mondes* consacré aux problèmes de défense dans le monde.

Evoquant *« la modernité presque prophétique »* du concept de défense française en 1990, M. Chevènement ajoute : *« Notre stratégie se trouve magnifiquement confirmée. C'est d'abord vrai du choix nucléaire, et plus précisément de la doctrine de la dissuasion minimale, à laquelle font désormais référence toutes les doctrines européennes, en commençant par celle de l'Union soviétique (...). C'est aussi vrai de notre doctrine « tous azimuts » qui n'entend pas désigner un ennemi (...) Qui peut connaître à coup sûr l'évolution intérieure des puissances militaires dans le monde et, peut-être, leurs tentations dans les vingt ou trente années à venir ? »*, conclut le ministre.

SCIENCES

Le CNRS signe trois accords avec le Japon

Trois accords de coopération scientifique et technique ont été signés à Tokyo par M. François Kourilsky, directeur général du CNRS, en visite au Japon depuis dimanche 13 mai avec M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie. Le premier, qui regroupe toute la recherche universitaire, a été signé avec le Monbusho (ministère japonais de l'éducation, de la science et de la culture), le second avec l'agence pour la science et la technologie, ministère japonais chargé des grands programmes et de la coordination interministérielle de la recherche. Le troisième a été passé avec l'agence pour la science industrielle et la technologie, chargée des recherches fondamentales dans les domaines de pointe, dépendant du MITI.

M. Curien a demandé d'autre part que l'accord de coopération scientifique très général qui lie la France et le Japon au niveau gouvernemental depuis 1974 soit précisé et modernisé pour prendre en compte, notamment, des problèmes comme les droits de propriété intellectuelle et industrielle. Une nouvelle mouture du texte pourrait être présentée à M. Michel Rocard lors d'une visite prévue cet été à Tokyo.

COMMUNICATION

Le débat sur la « télé-vérité »

TF 1 abandonne le projet de l'émission « La trace »

Le vice-PDG de TF 1, Etienne Mougeotte, a annoncé sa décision de mettre un terme au projet d'émission baptisée « La trace », qui devait entraîner les téléspectateurs à la recherche de disparus (le Monde du 18 avril). « J'ai la conviction qu'il y a aujourd'hui dans notre pays un climat qui fait que l'émission qu'on pouvait envisager ne peut plus se faire, a-t-il déclaré dans une interview à Libération en évoquant les événements de Carpentras. La France est malade. Elle relève d'un grave traumatisme, et nous devons en tenir compte. »

L'annonce de « La trace », comme celle, par la Cinq, d'un projet similaire – et pour l'instant maintenu, – avait provoqué une vive inquiétude dans les milieux politique et judiciaire, ainsi qu'au CSA. Mais la « télé-vérité » ou la télé-délation, existe déjà à l'étranger, notamment en Italie où ses risques de dérapage viennent de provoquer un long débat.

Un débat qui a permis à une chaîne de M. Berlusconi de fustiger la RAI (télévision publique) après avoir elle-même annoncé la diffusion, sur son antenne, d'une étrange « Voix de la conscience » qui a vraiment affolé la Péninsule pendant plus de trois semaines.

« La voix de la conscience... » à l'italienne

ROME

de notre correspondant



Lancée par Italia Uno, l'une des trois grandes chaînes du réseau Berlusconi, l'idée consistait à inviter les téléspectateurs à dénoncer, calomnier, dénigrer et diffamer allègrement leur voisin ou leur collègue de travail. *« Celui-ci trompe sa femme ?,* susurrait méchamment la pub, *écrivez-nous... » « Celui-là se drogue, fraude le fisc ? Dénoncez-le... ».* En trois semaines, les producteurs ont reçu plusieurs centaines de lettres de candidats-justiciers. Et puis, mardi, coup de théâtre, *« Tout cela était un bluff, une provocation »,* annonce goguenard Gianni Ippoliti, l'inventeur de l'idée. *« Nous n'avons jamais eu la moindre intention de réaliser cette émission ».* Ricanements entendus sur les bancs de la presse invitée à l'avant-première. Ils ont reculé devant le tollé général, oui... Mais le jeune Ippoliti, journaliste, sociologue, provocateur patenté, abat ses cartes et fait la preuve indiscutable de sa « vraie-fausse » bonne foi en la matière.

« Ce que vous allez voir, annonce-t-il ensuite, *ce n'est pas la voix de la conscience, mais un débat provoqué par nous pour attirer l'attention sur les dangers d'un genre en vogue, celui de la soi-disant télé-vérité. »* Que son employeur ait récemment tenté avec *« Allô Police ? »* sur Italia Uno de se lancer à son tour dans le néo-réalisme télévisé (1) ou que la Cinq française dont le même Berlusconi détient 25 % soit tentée par la traque des personnes disparues (2) ne gêne pas outre mesure le nouveau chevalier blanc des chaînes commerciales. Il admet *« une certaine contradiction »* et poursuit son offensive. Car c'est bien aussi de compétition dont il est question...

Avec son *« téléphone jaune »* – réouverture en direct des grandes affaires criminelles ou politiques non élucidées et appels publics à témoins, – avec « Io Confesso » (Je confesse) – une personne masquée racontait à la caméra ses petits et grands méfaits genre vol, agression, inceste et autres gracieusetés..., – avec la « Machine de la vérité » – une célébrité ou le témoin d'un crime se soumettait à l'écran au détecteur de mensonges – et surtout avec « Chi l'avisto ? » (Qui l'a vu), le bon vieux service public de la *« mamma RAI »* était parvenu ces dernières années à damer le pion dans les sondages à Berlusconi soi-même. En suscitant un débat national, par ailleurs plutôt sain, Gianni Ippoliti s'offre donc non seulement un fabuleux coup de pub personnel, mais il rend service à son patron en s'attaquant directement au service public concurrent. Joli triplé. Il se trouve cependant que depuis trois jours, la RAI n'a plus dans ses programmes aucune émission de « télé-vérité » à offrir. Le « Téléphone jaune » – a disparu il y a un mois et « Qui l'a vu ? », grande vedette du genre, a retransmis dimanche dernier son ultime numéro. Au grand dam d'ailleurs, d'un certain nombre de téléspectateurs qui, à Naples pour commencer, ont constitué un comité de défense pour réclamer le retour de leur émission favorite. De la télé considérée, à tort ou à raison, comme un service public paliant les insuffisances de la police dans la recherche des personnes disparues...

« Nous faisons une télé expérimentale et nos émissions ne s'éternisent jamais, même quand elles ont du succès (sept à huit millions de téléspectateurs deux fois par semaine en « prime time » pour « Chi l'ha visto ? »), dit-on à RAI 3. *Pour la rentrée, nous étudions autre chose. »*

Dans les cartons de M. Lio Beghin, inventeur du genre, il y a un projet intitulé « Qui parle ? » et qui viserait, *« à briser l'omerta, la loi du silence »* qui entoure certaines affaires judiciaires et mafieuses...

PATRICE CLAUDE

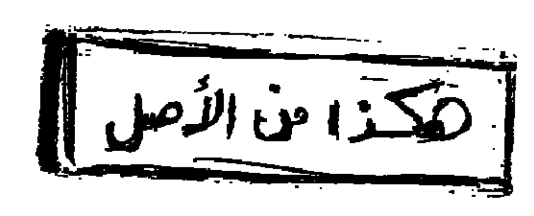
(1) Le ministre de l'intérieur ayant interdit aux producteurs de diffuser les images de descentes de police et de perquisitions filmées, l'émission a rapidement disparu.

(2) Lire le dossier publié dans notre supplément radio-télévision des 20 et 21 mai.

Mort de Jim Henson le père du « Muppet Show »

Jim Henson, créateur du « Muppet Show » et de Kermit-la-Grenouille, est mort le 16 mai à New-York d'une strepto-pneumonie. Sa disparition a provoqué un choc aux Etats-Unis. Jim Henson avait inventé dès 1954 ses marionnettes, qui se réclamaient de Charlie Chaplin et de W. C. Fields, mais le « Muppet Show » n'est devenu célèbre que quatorze ans plus tard grâce à l'émission de la chaîne publique P.B.S. « Sesame Street », grâce à laquelle des générations d'enfants ont appris l'alphabet, l'arithmétique et découvert le monde. Aux côtés de Miss Piggy, inspirée de l'actrice Mae West, d'Oscar le Bougon et de Big Bird, ses créations les plus populaires, Jim Henson avait imaginé le personnage gouailleur de Kermit-la-Grenouille, auquel il prêta sa voix. Son œuvre lui avait valu plusieurs récompenses internationales et ses marionnettes sont devenues une industrie florissante : en 1989, les droits d'exploitation commerciale des personnages) ont été achetés pour une somme estimée entre 100 et 150 millions de dollars par l'empire Walt Disney.

Le « Muppet Show » a inspiré plusieurs émissions à travers le monde dont, en France, le « Bébête Show ». On évalue le public du Muppet Show à 250 millions de téléspectateurs répartis dans quatre-vingts pays.



هكذا من الأصل

Cannes 90

de nos envoyés spéciaux

Ken Loach traite de l'Irlande et tricote des complots épouvantables. Axel Corti décrit les ravages de la passion chez le roi du Piémont – qui parle anglais avec l'accent shakespearien de Timothy Dalton. Youssef Chahine se met en scène et en péplum. Enfin du romanesque. Mais si l'Angleterre et l'Italie parviennent à remonter le courant, en Amérique latine c'est le vide.

SÉLECTION OFFICIELLE

« La Putain du roi, » d'Axel Corti ; « Hidden Agenda », de Ken Loach

Désir de roi et police d'Etat

L'amour gouverne les rois, et les espions manipulent les politiques.

Un beau film malade, plein de séduction, mais on doit regretter que ses médecins, metteur en scène, monteuse, producteur, n'aient pas vu qu'il fallait l'amputer de ses lenteurs, de ses lourdeurs congénitales. C'est *la Putain du roi*, d'Axel Corti. Il s'agit d'une ardente affaire de passion et de pouvoir : le roi du Piémont devient fou de désir pour Jeanne, duchesse de Luynes, épouse de son chambellan. Il pourrait aussi bien s'agir du patron d'une PME florissante amoureux de la femme de son chef du personnel, mais nous sommes au dix-septième siècle. Le roi n'aura de cesse d'obtenir ce qu'il veut. Jeanne n'aura de cesse de se venger. Jusqu'à s'apercevoir que la haine et l'amour sont bien proches cousins.

La base de l'histoire est un peu authentique, c'est-à-dire que les personnages ont existé. Et ça se passe dans une Europe en train de se faire, convulsive et communicante par ses alliances, ses conflits, ses intérêts. Pour une fois donc, la « coprod » a ses raisons d'être, et la personnalité « mitteleuropéenne » du réalisateur est ici un atout, pas un handicap.

On voit bien ce qui a intéressé Corti, l'artisan si lucide de *Welcome in Vienna* : montrer les ressources effrayantes du pouvoir absolu, et ses limites abyssales, la fragilité des édifices sociaux les plus hiérarchisés dès lors que l'irrationnel s'en mêle, et quoi de plus irrationnel que le désir. Corti, saisi par le « syndrome *Barry Lyndon* », filme dans des pénombres lassantes quelques scènes formidables, duels furieux, bals masqués fantomatiques, renards sauvages rôdant dans les palais, prises de voile comme des viols dans des couvents atroces, toute une belle pourriture sous les dentelles.

Mais ses intentions, sa volonté, son propos sont plus forts que l'histoire même, qui peu à peu s'essouffle et s'étiole. Embarrassé par les perruques tremblantes de ses courtisans cacochymes, les chandeliers dispensant une lumière avare, les attelages de six chevaux blancs galopant sous la pluie, Corti perd peu à peu de sa sombre vitalité et nous de notre attachement à la Putain du roi.

C'est finalement là que le bât blesse le plus. Si Timothy Dalton, puissant, rageur, l'âme musculeuse et le corps en feu, sort de là réhabilité de ses prestations anémiques en James Bond, Valeria Golino apparaît comme une vaillante jeune femme supportant beaucoup et même la petite vérole. Elle n'est en aucun cas cette fière « putain » vénéneuse capable de faire perdre la tête et le reste au plus enraciné des princes paysans.

Mourir en Irlande

Incroyable ! Malgré son sujet pour le moins grave (les exactions de la police britannique en Irlande du Nord), malgré la terrible coïncidence des événements d'actualité (attentats de l'IRA à Londres), malgré les empoignades verbales qui ont secoué, après la projection, la conférence de presse de Ken Loach, *Hidden Agenda*, seule production anglaise en compétition, est le premier film vraiment divertissant de la sélection officielle.

Divertissant parce que tout à coup, sans doute aucun, on est au cinéma, à l'intérieur d'un thriller bien mené, avec ce qu'il faut d'action, de sentiments, de suspense, et merveilleusement interprété. *« Ma cassette ! Ma cassette ! »* : *Hidden Agenda* reprend à son compte le fameux cri d'angoisse d'Harpagon. La cassette en question, enregistrée, vaut aussi de l'or, pis, elle vaut des vies. Elle coûte entre autres celle d'un jeune avocat américain, militant d'une association humanitaire, venu investiguer sur la violation des droits de l'homme en Ulster.

L'enquête bâclée et falsifiée par les autorités locales est reprise par un « incorruptible » costaud venu de Londres. On en apprend de belles ! Corruption en haut lieu, collusion des services secrets, conspiration de la droite et des puissances d'argent pour discréditer et faire tomber en son temps le gouvernement travailliste, manipulations en tout genre. L'*incorruptible* costaud pose la question sans utiliser de pseudonyme : « Mme Thatcher est-elle responsable ? Réponse : Pas *directement mais elle a été la première à en profiter*. Divertissant, *indeed*.

Et surtout, sorti de quelques exposés didactiques utiles mais cassant le rythme, filmé avec cette virtuosité rigoureuse de documentariste, ce sens de la vérité recomposée qui est la marque de Ken Loach (*Family Life*). Sa caméra très mobile semble se faire furtive, chanceuse, pour suivre un homme qui court, le danger venant trop vite d'une voiture suiveuse, la complicité ignoble entre deux regards haut placés, la pluie qui graisse Belfast en son cœur de briques, les éclats de violence d'une ville en guerre. *Hidden Agenda* n'est pas pour autant un brûlot pro-IRA, c'est un film, un bon film, aussi efficace que les meilleurs Costa-Gavras. Avec une troupe d'acteurs épatante. En tête de liste, Brian Cox, compact, massif, convaincant dans le rôle du flic intrus. Et dans celui de la fiancée de l'avocat assassiné, Frances McDormand, quelque chose de sincère, de déterminé, de rare. Une nouvelle Jane Fonda.

DANIÈLE HEYMANN

UN CERTAIN REGARD

« Tournée », de Gabriele Salvatores ; « Pummaro », de Michele Placido ; « 1871 », de Ken McMullen.

Relève italienne

Avec trois films dans la sélection Un certain regard, le nouveau cinéma italien propose un ton nouveau.

Trois films italiens dans la sélection d'*« Un certain regard »* : cela donne un ton nouveau, une renaissance, une relève d'un cinéma d'auteurs soucieux de raconter le présent, de parler simple et vrai tout en inventant d'autres formes artistiques. On l'avait bien vu avec *Scandale secret* de Monica Vitti. Dans *Tournée*, Gabriele Salvatores se penche sur ce qui pourrait être, en amour, le comportement des années 90.

Deux acteurs, amis de longue date, Dario et Federico, partent en tournée théâtrale pour jouer, dans des petites villes, *la Cerisaie* de Tchekhov. Dario, le plus âgé, est un homme d'une grande vitalité, accommodant, généreux. Federico, caractère fermé, manifeste une intransigeance excessive. Il aime une jeune femme, Vittoria, qui a rompu avec lui et qu'il voudrait reprendre. Or, elle est devenue la compagne de Dario sans qu'il le sache. Il ne s'agit pas d'un malentendu : Vittoria (admirablement interprétée par Laura Morante) est une femme libre, qui ne triche pas et ne veut pas être amenée à choisir, à donner des explications.

Ces saltimbanques traversent une Italie grise et bleue, pluvieuse, qu'on n'a pas l'habitude de voir à l'écran : les Pouilles, Gubbio, Pérouse, des coins d'Ombrie et de Romagne. Ils écoutent tous deux la voix de Vittoria, speakerine à la radio. Vient un moment où, entre eux, la vérité éclate. Et c'est un autre voyage, un peu semblable aux errances mises en scène par Wim Wenders, un voyage à trois, avec Vittoria qui, décidément, refuse de choisir et met ses compagnons, Federico surtout, à l'épreuve. Gabriele Salvatores filme avec beaucoup d'adresse et de sensibilité. On retrouve la sève et la vie du « néo-réalisme » – reconsidéré – des premiers films de Fellini, Lattuada et Germi. Auteur de *Pummaro*, l'acteur Michele Placido – qui a pu prendre la mesure de sa popularité à l'accueil enthousiaste des spectateurs dès son entrée – se réclame ouvertement du *Chemin de l'espérance* de Germi en décrivant l'immigration illégale de travailleurs africains en Italie.

Kwaku, un jeune étudiant en médecine, qui souhaite s'établir au Canada, arrive du Ghana pour retrouver son frère, cueilleur de tomates – d'où son nom de Pummaro – dans la région de Naples. Mais Pummaro, tête brûlée, en difficulté avec la police, est parti. En suivant sa trace, Kwaku remonte peu à peu du Sud au Nord et c'est par le regard de ce garçon, intellectuel ne rechignant pas au travail manuel, que Michele Placido fait découvrir le problème des gens de couleur immigrés – et parfois intégrés – dans des régions dont les moeurs changent avec le climat.

Au cours d'une longue halte à Vérone, le jeune Noir a une liaison avec une institutrice blanche, divorcée. Il se heurte au racisme ordinaire, sur les lieux mêmes où l'on célèbre toujours la légende de Roméo et Juliette. On est profondément touché par l'intelligence, l'humanité et le style réaliste de Michele Placido, par la vérité de ses interprètes.

Avec *1871*, de l'Anglais Ken McMullen, on fait un grand bond dans le temps et ... dans le cinéma. Nous sommes à la fin du Second Empire, dans les flons-flons d'Offenbach, parodiés à la manière de Zola (*Nana*), où se joue le destin d'une belle actrice, fille facile qui devient républicaine. La guerre désastreuse de 1870, l'instauration de la Commune de Paris, son échec et la répression de la « semaine sanglante », sont traités, dans des décors de théâtre et une mise en scène volontairement théâtrale, comme un spectacle bouffon et tragique. Mêlant personnages historiques et de fiction, le réalisateur caricature les puissants avec une hargne vengeresse et un humour de cabaret politique. Il exalte les révolutionnaires, êtres de passion dévorés par l'accélération de l'Histoire.

JACQUES SICLIER

SEMAINE DE LA CRITIQUE et QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Mario Lanza Story », de John Martine-Manteiga
« Alexandrie, encore et toujours », de Youssef Chahine

La grève en chantant

La vie est une vallée de larmes, la terre un camp de travail, heureusement il y a la musique.

Entre un documentaire sur les travailleurs jamaïquains dans les plantations de canne à sucre en Floride (*H2 Workers*, de Stephanie Black pour la Semaine de la critique), les prostituées à l'abattage dans un bordel miteux de Hongkong (*la Reine de Temple Street*, de Lawrence Ah Man, toujours pour la Semaine) ou, tourné en Chine Populaire cette fois et présenté par la Quinzaine des réalisateurs, *Printemps perdu*, d'Alain Mazars, l'histoire d'un « acteur » d'opéra exilé pour être rééduqué en Mongolie, notre Terre commence à ressembler au village piégé du feuilleton de Pat Mac Gohan, « le Prisonnier ». Elle est un vaste camp de travail dont on ne s'évade que pour se faire enfermer dans une cellule.

A force, on rêve d'une comédie musicale. On se délecte du court métrage de John Martine-Manteiga, *Mario Lanza Story*, très « décadent/années 70 » – vues fixes, play-back décalés, kitsch élégant. On prend plaisir au film de Youssef Chahine (pour la Quinzaine), *Alexandrie encore et toujours*, dans lequel il se met en scène. Son personnage est celui du plus grand acteur et cinéaste égyptien, un ogre mais un génie selon son entourage... et un grand mégalo, reconnaît-il.

Les ennuis l'accablent sans l'abattre. D'abord, sa vedette fétiche, un très beau jeune homme qu'il aime passionnément, veut le quitter pour se marier, et refuse de jouer Hamlet. Il le fera quand même, sera mauvais, le film fera un flop. Il finira réalisateur de feuilletons minables, financés par les émirats dont un représentant surveille l'orthodoxie et fait supprimer tout ce qui pourrait évoquer l'alcool.

Puis la femme de Chahine a les jambes brisées dans un accident de voiture. Enfin la grève des acteurs et techniciens du cinéma bloque tous ses projets. Naturellement, Chahine y participe, et c'est là qu'il rencontre sa nouvelle passion, une jeune femme cette fois, qui sera sa Cléopâtre, Shakespeare restant son scénariste préféré.

La grande grève a réellement eu lieu et Youssef Chahine y a participé. Il est réellement le cinéaste égyptien le plus connu dans le monde, ses films sont projetés dans les grands festivals et sont couverts de récompenses. Chahine montre les coulisses des tournages et des remises de prix – attente, trac, maladresses, émotion vraie, sourire crispé lorsqu'un autre est récompensé. Et il raconte ses projets, en quelque sorte la partie « rêve » de son travail. Il le fait sous forme d'intermèdes dansés, d'extravagants peplums musicaux blagueurs, longuets mais réussis.

Pourtant, on aperçoit un furtif extrait de *Gare centrale*, le film qui l'a fait connaître, et on regrette ce temps-là.

COLETTE GODARD



GÉRARD RONDEAU

Célèbre inconnue

DANS *Hidden Agenda*, de Ken Loach, elle interprète une femme de la Ligue internationale pour les droits civils, venue enquêter en Irlande du Nord. Un petit rôle, mais qui se remarque. Avec Mai Zetterling, on a une sorte de contrat d'amour. Elle était la plus fascinante actrice du cinéma suédois d'après guerre, dans *Tourments*, du maître Alf Sjoberg, et dans *Musique dans les ténèbres*, du futur maître Ingmar Bergman. Et puis, le cinéma anglais s'est emparé d'elle pour une quinzaine d'années. Mais elle ne voulait pas être seulement cette belle blonde qui mettait tous les hommes à ses pieds. En 1960 naît la nouvelle Mai Zetterling : la réalisatrice.

Courts métrages, puis un film pacifiste, *War Game*. Elle est revenue en Suède et, le cinéma suédois sera fortement secoué par ses films de fiction. *Les Amoureux*, avec Harriet Anderson, *Jeux de nuit*, avec Ingrid Thulin, *Docteur Glas*, parlent de la condition féminine, de la sexualité, de la liberté avec une originalité, une audace qui indisposent les producteurs. Féministe, Mai Zetterling ? Sans doute, et avec passion, mais surtout créatrice d'un univers cinématographique assez dérangeant.

Quand elle ne peut pas réaliser, elle est comédienne.

Au cours des années 80, elle tourne, en Angleterre, *Scrubbers*, un film sur les prisons de femmes comme on n'en a jamais fait, et, en Suède, *Amorosa*, son chef-d'œuvre qu'on a pu voir au premier Festival du cinéma nordique de Rouen, il y a trois ans, mais qui n'a jamais été distribué commercialement. La petite dame aux allures simples et tranquilles continue de déranger. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'elle soit, chez Ken Loach, une combattante de la vérité.

J. S.

Palmes d'or en vidéo

Au cours d'une de ces grandes fêtes cannoises où les invités font du coude-à-coude farouche au buffet, Jean-François Davy, patron de la plus importante maison française d'édition de cassettes vidéo, Film à film, a lancé sa nouvelle collection, « Palme d'or », hommage aux films qui ont reçu, depuis 1946, la récompense suprême du Festival.

Les vingt premiers titres retenus, exposés dans de nombreuses vitrines et déjà mis en vente sont : *la Bataille du rail*, de René Clément (1946) ; *Antoine et Antoinette*, de Jacques Becker (1947) ; *Othello*, d'Orson Welles (1952) ; *le Salaire de la peur*, de Henri-Georges Clouzot (1953) ; *Quand passent les cigognes*, de Mikhaïl Kalatozov (1957) ; *Orfeu Negro*, de Marcel Camus (1959) ; *la Dolce Vita*, de Federico Fellini (1960) ; *Une aussi longue absence*, d'Henri Colpi (1961) ; *le Guépard*, de Luchino Visconti (1963) ; *les Parapluies de Cherbourg*, de Jacques Demy (1964) ; *le Messager*, de Joseph Losey (1971) ; *la Méprise*, d'Alan Bridges (1973) ; *Taxi Driver*, de Martin Scorsese (1976) ; *l'Arbre aux sabots*, d'Ermanno Olmi (1978) ; *le Tambour*, de Volker Schlöndorff (1979) ; *Yol*, de Yilmaz Güney (1982) ; *la Ballade de Narayama*, de Shohei Imamura (1983) ; *Paris, Texas*, de Wim Wenders (1984) ; *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat (1987) ; *Pelle le conquérant*, de Bille August (1988). Pour les films étrangers, les acheteurs ont le choix entre l'indispensable version originale sous-titrée, et la version française, considérée, dans les points de vente, comme plus commerciale.

J. S.

CULTURE

La mort de Sammy Davis Jr

Du music-hall au grand écran

Sammy Davis était l'un des derniers représentants d'une génération de chanteurs qui étaient des hommes de scène avant d'être des fabricants de disques en studio. Il était l'exemple même de ce que les Américains appellent un *entertainer*, un homme de spectacle.

Né à New-York, le 8 décembre 1925, Sammy Davis Jr fait ses débuts sur scène à trois ans. Pendant la dépression, il parcourt l'Amérique avec son père Sammy Davis Sr et son oncle Will Mastin. A Harlem, il prend des cours de claquettes avec Bill Bojangles Robinson, le plus grand danseur du genre, également professeur de Shirley Temple.

A la fin des années 40, ce petit jeune homme maigre au menton en galoche est en passe de devenir une célébrité. Il sait chanter, danser, imiter, il fait les premières parties de Bob Hope, Jack Benny, Frank Sinatra, et commence à enregistrer pour Capitol.

En 1954, il signe avec Decca. A la fin de l'année, il perd un œil à la suite d'un accident de voiture. Dès 1955, Sammy Davis Jr, place ses premières chansons au hit-parade, il triomphe à Broadway dans *Mister Wonderful*. Au cinéma, il tourne avec Otto Preminger dans *Porgy and Bess*. Le succès lui permet non seulement de rester fidèle à ses idées anti-ségrégationnistes (qui, dans les Etats-Unis des années 50, n'étaient pas toujours faciles à assumer), mais de les affirmer avec éclat et beaucoup d'humour.

Il embrasse la religion israélite et se présente sur scène comme « *noir, juif et borgne* ». A la fin des années 50, il est coopté au sein du *rat pack* (la bande de rats), le cercle des intimes qui réunit autour de Frank Sinatra, Dean Martin, Peter Lawford (acteur et beau-frère de John F. Kennedy) et Shirley MacLaine. Les quatre hommes tournent ensemble dans *l'Inconnu de Las Vegas*, *les Trois Sergents* et font campagne pour Kennedy.


BRUCE DAVIDSON/MAGNUM

Sammy Davis Jr

Huit ans plus tard, les mêmes (moins Lawford), devenus les *princes* de Las Vegas, soutiennent Richard Nixon.

Sammy Davis Jr s'était produit ou avait enregistré avec Carmen McRae et Count Basie. Au cinéma où sa carrière avait pris un tour essentiellement alimentaire (la série des *Cannonball*), il avait quand même joué dans le *Sweet Charity* de Bob Fosse.

Régulièrement, dans les années 70 et 80, Sammy Davis Jr rendait visite au Vieux Continent avec ses ballades, ses parodies et ses imitations de Frank Sinatra, Ray Charles et Maurice Chevalier. A l'automne 1989, il avait encore participé avec Frank Sinatra et Liza Minnelli à une tournée européenne au bénéfice d'œuvres sociales.

CLAUDE FLÉOUTER

Un homme orchestre

Suite de la première page

Jadis méprisé par les noirs qui, jugeant trop « blanc » son style de vie et son succès, le tenaient pour « vendu », (ah ! les grosses bagues, les grosses chaines en or) ; insulté par les blancs pour avoir, en *deuxièmes* noces, épousé une suédoise (l'actrice May Britt, dont il divorca en 1968), il gênait l'Amérique bien pensante, mais oublieuse, lui rappelant qu'il y a moins de vingt ans, elle pratiquait, elle aussi, un mini-apartheid.

Il en été constamment la cible : en 1961, le président Kennedy (dont il avait soutenu la candidature) lui demandait de ne pas assister à la cérémonie d'investiture. Sa présence aux côtés d'une épouse blanche risquait de choquer ses électeurs sudistes. Sammy Davis Jr ne savait pas dire non à un combat pour l'égalité des droits civiques ou pour une oeuvre de charité. Pendant vingt ans, il donna autant de récitals gratuits que de concerts payants. Son opiniatreté a finalement payé. Les noirs ont fini par s'asseoir aux cotés des blancs, dans les mêmes théâtres et les mêmes restaurants.

Lorsque le 4 février 1990, la profession toute entière lui rendait hommage, on retrouvait dans la salle, et sur la scène, des chanteurs qu'on aurait jamais osé réunir dans une même *ville*, sous peine d'un Hiroshima diplomatique. Tous reconnaissaient que sans Sammy Davis Jr, aucun d'eux ne serait là.

HENRI BÉHAR

MUSIQUES

Le nouveau Nashville au Bataclan

En quatre concerts, l'occasion de faire le point sur le country tel qu'il ne cesse de rajeunir

Entre Paris et Nashville, la vue n'a jamais été très dégagée. De ce côté-ci de l'Atlantique, une image floue construite sur des visions extérieures à la communauté country (le film d'Altman ou les excursions dans le Tennessee de nos artistes nationaux, Johnny, Eddie, Dick ou Yvette), nourrie d'une méfiance – souvent justifiée – à l'égard d'un genre réputé pour son conservatisme et son étroitesse d'esprit. En face, la superbe indifférence pour la France de l'isolationnisme américain dans son expression la plus extrême et la plus sincère. Le débarquement organisé dans le cadre du festival Country Time In Paris pourrait donc être l'occasion de l'établissement de relations normales entre le public français et l'un des genres majeurs de la musique populaire américaine. Les quatre artistes programmés jusqu'à la fin de la semaine au Bataclan appartiennent tous à la nouvelle génération country, l'une de ces vagues qui se lancent périodiquement à l'assaut de l'establishment de Nashville.

Rosanne Cash, Rodney Crowell, Jimmy Tittle et Joe Sun ne sont pas à proprement parler des rebelles. La première est la fille de Johnny Cash, le second l'a épousée, ce qui fait de lui le gendre de l'homme en noir, honneur qu'il partage avec Jimmy Tittle, époux de la fille cadette. Joe Sun doit se contenter du parrainage officiel de l'ancêtre, qui l'a qualifié d' « *artiste le plus extraordinaire que j'aie jamais rencontré* ».

Avec Lyle Lovett, Dwight Yoakam, Randy Travis et quelques autres, les quatre du Bataclan sont arrivés à temps, il y a environ cinq ans, pour secouer la torpeur d'un genre en voie de sénescence. Au moment où l'un des hors-la-loi les plus fameux de la génération précédente, Willie Nelson, enregistrait avec Julio Iglesias, ils débarrassaient le country de ses oripeaux, arrangements de cordes dégoulinants, débauches de pedal-steel guitar et lyrics larmoyants.

Il fut un temps où le genre était ce qu'on pouvait entendre de plus énergique, de plus honnête aux Etats-Unis, en dehors des *ghettos*. Les artisans de ce retour au *honky tonk* sont souvent des enfants du sérail. Jimmy Tittle, dont le père était camionneur, a grandi dans la banlieue de Nashville. Il jouait de la guitare avec le fils de Lefty Frizzell (l'inspirateur de Willie Nelson) et à seize ans s'est retrouvé à tenir la basse dans l'orchestre de Merle Haggard, qui partage avec Johnny Cash (que Tittle accompagne également) les records de longévité et de ventes du genre.

Tout commence par l'écriture

Comme la plupart de ses contemporains, Jimmy Tittle a choisi entre le rock et le country. L'histoire des deux genres, les allers et retours permanents que certains pratiquent entre eux depuis des années, font que la distinction tient souvent à une inflexion vocale, à quelques trucs de production, à un label discographique. Plus qu'entre deux genres, le choix de Jimmy Tittle s'est donc fait entre deux modes de vie, de travail. Il est rare d'entendre un rocker parler à tout bout de champ de son éditeur.

Mais dans le système country, tout commence par l'écriture . La première démarche pour un aspirant au Country Hall Of Fame (la galerie des ancêtres qui regroupe les gloires du genre) sera de se trouver un éditeur ; la seconde de demander à celui-ci de convaincre une ou deux vedettes établies d'interpréter les chansons de l'impétrant. Ces survivances de l'époque de Tin Pan Alley, Mecque de la chanson populaire américaine au début du siècle, les artistes de la nouvelle génération ont su les détourner à leur avantage.

Ils ont gardé leurs meilleurs titres pour leur usage personnel tout en plaçant les autres pour survivre jusqu'à ce que le succès vienne. Pour Rodney Crowell et Rosanne Cash, il est arrivé depuis longtemps. *Key To The Highway*, le dernier disque de Crowell, se promène dans les charts country du magazine professionnel *Billboard* depuis six mois alors que le précédent sorti il y a deux ans, ne les a toujours pas quittés.

Joe Sun, le plus traditionaliste des artistes programmés, poursuit tant bien que mal sa carrière. Son dernier album, *Hank Bogart Still Lives*, a été sorti en France par le label Dixie Frog, sur lequel on trouvera également *Fade To Black* de Jimmy Tittle. *Hank Bogart* est une merveille de mélancolie lucide, de chansons serrées au plus près, avec ce qu'il faut de violon ou de mandoline pour rester fidèle sans s'empêtrer dans la tradition, avec – curiosité magnifique – une reprise de *Thunder Road*, écrite par Robert Mitchum.

THOMAS SOTINEL

▶ Rodney Crowell, le 17 mai ; Jimmy Tittle, le 18 ; Joe Sun, le 19, à 20 h 30 au Bataclan, 50, bd Voltaire, Paris, 11e.

ÉDITION

Le premier Salon euro-arabe du livre

Organisé par les éditions Sindbad et la bibliothèque de l'Institut du monde arabe, ce Salon se tient à l'IMA jusqu'au 20 mai

C'est le prix des espaces au Salon du livre du Grand Palais, au-dessus des moyens des éditeurs arabes et des maisons européennes spécialisées dans l'orientalisme, qui est à l'origine de cette manifestation nouvelle, appelée à devenir annuelle. Quelque quatre-vingts éditeurs de dix-sept pays européens et arabes y exposent les productions les plus variées en français et en arabe : livres d'enfants, bandes dessinées (y compris le Coran), albums, romans nouveaux, ouvrages anciens, revues, calligraphies... Trois ou quatre stands sont peu fournis, notamment celui des éditions de l'Institut d'études palestiniennes de Beyrouth, leurs colis ayant été inexplicablement bloqués par les douanes françaises depuis plusieurs jours. Cela a jeté un petit froid mais n'a pas empêché le Salon euro-arabe d'être, d'emblée, pris d'assaut par une foule jeune et curieuse d'orientalisme, cette « *résidence secondaire de l'esprit* », selon l'islamologue Bruno Etienne.

Au cours de la manifestation, plusieurs prix seront remis dont celui de l'Amitié franco-arabe au romancier algérien Rachid Mimouni pour son récent roman *l'Honneur de la tribu* (Laffont). Sur le thème « Littérature et cinéma », des films arabes ou sur les Arabes seront présentés en marge du Salon : par exemple, *le Sixième Jour* de l'Egyptien Youssef Chahine d'après, Andrée Chedid ou, en avant-première, *Leïla, ma raison* du Tunisien Taïeb, Louhichi d'après André Miquel. De nombreux auteurs (Adonis, Rachid Mimouni, André Ravereau, Faouzia Zouari, Mohamed Dib, Claude Le Borgne, Vincent Mansour Monteil, etc.) signeront leurs ouvrages.

Après être devenue la capitale du cinéma arabe grâce à un festival annuel, celle de la presse arabophone libanaise et celle de la gastronomie orientale, Paris deviendra peut-être le chef-lieu du livre arabe et de l'arabologie.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

FÊTE DES MÈRES

BONNE FÊTE MAMAN ! Bonne fête chère petite maman, femme de notre vie, celle que tout le monde aime, sans exception !

Le dimanche 27 mai, jour de leur fête, imaginez le nombre d'enfants qui vont lancer le cri du cœur : « *Bonne fête maman !* », ainsi que le nombre de vases qu'il faudra remplir d'eau pour les bouquets de fleurs ! En effet, c'est le principal présent pour ce beau dimanche du mois de mai. Car les Français aiment leur mère ; un récent sondage nous montre que 83 % d'entre eux se prononcent favorablement pour le maintien de cette fête qui, elle, aura bientôt, officiellement, ses soixante-deux printemps. Sachez toutefois que l'idée n'est pas une nouveauté ; déjà, quelques siècles avant Jésus-Christ, on fêtait les mères, à Rome. Et, depuis, cette fête dure et perdure. C'est pourquoi nous lui consacrons une page, pour que sa fête soit la plus belle. Après tout, vous lui devez la vie !

• L'ART DES BIJOUX

Chez Jacques Gautier, les bijoux sont toujours des œuvres d'art, et, chaque année le créateur-artiste donne son meilleur pour une collection éblouissante. Pour cet été, c'est encore le cas. Il nous offre enfin ses émaux sur argent à reflets de rubis, fruit d'années de recherche ! Voici, une ligne « Oiseaux des îles », qui, dans les mains de Jacques Gautier deviennent des broches aux mouvements sinueux ! Voilà également l'Espoir, des bijoux de mosaïques d'émaux d'argent et d'émeraude, sans oublier la broche et les boucles d'oreilles « Art Déco », d'une ligne fine et sublimé par le lapis-lazuli. Parfait aussi pour la fête des mères, les cœurs de couleurs, en émaux, à 1 100 F, les broches à partir de 3 000 F, les boucles d'oreilles à partir de 1 200 F. 36, rue Jacob 75006 Paris. Tél. : 42-60-84-33.

• LE SAC DE SES RÊVES

Mine de rien, certains des nouveaux sacs de la Bagagerie ont un charmant petit air rétro. Par exemple, « Ecu », un sac aux lignes extrêmement épurées, réalisés en chèvre fine, existe dans des couleurs vives ou classiques, gants et ceintures assorties, 995 F. Pour les sportives, voici, en agneau fin, un sac à porter à la poignée ou en bandoulière, selon l'humeur et souligné d'un cloutage de métal, il se fait souple et élégant, 1 595 F. Et, quand le classique a beaucoup d'humour, cela s'appelle « Etolle », un sac fonctionnel, très mode, toujours dans des couleurs vives et classiques à assortir avec gants et ceintures. Bref, c'est la caverne d'Ali Baba des sacs, 41, rue du Four 75006 Paris. Tél. : 45-48-86-48.

• UNIQUES, LES BIJOUX ET LES PRIX

Bien sûr, la première raison d'aller chez le joaillier De Marta, ce sont ses prix, très accessibles ! Elle va chercher ses pierres précieuses directement à la source et sans l'aide de coûteux intermédiaires. Mais, il ne faut pas cependant oublier ses créations, d'abord les bagues dont les prix débutent à 1 400 F jusqu'à 39 000 F, toutes les folies sont permises ! Pour l'été, deux lignes prédominent dans ses créations, une, « Classique », propose des mariages de pierres et formes de valeur sûres afin de donner le plus de relief possible aux bijoux. La deuxième ligne, « Symétrie » montre le talent certain de Françoise De Marta qui poétise les formes et les volumes tout en respectant la symétrie dans les motifs et l'agencement des pierres. 25, rue Vignon 75008 Paris. Tél. : 47-42-82-15.

• LA FÊTE TOUJOURS CHEZ MICHEL SWISS

Comme vous le savez, c'est toujours la fête chez Michel Swiss où vous pouvez trouver des parfums qui viennent de sortir à des prix défiants toute concurrence. Oui, vous trouvez ici une multitude d'idées de cadeaux pour la fête des mères à des prix toujours très intéressants. Des bijoux, de la maroquinerie, des accessoires divers, des carrés de soie, des crèmes de beauté, tout ce dont votre mère raffole se trouve à votre disposition. Les touristes connaissent l'adresse de Michel Swiss par cœur, pourquoi pas vous ? 16, rue de la Paix 75002 Paris ouvert du lundi au samedi sans interruption de 9 à 18 h 30, 2e étage avec ascenseur.

• LE CACHEMIRE SUBLIME

Profitez de l'invitation à découper ci-contre pour faire le plus douillet et le plus élégant des cadeaux pour la fête des mères, à savoir le cachemire ! Damour, c'est le nom de cette boutique ne vend uniquement que sur présentation d'invitation, des pulls et autres créations en cachemire à 40 % moins cher, vraiment ! Parmi les clients, des acteurs, des hommes politiques, et, le comble, des gens qui travaillent dans des maisons de haute couture ! Voici, pour chaque modèle, pas moins de 42 coloris, incroyable ! Bien sûr, vous trouverez tous les modèles basic possibles (à partir de 900 F) mais, également, une collection plus sophistiquée, avec robes, pantalons, jupes, cardigans double fil à boutons dorés (1 250 F) et des châles qui se déclinent, 2 600 F le grand modèle... 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

• LA PERLE DES PERLES

Voici une des plus prestigieuses adresses pour découvrir la perle de vos rêves. C'est-à-dire chez Chocarne, au numéro 1, rue de la Paix à Paris. Oui, c'est là que vous la trouverez, d'un blanc rosé, si lumineux... Quelques exemples, un beau collier avec un fermoir en or et perles régulières de taille moyenne à 10 000 F, la même qualité avec des perles plus grosses à 60 000 F, des bracelets à 2, 3 ou 4 rangs à partir de 8 000 F, une paire de boucles d'oreille à 1 500 F... Bref, une adresse dont la renommée ne s'est jamais démentie depuis 1834 !

• FESTIVAL DE CANNES ET DE PARAPLUIES

Georges Gaspar est sans doute le dernier fabricant de parapluies, de cannes et d'ombrelles qui travaille encore à l'ancienne et uniquement dans des matériaux nobles, tels que la corne, les bois précieux, l'argent et la soie, ce qui est le top pour des parapluies ! Mais, surtout, ne manquez pas la somptueuse exposition-vente « Passé, présent, recomposé » dans un décor à la Cocteau, spécialement conçu pour cet événement. Vous y trouverez des pièces de musée uniques, des modèles restaurés uniques, des modèles restaurés par la maison : ombrelles marquise en chantilly et soie du dix-neuvième siècle, tout comme les « en-cas », entre parapluie et ombrelle avec de superbes poignées en or et écaille, des parapluies 1900 avec leurs poignées de vermeil monté sur ébène, mais aussi des cannes à secrets... bien gardés, ainsi que des créations contemporaines de la maison Georges Gaspar. 17, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 42-65-13-84.

• L'OPTICIEN DE LUXE

Meyrowitz, l'opticien de renom a plus de cent ans d'expérience. En effet, dans cette maison, on vous aide à être vous-même, à chercher la perfection dans une tendance très classique et très équilibrée. Des lunettes sur mesure peuvent être réalisées selon vos besoins spécifiques ou selon vos envies, en or, en écaille... Les opticiens de la maison, pour mieux vous servir, sont toujours à l'affût des nouveautés en matière de verres de correction et en font venir, au besoin, des États-Unis, du Japon ou d'ailleurs. Bref, des lunettes uniques, c'est chez Meytowitz que vous les trouverez ainsi que tous les instruments optiques « introuvables » tel que le thermomètre qui va jusqu'à – 60 ! Meyrowitz, 5, rue de Castiglione, 75008 Paris.

• TOUJOURS MOINS CHER

Une nouvelle adresse pour David Shiff, qui, outre le 4, rue Marbeuf vient de s'installer dans un superbe hôtel dans la cour du 13, rue Royale à Paris où le maître des lieux vous reçoit, comme toujours, dans une ambiance très club et dans un décor soigné. Oui, il s'agit d'un « Club Royal », où le choix est toujours aussi vaste avec, notamment, un grand éventail de robes et d'ensembles habillés, en soie, à partir de 1 900 F, sans oublier tout le rayon homme. Mieux encore, et c'est là le point fort de David Shiff, les prix sont toujours30 % inférieur à ceux pratiqués ailleurs ! Voilà quelques raisons qui font que les clients y viennent et y reviennent ! Pour la fête des mères des petits cadeaux, de la maroquinerie haut de gamme, des foulards... etc.

Ça vient de sortir

L'exotisme chez vous.

L'un est breton, l'autre est philippin, à eux deux ils ont ouvert « Bocoray », une boutique de haute décoration où l'ambiance des îles Philippines et de leurs environs règne. Une oasis exotique et luxueuse pour des objets modernes et décoratifs. Voici des nacres, des pierres diverses, fossilisées par exemple, ou des marbres... avec lesquels ils réalisent, entre autres, de superbes sets de table (290 F), des colonnes, des bougeoirs, sans oublier les objets en galuchat et autres boîtes et cadres. Mieux encore, ils peuvent vous créer des objets sur mesure ! 64, rue de Clignancourt, 75008 Paris. Tél : 42 59 44 11.

L'égoïste chez vous.

Vous avez un égoïste chez vous ? Offrez-lui son eau de toilette. Elle vient de sortir chez Chanel. « Egoïste » cela ne vous a sûrement pas échappé ! Sachez tout de même qu'il s'agit d'un véritable nouveau sillage enfin proposé aux hommes. Une eau de toilette qui aura certainement beaucoup de succès pour l'homme des années 90, cet individualiste magnifique.

Dîners à l'italienne.

C'est le nom d'un sublime livre récemment paru chez Flammarion dans lequel l'on fait un voyage à travers l'Italie et ses belles demeures. Il nous dévoile l'art de vivre et de recevoir dans le pays de Botticelli. C'est à la fois un livre de décoration et de recettes magnifiques que vous propose son auteur, Lorenza De Medici contre 295 F.

Madame s'accessoirise !

Chez Isabel Canovas les lunettes de soleil ont des frises nouveaux baroques avec des flammes inspirées des dentelles en bois du dix-septième siècle d'une ville de Sibérie ! 16, avenue Montaigne à Paris. Chez Nina Ricci les sacs du soir se font chefs-d'œuvre, en agneau velours sable orné d'une rose stylisée de cuir mordoré : 39, avenue Montaigne à Paris. Chez Gucci, les foulards en soie sont imprimés de montgolfières géantes et multicolores, angle rue Royale et rue Saint-Honoré à Paris.

Maman se parfume.

- *La fragrance fruité et épicée de Pierre Cardin, « Choc », en vaporisateur 50 ml avec un savon parfumé dans un vanity case, en paille tressée bleu turquoise, contre 195 F chez les parfumeurs.*
- *La sublime Eau de Givenchy, du couturier du même nom, s'offre pour la Fête des mères dans un coffret en papier dur contenant de l'eau de toilette et une voile parfumée pour le corps. 225 F.*
- *Votre mère est une île? Alors, Fidji est son parfum... signé Guy Laroche, dans une trousse jonquille, en compagnie d'un vaporisateur et d'un savon. 215 F l'ensemble.*
- *L'eau de Rochas (que les hommes peuvent aimer également) qui est d'une fraîcheur très, très agréable, se complète, enfin, d'une ligne de bain qui lui manquait tellement. Justice est donc faite. Ouf !*
- *Annik Goutal et ses créations divines en matière de parfumerie vous propose une trousse ivoire rebrodée de lierres en fil d'or contenant un flacon d'huiles précieuses et un savon fin aux sucs de laitue, parfumé à Passion. 350 F. 14, rue Castiglione - 16, rue Bellechasse - 3, rue Gustave-Courbet à Paris.*
- *Colors, c'est le parfum de Benetton, comme vous le savez, et, pour la Fête des mères, une pochette, délurée, aux couleurs de cette fragrance sera offerte à tout acheteur d'une eau de toilette en vaporisateur.*
- *Jean-Claude Jitrois, le monsieur qui travaille le cuir, vient de lancer son premier parfum femme, « Jitrois », dans un flacon étrange, à la fois brut et lisse, dans lequel vous rencontrerez des pamplemousses et des noix de muscade, de la fève tonka et du gardénia, de l'encens et de l'ambre.*
- *Jean Barthet, c'est le plus grand modiste de France, donc du monde, il propose « Bibi », qui, dans sa version Esprit de Parfum, de 7 ml, a la particularité d'avoir un bouchon en plaqué or qui se transforme en broche, si vous le voulez. 350 F.*
- *Pour les collectionneuses, voici les cinq fragrances de Léonard dans des flacons miniatures réunis dans un petit coffret. 187 F.*

GUNNAR P.

AGENDA

JEUDI 17 MAI

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 1 volet : 1906-1940. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 juin.

MIGUEL EGANA. LE DERNIER JARDIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 9 juin.

TONY GARNIER. Glerie du CCI. Jusqu'au 21 mai.

JEAN-LUC PARANT. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CHAMPFLEURY, LA RÉALITÉ DANS LES ARTS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 juin.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45 (fermeture des caisses à 21 h).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 juin.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visite commentée gratuite les jeudis à 15 h.

JEAN-MARC BUSTAMANTE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.

THOMAS SCHUTTE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JEAN BAZAINE. Rétrospective. Galeries nationales (42-56-25-30). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mai.

SALON DE MAI. (42-56-45-06). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 mai.

WRIGHT OF DERBY. (42-89-54-10). T.l.j. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Du 19 mai au 23 juillet.

CENTRES CULTURELS

EXTRAITS LA COLLECTION DU MUSÉE DE L'ELYSÉE. Un musée pour la photographie, Lausanne. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

L'ART DÉCODÉ. Bourse de commerce, 2, rue de Viarmes (42-89-70-00). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

ARTISANS D'ISRAL DE LA FONDATION ALIX DE ROTHSCHILD DE JÉRUSALEM. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1 juin.

LES ARTISTES DE LA CITÉ. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ARTISTES GÉORGIENS CONTEMPORAINS. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 23 mai.

ASPECTS DU PAYSAGE. Alain Balmayer, Alain Ceccaroli, Michel Kempf. Espace photographique de Paris. Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 27 mai.

ATELIER PONS. La nécessité d'être nécessaire. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. de 8 h 30 à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

LA BATAILLE ROMANTIQUE DU BARON TAYLOR. Ou la Comédie-Française de 1825 à 1838. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 23 juin.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

LOUIS CANE. Œuvres récentes. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

CENT RECETTES DE CUISINE DE DANIEL SPRRI ILLUSTRÉES. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 28 juin.

ROMAN CIESLEWICZ. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Jusqu'au 2 juin.

DESSINS VÉNITIENS DES COLLECTIONS DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 juillet.

DEUXIÈME BIENNALE INTERNATIONALE POUR LA PHOTOGRAPHIE D'ART ET DE RECHERCHE. FIAP, 30, rue Cabanis (45-89-89-15). T.l.j. de 10 h à 22 h. Du 17 mai au 16 juin.

PER EKSTROM, 1844-1935. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

REM KOOLHAAS, PROJET EURALILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LALAN. Espace Pierre Cardin, 3, av. Gabriel (48-06-02-02). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

MOSAICO ET MOSAICISTI. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 mai.

PLEINS FEUX SUR LA HAYE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.

LES THÉATRES DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 juin.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

TRÉSORS DE LA FRISE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h (avril et mai), 11 h à 19 h (juin et août). Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

MARIA WUTZ. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 juin.

GALERIES

MARK ALSTERLIND. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 19 mai.

MAYA ANDERSON. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 2 juin.

ANNÉES SOIXANTE : L'OBJET-SCULPTURE. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 18 mai au 23 juin.

L'ART DÉCODÉ. Galerie Stéphane de Beyrie, 19, rue Mazarine (43-54-33-70). Du 17 mai au 29 mai.

ART INDIEN D'AMAZONIE. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (43-54-08-24). Jusqu'au 23 juin.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charone (47-00-32-35). Jusqu'au 26 mai.

JOERG BADER. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 26 mai.

LUCIANO BARTOLINI. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 2 juin.

GUILLAUME BEAUGE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 2 juin.

LE BELVEDÈRE MANDIARGUES. André-Pieyre de Mandiargues et l'art du XXe siècle. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juillet.

JANOS BER. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 2 juin.

GUILLAUME BIJL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 4 juin.

GUILLAUME BIJL, VAN BERGEN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 2 juin.

MAX BILL. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 24 juin.

BOURGEOIS, POTAGE. Galerie Brigitte Schéhadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 19 mai.

CAMILLE BRYEN. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 9 juin.

ROBERTO CABOT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 9 juin.

CANE, CONDO, DAHN, DOKOUPIL. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 mai.

ANTONY CARO. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 mai.

TONY CARTER. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 16 mai.

PIERRE CHARBONNIER. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 26 mai.

GEORGE CONDO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 26 mai.

MICHAEL CORRIS. The passionate site of art and politics. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 2 juin.

JEAN DEYROLLE. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 16 juin.

JEAN DIEUZAIDE. Espace quartier Latin, 37, rue Tournefort (45-87-39-70). Jusqu'au 26 mai.

JEAN DUBUFFET. Galerie K, 15, rue Guénégaud (43-26-15-41). Du 17 mai au 26 mai.

FRANÇOIS DUFRÊNE. Galerie Mathias Fels & Cie, 138, bd Haussmann (45-62-21-34). Jusqu'au 16 juin.

ENZO ESPOSITO. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 2 juin.

FALK, FREUDENTHAL, CARL MAGNUS. Trois constructivistes suédois. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 26 mai.

BERNARD FAUCON. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 9 juin.

FRAN OIS FIEDLER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 juin.

JOL FISHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 26 mai.

ALAIN FLEISCHER. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 6 juin.

OTTO FREUNDLICH. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 23 juin.

WOLFGANG GAFGEN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 9 juin.

MARC GIAI-MINIET. Galerie Serge Garnier, 12, bd de Courcelles (47-63-06-46). Jusqu'au 16 juin.

THOMAS GLEB. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 13 juillet.

HENRI GETZ. Galerie Grillon, 44, rue de Seine (46-33-03-44). Du 17 mai au 31 mai.

LÉON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 juin.

GRONK, HENRI LARRIÈRE, BERNADETTE TINTAUD. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 5 juin.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 17 mai au 13 juillet.

HADJIZADEH. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 17 mai au 17 juin.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 9 juin.

FARIBA HAJAMADI. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 2 juin.

KEITH HARING, WARHOL, BEUYS, BASQUIAT. Galerie Façade, 30, rue Beaubourg (48-87-02-20). Jusqu'au 9 juin.

DENNIS HOPPER ET LE POP ART. Galerie Boulakia rive droite, 30, rue de Miromesnil (47-42-55-51). Jusqu'au 15 juin.

JOL HUBAUT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 17 mai au 17 juin.

PETER HUTCHINSON. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 1 juin.

JACQUES HÉROLD. Galerie la Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Du 17 mai au 17 juin.

JEAN-PAUL JAPPÉ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 2 juin.

PAUL JENKINS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Du 17 mai au 30 juin.

JEUNES ARTISTES ITALIENS. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-85). Jusqu'au 31 mai.

DONALD JUDD. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 15 juin.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 6 juin.

SIGISMOND KOLOS-VARY ET TAO KOLOS-VARY. Galerie Klein Roncari, 16, rue de Seine (43-29-63-93). Du 17 mai au 23 juin.

YURI KUPER. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Du 17 mai au 17 juin.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Quarante jours dans la neige, dessins. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 16 juin.

FRAN OIS LAMORE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 30 juin.

ANDRÉ LANSKOY. Peintures, les années Carré. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 13 juillet.

CHRISTIAN LAPIE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 26 mai.

LUIS LEMOS. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Jusqu'au 2 juin.

HERMAN LEONARD. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 2 juin.

ANNA MARK. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 16 juin.

ELISABETH GAROUSTE MATTIA-BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 9 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 27 juillet.

ADALBERTO MECARELLI. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 9 juin.

MECHTILT. Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 23 mai.

JEAN MESSAGIER. Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 1 juin.

MICHAUX. Peintures. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 mai.

HENRY MOORE. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 juin.

RICARDO MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 17 mai au 17 juin.

WINFRIED MUTHESIUS. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 juin.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 28 mai.

GEORGES NOL. Galerie Berthet-Aittouares, 29, rue de Seine (43-26-53-09). Du 17 mai au 31 mai.

RICHARD LZE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 mai.

EVELYN ORTLIEB. Ardoises. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Du 17 mai au 7 juillet.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 2 juin.

RICHARD PEDUZZI. Galerie des éditions du Nopal, 3, rue Cardinale (46-33-47-15). Jusqu'au 15 juin.

FRANCIS PICABIA. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 12 juillet.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 26 mai.

ROBERTO PLATE. Maquettes de théâtre. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 30 juin.

ISAAC POMIÉ. Années 70-75. Galerie le Minotaure, 2, rue des Beaux-Arts (43-25-35-37). Du 17 mai au 30 juin.

POUGNY. Galerie Cpard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Du 17 mai au 30 juin.

PREMIER SALON INTERNATIONAL DE LA SCULPTURE CONTEMPORAINE. Galerie Maurice Ravel, 6, av. Maurice-Ravel (43-43-19-01). Jusqu'au 17 juin.

HARVEY QUAYTMAN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 2 juin.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Sylvie Bruley, 27, rue de l'Université (40-15-00-63). Jusqu'au 16 juin.

BERNARD QUENTIN. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Du 17 mai au 9 juin.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

MIMMO ROTELLA. Sovrapittura. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 26 mai.

EDWARD RUSCHA. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 6 juin.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Du 17 mai au 30 juillet.

RÉTROSPECTIVE PAUL KALLOS. Galerie Hanin-Nogera, 6, rue Bonaparte (43-25-16-49). Du 17 mai au 20 juillet.

SAINT-GERMAIN DES BEAUX-ARTS. Découvertes - redécouvertes 1990. Galeries de Saint-Germain-des-Près (Ass. Saint-Germain des beaux-arts), 20, rue de Seine (43-29-50-55). Du 17 mai au 20 mai.

SARENCO L'AFRICAIN. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 26 mai.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 16 mai.

THOMAS SCHUTTE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 juin.

GÉRARD SINGER. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 17 mai au 21 mai.

GUSTAVE SINGIER. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Du 17 mai au 9 juin.

TONY SOULIÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 15 juin.

LOUIS SOUTTER. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 29 juin. / Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 30 juin.

TAL-COAT. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 30 juin.

TARDI. Galerie Escale à Paris, 14, av. de La Bourdonnais (45-55-85-53). Du 17 mai au 30 juin.

GÉRARD THALMANN. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 23 juin.

JEAN-PAUL THIBEAU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 9 juin.

DAVID TREMLETT. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Du 19 mai au 30 juin.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 30 juin.

GER VAN ELK. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 19 mai au 30 juin.

JACQUES DE LA VILLEGLÉ. 36-15 code Villéglé. Galerie Apomixis, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Du 17 mai au 17 juin.

VINGT-CINQ ANS D'EXPOSITIONS, MAITRES FRAN AIS XIXe-XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

VOIR ET REVOIR - DÉCOUVRIR ET VOIR. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 17 mai au 2 juin.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 31 mai.

SUSAN WIDES. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 31 mai.

YOKO YAMAMOTO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 2 juin.

ZACK. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Du 17 mai au 17 juin.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES VIA. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

L'ART PREND L'AIR. Cerfs-volants d'artistes. Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

DENISE COLOMB. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 10 juin.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

JEUX DE MIROIRS. Actualités d'hier et d'aujourd'hui. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, galeries-vitrines, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882-1960. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Jusqu'au 21 mai.

MURS PEINTS DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

MÉTROPOLE 90, BARCELONE, LONDRES, STOCKHOLM, PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'EPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

FRANÇOIS ALEXANDRE PERNOT (1793-1865). Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juillet.

PLUMES & EN-TETES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Du 17 mai au 22 septembre.

LA PROPAGANDE SOUS VICHY, 1940-1944. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Du 18 mai au 21 juillet.

PAQUES FLEURIES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai.

RODIN ET SES MODÈLES : LE PORTRAIT PHOTOGRAPHIÉ. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 3 juin.

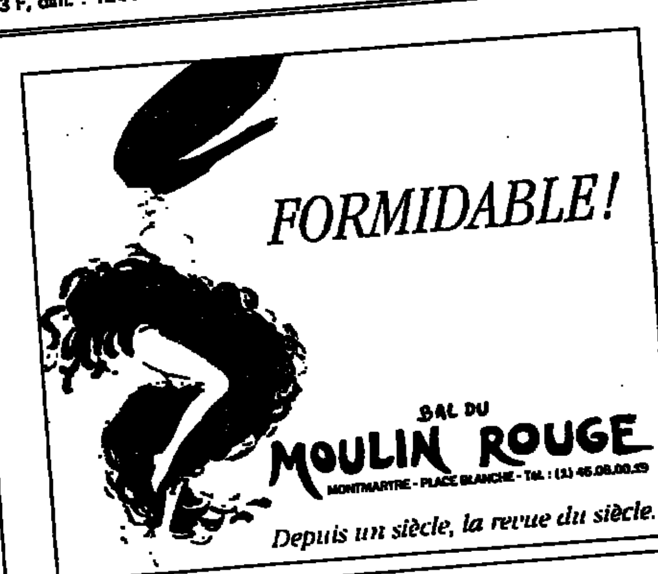
ROUGEMONT - ESPACES PUBLICS ET ART DÉCORATIF. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 22 mai au 19 août.

LA SCIENCE DE DOISNEAU, QUARANTE-CINQ PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 juin.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre.



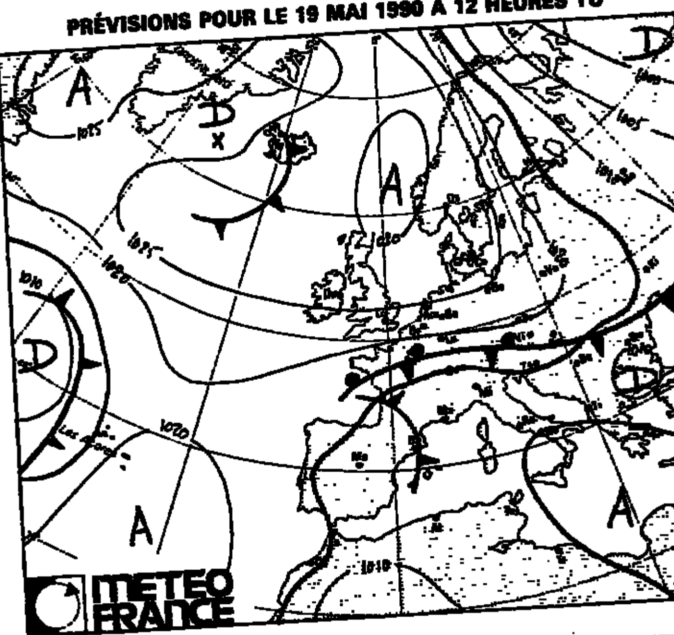


هكذا من الأصل

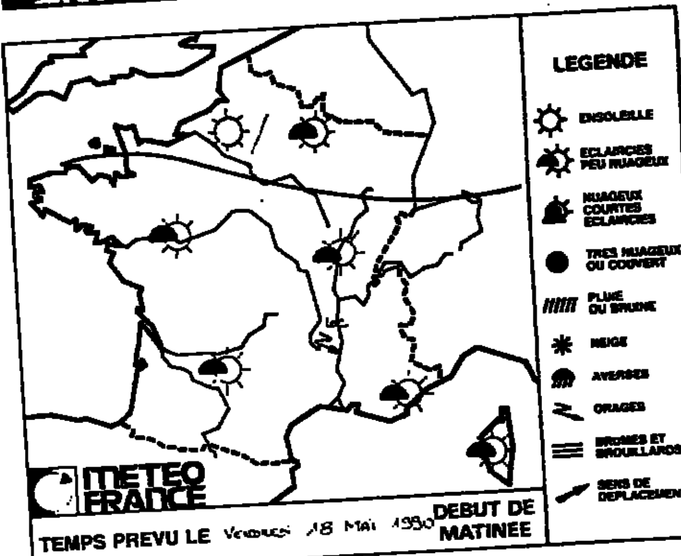
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1990 A 12 HEURES TU



LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE Vendredi 18 Mai 1990 DEBUT DE MATINEE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 mai à 0 heure et le dimanche 20 mai à 24 heures :

Notre pays ne sera, en cette fin de semaine, sous l'influence d'aucun anticyclone ni dépression, restant dans un « marais barométrique ». Cette situation sera favorable au développement de foyers orageux, aucune région n'étant vraiment à l'abri.

Les températures resteront élevées pour la saison.

Vendredi : orageux, sauf sur l'extrême nord.

En Normandie, sur le Bassin Parisien, le Nord-Picardie, le nord de la Lorraine et de l'Alsace, la matinée sera bien ensoleillée ; l'après-midi, les nuages se feront un peu plus nombreux, mais le soleil ne sera jamais très loin.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire les trois quarts sud du pays, les nuages seront nombreux dès le matin ; certains endroits subiront déjà un petit orage, tandis qu'ailleurs, le ciel sera encombré de quelques bancs de brume ou nuages bas ; d'autres régions auront droit à un début de journée plus ensoleillé. L'après-midi, les nuages deviendront partout plus abondants et menaçants ; des orages éclateront ; ils seront parfois forts, accompagnés de grêle.

Les températures seront partout supérieures aux normales saisonnières. Les minimales seront comprises entre 8 et 10 degrés au nord de la Loire, entre 11 et 15 degrés au sud. Les maximales seront voisines de 18 degrés sur les côtes de la Manche, de 20 degrés au nord de la Loire, et entre 24 et 26 degrés en général sur le reste du pays, voire 27 ou 28 degrés dans le Sud-Ouest.

Le vent soufflera du Nord-Est sur la moitié nord ; il sera modéré sur les côtes de la Manche, faible dans l'intérieur. Sur la moitié sud, il sera de direction variable, faible en général, mais avec des rafales avec les orages.

Samedi : les orages gagnent vers le Nord.

Le temps de samedi sera très voisin de celui de vendredi. Le seul changement concernera la Basse-Normandie, l'Ile-de-France et le Nord-Est qui pourront être touchés par les orages, comme les trois quarts sud du pays. Ne resteront donc à l'écart de ces menaces d'orages que le Nord-Picardie et les Ardennes.

Les températures et les vents ne présenteront pas de changement par rapport à la veille.

Dimanche : comme la veille.

La journée de dimanche devrait être rigoureusement identique à celle de samedi. Au sud de la Seine, toujours des nuages abondants peuvent donner des orages localement forts ; au Nord, nuages et soleil se partageront le ciel.

Les températures et les vents n'évolueront toujours pas.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-05-90 à 6 heures TU et le 17-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	11	D
BIARRITZ	26	17	P
BORDEAUX	25	17	O
BOURGES	23	11	C
BREST	18	10	B
CAEN	20	10	N
CHERBOURG	17	3	B
CLERMONT-FER.	23	11	N
DIJON	24	11	D
GRENOBLE-St-M-H	28	13	D
LILLE	19	8	D
LIMOGES	22	15	N
LYON	25	12	D
MARSEILLE-MAR.	26	16	D
NANCY	23	8	D
NANTES	21	12	C
NICE	21	16	D
PARIS-MONTS.	21	12	D
PAU	25	16	C
PERPIGNAN	28	15	D
RENNES	22	11	N
ST-ETIENNE	24	10	D
STRASBOURG	26	12	D
TOURS	23	12	C
TOULOUSE	27	14	N
POINTE-A-PITRE	31	21	A
ÉTRANGER			
ALGER	26	21	D
AMSTERDAM	19	9	D
ATHÈNES	29	19	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	26	16	N
BELGRADE	28	13	D
BERLIN	22	11	C
BRUXELLES	20	8	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	19	11	P
DAKAR	27	21	D
DELHI	38	30	C
DJERBA	26	17	D
GENÈVE	25	12	D
HONGKONG	26	24	A
ISTANBUL	20	15	C
JÉRUSALEM	23	11	D
LISBONNE	22	12	D
LONDRES	21	8	D
LOS ANGELÈS	19	13	N
LUXEMBOURG	21	10	N
MADRID	30	11	D
MARRAKECH	25	16	C
MEXICO	29	14	B
MILAN	29	15	D
MONTRÉAL	20	8	C
MOSCOU	11	11	N
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	22	14	O
OSLO	12	6	D
PALMA-DE-MAJ.	28	10	D
PÉKIN	25	14	P
RIO-DE-JANEIRO	26	24	P
ROME	22	13	B
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	10	4	P
SYDNEY	20	15	C
TOKYO	22	14	N
TUNIS	25	14	B
VARSOVIE	22	7	N
VENISE	27	16	D
VIENNE	25	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

□ **L'âge dans tous ses états.** – Venus de plusieurs pays d'Europe, soixante-dix troupes de théâtre, chœurs, orchestres et groupes de danse uniquement composés de gens du troisième âge se produiront du 26 juin au 1er juillet, à Mâcon, au cours du neuvième Festival de spectacles des plus de cinquante ans. Réservation des places : téléphoner au (16) 85-38-08-38. Réservation hôtelière : (16) 85-38-30-10.

CARNET DU Monde

Naissances

– Geneviève BELTRAN et Michel FIELD ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaëlle,

le 13 mai 1990.

52, rue Ribera, 75016 Paris.

– Corinna HOPPSTOCK et Jean-Yves LHOMEAU ont la joie d'annoncer la naissance de

Elise,

à Paris, le 5 mai 1990.

– Paul et Isabelle NENNECIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Angélique,

le 5 mai 1990, à Lille.

– Mme Pierre SIMONETTI est heureuse de faire part de la naissance, le 5 mai 1990, de son premier arrière-petit-fils,

Gabriel,

chez Nawel et Jean-Luc ETIENNE-SIMONETTI.

18, rue Ferrus, 75014 Paris.

– M. et Mme Maurice SOUSSAN sont heureux de faire part de la naissance de leurs neuvième et dixième petits-enfants

Julia et Marion,

chez Claude et Chantal SOUSSAN.

Paris, le 2 avril 1990.

Mariages

– Bertrand TURBÉ de SAINT-HARDOUIN, et Anne-Marie L'HELGOUALC'H sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 19 mai 1990, dans la plus stricte intimité.

Décès

– Mary-Elizabeth Arié,
son épouse,
Narciso Arié,
son père,
Nadine, Florence et Elie Arié,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel ARIÉ,

survenu le 7 mai 1990, à Genève.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, avenue de Mategnin, 1217 Meyrin (Suisse).
Rua Alexandre-Herculano, 11, 4 E, 1100 Lisbonne (Portugal).
35, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris.

– Mme Elisabeth Azuélos,
David, Guillaume Azuélos,
Mme Olivry,
François et Nelly Azuélos,
Patrick Azuélos,
Jean-Claude et Claude Sportouch,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Jean AZUÉLOS,

survenu à Nemours, le 18 avril 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Mme E. Azuélos, 46, rue de Poliveau, 75005 Paris.

– Mme Marc Bonnet-Bidaud,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc BONNET-BIDAUD,

survenu le 16 mai 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

10, rue Masseran, 75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme BRANGEON,
née Irma Lafontaine,

rappelée à Dieu, le mercredi 16 mai 1990, en son domicile, 5, avenue Cambacérès, Verrières-le-Buisson (Essonne), dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 mai, à 16 h 15, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Verrières-le-Buisson (Essonne).

L'inhumation se fera dans le caveau familial au cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine), rue de Chatenay.

Priez pour elle !

De la part de
Mme Arlette Lafontaine,
M. et Mme Emile Bénazet,
M. et Mme Jacques Debuquoy,
Mme Marie Brandam,
M. et Mme Philippe Bénazet
et leur fille,
M. Bernard Debuquoy,
M. et Mme Pascal Debuquoy,
Des familles Lafontaine, Dardenne, Bénazet, Brangeon, Debuquoy, de Saint-Georges, Lulien.

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raymond Breitling,
M. et Mme François de Bonnechose
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Arnold de Clermont
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Guiraud
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Degrémont
et leurs enfants,
M. et Mme Alfred Necker
et leurs enfants,
Les familles Breitling, Odier, Kreiss et Schloesing,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BREITLING,

rappelé à Dieu subitement le 14 mai 1990, dans sa soixante-seizième année.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, le vendredi 18 mai, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

61, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Clémence, Pierre et Bernard ont la douleur de faire part du décès de leur mère et épouse,

Michèle COMPOINT,

survenu le 10 mai 1990, après un long combat qu'elle a mené avec un courage admirable.

Une cérémonie de recueillement a eu lieu le 14 mai à Genève, réunissant les familles Rouillon et Compoint, parents et amis intimes.

– L'Union pacifiste de France a la douleur de faire part de la disparition de deux de ses plus anciens militants

Robert JOSPIN et Jean BIOJOUT.

4, rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne-Billancourt.

– Paule et Dominique Leeb, ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Nat LEEB,
artiste peintre,
officier des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

le 14 mai 1990.

Que ceux qui l'ont connu, aimé, aient une pensée pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marcel Rey,
son époux,
Michel et Vivette Rey,
Françoise et Jean Martin,
Nicole et Jean-Pierre Dumont,
Philippe et Esin Rey,
Florence et Hubert Guérin,
Emmanuel Rey et Isabelle Monsety,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,
Les familles Rey, Deresse, Porte, Martel, Chambry, Arnaud et Pallu
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel REY,
née Jeanne Rolfix,

endormie dans la paix du Seigneur, le 15 mai 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Versailles.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 mai, à 8 h 30, en l'église paroissiale de Chaponost (Rhône), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille du cimetière de Chaponost.

17 *bis*, avenue de Normandie, 78000 Versailles.

Anniversaires

– Il y a un an, le 18 mai 1989,

René BLETTERIE,

nous quittait.

Sa famille
Et tous ceux qui l'ont connu garderont la mémoire de son courage ensoleillée et de sa passion pour la justice, la tolérance, la liberté.

– Un an après qu'il les eut quittés,

René BLETTERIE,

reste dans le souvenir de ses amis, l'homme de la générosité et le militant de la tolérance.

Ses collègues l'ont vu faire du service public le champ quotidien de l'action sociale et de l'exercice de la fraternité. Sa chaleur et sa passion habitent toujours son absence.

– Le 18 mai 1989, nous disions au revoir à

Jean-Philippe CUILLÉ,

avec François et Matthieu, je remercie tous ceux qui ont su depuis nous aider à regarder la vie en face comme il l'aurait voulu.

– Le 18 mai 1970,

Jacques et Laurence DAUTRESME,

disparaissaient accidentellement. Ils avaient neuf ans et trois ans.

Suresnes, 18 mai 1990.

– 24 décembre 1955-18 mai 1989.

Pour le premier anniversaire de la disparition de

Denis DURGET,

« Autrefois ? Je ne me souviens plus. Autrefois. Peut-être. Moi aussi : j'ai vu. Maintenant, c'est terminé. Tout est aboli. Adieu. Ritleau. »

D. D. *(extrait)*.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le lundi 14 mai, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. Mme Fatima Echaabi *a soutenu* : « La première lettre du Maure de Grenade : étude linguistique et sémiotique de deux versions d'un texte espagnol médiéval ».

Université Paris-II, le mercredi 16 mai, à 17 h 30, salle 110. M. Christian Lemercier *a soutenu* : « La part du droit administratif dans la gestion du domaine privé de l'Etat ».

Université Paris-V (René-Descartes), le mercredi 16 mai, à 9 h 30, à la Sorbonne, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. Mme Sylvie Topczynski, née Clairefond, *a soutenu* : « Les transformations de la masculinité. L'exemple de la danse ».

Université Paris-IV, le jeudi 17 mai, à 10 h 30, CELSA, amphithéâtre M.-C.-Praudel, 77, rue de Villiers. Mme Maud Tixier, née Bonneton, *a soutenu* : « Une nouvelle voie pour la recherche publicitaire : confrontation du message linguistique des annonces aux critères d'efficacité de l'écriture ».

Université Paris-IV, le vendredi 18 mai, à 15 h 30, amphithéâtre Michelet, escalier A, 46, rue Saint-Jacques. M. Abdelhai Sadiq : « Théories et pratiques de la traduction à travers une étude comparative des traductions de l'œuvre d'Abderrahman et Mejdoub ».

Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 18 mai, à 17 heures, salle 401, 56, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. M. Christian Bourdeille : « L'organisation des ventes à l'exportation des grands industriels de l'armement (français, américains, brésiliens, chinois), depuis 1945 ».

Université Paris-V (René-Descartes), le vendredi 18 mai, à 17 h 30, salle 126, à la Sorbonne, galerie Claude-Bernard, escalier P, rez-de-chaussée, 1, rue Victor-Cousin. Mme Catherine Humblot : « L'environnement familial et institutionnel de la future élite tennistique ».

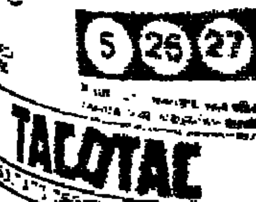
Université d'études politiques de Paris, le vendredi 18 mai, à 14 h 30, 30, rue Saint-Guillaume, salle André-Siegfried. Mme Irène Semenoff Tiau Chansky : « Contribution à l'étude du régime soviétique : les relations entre le pouvoir et les peintres du printemps 1953 au printemps 1989 ».

Université Paris-III, le samedi 19 mai, à 14 heures, salle Bourjac. Mme Sophie Marret : « Lewis Carroll : la logique à l'œuvre ».

Université Paris-V (René-Descartes), le lundi 21 mai, à 14 heures, à la Sorbonne, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. Mme Yamina Bensalah : « Pratiques linguistiques et langagières d'enfants bègues dans un cadre de thérapie de langage ».

Université Paris-II, le mardi 22 mai, à 16 h 30, salle des conseils. M. Raymond Millereau : « Défense civile et protection des populations ».

Université Paris-IV, le mercredi 23 mai, à 9 h 30, CIEF, salle 405, escalier G, 3e étage. M. Manzefo N'Kuni : « N'gal et la création romanesque ».








AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5262

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III					■				
IV			■						■
V							■		
VI			■			■			
VII				■					
VIII		■						■	
IX					■				
X							■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Endroit où l'on ne travaille pas sans préparations. – II. Qui ne donne rien. Paré pour le bain. – III. Servait à enregistrer. Mieux vaut ne pas y mettre les pieds. – IV. Visible sur de nombreux papiers. Ce que peut faire entendre un persan. – V. Ne sont pas responsables des accueils glacials ou des colères froides. Parcouru par des Pékinois. – VI. Préposition. De quoi faire tapisserie. Preuve que tout n'a pas été dit. – VII. Possessif. Connût le creux de la vague. – VIII. Utile pour « bâtir ». – IX. A des protéines. Trouvait à qui parler. – X. S'est fait traiter de fou. Conjonction. – XI. Des araignées peuvent être suspendues. Il est préférable de ne pas le perdre.

VERTICALEMENT

1. Œuvre pour remédier à certaines absences. – 2. Retenue par des gens qui ne veulent rien manquer. Se font remarquer. – 3. Est rouge et blanc. De quoi rompre le charme. – 4. Ne supporte pas les larmes. Employée à la direction. – 5. Possessif. Mauvaise femme. – 6. Apporta un bon soutien. Résultaient de souverains désirs. – 7. Mangea de la verdure. Faisait le bonheur des uns et le malheur des autres. – 8. Crache le venin. Fut détaché. – 9. Bien roulée. Terreur blanche.

Solution du problème nº 5261

Horizontalement

I. Ronfleurs. – II. Epleurs. – III. Sève. Aa. – IV. Ire. Otite. – V. Sclérosés. – VI. Tulle. St. – VII. Ale. Bâti. – VIII. Namible. – IX. Ciel. Erié. – X. Erne. Névé. – XI. Ser. Osées.

Verticalement

1. Résistances. – 2. Operculaire. – 3. Nivellement. – 4. Fée. El. Ile. – 5. Lu. Ore. – 6. Erato. Biens. – 7. Usais. Aérée. – 8. Test. Ive. – 9. Surestimées.

GUY BROUTY

CAMPUS

Un statut pour les Arts et métiers

L'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM) vient d'être dotée du statut de grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Grâce à ce décret paru au *Journal officiel* du 30 avril, l'ENSAM, n'est plus qu'un seul et même établissement composé de sept centres d'enseignement et de recherche situés à Aix-en-Provence, Angers, Bordeaux-Talence, Châlons-sur-Marne, Cluny, Lille et Paris.

Il y a longtemps que l'ENSAM attendait ce texte. Depuis le 26 janvier 1984, date la loi qui en avait fait un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, deux thèses étaient en balance. L'une préconisait de donner une grande autonomie à chacun des centres, qui devaient être rattachés à l'établissement par une simple convention. Mais élèves et enseignants avaient protesté l'an dernier contre ce « *risque d'éclatement* » (*le Monde* du 29 mars). Le statut finalement retenu, après consultation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et examen du Conseil d'Etat, privilégie l'unicité de l'école, tout en accordant une large autonomie aux régions. L'école, qui forme chaque année huit cent soixante-dix ingénieurs, principalement en mécanique, sera administrée par un conseil d'administration assisté d'un conseil scientifique. Son directeur général, nommé par décret pour cinq ans, ne pourra assumer la direction d'un centre d'enseignement, mais il présidera un comité de direction où siégeront les directeurs de centres. Ces centres n'ont pas de personnalité morale, mais fonctionneront comme les instituts universitaires. Les deux premières années d'études continueront à s'effectuer en province et la troisième année à Paris, mais le décret prévoit qu'une partie de la dernière année puisse être suivie dans les écoles des régions.

J.-J.B.

Droit social

Un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de droit social et gestion du personnel est créé, à la rentrée prochaine, à l'université de Nantes. Il est accessible aux titulaires d'une maîtrise de droit privé, d'économie, de gestion ou d'un diplôme équivalent. Dossiers de candidatures à envoyer avant le 15 septembre.

★ Faculté de droit et des sciences politiques. Chemin de la Sensive du Tertre. 44036 Nantes Cedex 01. Tél. : 40-29-22-28.

Recherche en gestion

L'Institut européen de valorisation de la recherche organise, des « *entretiens de la recherche* », en économie et en gestion les 16 et 17 mai, à l'université de Dauphine, au cours desquels de jeunes chercheurs présenteront leurs travaux devant des professeurs et des professionnels spécialistes du sujet.

★ IVAR. 58, rue Lafayette. 75009 Paris. Tél. : 42-46-36-37.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 17 mai

TF 1

20.30 **Sport : Football.** Finale de la Cup (Coupe d'Angleterre) : Crystal Palace/Manchester. En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant.
22.20 **Magazine : Ex libris.** Expliquez-moi : Philippe Legorjus, Alain Maillard de La Morandais, Nicole Garcia, Bette Bao Lord, Bernard-Henri Lévy ; Extérieur livre : Erwan Bergot ; André Malraux.
23.20 **Série : L'heure Simenon.**
0.30 **C'est à Cannes.**
0.40 **Journal, Météo et Bourse.**
0.50 **Série : Mésaventures.**
1.15 **TF 1 nuit.**
1.50 **Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** Spécial Roumanie : La révolution roumaine, véritable révolution ou gigantesque machination ? Portrait du poète Adrian Paounescu.
22.20 **Série : Profession comique.**
23.15 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.30 **Météo.**
23.35 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.35 **La dernière séance.** Présentée par Eddy Mitchell. **1er film : De l'or pour les braves.** ■■ Film américain de Brian G. Hutton (1970). Avec Clint Eastwood, Telly Savalas, Don Rickles.
23.10 **Dessins animés : Bug's Bunny, Tex Avery.**
23.30 **Journal et Météo.**
0.05 **2e film : Le chevalier de la vengeance.** ■■ Film américain de John Cromwell (1941). Avec Tyrone Power, Gene Tierney (v.o.).
1.40 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Cher frangin.** ■ Film français de Gérard Mordillat (1988). Avec Luc Thuillier, Marius Colucci, Julie Jézéquel.
22.05 **Flash d'informations.**
22.09 **Le journal du Festival.**
22.15 **Cinéma : Trois hommes et un bébé.** □ Film américain de Leonard Nimoy (1987). Avec Tom Selleck, Steve Guttenberg, Ted Danson (v.o.).
23.50 **Cinéma : Copain, copine.** ■ Film américain de Glenn Jordan (1984). Avec Richard Dreyfuss, Susan Sarandon, Nancy Allen.
1.35 **Cinéma : Tu m'as sauvé la vie.** ■■ Film français de Sacha Guitry (1950). Avec Sacha Guitry, Fernandel, Lana Marconi.

LA 5

20.40 **Téléfilm : La reine des amazones.** De Robert Hayes, avec Peggy Sands, James H. Emery.
22.20 **Série : Deux flics à Miami.**
23.30 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Les incorrigibles** (rediff.).
1.10 **La vallée des peupliers** (rediff.).
1.40 **Tendresse et passion** (rediff.).
2.05 **Série : Voisin, voisine.**
3.05 **Le journal de la nuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Les clandestines.** De Robert Collins, avec Jaimie Lee Curtis, Karen Valentine.
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Série : Destination danger.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**
0.10 **Magazine : Charmes.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.40 **Documentaire : Kaltex en Chine.**
20.55 **Cannes instantané.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Documentaire : Musiques du Pakistan (1).**
▶ 23.00 **Documentaire : Roland Petit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** L'inondation, de Evgueni Zamiatine.
21.30 **Profils perdus.** Georges de Beauregard.
22.40 **Nuits magnétiques.** Fellini-Mondo.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, Symphonie nº 1 en ut mineur op. 68, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. : Gary Bertini ; sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano.
23.07 **L'invité du soir.** André Hodeir.

Vendredi 18 mai

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.30 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
15.15 **Série : Tribunal.**
15.45 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.15 **Série : Vivement lundi.**
16.40 **Club Dorothée.** Caroline.
17.05 **Série : 21 Jump Street.**
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Variétés : Avis de recherche.** Invitée : Jackie Sardou.
22.35 **Magazine : 52' sur la Une.** De Jean Bertolino. La spirale du sida, de Francine Buchi, Franz-Yves Marescot, Patrick Schmitt.
23.35 **Série : Enquêtes à l'italienne.**
0.30 **C'est à Cannes.**
0.40 **Journal, Météo et Bourse.**
1.00 **Feuilleton : Mont royal** (2e épisode).
1.50 **Info revue.**
2.50 **Feuilleton : Ballerina.**
3.50 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Série : Les cinq dernières minutes.**
15.40 **Après-midi show.**
17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.25 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
19.52 **Divertissement : Heu-reux !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : L'ami Giono.** Ennemonde, de Claude Santelli, avec Jeanne Moreau, André Marcon.
21.35 **Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Invités : Pierre-Louis Blanc (*De Gaulle au soir de sa vie*), Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (*Mémoires*), notre collaborateur Laurent Greilsamer (*Hubert Beuve-Méry, 1902-1989*), Françoise Morechand-Nagataki (*La Galline*), Emmanuel Roblès (*Les rives du fleuve Bleu*).
22.55 **Journal et Météo.**
23.15 **Cinéma : Les Misfits.** ■■ Film américain de John Huston (1961). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift.
1.15 **La nuit du court métrage.**

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.**
14.03 **Magazine : Carré vert.**
14.30 **Documentaire : Archives-mémoires.** Georges Salendre.
15.03 **Feuilleton : Colorado.**
16.05 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Feuilleton : Tom Sawyer.**
17.55 **Dessin animé : Molierissimo.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine : Thalassa.**
21.35 **Feuilleton : Les tisserands du pouvoir.** De Claude Fournier, avec Gratien Gelinas, Michel Forget. (3e épisode).
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Magazine : Faut pas rêver.** De Georges Pernoud, présenté par Sylvain Augier.
23.50 **Musique : Carnet de notes.**
0.00 **Documentaire : Aventures de l'esprit.** Histoire(s) du cinéma, de Jean-Luc Godard. 2. Une histoire seule.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Robocop.** ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1987). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy.
15.10 **Spécial Cannes 1990** (rediff.).
15.17 **Pochettes surprises.**
15.35 **Cinéma : Baby boom.** ■ Film américain de Charles Shyer (1987). Avec Diane Keaton, Harold Ramis, Sam Wanamaker.
17.25 **Sport : Cyclisme.** Tour d'Italie.
17.50 **Cabou Cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 ▶ **Téléfilm : Traffik.** D'Alastair Reid, avec Bill Paterson, Lindsay Duncan (1re partie).
22.45 **Flash d'informations.**
22.49 **Le journal du Festival.**
23.00 **Cinéma : Les filous.** ■■ Film américain de Barry Levinson (1987). Avec Richard Dreyfuss, Danny De Vito, Barbara Hershey.
0.50 **Cinéma : Broadcast news.** ■ Film américain de James L. Brooks (1987). Avec William Hurt, Albert Brooks, Holly Hunter (v.o.).
2.55 **Cinéma : Les veuves.** Film français classé X de Burd Tranbaree (1978). Avec Richard Allan, Jenny Feeling.
4.25 **Cinéma : Le fou de guerre.** ■■ Film franco-italien de Dino Risi (1985). Avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier.
6.10 **Les superstars du catch.**

LA 5

13.35 **Série : Baretta.**
14.30 **Série : Soko, brigade des stups.**
15.35 **Série : Bergerac.**
16.40 **Dessins animés.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Série : Sur les lieux du crime.**
22.25 **Téléfilm : Pour la peau de Mr. Wilde.** F.J. Lincoln, avec Don Scribner, Michelle Bauer.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Pour la peau de Mr. Wilde** (suite).
0.30 **Les incorrigibles** (rediff.).
1.30 **La vallée des peupliers** (rediff.).
2.05 **Tendresse et passion** (rediff.).
2.30 **Série : Voisin, voisine.**
3.30 **Le journal de la nuit.**
3.40 **Tendresse et passion.**
4.05 **Voisin, voisine.**
5.05 **Tendresse et passion.**
5.35 **Voisin, voisine.**

M 6

13.25 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.55 **Feuilleton : Dynastie.**
14.45 **Série : Maîtres et valets.**
15.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.40).
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.25 **Série : L'homme de fer.**
18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
19.00 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : La fête à la maison.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : Les demoiselles de Los Angeles** D'Alan J. Levi, avec Tom Selleck, John Hillerman.
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Série : Destination danger.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**
0.10 **Capital.**
0.15 **Sexy clip.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien.**
15.00 **Cinéma : Le rayon vert.** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1986).
16.35 **Court métrage : 24 heures de la vie d'un clown.** De Jean-Pierre Melville.
16.55 **Documentaire : Cinéma de notre temps, Jacques Rivette** (2e partie). De Janine Bazin, André S. Labarthe et Alain Plagne.
18.10 **Feuilleton : Zastrossi** (3e épisode). De David G. Hopkins.
19.00 **Film d'animation : La traversée de l'Atlantique à la rame.** De Jean-François Laguionie.
19.30 **Documentaire : L'âge d'or du cinéma.** De John Edwards, David Mingay, Bayley Silleck.
20.00 **Documentaire : Cinéma de notre temps, Jacques Rivette** (2e partie). De Janine Bazin, André S. Labarthe, Alain Plagne.
20.55 **Cannes instantané.**
21.00 **Feuilleton : Zastrossi** (4e épisode). De David G. Hopkins.
22.00 **Danse : Coppelia.** Ballet de Roland Petit.
23.30 **Documentaire : L'archipel sonore.** D'André Boucourechliev et J.-P. Burgat.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 7 février à Stuttgart) : Concerto pour clavier et orchestre en la majeur BWV 1055, de J.-S. Bach ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en la mineur op. 99, de Chostakovitch ; Concerto pour clarinette et orchestre nº 2 en mi bémol majeur op. 74, de Weber ; Concerto por piano et orchestre nº 2 en la majeur, de Liszt, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Uros Lajovic ; sol. : Nicholas Parle, clavecin ; Vadim Repin, violon ; Martin Spangenberg, clarinette ; Suzanne Grutzmann, piano.
22.20 **Musique légère.**
23.07 **Le livre des mesianges.**
0.30 **Poissons d'or.**

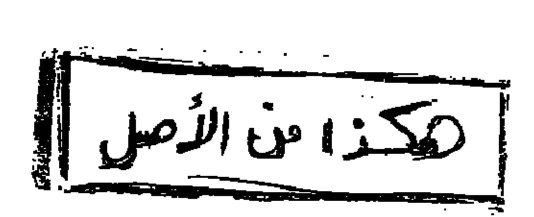
FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Andersen.
21.30 **Musique : Black and blue.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Fellini-Mondo.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

Audience TV du 16 mai 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.2	Pub 15,4	Pub 5,5	Actual. région 12,2	Nulle part 1,9	Reporters 3,0	Cathy et Aline 2,3
19 h 45	47,5	Roue fortune 22,1	Dessinez 8,2	19-20 infos 8,0	Nulle part 2,2	Journal 3,6	Fête à la m. 3,4
20 h 16	59.7	Journal 25,2	Journal 13,9	La classe 9,1	Nulle part 2,2	Journal 4,9	Cosby Show 4,6
20 h 55	59.5	Sacrée Soirée 20,1	Duo 16,9	Chico Rio 3,5	Ciné salles 2,4	Cas de consc. 10,6	1 jumeau 5,8
22 h 08	54.9	Sacrée soirée 20,8	Duo 9,6	Miles Bravo 2,7	4 saisons 1,2	Cas de consc. 12,1	1 jumeau 7,4
22 h 44	40.8	Sacrée soirée 23.7	Etoiles 3,8	Pub 3,0	4 saisons 0,5	Débat 6,7	Le Saint 3,0



هكذا من الأصل



LA JOC : LE 6 MAI, ELLE RASSEMBLAIT PRES DE 100 000 JEUNES POUR PARLER DE CE QUI LES CONCERNE : L'AVENIR

Mouvement de jeunes de milieux populaires et mouvement d'Eglise, la J.O.C.-J.O.C.F., avec ses 63 ans d'existence, a démontré le 6 mai à la Courneuve avec "Manifformation" qu'elle était plus jeune, plus active et plus responsable que jamais.

En rassemblant près de 100 000 jeunes qui refusent le chômage et la précarité d'emploi, et qui, tous ensemble, ont décidé de défendre leur avenir à travers un même thème, une même volonté : la formation.

En accueillant à leur tribune Messieurs Michel ROCARD, Jacques DELORS, Roger BAMBUCK, Robert CHAPUIS et de nombreuses personnalités politiques et syndicales qui ont compris qu'un jeune de milieu populaire était vraiment un partenaire à part entière.

En recevant le soutien du cardinal DECOURTRAY entouré de plusieurs évêques de France.

En proposant clairement 5 grandes revendications nationales favorisant la formation et l'emploi des jeunes :

1 - L'information sur la formation. 2 - Le développement du Crédit Formation. 3 - Le contrôle systématique de l'apprentissage. 4 - La journée d'orientation dans toutes les classes. 5 - La mensualisation des bourses.

Le 6 mai à la Courneuve les jeunes de la J.O.C. ont rappelé une fois encore leur véritable rôle dans notre société : être des bâtisseurs de l'avenir.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne
Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine
LES BATISSEURS DE L'AVENIR

Pour tous autres renseignements sur notre action, contactez-nous ! J.O.C.-J.O.C.F - BP 36 -246 bd St Denis 92403 COURBEVOIE CEDEX Tél : 47.88.78.00

ÉCONOMIE

Le Monde

L'inépuisable Plan Marshall

Quarante ans plus tard, le plan Marshall sert encore. Pas seulement sous forme d'idée généreuse (« plan Marshall pour l'Afrique », « pour l'Europe de l'Est », « pour les pays endettés » etc.). Il existe encore sous forme de bon et bel argent, et va être utilisé pour aider l'Allemagne de l'Est.

En effet, l'European Recovery Program (ERP), dénomination officielle du plan Marshall, avait donné lieu, entre avril 1948 et la fin de 1951, à des versements en dollars auxquels correspondait une contrepartie en monnaie locale. Or, en RFA, une partie des fonds de cette contrepartie n'a jamais été dépensée. Sous le nom d'ERP Sondervermögen, elle a été gérée par le Kreditanstalt für Wiederaufbau, qui l'a fait fructifier, par exemple en prenant une participation non négligeable dans Deutsche Airbus.

Il reste une cagnotte de 6 milliards de marks (20 milliards de francs) qui va être employée pendant les trois premières années de la réunification interallemande. Les entreprises des deux Allemagnes ne se le sont pas fait dire deux fois : alors que le cadre juridique de leur future coopération reste encore très flou, les demandes de crédit sur les fonds du plan Marshall représenteraient déjà 2,9 milliards de marks (dont 80 % de la part d'entreprises de RDA et 20 % d'entreprises de RFA).

Le gouvernement de Bonn, quant à lui, a prévu une répartition plus ordonnée : 2 milliards de marks pour la protection de l'environnement, 700 millions pour la promotion du tourisme, et 1,3 milliard pour des prêts bonifiés à long terme assortis d'un délai de grâce de cinq ans, réservés aux jeunes entreprises privées.

La résurrection surprise des fonds Marshall ne concerne pas seulement l'Allemagne. En Autriche aussi, selon le dernier rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, il resterait entre 3,5 et 10 milliards de francs, qui pourraient être utilisés pour aider les investissements en Europe de l'Est. La Grande-Bretagne et la France, principales bénéficiaires de la manne américaine, ont, elles, tout dépensé depuis longtemps...

S. Gh.

Création d'un fonds de 115 milliards de deutschemarks

La RFA présente son plan pour le financement de l'unification interallemande

Le traité instituant l'union monétaire, économique et sociale entre la RFA et la RDA doit être signé vendredi 18 mai pour entrer en vigueur le 2 juillet prochain. Il prévoit la création d'un Fonds pour l'unité allemande doté de 115 milliards de deutschemarks (387 milliards de francs). Malgré les déclarations rassurantes des responsables ouest-allemands, les experts s'interrogent sur la capacité de la RFA de financer la réunification sans perturber le marché mondial de l'épargne, déjà très tendu.

L'Allemagne peut payer, l'Allemagne paiera ! Le slogan est remis au goût du jour par les dirigeants allemands eux-mêmes, alors que le monde entier s'interroge sur le coût de l'« OPA du siècle ». Malgré les déclarations rassurantes que multiplient, avec une nervosité visible, les responsables ouest-allemands, le sentiment se diffuse que l'Allemagne – et avec elle, à des degrés divers, tous ses partenaires – va dans quelques semaines faire un grand saut dans l'inconnu.

Les chiffres lancés très officiellement cette semaine sont considérables. Sur le papier, du moins, ils s'équilibrent facilement. D'un côté, il y a le Fonds pour l'unité allemande, doté de 95 milliards de deutschemarks (320 milliards de francs), financé pour moitié par l'Etat fédéral et pour moitié par les Lander au moyen d'émissions obligataires, auxquels s'ajouteront 20 milliards de marks (67 milliards de francs) « économisés » dans le budget du fait de la réunification. Ce fonds servira, pendant quatre ans et demi, à financer les investissements lourds qui devront être faits en RDA, à combler le déficit du budget est-allemand et à faire démarrer les programmes d'aide sociale.

De l'autre côté, il y a la richesse ouest-allemande, représentée, selon un communiqué du ministère des finances publié mardi 15 mai, par les dépôts d'épargne, de 280 milliards de marks, et par les 120 milliards de marks de capitaux exportés d'Allemagne l'an dernier. En temps normal, les collectivités publiques lèvent environ 80 milliards de deutschemarks en émissions diverses : il en faudra 22 milliards de plus pour le Fonds, la première année, ce que, sur la place de Francfort, on estime tout à fait faisable.

Il n'y aurait donc aucun problème pour financer, à domicile et hors budget, le chantier de la réunification. Comme l'expliquait mardi après-midi à Bâle, le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, *« l'Allemagne est un pays à excédents, et nous avons un marché des capitaux très efficace. Il n'y a strictement aucune raison de songer à des arrangements spéciaux »*. M. Poehl faisait allusion à une information parue dans le *Financial Times* selon laquelle le gouvernement allemand envisageait de lancer des emprunts internationaux en deutschemarks, notamment auprès des investisseurs japonais.

M. Poehl s'attend à une hausse des impôts

Au début des années 80, la RFA avait ainsi placé un emprunt auprès des investisseurs saoudiens. Mais la situation n'est aujourd'hui nullement comparable. La RFA, pays riche, ne veut pas avoir l'air d'absorber toute l'épargne internationale, déjà jugée insuffisante par les responsables monétaires du « G7 » (le groupe des sept pays les plus industrialisés), au moment où les pays de l'Est et les pays en développement, sans parler des Etats-Unis, vont se livrer une concurrence de plus en plus nette pour lever les capitaux. Le président de la « Buba », au demeurant, s'attend à une hausse des impôts en Allemagne, car *« l'unité ne peut pas se financer avec de l'argent venu du ciel »*.

L'agacement de M. Poehl se comprend. Depuis le début du processus lancé à un train d'enfer par le chancelier Kohl, la Bundesbank a constamment été mise devant le fait accompli. Ses analyses ont été bafouées, et pour le calendrier et pour les modalités de l'unification monétaire interallemande. La crédibilité nationale et internationale de la Bundesbank ne sort pas intacte de cette affaire, même si le texte du traité stipule qu'elle *« exercera les compétences qui lui reviennent sur l'ensemble du territoire (...) avec pour objectif la stabilité monétaire »* et ce *« en toute indépendance de consignes venues du gouvernement ouest-allemand ou du gouvernement est-allemand »*.

La solennité de ces pleins pouvoirs donnés à la Bundesbank sur la politique monétaire d'un Etat encore distinct suffira-t-elle à restaurer sa majesté ? La question n'est pas de pure forme. La confiance des marchés sera décisive pour que l'opération de réunification se passe bien. Les dirigeants allemands semblent considérer comme allant de soi que l'épargne allemande se porte en masse sur les projets liés à la réunification. L'aspect « grande cause nationale » jouera certainement, mais jusqu'à quel point ? Les échos recueillis auprès des entreprises ouest-allemandes sont aujourd'hui mitigés : *« Nous avons des actionnaires, nous n'investirons pas à perte »*, disent-elles le plus souvent.

Autre question : comment seront financées les allocations chômage ? Plus d'un million et demi d'Allemands de l'Est risquent de perdre leur emploi. Il y a déjà quatre-vingt-sept mille chômeurs officiellement recensés, d'après Berlin-Est. Le traité interallemand a en outre prévu un revenu minimum de 495 deutschemarks. Le Fonds pour l'unité ne prévoit qu'un financement initial pour les dépenses sociales. Au bout du compte, l'opération se soldera par un endettement accru de l'Etat allemand. Rien d'alarmant en soi, puisque l'argent est là, mais cela ne se fera sans doute pas sans une remontée des taux d'intérêt en Allemagne, et par effet de contagion dans l'ensemble des pays européens, surtout si l'inflation dérape un peu outre-Rhin (les estimations varient entre 3 % et 4 % à la fin de cette année).

Beaucoup dépendra en fait de la réaction des Allemands de l'Est eux-mêmes. Au ministère des finances, à Bonn, on estime que sur les 60 milliards de deutschemarks qui vont être injectés à partir du 2 juillet en RDA, un tiers va être dépensé en biens de consommation courante, un tiers en biens durables (surtout des voitures) et le dernier tiers sera épargné. Les proportions peuvent varier par rapport à ces prévisions, ce qui modifierait les équilibres – notamment des prix – anticipés au doigt mouillé par tout ce que l'Allemagne compte d'économistes officiels ou privés.

Scénario rose, scénario gris ? Le suspense commencera à se dissiper cet été. La Bundesbank et les dirigeants ouest-allemands peuvent préparer beaucoup de déclarations rassurantes.

SOPHIE GHERARDI

Pour la première fois en 1989

Les ventes de disques compacts ont dépassé celles de disques traditionnels

Le disque compact à laser (le CD) a gagné la bataille qui l'opposait au disque noir en vinyle. Pour la première fois, l'an dernier, le nombre de disques compacts vendus en France (41 millions) a été supérieur à celui des disques traditionnels (39,5 millions), selon le Syndicat national des éditeurs de musique.

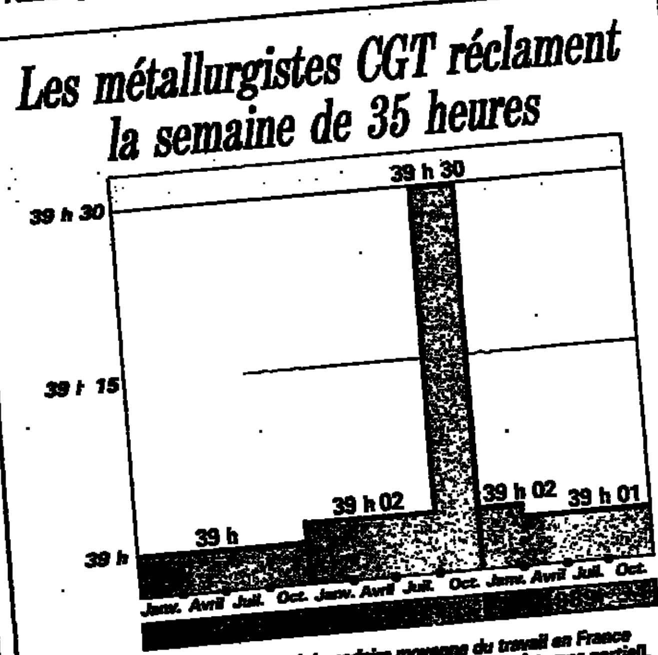
Désormais massivement équipés de lecteurs de disques compacts, les Français sont aujourd'hui obligés de reconstituer leur discothèque, encouragés en cela par des prix en baisse constante. Selon les statistiques publiées par le Syndicat national des éditeurs de musique, 41 millions de compacts ont été vendus dans l'Hexagone en 1989, contre 39,5 millions de disques traditionnels. Au premier trimestre 1990, les ventes de disques noirs ont encore décru de près de 30 %, alors que celles de compacts augmentaient de 40 %. La France a ainsi pris la troisième place mondiale pour la part des CD (34 %) dans les ventes de supports musicaux, derrière le Japon et les Pays-Bas, indique une étude réalisée par le cabinet d'analyse économique Eurostaf. Outre la supériorité incontestée du CD (meilleure qualité musicale, faible résistance au vieillissement, faible encombrement), cette évolution spectaculaire s'explique par le boom des ventes de lecteurs de CD. Il s'est vendu en France 1,4 million de lecteurs de CD en 1989, 40 % de plus que l'année précédente et deux fois plus qu'en 1987, selon le SIMAVELEC (Syndicat des industries de matériels audiovisuels). Un boom qui s'explique largement par la baisse de près des deux tiers du prix des lecteurs, passé (en francs 1989) d'environ 4 700 F à 1 960 F en cinq ans, selon le SIMAVELEC. Parallèlement, le prix du compact tend aujourd'hui à rejoindre celui du 33-tours traditionnel.

S'y sont ajoutées un certain nombre de *« mesures heureuses en faveur du disque qui ont surtout bénéficié au CD en plein développement »*, souligne Mme Thazy, responsable d'études chez Eurostaf. La TVA a été ramenée en décembre 1987 de 33,33 % à 18,6 %, et la publicité est désormais autorisée à la télévision.

L'avenir du CD semble tout aussi prometteur. Vers 1992 devrait commencer la commercialisation des CD enregistrables : CD-R (un seul enregistrement possible) et CD-E (effaçable, c'est-à-dire permettant de multiples enregistrements). Ces nouveaux produits assureront sans doute le triomphe définitif du CD sur les cassettes, seul bastion à lui résister encore avec une progression de 34 % des ventes en 1989 (et 7,2 % au premier trimestre 1990). Ce ne sera pas pour déplaire aux compagnies de disques qui, grâce au boom du CD, ont accru leur chiffre d'affaires de 65 % ces deux dernières années, contre moins de 15 % les deux années précédentes.

ANDRÉ DESSOT

Les métallurgistes CGT réclament la semaine de 35 heures



L'évolution de la durée hebdomadaire moyenne du travail en France pour l'ensemble des salariés (y compris ceux travaillant à temps partiel).

Dans le document préparatoire à son congrès, qui se tient actuellement à Nanterre (Hauts-de-Seine), la fédération CGT de la métallurgie revendique la semaine de travail de 35 heures, *« sans perte de salaire »*. Cet objectif avait été défini avant même que l'IG Metall, la fédération de la métallurgie allemande, signe un accord prévoyant l'application de la semaine de 35 heures en octobre 1995. En France, la durée hebdomadaire de travail a commencé d'augmenter avec la reprise de l'activité économique à partir de 1988 *(voir graphique)*, du fait du recours aux heures supplémentaires.

Dans le cadre d'une procédure de cession originale

Le CCF négocie avec la banque britannique Nat West la vente de l'Européenne de Banque

La banque britannique National Westminster a indiqué mercredi 16 mai qu'elle était en « discussion exclusive » pour le rachat de l'Européenne de Banque, la filiale du Crédit commercial de France spécialisée dans la gestion de patrimoine.

MM. Pierre Esteva, président de Nat West France, et Michel Pebereau, président du CCF, se sont refusés à révéler le prix de la transaction. Nul doute sera-t-il élevé (certains parlent de 2 milliards de francs) compte tenu de la valeur du siège parisien (rue Laffitte) de l'Européenne (1,2 milliard de francs environ) et du caractère stratégique que peut revêtir cette acquisition pour la banque britannique.

On savait depuis longtemps que le CCF envisageait de vendre cette filiale à 100 %. La procédure choisie par M. Pebereau pour la vente de l'Européenne est originale. Le président du CCF a demandé au management de sa filiale, en fait à son président, M. Roger Prain, de chercher lui même un acheteur. Traditionnellement, c'est l'actionnaire vendeur qui fait cette recherche. M. Pebereau explique cette procédure par son attachement à une certaine *« éthique »* des affaires. Pouvant ainsi rechercher l'acheteur qui préserverait au mieux, selon lui, la personnalité de l'entreprise, M. Prain a rencontré plusieurs grandes banques étrangères intéressées (allemandes notamment) et a finalement choisi le groupe britannique. Les négociations sur les conditions de l'achat vont maintenant se dérouler directement entre l'acheteur, la Nat West, et le vendeur, le CCF. Il faudra ensuite obtenir l'agrément du comité des établissements de crédit.

Au terme de ces négociations, Nat West, qui avait déjà acquis des agences de la BUE, aura, avec les 16 succursales de l'Européenne de Banque doublé son réseau en France et pourra soutenir la compétition avec ses rivaux traditionnels, la Barclays et la Midland. De plus, parce qu'elle est spécialisée sur une clientèle haut de gamme, l'Européenne rentre dans le coeur de cible de la stratégie d'expansion de la banque britannique. Le réseau de vente de produits financiers de l'Européenne, Laffitte Investissement, est l'un des plus performants du secteur.

L'Européenne de banque, ex-banque Rotschild, nationalisée en 1982 en très mauvais état, a été adossée en 1983 au CCF. Elle a depuis entamé un redressement qui a porté ses fruits. En 1989, l'Européenne a annoncé un résultat net de 62,9 millions de francs. L'Européenne a progressivement assaini son portefeuille de créances sur le tiers monde, en ayant notamment recours à la technique de la titrisation. Un effort de provisionnement a permis une couverture des risques pays à hauteur de 62 %. Les actifs gérés par l'Européenne et ses filiales ont atteint 21 milliards de francs en 1989.

Y. M.

INSOLITE

La CIA était mal renseignée sur l'URSS

On a grossièrement surestimé, en Occident, la puissance de l'économie soviétique. Ce sont des économistes soviétiques qui l'ont affirmé dernièrement à Washington. Dans l'assistance, les représentants de la CIA (Agence centrale de renseignement) étaient dans leurs petits souliers : alors qu'ils évaluent habituellement le produit national brut de l'URSS à la moitié *grosso modo* de celui des Etats-Unis, les experts soviétiques ont donné une fourchette de 14 % à 28 % maximum. *« Chose étrange, la CIA nous disait toujours que notre situation était bien meilleure que nous ne le pensions »*, a observé un journaliste de *Novy Mir*. L'effort de défense soviétique, estimé jusqu'ici à 15 % environ du PNB, serait en réalité de 25 %. Or la CIA a publié le 16 mai un rapport alarmant sur les pays de l'Est, annonçant pénuries, chômage et troubles sociaux pour les années à venir. Les services de renseignement américains seraient-ils mieux informés depuis la glasnost ?

Le comité de politique économique de l'OCDE plutôt optimiste

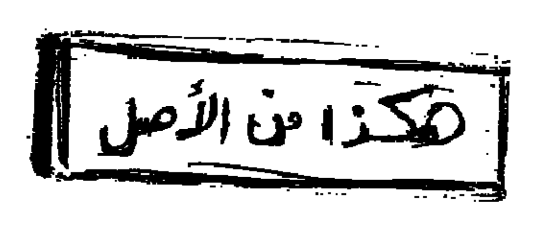
Le comité de politique économique de l'OCDE, qui s'est réuni lundi 14 et mardi 15 mai à Paris, a porté un jugement assez optimiste sur les perspectives économiques pour 1990 et 1991 dans les pays industrialisés. La croissance économique atteindrait 3 % en 1990 et 2,9 % en 1991. Le PNB (produit national brut) du Japon atteindrait 4,7 % cette année et 4 % l'année prochaine, celui de la RFA 3,9 % et 3,6 % (au lieu de 3,1 % dans la précédente estimation). Les experts de l'OCDE ont estimé que la réunification allemande pourrait être extrêmement favorable pour l'Europe.

D'une façon générale, l'OCDE estime que l'inflation reste trop élevée dans les pays industrialisés et appelle à la vigilance, certains délégués ayant jugé très positive l'intention de Washington de relever les impôts.

Hausse des prix : ralentissement aux Etats-Unis en avril

La hausse des prix de détail s'est modérée aux Etats-Unis en avril, avec une hausse mensuelle de 0,2 % contre 1,1 % en mars. Sur un an (avril 1990 comparé à avril 1989), l'augmentation est de 4,7 %. Le ralentissement d'avril a eu pour cause l'alimentation (notamment les légumes frais dont les prix ont baissé de 15,5 % après avoir augmenté de 19,8 %), l'énergie, l'habillement et les dépenses d'entretien.

100 000 JEUNES
L'AVENIR



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

En rachetant United Research

Cap Gemini Sogeti fait un pas de plus dans le secteur du conseil

En rachetant l'américain United Research (*le Monde* du 17 mai), Cap Gemini Sogeti, le groupe de M. Serge Kampf, fait une avancée de plus dans le secteur du conseil face aux « big eight », ces grands cabinets d'outre-Atlantique venus le concurrencer dans le service informatique.

Quatre mois après avoir acheté 67,5 % de Gamma International, une ancienne filiale de Saatchi et Saatchi réalisant quelque 150 millions de francs de chiffre d'affaires et dix ans après l'entrée dans le capital de Bossard (49 %), le groupe de M. Serge Kampf fait une incursion de plus dans le conseil qui s'affirme comme un nouveau métier du groupe. Il vient d'acheter une société américaine, United Research, spécialisée dans le conseil en management, implantée aux Etats-Unis et, depuis un an, en Grande-Bretagne, réalisant plus de 700 millions de francs de chiffre d'affaires. Dans un souci de ne pas mélanger les deux activités – qui, quoique proches, n'en sont pas moins différentes – les deux dernières opérations ont été effectuées via la holding Sogeti (1) et non via Cap Gemini Sogeti, première société de services informatiques européenne (2). « *Il faut que nous sauvegardions l'identité des sociétés acquises. Il n'est pas intéressant de les fondre* », a expliqué M. Serge Kampf, pourtant président et actionnaire de Sogeti et de sa filiale à 60 % Cap Gemini Sogeti.

Le 16 mai devant la presse, M. Kampf a inscrit l'action de son groupe dans la durée : « *Nous voulons nous donner le temps de vérifier les synergies ou les différences entre les deux activités, d'apprivoiser ces gens qui font partie d'une galaxie un peu différente.* » Et de bien insister : « *Le conseil doit rester une activité en soi. Il ne faut pas spéculer sur ce faux mot de synergie...* » Pourtant l'ambition dans ce nouveau secteur est claire : « *Nous voulons y rentrer pour exercer ce métier et non pour apporter du business à l'autre* ».

De son côté, Jean-Pierre Auzimour, PDG du groupe Bossard s'avoue très heureusement surpris de cette acquisition, « *une société qui connaît un développement considérable* » avec laquelle il se montre très désireux de collaborer, d'autant plus qu'elle dispose d'un bon réseau aux Etats-Unis, ce qui faisait cruellement défaut au cabinet français.

Finalement, on assiste un peu à la réponse du berger à la bergère : les sociétés de services informatiques ont ressenti les tentations hégémoniques des grands cabinets d'audits comme une menace. Aujourd'hui, le groupe de Serge Kampf ne fait rien d'autre que de suivre la même démarche que ces « big eight »... mais dans l'autre sens.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) En réalité, Sogeti a acquis 64 % de United Research, le reste étant acquis par Cap Gemini Sogeti

(2) Il y a dix ans, le groupe est entré dans le capital de Bossard via Cap Gemini Sogeti ; Sogeti, fusionné avec Cap, n'ayant pas alors d'existence autonome.

A l'occasion de l'annonce des résultats de son groupe pour 1989

Le PDG de Daimler-Benz confirme l'existence de discussions avec Mitsubishi

STUTTGART

de notre envoyé spécial

Le groupe ouest-allemand Daimler-Benz a annoncé le mardi 16 mai à Stuttgart un bénéfice consolidé de 6,8 milliards de deutschemarks en 1989 (23 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de 76,3 milliards (260 milliards de francs). Le résultat peut difficilement être comparé avec celui de 1988 (1,7 milliard), car il résulte en partie d'une modification comptable nécessaire pour permettre l'entrée de Daimler-Benz sur les places boursières de Tokyo, Londres puis Paris.

Selon le PDG, M. Reuter, quelques nuages se profilent à l'horizon : difficulté de vente de voitures aux Etats-Unis en raison de la faiblesse du dollar par rapport au deutschemark et rétrécissement du marché européen des poids lourds en fonction des concentrations et de la rationalisation dans le secteur des transports routiers que va provoquer le marché unique. Mais il compte sur le développement des activités aéronautiques et spatiales de Daimler-Benz. Dans le domaine des armements, l'évolution de la situation politique peut néanmoins créér quelque difficultés : un abandon, en 1992, du projet d'avion de combat européen (EFA), très contesté en République fédérale, pourrait conduire Daimler-Benz à demander des compensations au gouvernement fédéral.

Les conséquences de l'unité allemande

M. Reuter a évoqué les conséquences pour son groupe de l'unité allemande : « *Tout bien considéré, nous avons bon espoir d'apporter notre contribution au développement de la RDA. Cependant, personne ne peut dire avec certitude quelles difficultés nous devrons affonter une fois l'union monétaire réalisée.* » A la différence de Volkswagen, qui s'est massivement engagé dans la reprise de l'industrie automobile est-allemande en pleine déconfiture, Daimler-Benz se limite à une coopération symbolique avec le combinat de construction de poids lourds IFA de Ludwigsfelde, en RDA. Le groupe de Stuttgart fournit des cabines pour équiper les véhicules construits là-bas. Les propos de M. Reuter, qui est membre du SPD, laissaient entrevoir un réel scepticisme sur la politique d'unité au pas de charge menée par le chancelier Kohl.

Le PDG de Daimler-Benz a confirmé que des conversations étaient en cours avec le groupe japonais Mitsubishi : « *L'avenir dira si les projets en discussion aboutiront* », a-t-il indiqué. Mais on a appris à Tokyo que les deux groupes vont engager une coopération sur les problèmes de pollution des moteurs. Aucun accord formel n'est encore cependant signé. M. Reuter a enfin fait part de son intention de rechercher des partenaires pour la construction d'un avion régional européen : « *Nous pensons bien sûr à British Aerospace, mais d'autres constructeurs seraient les bienvenus.* »

LUC ROSENZWEIG

SOCIAL

Mécontents du projet de loi de M. André Laignel

Le patronat et quatre syndicats menacent de se retirer des Entretiens Condorcet

Les réticences à l'égard du projet de loi de M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, adopté de justesse par l'Assemblée nationale le 4 mai (*le Monde* daté 6-7 mai) commencent à tourner à la fronde. Dans un communiqué, diffusé le 15 mai, le CNPF et la CGPME, d'une part, la CFTC et la CFDT, d'autre part, menacent de se retirer « *de la préparation et de la participation aux Entretiens Condorcet* » qu'organise M. Laignel, depuis l'an dernier, sur le modèle des Entretiens de Bichat.

Les quatre organisations ont profité de la réunion du comité d'orientation de ces assises pour rappeler leur opposition à certains aspects du projet de loi. Elles considèrent que des articles « *remettent en cause la gestion paritaire de la formation professionnelle et l'équilibre entre le rôle de l'Etat et des partenaires sociaux* », et mettront leur menace à exécution « *si, à l'issue de la navette entre le Sénat et l'Assemblée nationale, aucun changement n'intervient* ».

Le 16 mai, la CGC s'est « *associée au communiqué commun* » et a, à son tour, indiqué qu'elle pourrait boycotter les Entretiens Condorcet dont les assises régionales ont lieu actuellement et doivent se conclure par une rencontre nationale à l'automne. De son côté, le secrétaire général de la FEN, M. Yannick Simbron, a estimé « *regrettable* » que le projet « *ne se soit pas référé à l'éducation nationale, premier service public habilité à délivrer la formation et la qualification* ». Dans un éditorial de *FEN-Hebdo*, le dirigeant enseignant s'étonne que les établissements publics soient « *mis à égalité avec les marchands de soupe* » et redoute que cela aboutisse « *à créer un système concurrent à celui du service public avec des fonds de l'Etat* ».

Outre les partenaires sociaux, les élus régionaux sont également de mauvaise humeur. Ils reprochent au secrétaire d'Etat d'avoir pratiqué un semblant de concertation. Les députés et les sénateurs se montrent réservés et il a fallu l'entremise de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, pour que le vote d'un quarteron de députés non inscrits permette l'adoption du texte en première lecture.

□ Le secrétaire général de FO-PTT est mis en minorité. – Le secrétaire général de la fédération FO des PTT, M. Jacques Marçot, a été mis en minorité sur son rapport d'activité mardi 15 mai lors du congrès de la fédération. Ce désaveu, (47,7 % « pour », 48,47 % « contre » et 3,75 % d'abstentions) renforce la position des partisans de M. Marc Blondel, secrétaire général de FO.



هكذا من الأصل

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un projet à l'étude depuis 1936

Le gouvernement suédois se montre favorable à la construction d'un pont avec le Danemark

Le projet de pont entre la Suède et le Danemark, à l'étude depuis 1936, qui reprenait en fait une idée de tunnel ferroviaire sous le détroit de l'Oresund émise pour la première fois en 1886 par un groupe bancaire français, a maintenant des chances de devenir un jour réalité. Tandis que devant la Maison du peuple à Stockholm une poignée de contestataires scandaient « trahison, trahison ! » et « pas de pont, pas de pont ! », la direction du Parti social-démocrate a voté à la fin avril et « à une majorité écrasante », selon les termes du premier ministre M. Ingvar Carlsson, en faveur de la construction de ce cordon ombilical entre la Suède et le continent. Le 15 mai le groupe parlementaire social-démocrate a adopté la même position.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Dans la floraison de projets qui se sont succédé au cours des décennies, c'est la combinaison pont routier et ferroviaire, entre Malmö et Copenhague, qui l'aura emporté. Coût estimé de la réalisation à financer par la Suède et le Danemark, où l'on a déjà dit en principe oui au pont : 12 milliards de couronnes (environ 12 milliards de francs). C'est cher mais cela annonce aussi la création de plusieurs milliers d'emplois, tous les avantages que représentent le passage direct d'une rive à l'autre et le développement non seulement de Malmö et de sa région mais celui de toute la bande côtière suédoise, de la pointe sud du pays jusqu'à la frontière norvégienne via Göteborg, fief de Volvo en particulier.

Pour beaucoup, et en premier lieu les industriels, les brumes épaisses qui menaçaient d'étouffer ce projet se dissipent enfin. Pour d'autres se précise au contraire *« l'assassinat de l'environnement »*. Ce sont d'ailleurs ceux-là mêmes qui sont résolument hostiles à une éventuelle entrée de la Suède dans la CEE.

Des oppositions tenaces

A l'automne prochain, le projet sera débattu dans l'enceinte parlementaire. Il peut d'ores et déjà compter avec une majorité en sa faveur, bien que centristes, communistes et Verts soient contre. Mais la direction du parti au pouvoir devra aussi compter avec l'opposition tenace des SSU – les Jeunesses socialistes – et d'autres éléments sociaux-démocrates au sein de certaines branches syndicales (comme la Fédération des gens de mer). Cela devrait lui donner du fil à retordre lors du prochain congrès du parti en septembre.

Le premier ministre et son ministre de l'environnement, Mme Birgitta Dahl, devront batailler dur pour convaincre les réfractaires que la solution du pont mixte ne nuira en rien à l'environnement. Tout doit être fait pour permettre *« un développement massif des transports ferroviaires »*. Argument écologique s'il en est. Alors pourquoi pas, comme l'auraient préféré les SSU, un tunnel ferroviaire ? *« Beaucoup trop cher à construire et pas assez rentable »* a indiqué le premier ministre.

Autre « décision » qui aura elle aussi sans doute du mal à passer, et qui concerne l'avenir énergétique de la Suède : le démantèlement anticipé de deux premiers réacteurs nucléaires en 1995 et 1996 ne peut se faire. Une telle réaction était prévisible dans la mesure où cette décision donnait un coup de canif à la fière résolution entérinée par le Parlement de ne toucher ni aux quatre dernières rivières vierges de Suède ni aux limites imposées aux rejets de dioxyde de carbone et de soufre, qui ne devaient plus dépasser le niveau atteint en 1988. Aussi le premier ministre estime-t-il maintenant que le moindre des maux est de relever le plafond de ces rejets. La Suède seule ne pouvant se permettre, au risque de voir ses industries déménager à l'étranger, de prendre une mesure unilatérale dans ce domaine. *« C'est une question qui nécessite une coordination internationale. »*

L'abandon partiel du nucléaire ne pourra donc se faire sans accroître l'utilisation des énergies fossiles, la plus appropriée étant en l'occurrence, de l'avis du gouvernement, le gaz naturel. Ce n'est pas celui des libéraux et conservateurs dans l'opposition, qui estiment pour leur part que c'est ce début de démantèlement qu'il faut repousser.

FRANCOISE NIETO

REPÈRES

LOGEMENT

Baisse de 6,8 % des mises en chantier au premier trimestre

Au premier trimestre 1990, le nombre de logements mis en chantier a été de 76 800, contre 82 400 au premier trimestre 1989, soit une baisse de 6,8 %. La maison individuelle (– 5 %) a été moins touchée que les logements en immeubles collectifs (– 9,8 %). Ces résultats confirment les craintes d'une baisse de la construction neuve en France, accentuées par la baisse du nombre des permis de construire pendant la même période (– 8,2 %), beaucoup plus forte dans le secteur aidé (– 23,2 % pour le locatif, – 27,3 % pour l'accession à la propriété) que dans le secteur libre (– 3,3 %).

En revanche, les mises en chantier de bâtiments d'activités progressent au premier trimestre de 8,4 %, les bâtiments industriels (+ 29,6 %), les bâtiments agricoles (+ 9,1 %) et les locaux commerciaux (+ 6,7 %) fournissant une bonne part de cette progression, tandis que les mises en chantier de bureaux stagnent (+ 0,4 %).

PRODUCTION INDUSTRIELLE

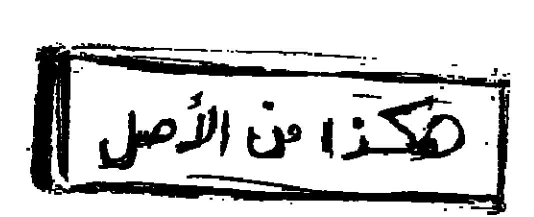
Recul aux Etats-Unis en avril

La production industrielle américaine a reculé de 0,4 % en avril, enregistrant ainsi sa première baisse depuis janvier dernier (-1 %), a annoncé mardi 15 mai la Réserve fédérale. Ce recul a surpris les experts après les progrès des deux mois précédents (0,9 % en février et 0,5 % en mars, chiffres révisés).

C'est surtout une forte baisse de la production automobile qui explique le mauvais chiffre d'avril, selon la Fed.

هكذا من الأصل

AVIS D'ENQUÊTE



هكذا من الأصل

LOCAMIC

LOCAMIC GRANDIT EN REPRENANT LES FILIALES DE CRÉDIT-BAIL DU GROUPE DES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Dans les prochaines semaines, LOCAMIC confirmant sa stratégie de développement, reprendra CAMEBAIL, CAMECO et CAMELOCATION, filiales du Groupe des MUTUELLES DU MANS ASSURANCES, spécialisées dans le crédit-bail, la location longue durée et le crédit à la consommation.

La création de ce nouvel ensemble s'effectuera suivant les modalités que le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE et les MUTUELLES DU MANS ASSURANCES avaient retenues et qui avaient fait l'objet d'une communication début 1990. Ces modalités consistent en :

– la création d'un holding, ELYMANS, auquel le CCF fera apport de sa participation dans LOCAMIC,

– l'augmentation du capital du holding à hauteur de 150 MF souscrite par les MUTUELLES DU MANS ASSURANCES,

– l'augmentation de capital de LOCAMIC à hauteur de 150 MF souscrite par ELYMANS ; les actions seraient émises au prix de F 260,58 prime d'émission comprise,

– le rachat par LOCAMIC des 3 sociétés précitées pour 150 MF.

Il est précisé que le prix de souscription de F 260,58 significativement supérieur au cours actuellement coté, tient compte de la qualité d'opérateur industriel de la Société ELYMANS. Il ne représente pas nécessairement la valeur du titre pour un autre actionnaire.

On notera que ELYMANS détiendrait 69,33 % du capital de LOCAMIC et serait détenue elle-même à concurrence de 62,5 % par le CCF et 37,5 % par les MUTUELLES DU MANS ASSURANCES IARD. On rappelle que les principaux actionnaires de LOCAMIC sont, après le CCF, la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL (OMNIUM FINANCIER DE PARIS) et les A.G.F.

Dans le même temps, la part actuelle en pourcentage de chaque actionnaire serait modifiée après application à chaque participation d'un coefficient égal à 0,74.

Les capitaux propres du nouveau groupe se trouveraient portés à 518 MF sur la base des comptes à fin 1989, la production pour le même exercice s'élevant à près de 3,5 Mds, les résultats nets s'étant élevés toujours pour le même exercice à 51 MF.

L'effectif comprendra environ 300 personnes et un réseau commercial d'une vingtaine d'agences.

La création de ce nouvel ensemble permettra de tirer parti de la compétence acquise par chacun des groupes dans des secteurs economiques différents et largement complémentaires, de disposer d'un réseau national permettant des relations de proximité avec le réseau des agences du CCF et des banques affiliées, et de réduire, par un effet de taille, les frais généraux dans un secteur très concurrentiel.

Les modalités de cette opération devront être approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de LOCAMIC dont la tenue est prévue fin Juin 1990.

LtSimco

34, rue de la Fédération
75737 Paris cedex 15
Tél. : 40-61-66-20

Le montant des loyers émis par la Société au cours du premier trimestre de l'année 1990 est le suivant comparé à celui de 1989 :

1989 : 99 158 828 F — 1990 : 106 772 094

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

Compagnie Electro Financière

Dans sa séance du 14 mai, le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Philippe Dargenton, a d'abord pris connaissance de l'arrêté des comptes au 31 mars 1990. Pour les neuf premiers mois de l'exercice qui a commencé le 1er juillet 1989, le résultat net atteint le niveau exceptionnellement élevé de 918,3 millions de francs, grâce notamment aux plus-values provenant de la cession des actions CGE détenues à la suite de l'absorption par celle-ci de ses filiales, Financière Alcatel et Alsthom. Ce résultat sera repris, si la fusion est approuvée, dans les comptes de l'exercice en cours de la Générale Occidentale.

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE EXCEPTIONNEL

ABSORPTION PAR LA GÉNÉRALE OCCIDENTALE : PARITÉ CONFIRMÉE 7 GO POUR 5 CEF

Le Conseil a ensuite approuvé le traité de fusion fixant les modalités de l'absorption de la société par la Générale Occidentale. Ce traité, qui sera soumis à l'Assemblée Générale mixte convoquée pour le 19 juin, confirme la parité de 7 actions Générale Occidentale pour 5 actions Compagnie Electro Financière, qui avait été indiquée à l'issue du Conseil du 3 avril.

Les actions nouvelles de la Générale Occidentale émises en rémunération des apports porteraient jouissance du début de l'exercice de cette société au cours duquel elles seraient créées, soit du 1er avril 1990 et seraient donc cotées sur une ligne distincte jusqu'au détachement en septembre du dividende qui sera attribué aux actions anciennes.

Le Conseil, soucieux d'éviter que les actionnaires de la Compagnie Electro Financière ne soient, de ce fait, privés de dividende en 1990, a décidé de proposer à l'Assemblée la distribution, préalablement à la fusion, d'un dividende exceptionnel, par prélèvement sur les postes de réserves et de primes. Si l'Assemblée approuve cette proposition, ce dividende, qui serait mis en paiement le 25 juin, serait égal à celui mis en paiement en décembre 1989, soit 36 francs par action, et serait assorti d'un avoir fiscal de 18 francs.



PECHINEY INTERNATIONAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire de Pechiney International se tiendra le

LUNDI 11 JUIN 1990 A 10 H

au Palais des Congrès, salle bleue
2, place de la Porte Maillot - Paris 17e.
Les actionnaires seront accueillis à partir de 9 h.

Pour assister à cette assemblée et recevoir en temps utile leur carte d'admission, les actionnaires voudront bien en faire la demande le plus rapidement possible :

– les propriétaires d'actions nominatives devront, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, avoir leurs titres inscrits en compte sur les registres de la Société et adresser une demande de carte au Crédit Chimique - BP 5062, 14022 Caen Cedex ;

– les propriétaires d'actions au porteur devront, cinq jours au moins avant la date fixée pour la réunion, faire établir par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte un certificat d'immobilisation de leurs titres. Cette attestation sera transmise par l'établissement dépositaire des titres au Crédit Chimique - BP 5062, 14022 Caen Cedex, qui délivrera la carte d'admission.

Les documents prévus par la loi ainsi que le formulaire de procuration et de vote par correspondance seront adressés aux actionnaires qui en feront la demande auprès de leur Banque ou de leur Société de Bourse.

Les renseignements complémentaires concernant la tenue de cette Assemblée peuvent être obtenus au :

- 16.31.45.18.85 (Caen)
- 16. 1.49.53.23.23 (Paris)
- 16. 1.40.39.34.89 (Paris)

Minitel : 3616 CLIFF

PECHINEY INTERNATIONAL

F.R.I. Communication

Générale Occidentale

Dans sa séance du 14 mai 1990, le Conseil d'administration de la Générale Occidentale, réuni sous la présidence de M. Ambroise Roux, a d'abord pris connaissance des comptes provisoires au 31 mars 1990, qui seront arrêtés définitivement par le Conseil du 3 juillet. Ces comptes provisoires font ressortir, pour l'exercice 1989/1990, un résultat net consolidé part Groupe de l'ordre de 450 millions de francs, contre 402 millions de francs pour l'exercice précédent.

RÉSULTAT CONSOLIDÉ D'ENVIRON 450 MILLIONS DE FRANCS (+ 12 %)

ABSORPTION DE LA COMPAGNIE ÉLECTRO FINANCIÈRE : PARITÉ CONFIRMÉE 7 GO POUR 5 CEF

Le Conseil a ensuite approuvé le traité de fusion avec la Compagnie Electro Financière qui sera soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 20 juin 1990. Ce traité confirme la parité de 7 actions Générale Occidentale pour 5 actions Compagnie Electro Financière indiquée dès l'issue du Conseil du 4 avril 1990.

En rémunération des apports de la Compagnie Electro Financière, il serait créé 4.268.285 actions nouvelles de la Générale Occidentale. Le capital de la Société se trouverait ainsi porté de 418,8 millions de francs à 632,2 millions de francs, correspondant à 12.644.284 actions de 50 francs. Les actions nouvelles porteraient jouissance du début de l'exercice en cours, soit du 1er avril 1990 et seraient donc cotées sur une ligne distincte jusqu'au détachement, en septembre, du dividende qui sera attribué aux actions anciennes au titre de l'exercice 1989/1990.

Les apports seraient effectués à leur valeur comptable au 30 juin 1989, date de la clôture du dernier exercice de la Compagnie Electro Financière ; le résultat net de cette dernière société, pour la période du 1er juillet 1989 au 31 mars 1990, serait repris dans les comptes de l'exercice 1990/1991 de la Générale Occidentale ; ce résultat s'élève, compte tenu d'importantes plus-values exceptionnelles de cessions d'actifs, à 918,3 millions de francs.

Le Conseil considère que, si l'Assemblée Générale approuve ce traité, la Société, avec une surface sensiblement élargie, une structure financière encore renforcée, des actifs mieux équilibrés et un actionnariat consolidé, se trouvera dans une situation particulièrement favorable pour développer ses activités dans son secteur de base de la Communication ainsi que dans des participations industrielles et financières diversifiées.

Parallèlement à cette opération, il sera proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de fixer la date de clôture de l'exercice social au 30 juin au lieu du 31 mars. L'exercice qui a commencé le 1er avril 1990 aurait ainsi une durée exceptionnelle de 15 mois et serait clos le 30 juin 1991.

Il sera enfin proposé à l'Assemblée Générale de porter, en raison de la fusion, le nombre maximum d'administrateurs de 12 à 15, et de compléter le Conseil actuel, qui comprend 9 administrateurs, par la nomination de Monsieur Willy Stricker ainsi que de Messieurs Louis Delattre, Philippe Fondanaiche, Claude Marcilhacy, Jacques Ronze et André Wettstein, actuellement membres du Conseil d'administration de la Compagnie Electro Financière.

Le Monde

AFFAIRES

Les quatre cents coups de François Pinault

En cédant, avec de belles plus-values, la Chapelle-Darblay puis La Ruche méridionale, le numéro un français de la filière bois multiplie les opérations spectaculaires. Ce Breton de 53 ans a-t-il une stratégie industrielle ou poursuit-il une politique financière agressive ?

« PINAULT *était fort. Il devient puissant* ». Prise de pouvoir à la CFAO, revente immédiate de La Ruche méridionale à Casino, cession de la Chapelle-Darblay deux ans après sa reprise avec une plus-value de 435 millions de francs à la clé : en quelques semaines François Pinault aura forcé l'intérêt de la communauté des affaires. Celle-là même qui trouvait un peu dérisoire son titre de numéro un français de la filière bois s'incline aujourd'hui devant le savoir-faire redoutable de l'industriel breton. *« Un nouveau Bouygues avec plus de hargne et une intelligence supérieure des affaires »*, analyse un banquier qui lui prête des ambitions démesurées.

A cinquante-trois ans, les réserves de motivation de François Pinault restent énormes. Ce fils d'un petit scieur de Treverien, en Ille-et-Vilaine, parti de zéro ou presque (en 1963, un prêt familial de 100 000 F en poche, il crée sa première affaire de négoce de bois à Rennes), est parvenu en vingt sept ans à se bâtir un empire : un groupe qui couvre tous les métiers du bois (à l'exception de l'exploitation forestière et de la scierie) et qui pèse 10 milliards de francs en chiffre d'affaires. Valorisée 6 milliards de francs en Bourse, c'est après TF1 la deuxième plus grosse capitalisation du second marché.

« Il aspire à être reconnu comme un grand, à figurer parmi les vingt hommes d'affaires, financiers ou industriels, qui comptent. Sa réussite est réelle mais trop sectorielle pour le satisfaire vraiment » affirme un de ses anciens collaborateurs. Œil clair, regard accrocheur, François Pinault ne donne effectivement pas l'impression de vouloir souffler. Mais l'homme n'est pas du genre à se lancer dans des proclamations conquérantes. Le flou entretenu sur ses intentions relève à la fois d'une sobriété non factice chez le personnage et du procédé de dissimulation nécessaire aux réussites rapides en affaires.

Cette ambiguïté est à l'image de l'individu lui même. Simple d'abord, cordial, parfois d'une franchise surprenante, François Pinault a incontestablement le don de se faire apprécier. Et de forcer l'estime. Serein, l'homme délègue facilement ses pouvoirs. En toute quiétude, semble-t-il. *« Lorsque François Pinault m'a confié la direction générale du groupe*, explique Hervé Guillaume, ancien de RVI, numéro deux de Pinault SA, *il m'a donné de réelles fonctions de directeur. C'est rare. »* Stratège subtil, ce passionné d'art abstrait sait parfois être brutal. Très exigeant vis-à-vis de ses collaborateurs, il supporte mal les défaillances. En affaires, il en profite. Les usages de la place ne l'embarrassent guère.



François Pinault (ci-contre) n'aura gardé que deux ans la Chapelle Darblay (ci-dessus). Suffisamment pour le faire connaître de la communauté des affaires.

A coups de serpe

L'ancien président de la CFAO, le Marseillais Paul Paoli, débarqué du jour au lendemain sans précautions excessives, l'a appris à ses dépens. En novembre dernier, François Pinault devient actionnaire principal de la CFAO avec 21 % du capital contre 15 % pour le précédent actionnaire de référence, Parfinance, la filiale française de Pargesa, la holding de Gérard Eskenazi. La montée progressive de la participation de Pinault à l'intérieur de la CFAO s'est déroulée avec la bénédiction de Paul Paoli, le PDG en place. Les deux hommes en discutent depuis une dizaine de mois. Ils s'estiment et sont relativement proches. François Pinault a fréquemment recours aux services d'une filiale spécialisée de la CFAO pour ses importations de bois en provenance d'Afrique. Pour cette raison, Paul Paoli siège depuis plusieurs années au conseil d'administration de Pinault SA.

Mars 1990 : Paul Paoli est contraint à la démission. Le désengagement progressif du continent africain engagé sous sa houlette est certes salué comme une réussite. La CFAO, en réduisant de 50 à 15 % la part de son chiffre d'affaires réalisée en Afrique, a évité, sous le règne Paoli, d'y enregistrer des pertes catastrophiques à l'instar de la SCOA, sa vieille rivale contrôlée par Paribas. Mais cette politique de diversification a été entreprise sans grande considération de coût. Le rachat de La Ruche méridionale pour 1,5 milliard de francs puis celui du loueur d'engins de chantiers GEC pour un peu plus de 2 milliards ont inquiété les actionnaires, qui désavouent Paoli. Au premier rang des mécontents figure Pinault, qui prend immédiatement les rênes de la Compagnie.

« Je n'ai jamais eu pour objectif de faire la peau de Paoli. Si vous croyez que sa démission m'a fait plaisir ! Mais son départ était nécessaire », se défend aujourd'hui le nouveau PDG de la CFAO. Pour François Pinault, cette éviction a été douloureuse. En tout cas, elle lui a donné une nouvelle stature. Pour trois raisons. Parce que la société de commerce pèse 30 milliards de francs en chiffre d'affaires : trois fois plus que celle du groupe Pinault SA. Ensuite parce qu'elle lui a donné l'occasion de faire un nouveau coup d'éclat. Un mois après son arrivée, Pinault cédait La Ruche méridionale (distribution alimentaire) à Casino pour 3 milliards de francs, c'est-à-dire le double du prix d'achat jugé excessif par les actionnaires. Enfin parce que l'homme est dorénavant incontestablement pris au sérieux. L'image du *« petit Breton aux mains calleuses parvenu en haut de l'échelle à force de volonté, d'audace, d'obstination »* dont l'affublaient non sans condescendance les milieux financiers s'efface désormais devant celle du « tueur ».

Homme de décision rapide, François Pinault n'a en effet jamais hésité à trancher. Après avoir mis dix ans pour s'imposer dans le négoce et se forger une position indéracinable dans tout l'ouest de la France, il a consacré les quinze années suivantes à rafler en amont entreprises de meubles, de menuiserie industrielle en difficulté et à les redresser à coups de serpe. *« Le secteur était certes en crise. Mais dans la plupart des sociétés, les dirigeants en place n'avaient pas su réagir. Les directions étaient molles, les sureffectifs patents, les investissements insuffisants et les produits non adaptés à la demande »*, commente aujourd'hui le leader de la filière bois. L'arrivée des équipes Pinault aux commandes s'accompagnera de traitement de choc. Isoroy, premier fabricant européen de panneaux de bois, racheté pour le franc symbolique par Pinault en 1986 a été redressé en force : 1 000 emplois sur un total de 4 000 sont supprimés, l'outil industriel est modernisé au prix d'investissements énormes. Pinault, qui a repris Isoroy sur ses biens personnels, injectera plus de 400 millions de francs dans cette entreprise non sans bénéficier d'une aide de 130 millions de francs octroyée par l'Etat. Résultat : la société qui perdait 250 millions de francs en 1986 et avait épuisé près de 2,5 milliards en concours publics est redevenue bénéficiaire l'an passé. Une affaire vendable ? Le rapprochement avec la Chapelle-Darblay, cédée il y a deux mois à un tandem de papetiers scandinaves, est tentant. François Pinault dément toute velléité de cession avec vigueur. Reste qu'il niait avec une égale force de conviction toute intention de se séparer du premier producteur français de papier journal..

Admiré et redouté

Stratégie de filière (Isoroy est un maillon indispensable au contrôle de l'ensemble de la chaîne du bois) ou stratégie de portefeuille (revente des actifs après valorisation maximale à la manière d'un Marc Fournier à la Navigation mixte) : la partition sur laquelle joue François Pinault n'apparaît pas en effet de façon claire. *« Pinault n'hésitera jamais à céder une division de son entreprise si on lui en propose un prix supérieur à ce qu'il estime pouvoir en tirer »*, certifie le responsable d'un grand département d'analyse financière. Peut-être. Mais l'homme est très attachéà sa position de force dans le bois qui lui assure de solides arrières.

Seul maître à bord (il détient le contrôle majoritaire de son groupe à hauteur de 51 %), appuyé à un partenaire financier (le Crédit lyonnais) qui le suit de longue date, François Pinault n'a pas de problème d'alliances. Sa montée en puissance fascine. Très courtisé, l'industriel breton a désormais le choix de ses relations d'affaires. Le coup de force opéré de concert avec Gérard Eskenazi contre Paul Paoli préfigure-t-il autre chose qu'un rapprochement ponctuel ? *« Jusqu'à présent, je me suis passé de Gérard Eskenazi*, tranche François Pinault *Je peux aussi faire avec »*. Il opère avec doigté et avec un sens diplomatique certain. Tristan Vieljeux l'a-t-il invité à participer au tour de table d'El Rhabha, la structure mise en place pour riposter à l'offensive de Vincent Bolloré sur sa compagnie financière. François Pinault a accepté – Vieljeux est son principal transporteur – non sans en avertir au préalable Vincent Bolloré.

La nomination de l'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à la direction générale de la CFAO procède-t-il du même souci d'équilibre concernant ses amitiés politiques ? Elle a en tout cas surpris de la part de François Pinault, qui n'a jamais fait mystère de son engagement aux cotés de Jacques Chirac.

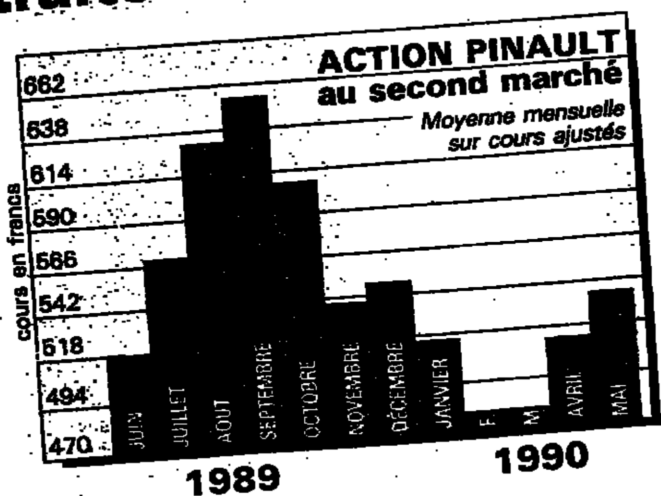
Admiré mais redouté, François Pinault pourra-t-il opérer désormais avec la même maestria ? *« Le fait qu'il ait été longtemps sous-estimé lui a facilité la tâche »*, reconnaît un de ses proches. Aujourd'hui Pinault est sorti du bois.

CAROLINE MONNOT

Les attraits de la cote

Le second marché ne correspond plus aux ambitions de François Pinault. Introduit en Bourse en octobre 1988, le groupe Pinault SA devrait rejoindre les valeurs établies de la cote au cours des prochaines semaines. Un dépôt de candidature au règlement mensuel (ce compartiment du marché rassemble la plupart des grosses valeurs françaises) sera déposé le 22 juin prochain. Une affaire de prestige. *« Le règlement mensuel est le seul à intéresser les investisseurs étrangers. C'est une question de notoriété »*, explique l'homme d'affaires breton.

L'opération ne devrait pas provoquer de modifications importantes dans la géographie du capital. Actuellement, le groupe Pinault SA est détenu à 51 % par la famille Pinault, à 29 % par le Crédit lyonnais (19 % *via* sa filiale néerlandaise Foreign Products International et 10 % *via* Clinvest) et 10 % par d'autres institutionnels (les AGF, Barclays, des instituts de participation et des sociétés de développement régional de l'Ouest). 10 % du capital se trouve dans le public au sens strict du terme.



Une progression de 61 %

Cette montée au règlement mensuel devra être en tout cas menée avec finesse pour convaincre des analystes financiers qui s'avouent désemparés devant l'ensemble Pinault.

La performance de la valeur n'est pas en cause : clôturant à 585 francs en fin de semaine dernière, l'action Pinault SA affiche une progression de 61 % depuis son inscription à la cote. Le titre valait alors 350 francs. La hausse est sensiblement supérieure à celle du second marché (35 %). Plusieurs raisons expliquent cette relative défiance. *« La participation de Pinault dans la CFAO est désormais importante. Une restructuration est en cours. Mais on ne sait pas vraiment sur quoi elle va déboucher »*, explique-t-on à la société de Bourse Oddo.

Plus généralement les milieux financiers croient aux potentialités de développement du groupe, mais lui reprochent son manque de visibilité. Le périmètre de consolidation du groupe évolue par à-coups, au gré des acquisitions ou des cessions d'actifs. Il faut dire que la gamme d'activités couvertes par Pinault SA rend difficiles les approches globales. L'introduction en Bourse avait été l'occasion d'une restructuration complète du groupe autour de sept sous-holdings, contrôlées à 100 % par Pinault SA. Cinq d'entre elles correspondent à un métier bien délimité.

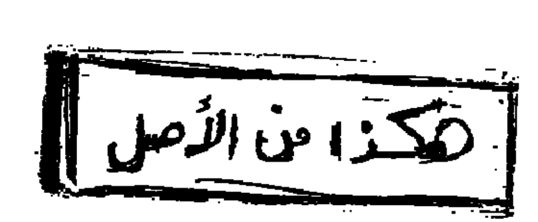
Pinault distribution assure ainsi le négoce du bois et des matériaux de construction ; Pinault international le courtage ; Isoroy constitue le pôle industriel lourd du groupe ; la menuiserie industrielle (portes, fenêtres, lambris) est concentrée dans France bois industrie ; la fabrication de meubles (cuisines Arthur Bonnet, Commera, Ranger, meubles pour collectivités avec Lafa, meubles de bureau avec Ordo) au sein de la Compagnie française d'ameublement. Cette réorganisation n'a visiblement pas produit les effets de clarification escomptés.

C. M.

CFAO : le grignotage se poursuit

« Je n'ai pas l'intention de prendre le contrôle de la CFAO », affirmait François Pinault le 19 février dernier. Pourtant, son groupe ne cesse de renforcer sa position dans le capital de la Compagnie. De discrets ramassages en Bourse du titre CFAO ont eu lieu ces jours-ci. Objectif de la manœuvre : flirter avec les 33,3 %, participation qui lui donnerait la minorité de blocage. Et surtout, seuil au-delà duquel la législation boursière lui impose de déclarer ses intentions et de déclencher une OPA (offre publique d'achat) ou une OPE (offre publique d'échange). Détenant 26 % de la Compagnie (le Crédit lyonnais vient en effet de lui céder une fraction de sa participation dans la société de commerce), François Pinault pourrait atteindre cette limite dès la fin de la semaine. Décidera-t-il alors de sauter le pas ?

Une tentative de prise de contrôle à la hussarde peut se révéler onéreuse. Même si les capacités de mobilisation de Pinault SA sont appréciables. Elles sont évaluées à 3 milliards de francs. L'industriel breton n'aime pas surpayer les affaires (la capitalisation boursière totale de la CFAO est actuellement de 7 milliards). Et il sait quand il le faut prendre son temps. Pinault doit composer avec un autre actionnaire, tout aussi coriace que lui : Parfinance. La holding de M. Gérard Eskenazi détient en effet 15 % du capital de la CFAO et 22 % des droits de vote.



La course d'obstacles de la SOCOPA

Chef de file du secteur des viandes en Europe, la SOCOPA, avec 13 milliards de chiffre d'affaires et un effectif de 4 000 personnes, connaît une expansion importante. Mais elle doit faire face aussi à de nouvelles difficultés

AU départ d'une entreprise commerciale réussie, on trouve, bien souvent, un homme, une idée, une opportunité. En 1953, Pierre de Montesson, *« éleveur de bœufs et de chevaux »* sur son exploitation herbagère de Francheville, aux Coudraies, dans l'Orne – comme il se définit lui-même – créait la SOCOPA. Cette société est actuellement leader du secteur des viandes en Europe, avec 13 milliards de chiffre d'affaires et un effectif de quatre mille personnes.

Il y a plus de trente ans, au retour d'un voyage d'études aux Etats-Unis, Pierre de Montesson, également président des sociétés de courses de trot, constatait : *« A Chicago, les abattoirs ferment les uns après les autres. Et ils se transfèrent dans les zones d'élevage. En France, par contre, on est en train de construire La Villette. Il y a là une erreur. Il faut réagir contre cette tendance, raccourcir les circuits entre éleveurs et distributeurs, à l'exemple de l'évolution américaine et, enfin, s'associer avec les groupes d'éleveurs pour organiser une nouvelle filière. »*

A partir de ce concept était créée la SOCOPA. Pierre de Montesson et Jean de Castilla, amis de longue date, en étaient les premiers actionnaires. Un troisième homme allait bientôt les rejoindre dans leurs réflexions et leurs réalisations : Raymond Delatouche, connu en Mayenne à la fois pour ses idées modernistes et sa présence dans les organisations agricoles régionales, également chartiste, auteur de recherches sur *l'Histoire de la viande au Moyen Age*.

Un débouché intéressant

Rapidement, la société se développa, en étroite collaboration avec les coopératives agricoles de la Mayenne et de la Sarthe. Devenue Maine viande SOCOPA, elle exerçait son activité dans deux complexes industriels, à La Ferté-Bernard (Sarthe) et à Evron (Mayenne). Les éleveurs trouvaient un débouché intéressant pour leur production de bœufs, porcs, agneaux. Un transport court (éleveurs-abattoirs) permettait de préserver la qualité des animaux, en diminuant les coûts de ramassage. Petit à petit se concrétisaient entre les parties prenantes des relations contractuelles, permettant de planifier les apports, avec une recherche permanente des meilleurs débouchés pour valoriser au mieux la production. Par ailleurs, des efforts importants s'accomplissaient en matière d'hygiène, de technologie, de recherche, d'innovation. En aval, l'accroissement accéléré du réseau commercial, national d'abord, international ensuite, permettait d'offrir aux différents créneaux de clientèle tout une gamme de produits frais et surgelés.

Mais, pour en arriver là, tout n'a pas été simple. Les obstacles sont venus principalement, au départ, des marchands de bestiaux commissionnaires à La Villette, mandataires aux Halles. Il fallait *« se battre »* au sens exact du terme, pour vaincre les résistances. Pierre de Montesson et ses collaborateurs montaient à Paris eux-mêmes pour vendre quartiers de viande et produits élaborés directement aux détaillants, bouchers ou supermarchés.

Un peu plus tard, l'ouverture des rayons libre-service de viande dans les grandes surfaces allait marquer le départ de dix années d'une véritable « explosion » de l'entreprise. En effet, de 1963 à 1972, mu par un dynamisme commercial évident, le chiffre d'affaires passait de 100 millions à 1,2 milliard de francs. Outre la viande piécée, préemballée dans l'usine de La Ferté-Bernard pour les rayons des supermarchés, on développait la commercialisation d'animaux de qualité pour certains rayons « tradition » des magasins et des boucheries dites artisanales.

Parallèlement, les implantations d'abattage se multipliaient dans les plus importantes régions d'élevage : Maine, Normandie, Vendée, Bretagne, Bourbonnais. Cette évolution débouchait sur la conquête des marchés extérieurs, d'où une association avec Gilbert Salomon, spécialisé dans le négoce international des viandes. A l'heure actuelle, le groupe SOCOPA, dirigé par Guy-Raoul d'Haranbure, ancien de HEC et gendre du fondateur, a atteint le chiffre d'affaires de 13 milliards de francs. 633 000 tonnes de viande sont traitées, soit 11,5 % de la consommation française, représentant 16 % des exportations du pays, principalement vers l'Italie, la RFA, les pays de l'Est et du Moyen-Orient.

Le groupe s'articule autour de deux unités industrielles : La Ferté-Bernard (usine de Cherret) et Villefranche-d'Allier. Celles-ci fabriquent l'équivalent de 80 000 tonnes de produits et emploient deux mille personnes. Dans ces deux usines ultra-modernes, est fabriquée toute une gamme de produits prêts à la consommation, portions de viande consommateurs conditionnées sous atmosphère contrôlée (brevet SOCOPA), steacks hachés (marque Hitburger), saucisserie fraîche, paupiettes, panelettes. Tous ces produits élaborés sont vendus soit en ultra-frais, soit en surgelés. Dans cette optique vient d'être lancée également une gamme de viande précuite.

De là à s'intéresser à la restauration rapide, il n'y avait qu'un pas. Il a été franchi en 1981 avec l'expérience d'une cinquantaine de points de vente à l'enseigne *Freetime*. L'initiative était intéressante mais insuffisante cependant pour contrer l'arrivée des McDonald, jouant le rôle de rouleaux compresseurs. Aussi, tout en conservant la fourniture de la filière, la marque a été cédée au groupe Casino, il y a deux ans.

1993 évidemment

Après un effort de modernisation des outils industriels, par exemple la reconstruction de l'abattoir d'Evron – qui pourra traiter sous peu trente mille porcs par semaine – et d'unités spécialisées dans le même domaine pour le veau, au cours des quatre dernières années, le groupe SOCOPA a investi 400 millions de francs. Il a atteint ainsi le niveau nécessaire pour aborder le marché unique de 1993. D'autant plus que le pacte coopératif demeure très vivant autour des sociétés régionales. Au sein de celles-ci s'exerce la synergie entre les groupements d'éleveurs maîtrisant leur production et l'abattoir régional.

La gestion nécessite des outils et des méthodes qui permettent de mesurer tous les paramètres en temps réel. Les marges sont étroites, en fonction aussi bien de l'offre qui fluctue toutes les semaines et de la maîtrise des coûts. Depuis deux ans, l'instauration des quotas laitiers a conduit à une très sensible diminution de la production bovine : sans qu'il y ait crise, on peut parler de récession. En 1989, le premier semestre a été très difficile. La hausse des prix (+ 15 % à + 20 % pour les bovins, + 40 % pour les porcs en trois mois de temps) a amené la direction à prendre des mesures énergiques : fermeture de sites obsolètes, recentrage des activités, allégement des structures avec réduction d'effectifs de quatre cents personnes, sur un total de quatre mille cinq cents.

Ces mesures portent leurs fruits, puisque Guy-Raoul d'Haranbure annonce une capacité nette d'autofinancement de 110 millions pour l'année dernière et un plan de développement pour les trois années à venir. Il explique : *« Par-delà le développement dans la recherche de protéines animales et végétales, nous voulons aborder l'ouverture européenne dans les meilleures conditions possibles. Il nous faut être présents dans les marchés de proximité : Italie, RFA, Grande-Bretagne. Par ailleurs, nous militons pour la levée de l'arrêté de vaccination obligatoire contre la fièvre aphteuse. Une demande dans ce sens est introduite à Bruxelles. Lorsque la France sera devenue « zone propre », une énorme barrière sera levée. Nous pourrons accéder avec nos produits aux marchés de l'Extrême-Orient, Japon, Corée. D'ores et déjà, le Danemark et l'Irlande sont zones propres en Europe et donc de plus en plus présents en Extrême-Orient, des marchés en pleine croissance. Les ambitions du groupe nécessitent des moyens financiers. C'est la raison pour laquelle nous allons procéder cette année à une augmentation de capital, de l'ordre de 80 millions de francs, puis, dans les années à venir, nous souhaitons nous ouvrir à des financiers, investisseurs ou opérateurs étrangers. Tout en maintenant notre principe de gouvernement du groupe aux mains des intérêts agricoles français ».*

GUY DE LA BROSSE

Les associés au capital

La répartition du capital est la suivante : Maine Viande SOCOPA, 43,5 % ; UNIGRAINS : 33,4 % ; SOCAVIAC (Allier) : 7,1 % ; AGRIPAR : 5,8 % ; INTERAGRA : 5,5 % ; EST et APPRO : 4,5 % ; diverses : 0,2 %.

Le conseil de surveillance est présidé par M. Yves Vincent et a pour vice-président M. Gilbert Grandin.

Activités 1989 : la SOCOPA *représente en France* 11,20 % des abattages, dont 12,50 % en bovins, 10,20 % en veaux, 2 % en agneaux, 11 % en porcs ; 11,5 % de la consommation, dont 15,50 % en bœuf, 10 % en porc, 13,80 % en veau, 5,70 % en agneau ; et 16,5 % des exportations françaises.

Des AOC étiquetées... par décret

Déjà adopté par le Sénat, un projet de loi prévoit de donner une cohérence juridique aux appellations d'origine contrôlée, une spécificité bien française

LE 9 mai, les sénateurs ont adopté en première lecture le projet de loi sur les AOC (appellations d'origine contrôlée) dont la création remonte au 6 mai 1919. Ce texte, que les députés devraient prochainement discuter, prévoit de donner une cohérence juridique et de favoriser l'élargissement à d'autres produits de la notion d'AOC. Certains, notamment au ministère de l'agriculture, y voient en effet l'occasion de débouchés pour les produits alimentaires et le moyen de valoriser les productions des régions défavorisées.

Pionniers de ce système, les viticulteurs en ont largement mesuré les avantages. *« Les AOC représentent 100 000 exploitations et 45 % de la production de vin en France. En matière d'exportation, les vins et eaux-de-vie ainsi étiquetés pèsent 28 milliards de francs, c'est-à-dire plus que les exportations de céréales »*, expliquait Jean Pinchon, président du comité national de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) lors du colloque organisé, le 6 avril dernier à Avignon, par le Syndicat général des vignerons réunis des Côtes du Rhône. Ceux-ci célébraient ainsi le centenaire de la naissance du baron Pierre Le Roy de Boiseaumarie, qu'ils considèrent comme un des pères des AOC. *« Notre pays est riche d'un patrimoine sans équivalent de produits alimentaires de haute qualité et d'une tradition gastronomique indiscutée »*, indique-t-on au ministère de l'agriculture pour expliquer la volonté d'élargir les AOC à d'autres produits alimentaires. Avec l'idée, que parallèlement à une consommation de plus en plus standardisée dont les symboles sont le hamburger, le Coca-Cola et les barres chocolatées, il existe une demande pour des produits originaux et éventuellement plus chers. *« Ainsi, bien loin d'être un refuge passéiste, l'AOC prend sa place dans les méthodes de marketing les plus modernes »*, affirment carrément les collaborateurs de M. Henri Nallet.

Respect des règles

Au point qu'ils n'hésitent pas à y voir un moyen de développement spécifique pour certaines régions. *« L'existence des AO et AOC est une source de valeur ajoutée. Elle permet d'assurer une diversification de productions propice à enrichir l'activité économique d'une région. Dans les zones défavorisées, comme le sont les zones de montagne, elle constitue un élément essentiel du maintien de structures humaines cohérentes »*, précise M. Gilbert Jolivet, qui a remis en septembre 1989 un rapport sur les appellations d'origine des produits autres que vinicoles. A l'instar du Roquefort ou de la dinde fermière de Bresse, l'auteur a recensé 28 fromages, 5 beurres, 4 volailles, 2 miels, 8 produits végétaux parmi les bénéficiaires de ce label. Sans compter les dentelles du Puy, les mouchoirs et toiles de Cholet, la poterie de Vallauris et les émaux de Limoges.

Il reste que le succès des AOC repose sur le respect de certaines règles. Comme leur nom l'indique, les AOC sont liées à un terroir et ont une sorte d'obligation de qualité. Le ministre de l'agriculture a notamment voulu rendre plus cohérent le système d'attribution de ce label qui pouvait indifféremment s'obtenir par jugement, arrêt ou décret. Désormais, seul le décret sera valable. Par ailleurs, le projet de loi prévoit d'étendre les compétences de l'INAO aux produits agricoles et alimentaires autres que les vins et spiritueux. Mais chaque appellation restera responsable de son propre fonctionnement.

Pour les pouvoirs publics, ces différentes mesures constituent des arguments pour plaider auprès des instances européennes le dossier des AOC et leur obtenir une reconnaissance communautaire. Un certain nombre de pays membres considèrent en effet avec méfiance cette spécificité française.

FRANÇOISE CHIROT

Les auberges de jeunesse à la recherche de leur image

Image vieillotte, querelles intestines, les auberges de jeunesse françaises filent un mauvais coton. Dotées d'un parc immobilier attractif, elles auraient pourtant leur carte à jouer dans le grand concert hôtelier français

UN panneau de signalisation avec un sapin et une cabane de bois, cela symbolise ? Une auberge de jeunesse, bravo ! Et une auberge de jeunesse, c'est ? Heu... Un genre de sous-hôtel crasseux ! Une chaîne de communautés post-soixante-huitardes ! Pour caricaturaux qu'ils soient, ces lieux communs illustrent une réalité : les Français n'aiment guère les auberges de jeunesse (AJ). *« L'image qui est véhiculée peut être résumée de la manière suivante : après manger, on se lève, on lave la vaisselle et ensuite on va se coucher à dix dans le même dortoir »*, relève l'agence de communication de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ). Pas très exaltant...

Et d'autant plus vexant que cette perception ne correspond plus à la réalité. Depuis une dizaine d'années, les AJ ont entamé une révolution. Bannis les dortoirs sinistres et les douches collectives : aujourd'hui l'hébergement se fait en « chambrées » de 2 à 4, souvent équipées de cabinets de toilette. Innovation encore, les auberges proposent toute une gamme de produits de loisirs : *« Cette année, plus que jamais, FUAJ rime avec stages. Qu'ils soient sages (randonnée, golf...) ou moins sages (surf, parachutisme...) »*, annonce la fédération dans sa brochure « Eté 1990 ». Un virage commercial qui rompt avec la tradition un peu « scoute » des AJ.

1929 : Marc Sangnier, catholique et humaniste, importe d'Allemagne le concept d'auberge de jeunesse. Conçues comme des lieux de rencontre, ces maisons doivent favoriser la fraternité entre les hommes, sans distinction de race, de nationalité ou de croyance. Parmi les membres fondateurs : Léon Jouhaux, alors secrétaire de la CGT, le cardinal Verdier, le pasteur Monod, le grand rabbin Lévy, René Cassin, prix Nobel de la paix... 1933 : le Syndicat des instituteurs, la Ligue de l'enseignement et la CGT reprennent l'idée à leur compte et fondent le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ). La Ligue est multiconfessionnelle, le Centre laïque est de combat. De ces deux associations vont naître, après de multiples rebondissements, la Ligue française de auberges de jeunesse (LFAJ) avec 150 implantations et la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) avec 228.

Un virage commercial

Bien que conscientes du tort commercial que leur cause cette division, les deux organisations demeurent irréconciliables. A chacune son réseau d'AJ, à chacune sa carte d'adhérent. Officiellement, elles ne se connaissent pas. Quant aux jeunes, ils atterrissent en général par hasard rue Pajol (siège de la FUAJ), ou boulevard Raspail (siège de la LFAJ). Le sauraient-ils, il n'est pas sûr qu'ils prêteraient attention au fait que la Ligue est considérée comme plutôt catholique de droite, et la Fédération, laïque de gauche. *« Cela ne veut plus rien dire aujourd'hui*, proteste Louis Thébault, ancien directeur général de la Ligue, et homme de consensus, *nous défendons le même idéal. »*

De fait, rien ne ressemble plus à une auberge de la Ligue qu'une auberge de la Fédération. Les deux réseaux ont d'ailleurs connu une



évolution parallèle. Au milieu des années 70, la vague « routarde » s'essouffle et les AJ subissent des problèmes de remplissage croissants. *« L'objectif, à l'époque, était de « mailler » le pays*, note Edith Arnoult, secrétaire générale de la FUAJ.

Changement de cap, au début des années 80, la Fédération abandonne les canards boiteux ; implantations vétustes, mal situées du point de vue touristique ou mal desservies, et entreprend de valoriser les autres. Cette révision provoque de graves dissensions parmi les bénévoles qui composent le comité directeur.

Lassés, les directeurs d'auberge décident de prendre leur destin en mains. Chacun dans leur coin, ils réaménagent leur bâtiment, créent et commercialisent leurs propres produits de loisirs. D'un commun accord, ils suppriment également la limite d'âge fixée jusque-là à trente-cinq ans. Dorénavant, adultes et familles peuvent séjourner en AJ.

Particulièrement dynamique, la fédération Ile-de-France, dirigée par Marcel Papin, lance un service de voyages dans le monde entier. Puis un secteur groupes, qui s'attaque au marché des voyages scolaires, comités d'entreprise et autres associations sportives à la recherche d'un hébergement ou d'un voyage sur mesure en France ou à l'étranger.

Bientôt, c'est l'anarchie. Faute d'un plan marketing global, les initiatives se télescopent. En 1989, une dizaine d'auberges FUAJ proposent un stage de tennis. En 1990, plus aucune... 1987 : Edith Arnoult est nommée secrétaire générale de la FUAJ. A force de travail et de diplomatie, elle regagne la confiance des directeurs d'auberge. Elle crée un groupe produits, et obtient de ne pas inclure dans la brochure nationale les activités dont l'intérêt ou la qualité lui paraissent douteux. Pour avoir goûté à l'indépendance, certains directeurs répugnent pourtant à rentrer dans le rang.

Parallèlement, la LFAJ, qui a connu une histoire moins agitée, joue également, pour des raisons économiques, la carte du remplissage à tous crins.

Paradoxalement, cette multiplication de l'offre n'est pas forcément bon signe. Elle s'accompagne d'une dilution de l'image des auberges. Contre-exemples types, l'Union des centres de plein air (UCPA) ou Nouvelles Frontières, qui ont bâti leur identité sur une offre ciblée : le sport et les voyages à bon marché. Pour compliquer encore les choses, les auberges de la FUAJ, soucieuses d'améliorer leur insertion locale, mènent des actions en direction de leur environnement. Montpellier héberge des jeunes en difficulté. Rennes loue ses locaux aux associations. Angoulême sert des repas aux salariés des entreprises voisines et aux étudiants... Autant d'orientations qui répondent aux préoccupations sociales d'une partie des membres du conseil d'administration de la Fédération. *« Notre véritable vocation est de favoriser l'accès des jeunes du quart-monde, des ghettos immigrés, des jeunes ruraux défavorisés et des enfants des milieux ouvriers à la culture et aux loisirs »*, déclare Christian Dubourcau, enseignant et membre du comité directeur de la FUAJ.

Des auberges fourre-tout

Les auberges peuvent-elles, pour autant, devenir des melting-pots ? Rien n'est moins sûr. Individuels, groupes et familles cohabitent mal, toutes les études le montrent. Quant à savoir si chômeurs et étudiants en vacances s'entendent bien... ni la FUAJ ni la LFAJ ne sont capables de répondre à la question. Signe que des problèmes demeurent, malgré le virage commercial des années 80, le taux de remplissage demeure insuffisant : 60 % pour la FUAJ, 45 % pour la LFAJ avec d'énormes disparités selon les villes.

Remède miracle : la communication. Pour contourner la loi qui interdit aux associations de faire de la publicité, la LFAJ envisage de créer une société commerciale qui lui servirait de vitrine. Pourra-t-elle, pour autant, comme la FUAJ, faire l'économie d'un plan marketing ? Sûrement pas. Si les deux fédérations veulent se donner une image forte, elles doivent hiérarchiser leur offre et dégager des points d'excellence. Autrement dit, jouer le remplissage sélectif !

Reste à savoir sur quels marchés la FUAJ et la LFAJ doivent porter leurs efforts. *Les jeunes étrangers ?* Ils représentent aujourd'hui 50 % de la clientèle des AJ. *Mais comme tous les globe-trotter, ils ne sont pas fidélisables. Le nombre de* jeunes Français, en revanche, diminue. Il est passé aujourd'hui en dessous de la barre des 50 %. En 1989, ils ne sont que 26 % à être allés en auberge de jeunesse (contre 32 % des Anglais et 72 % des Allemands). Là réside donc le filon.

Dotées d'un parc hôtelier attractif, les auberges ont encore des atouts dans leur jeu. Mais elles doivent agir vite, car le temps presse, et de façon... coordonnée. L'UCPA offre déjà des séjours sport-détente, et des chaînes hôtelières une ou deux étoiles comme Campanile proposent elles aussi, en nombre croissant, des formules week-ends loisirs tout compris...

CATHERINE COROLLER
(Zelig)

SOCOPA

...quetées... par décret

...che de leur image

AFFAIRES

PORTRAIT

Dominique Daniel la banquière


D. R.

N'était sa garde-robe « *exclusivement Saint Laurent* », comme elle l'avoue en riant, rien ne dénoterait le très vif attachement que Dominique Daniel voue toujours à la célèbre entreprise de luxe « YSL ». Même trois ans après avoir piloté, pour Cerus, le rachat de Saint Laurent par Carlo De Benedetti, jusqu'à son introduction en Bourse, une opération de quelque 3,5 milliards de francs. Et même après avoir quitté Cerus pour devenir l'« *un* » des trois directeurs financiers de HRF (Hottinguer Rivaud Finance), le nouveau holding financier de Jean-Philippe Hottinguer et de la Banque Rivaud.

A voir cette jeune femme de quarante-trois ans, sage derrière ses lunettes de professeur à la page, beaucoup seraient sans doute surpris d'apprendre qu'elle est aujourd'hui sur la place l'un de ces financiers qui se spécialisent dans l'art délicat des rachats et reventes d'entreprises. Elle a déjà un beau tableau de chasse : elle fut active dans des dossiers qui ont défrayé la chronique des OPA, comme le rachat de Buitoni par Nestlé, ou la reprise de la DAFSA par le groupe Expansion - entre autres opérations effectivement abouties de Cerus.

Coup de chance

Dans l'organisation de sa vie, à côté des affaires, Dominique Daniel se fixe un autre impératif : réserver au moins un tiers de son temps à ses deux fils (huit et onze ans) et à son mari (un industriel dans la chaîne du transport). Et ne pas négliger de « *rester en forme* ». « *Elle est incroyablement organisée* », relève l'une de ses amies, qui ajoute : « *Rien ne l'empêchera d'aller à la piscine deux fois par semaine quand elle s'est fixée ce programme.* » Est-ce cette détermination qu'elle applique aussi à ses dossiers professionnels qui ont séduit Albert Costa de Beauregard, notamment lorsqu'en 1985 elle a participé au sauvetage du *Monde* ?

Albert Costa de Beauregard, président de la Banexi, la filiale affaires de la BNP, a très tôt détecté chez elle non seulement un talent pour monter et dénouer des dossiers délicats, mais aussi une ténacité bien utile dans cette profession.

« *C'est lui qui me l'a recommandée au moment où nous allions créer Cerus. Le contact a été instantané* » se rappelle Alain Minc, le patron de Cerus, presque gêné d'avoir à définir le caractère d'une femme devenue une amie. « *Sa plus grande qualité ? La fidélité, certainement* », avoue-t-il finalement.

« *En fait, j'ai eu beaucoup de chance* », explique Dominique Daniel. « *D'abord de travailler avec Costa de Beauregard, qui avait compris tant de choses sur la vie réelle des entreprises, notamment sur l'importance fondamentale des hommes - et des équipes - dans le management.* » Et elle ajoute avec un petit sourire : « *Mais aussi, il faut bien l'avouer, même si cela paraît un peu cynique, d'arriver dans ce secteur bancaire à un moment où il était encore à 99 % occupé par des hommes.* » Et Dominique Daniel de saluer « *le « merveilleux » féminisme de René Thomas, le PDG de la BNP, qui poussait ses directeurs à faire avancer des filles. C'était une occasion unique à saisir. J'ai pu ensuite m'épanouir chez Cerus.* »

Pourquoi alors avoir quitté au début de cette année ce qu'elle appelle « *une autre famille* », la petite équipe réunie autour d'Alain Minc par Carlo De Benedetti ? Un goût immodéré pour les industries de luxe ? « *En tout cas, l'argent ne me fascine absolument pas* », rétorque aussitôt cette amoureuse des défis qui ne parvient pas à cacher une prédilection pour les « *coups de commando* » que permet le secret d'une banque d'affaires.

« *Elle n'est pas seulement quelqu'un en qui je peux mettre toute ma confiance,* souligne son nouveau patron, Jean-Philippe Hottinguer. *Elle a aussi, en tant que professionnelle, comme en tant que femme, une grande capacité à écouter et à comprendre intuitivement les problèmes complexes qui nous sont posés.* » Pourquoi alors certains de ceux qui l'approchent peuvent-ils, à l'inverse, trouver « dure », voire « cassante », cette banquière ?

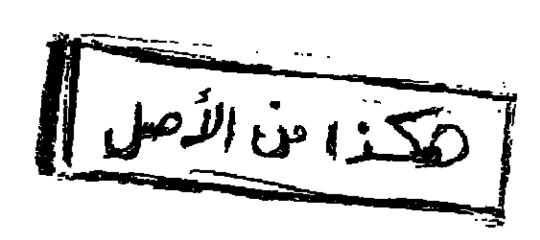
Serait-ce parce qu'elle a appris, et vraisemblablement depuis fort longtemps, à contrôler ses sentiments au point de paraître parfois de pierre ? Sous la glace, le feu couve. « *On sent d'ailleurs tout à fait que faisant partie d'une catégorie très rare de femmes de finances, Dominique Daniel est aussi très sensible à beaucoup d'autres choses* », souligne Jean-Louis Servan-Schreiber, le président du groupe Expansion, qui a fait sa connaissance lors du rachat de la DAFSA.

Mythe familial

La communication, le cinéma, attirent également celle qui, en sortant de Sciences-Po aurait bien voulu faire carrière... dans une agence de publicité. Mais faute d'être embauchée dans ce secteur, elle est entrée à la BNP. « *Par hasard* », comme elle l'affirme d'abord ?

A moins que ce ne soit, comme elle le note aussi et *a posteriori*, « *par atavisme* ». Dominique Daniel ne peut oublier en effet le mythe qui court dans sa famille - « *la source de tout* » - et qui a également nourri ses trois cadets, deux sœurs et un frère. Ce mythe, c'est l'histoire de la grandeur et de la décadence d'une affaire bancaire familiale, celle de son arrière-grand-père, David Léon, qui fut lui aussi dans la finance. Il était l'agent de change de Marcel Proust. En réussissant comme « *un* » homme d'affaires, cette jeune femme au prénom épicène prend peut-être, aujourd'hui, une certaine revanche sur l'Histoire.

ANITA RUDMAN



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

M. Ruding toujours candidat contre M. Jacques Attali

Désaccord entre les Douze sur la présidence de la Banque de l'Est

Les Douze pays de la Communauté européenne ne se présenteront pas unis, samedi 19 mai à Paris, lors de la réunion des 42 membres fondateurs de la Banque de l'Est (BERD) qui doit décider où sera le siège de la future institution et qui en sera le président. Les Pays-Bas ont mené une révolte au sein de la CEE pour protester contre l'*« arrangement »* passé entre les grands pays du « G-7 » pour attribuer le siège de la BERD à Londres et la présidence à M. Jacques Attali, le conseiller spécial du président de la République française.

La Haye avait son candidat : l'ancien ministre des Finances M. Onno Ruding, personnalité respectée qui a essuyé un échec pour la présidence du Fonds monétaire international, dévolue -déjà- à un Français, M. Michel Camdessus. Si bien que lors de la réunion, mardi 15 mai à Bruxelles, des représentants permanents des Douze auprès de la CEE, aucun consensus n'a pu se dégager pour donner un mandat de vote unique pour le choix du siège et du président à la CEE (dont les membres détiennent ensemble la majorité du capital de la BERD).

Selon des sources néerlandaises, le *« mouvement d'humeur »* des Pays-Bas aurait été suivi par six autres pays de la CEE (les quatre « grands », RFA, France, Italie et Grande-Bretagne ainsi que l'Irlande ayant opté pour la solution Londres-Attali). A Paris, on entend dire que seule la Belgique aurait épousé la cause néerlandaise.

Quoi qu'il en soit, la décision sera prise lors de la réunion plénière de samedi à Paris. Un discret comptage donnerait 30 voix sur 42 au tandem Londres-Attali. Les Pays-Bas risquent-ils dès lors de bloquer par d'autres voies le processus de constitution de la Banque de l'Est ? Non, car leur attitude n'est *« jamais destructive »*, selon un commentaire officieux du ministère des Affaires étrangères à La Haye. L'adoption officielle des statuts et la signature par les ministres devraient avoir lieu comme prévu le 29 mai à l'Elysée.

S. Gh ET Ch. C.

Alliances et fusions en série dans les secteurs aéronautique et militaire

L'effondrement des commandes militaires et les coûts de développement vertigineux de nouveaux programmes aéronautiques poussent les industriels du monde entier à s'allier. Au cours des dernières semaines, on avait appris les alliances passées entre Boeing et Mitsubishi pour la fabrication du futur Boeing 777, entre l'allemand MTU et Pratt et Whitney pour la mise au point d'un réacteur de grande puissance et entre l'Aérospatiale française et British Aerospace pour le développement du successeur de Concorde.

C'est désormais au tour de Rolls-Royce déjà associé à BMW pour les réacteurs d'avions court et moyen courrier, d'annoncer un accord avec les soviétiques Sukhoï et Lyulka destiné à définir un réacteur approprié à un avion d'affaires supersonique.

D'autre part, British Airways se lance dans une coopération avec l'américain General Dynamics qui lui propose de réaliser la tourelle de son char de combat MIA2 si celui-ci était retenu par le ministère britannique de la défense. Enfin, l'IRI, holding public italien, a décidé de fusionner deux de ses filiales aéronautiques, Aeritalia et Selenia, de façon à former le septième groupe aéronautique mondial (construction aéronautique, aérospatiale, électronique de défense) fort de 26 000 salariés et 21 milliards de francs de chiffre d'affaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 16 mai ↓

Consolidation

Après une longue étape de hausse et surtout deux journées de record, Wall Street a, mercredi, consolidé ses positions. Sous l'effet des ventes bénéficiaires, le marché devait évoluer de façon assez irrégulière durant toute la séance. Un nouveau pic fut atteint à la cote 2841,44 du Dow Jones. Mais cette altitude ne put être maintenue et à la clôture, l'indice des industrielles accusait un léger fléchissement à 2819,68 (-2,77 points).

Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 2010 valeurs traitées, 705 ont monté mais 789 ont baissé, tandis que 516 ne variaient pas. Manifestement, l'annonce d'un indice des prix de détail en hausse de 0,2 % pour avril (contre 0,5 % les deux mois précédents), qui confirme le ralentissement de l'inflation, n'a produit aucun effet particulier autour du « Big Board ».

En fait, selon les spécialistes, la nouvelle avait été largement anticipée ces derniers jours, ce qui expliquerait cette relative passivité. Les investisseurs lorgnent surtout du côté des taux d'intérêt pour tenter de déceler une nouvelle détente sur ce front.

VALEURS	Cours du 15 mai	Cours du 16 mai
Alcoa	65	64 5/8
A.T.T.	42 3/8	42 7/8
Boeing	77 1/8	76 1/2
Chase Manhattan Bank	26	25 3/4
Du Pont de Nemours	40 5/8	40 1/4
Eastman Kodak	40 1/8	40 3/8
Exxon	47 1/2	47 7/8
Ford	47 7/8	47 7/8
General Electric	68 3/8	68 1/8
General Motors	48 3/8	48 5/8
Goodyear	35	35 3/8
I.B.M.	114 3/4	115 5/8
I.T.T.	56 1/4	56 1/2
Mobil Oil	62 3/8	62 1/2
Pfizer	60 1/8	58 7/8
Schlumberger	56 1/4	55 3/8
Texaco	60 1/8	59 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	155 1/4	153 7/8
Union Carbide	19 1/2	19 1/4
U.S.X.	34 3/8	34 1/4
Westinghouse	74 1/8	74
Xerox Corp.	49 7/8	49 7/8

PARIS, 16 mai ↑

Légère reprise

Après 1,6% de baisse accumulée au cours des trois dernières séances, la Bourse de Paris s'est un peu ressaisie mercredi. La reprise ne s'est toutefois pas produite immédiatement. A l'ouverture matinale, l'indice CAC-40 était encore dans le rouge (– 0,11%) et jusqu'à vers 11 heures, le repli allait s'accentuer (– 0,59%) avant que le reflux ne s'opère. A 12h15, la température s'inversait sous les lambris. En début d'après-midi, l'avance du marché atteignait 0,37%. Plus tard dans la journée, elle devait se stabiliser à quelque 0,2%.

La place parisienne aurait-elle enfin réagi à l'optimisme de Wall Street? Les spécialistes étaient sceptiques. Selon eux, les opérateurs ont surtout été sensibles à la détente observée sur le front des taux d'intérêt, amorcée la veille dans la soirée et qui s'est poursuivie dans la matinée de mercredi avec, notamment le loyer de l'argent au jour le jour retombé en dessous des 10%. Quelques achats provenant d'investisseurs étrangers, absents ces derniers jours, ont d'autre part été enregistrés. L'annonce dans la matinée d'une accélération de l'inflation avec un indice des prix de détail pour avril de 0,4% n'a en revanche produit aucun effet particulier. Elle confirme en fait les prévisions que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, avait faites par prudence plusieurs jours auparavant.

La Bourse de Paris n'a du reste pas été la seule à s'engager dans un processus de reprise. Londres aussi s'est redressée. Cela étant, les affaires sont restées très calmes. Les opérateurs sont dans l'attente de la publication des dernières statistiques économiques américaines, l'indice des prix à la consommation pour avril (+ 0,7% le mois précédent), surtout le résultat du commerce extérieur pour mars, qui doit tomber jeudi 17 mai.

LONDRES, 16 mai ↑

Petite hausse

Les valeurs ont clôturé en hausse mercredi au Stock Exchange, bien qu'aucune des OPA annoncées par la rumeur ne se soit concrétisée et que Wall Street soit en baisse. L'indice Footsie des 100 valeurs vedettes a progressé de 8,9 points à 2 221,1. Les échanges ont porté sur 461 millions de titres contre 395 millions la veille. Parmi les principales hausses figurent les titres des télécommunications, notamment British Telecom, stimulés par une recommandation de broker. Davies and Newman, maison mère de la compagnie aérienne Dan Air, a crevé le plafond après l'annonce de discussions avec un éventuel partenaire. Aux loisirs, Carlton Communications a fortement progressé après une autre recommandation d'achat d'investisseurs. Grand Metropolitan a baissé, en dépit de la hausse de 36 % de son bénéfice semestriel, au plus haut des prévisions. En revanche, les assurances Commercial Union ont grimpé, en fonction de pertes trimestrielles moins graves que prévu de 25,6 millions de livres avant impôts.

TOKYO, 17 mai ↑

Progression

Après le statu-quo observé la veille au Kabuto-cho (-0,09 %), le marché est reparti doucement de l'avant jeudi. L'indice Nikkei a clôturé en hausse de 0,3 % (93,88 yens) pour s'afficher à 32 061,60 yens. En début de journée, le Nikkei avait baissé de plus de 80 yens à cause de ventes d'arbitrages, avant de remonter. A la baisse ont figuré durant la séance, les titres du bâtiment, les compagnies électriques, les immobilières et les valeurs liées à la pêche. A la hausse, on notait les valeurs des secteurs pâtes à papier, instruments de précision et mécanique. 437 valeurs s'inscrivaient à la hausse contre 443 à la baisse au cours de la séance du matin.

VALEURS	Cours du 16 mai	Cours du 17 mai
Akai	1 080	1 070
Bridgestone	1 510	1 560
Canon	1 730	1 740
Fuji Bank	2 780	2 750
Honda Motors	1 810	1 810
Matsushita Electric	2 280	2 260
Mitsubishi Heavy	984	985
Sony Corp.	8 570	8 750
Toyota Motors	2 420	2 430

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Enimont envisage de faire une importante acquisition industrielle.** – Le groupe chimique italien Enimont, filiale à 40/40 entre l'Eni et la Montedison (groupe Ferruzzi), se propose de lancer une OPA pour faire une importante acquisition. Mais ni le nom de la firme convoitée ni la date à laquelle l'OPA sera lancée n'ont été révélées. Le directeur général du groupe, M. Sergio Cragnotti, a néanmoins indiqué qu'il fournirait quelques éclaircissements lundi 21 mai sur cette affaire. En attendant, M. Cragnotti a seulement précisé que cette acquisition serait financée par une émission obligataire avec warrants d'un montant de 1 milliard de dollars.

Au cours de la même réunion, M. Cragnotti a donné lecture des résultats d'Enimont pour 1989, première année complète d'exploitation pour le groupe chimique. Alors que les prévisions avaient porté sur une augmentation d'au moins 18 % du résultat, le bénéfice net consolidé atteint 740 milliards de lires, accusant ainsi une diminution de 123. Le chiffre d'affaires s'élève à 15 350 milliards de lires (+4,7 %).

□ **La BNP va céder sa part de 57 % dans la Cofifa.** – La BNP va céder aux familles Duval-Fleury sa participation de 57 % dans la Cofifa (Compagnie financière France-Afrique), pour un montant total de 305 milions de francs, a annoncé mercredi 16 mai la Société des Bourses françaises (SBF). La BNP et sa filiale à 100 %, la société financière Auxiliaire, vont céder pour un prix unitaire de 2 019 francs quelque 151 172 actions Cofifa à la Cogepa, contrôlée par les Duval-Fleury. La Cogepa pourra ainsi porter sa participation dans la société de 30,90 % à 89,05 %, précise la SBF. La Cofifa, ancien holding de tête de la BIAO, n'a plus depuis fin 1988 aucune participation dans la banque africaine. Elle n'en a conservé que la propriété du vaste immeuble accueillant le siège parisien de la BIAO, situé avenue de Messine. La Cofifa a également pour actif un immeuble à Dakar.

□ **BIAO : les actionnaires se prononceront le 14 juin sur la dissolution.** – Les actionnaires de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO) seront réunis le 14 juin en assemblée générale extraordinaire et se prononceront sur la dissolution par anticipation de la société mère parisienne et sa mise en liquidation *« amiable »*. Dans le cadre de la restructuration du réseau BIAO, La BNP, principal actionnaire avec 51 % du capital, doit se désengager le 1er juin de deux des filiales de cette banque, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, et envisage d'en faire prochainement autant au Cameroun. Le reste du capital de cette banque est réparti entre le Banco do Brazil (20 %), l'Union des banques suisses (20 %) et la Compagnie interafricaine d'investissement (9 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	429	429	I.M.S.	1250	1248
Asystel	105	....	I.P.B.M.	....	....
B.A.C.	255	259	Loca investis	317	313 80
B. Demachy Ass.	575	....	Locamic	144 90	144 80
Bqe Tarneaud	190	....	Matra Comm.	208	207
B.I.C.M.	840	865	Métal Minière	228	....
Boiron (Ly)	380	378 50	Molex	203 10	....
Boisset (Lyon)	232	....	Naval-Delmas	1300	....
Câbles de Lyon	3290	3295	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1371	1400	Om. Gest. Fin.	600	590
Calberson	592	591	Pinault	578	585
Cardif	786	....	Prashoug	95	....
C.D.M.E.	2370	2351	Présence Assur.	408	....
C.E.E.	352	....	Publ.Filipacchi	805	798
C.E.G.E.P.	284 50	284	Razel	710	710
C.F.P.I.	280	....	Rémy et Associés	384 90	383 90
Ciments d'Origny	732	735	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
C.N.I.M.	1110	1134	St-H. Matignon	289 50	....
Codetour	294	....	S.C.G.P.M.	750	....
Comareg	370	....	Segin (Li.)	360	353
Conforama	1081	1085	Select Invest (Ly)	107	105
Creeks	410	....	S.E.P.	....	....
DAFSA	210 50	....	Serbo	558	....
Dauphin	706	698	S.M.T. Goupil	281	....
Devanlay	1225	1215	Sopra	206	....
Deville	495	495	Supra	225	....
Dolisos	189	189	TF1	345	....
Editions Belfond	250	250	Thermador H. (Ly)	355	....
Elysées Invest.	14 95	14 95	Unilog	204 80	....
Finacor	205	....	Union Fin. de Fr.	537	....
Garonor	801	....	Viel et Cie	189	....
GFF (group.fon.f.)	432	432 10	Yves St Laurent	1155	....
Grand Livre	451	....			
Gravograph	348	245 50			
Guintoli	875	882			
I.C.C.	291 80	288			
IDIA	343 40	....			
Idianova	152	151			
I.M.S.	1261	1250			
IN2	300	....			

Marché des options négociables le 16 mai 1990

Nombre de contrats : 18 886.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	–	–	29	–
CGE	600	33	–	7,50	–
Elf-Aquitaine	600	26	–	10	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,15	5,50	3,99	5
Euro Disneyland SC	100	11	17	2	4
Havas	437	25	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	28,60	45	6	15
Michelin	140	5,50	10	8	–
Midi	1 200	–	–	9	25
Paribas	640	54	–	5	12-
Pernod-Ricard	1 333	40	–	–	–
Peugeot SA	775	84	–	4,90	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	600	25,50	44	15	–
Source Perrier	1 700	–	–	–	80
Société générale	600	17	–	–	–
Suez Financière	440	40	–	3,50	–
Thomson-CSF	140	2,50	5,00	13,50	19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 mai 1990
Nombre de contrats : 80 244.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	102,72	102,76	102,76
Précédent	102,70	102,70	103

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,84	1,67	0,16	0,96

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5255 ↓

Le dollar s'est replié jeudi à Paris, les opérateurs du marché des changes réagissant à la baisse des taux d'intérêt appelée de ses vœux par le président Bush après le bon chiffre de l'inflation américaine (0,2 % en avril). Le marché attendait en outre les résultats du commerce extérieur américain, publiés en début d'après-midi. Le dollar valait 5,52 francs, 1,6370 deutschemark et 151,90 yens en fin de matinée.

FRANCFORT	16 mai	17 mai
Dollar (en DM)	1,6425	1,6375
TOKYO	**16 mai**	**17 mai**
Dollar (en yens)	151,95	152

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 mai) 9 9/16-9 11/16%
New-York (16 mai) 8 1/8

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	15 mai	16 mai
Valeurs françaises	101,2	101,4
Valeurs étrangères	94,4	94,9
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	552,17	548,15
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 078,67	2 070,70

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 mai	16 mai
Industrielles	2 822,45	2 819,68

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 mai	16 mai
Industrielles	1 731,6	1 739,8
Mines d'or	217,8	218
Fonds d'Etat	77,85	76,91

TOKYO

	16 mai	17 mai
Nikkei Dow Jones	31 967,62	32 061,60
Indice général	2 404	2 405

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,5365	5,5385	+ 63	+ 73	+ 118	+ 138	+ 355	+ 435
$ can.	4,7079	4,7136	– 166	– 142	– 309	– 273	– 819	– 720
Yen (100)	3,6532	3,6570	+ 71	+ 87	+ 141	+ 166	+ 437	+ 508
DM	3,3698	3,3730	+ 38	+ 55	+ 76	+ 98	+ 191	+ 261
Florin	2,9976	3,0003	+ 29	+ 48	+ 53	+ 78	+ 153	+ 213
FB (100)	16,2838	16,2993	– 66	+ 18	– 120	+ 58	+ 38	+ 510
FS	3,9575	3,9617	+ 20	+ 35	+ 48	+ 70	+ 183	+ 263
L (1 000)	4,5794	4,5849	– 144	– 101	– 251	– 198	– 576	– 466
£	9,3013	9,3102	– 426	– 376	– 861	– 795	– 2357	– 2171

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
$ Yen	7 1/16	7 5/16	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8
DM	7 13/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)	9 5/8	10 1/4	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 3/16
F.S.	8 1/2	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16
L (1000)	14	15	12 1/2	13	12 3/8	12 7/8	12 1/8	12 1/2
£	14 5/8	14 7/8	14 7/8	15	15 1/16	15 3/16	15 1/4	15 3/8
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 12

BOURSE DU 17 MAI

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
85	C.N.E.3%	3700	....	....	....
56	B.N.P. T.P.	1107	1106	1106	- 0 09
35	C.C.F. T.P.	1410	1400	1400	- 0 71
76	C.I.C.A (M)	844	....	....	....
85	Cr.Lyon. T.P.	1107	....	....	....
80	Renault T.P.	1970	1982	1985	+ 0 76
90	Rhone Poul. T.P.	1975	1975	1975	....
121	Saint Gobain T.P.	1275	1245	1245	- 2 35
143	Thomson T.P.	1201	....	....	....
145	ACCOR	978	976	978	....
	ABF Sté Générale	1225	1239	1239	+ 1 14
15	Air Liquide	718	714	719	+ 0 14
50	Als.Superm.	2090	....	....	....
95	A.L.S.P.I.	565	565	565	....
00	Arjom. Prioux	2508	2536	2545	+ 1 48
05	Aussedat-Rey	588	575	575	- 2 21
80	Aux. Entrepr.	1042	1040	1043	+ 0 10
10	Av. Dassault	517	515	515	- 0 39
80	Axa Midi Ass.	277	275	275	- 0 72
855	Bafip	339	338	338	- 0 29
35	Bail-Equipem.	324	....	....	....
55	Bail Investiss.	950	950	950	....
50	Bancaire	650	650	650	....
30	Bazar H.-V.	762	....	....	....
60	Beghin-Say	881	878	884	+ 0 34
00	Berger (M)	1380	....	....	....
40	Bic	801	800	800	- 0 17
90	B.I.P.	990	....	990	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
840	Coles	790	785	785	- 0 63
400	Cpt. Entrep.	366	370	370	+ 1 09
1100	Compt Mod.	1161	1156	1156	- 0 43
1350	Créd. Foncier	1382	1380	1384	+ 0 14
415	Concept S.A.	400	405	405	+ 1 25
740	Cr Lyon.(CI)	847	839	840	- 0 83
1460	Credit Nat.	1550	1525	1580	+ 0 65
320	CSEE	406	400	400	- 1 48
3460	Damart	3190	....	....	....
1910	De Dietrich	1919	....	....	....
230	Dév.P.d.C.(L)	229	228	228	- 0 44
320	Dév.R.Sud-Est	318	....	....	....
570	D.M.C.	600	599	599	- 0 17
4140	Docks France	4130	4130	4130	....
340	Drouot Assur.	403	405	400	- 0 74
410	Caux	408 50	410	408 70	+ 0 05
630	Dumez	658	659	660	+ 0 30
2660	Eaux (Gle)	2604	2600	2605	+ 0 04
680	Ecco	600	....	....	....
1030	Electro-Finan.	1039	1035	1035	- 0 38
355	E.L.S.Dassault	349 10	352	352	+ 0 83
645	EF Aquitaine	688	688	688	....
490	- (Certific.)	497	495	495	- 0 40
1300	Epeda B.-F.	1161	1160	1160	- 0 09
2480	Essilor	2458	2450	2458	....
1260	Essil.Int.(DP)	1299	1280	1280	- 1 46
			840	840	- 0 31

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 16/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie		
Uni Régions	1654 75	1594 98
Unirente	2390 08	2311 49
Univer	199 95	199 95 ◆
Univers Actions	1324 48	1280 93
Univers-Obligation	1638 86	1594 99
Valorem	568 48	554 61
Valorg	1740 65	1738 92
Valrea	44398 13	44375 94
Vauban	24086 76	24064 67 ◆

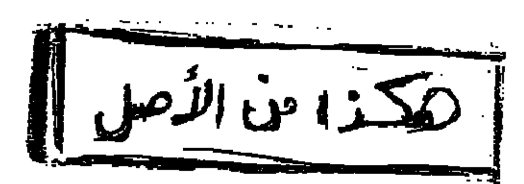
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 559	.....	5 450	5 900
Ecu	6 898	.....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 340	.....	325	345 500
Belgique (100 F)	16 289	.....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	....	.....	308	306
Italie (1000 lires)	4 583	.....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	86 280	.....	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	....	.....	9 750	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 420	.....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 500	.....	375	398
Suède (100 krs)	....	.....	96	....
Norvège (100 k)	96 730	.....	92 500	90
Autriche (100 sch)	47 944	.....	46 800	49 600
Espagne (100 pes)	5 386	.....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 808	.....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 731	.....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 666	.....	3 660	3 680

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/5
Or fin (kilo en barre)	66350	.....
Or fin (en lingot)	66600	.....
Napoléon (20f)	389	.....
Pièce Fr (10 f)	414	.....
Pièce Suisse (20 f)	426	.....
Pièce Latine (20 f)	383	.....
Souverain	495	.....
Pièce 20 dollars	2330	.....
Pièce 10 dollars	1245	.....
Pièce 5 dollars	840	.....
Pièce 50 pesos	2490	.....
Pièce 10 florins	393	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Le voyage du président de la République en Polynésie

Tahiti sacre M. Mitterrand « roi au règne stable qui dure »

M. François Mitterrand a présidé, mercredi 16 mai, le centième anniversaire de la création de Papeete. Le président de la République devait se rendre jeudi à Rurutu, île de l'archipel des Australes, puis en visite privée à Bora-Bora pour rencontrer son ami Paul-Emile Victor. M. Michel Rocard, accompagné de MM. Lionel Jospin et Brice Lalonde, devait se joindre à la délégation présidentielle pour participer aux travaux du deuxième Conseil du Pacifique sud.

PAPEETE

de nos envoyés spéciaux

Très discrète la veille, à son arrivée sur le territoire, la population de Papeete a réservé, mercredi matin, à M. Mitterrand, venu célébrer avec elle le centième anniversaire de la création de sa capitale par le président Sadi Carnot, l'accueil coloré que ses ancêtres accordaient aux gentils explorateurs venus des rivages occidentaux.

Le mont Aorai, Olympe des Polynésiens, s'était paré, au-dessus de la cité, d'une corolle de nuages argentés. Tout autour de l'hôtel de ville flambant rose, plus de cinq mille personnes étaient venues assister à ce qui allait être la plus belle fête qu'on ait jamais vue ici depuis celle, en 1979, du bicentenaire de l'arrivée des premiers missionnaires en Polynésie.

Il y avait bien quelques rabat-joie. Les adeptes d'une secte d'origine chinoise prédisaient la fin du monde en affirmant notamment, sur leurs pancartes, que *« la démocratie est une tromperie de Satan »*, mais leur présence silencieuse n'a pas contrarié la mise en scène symbolique choisie pour donner une dimension épique à l'événement.

Envoyée en reconnaissance vers le port, une garde de guerriers *Toa* a annoncé à la foule l'arrivée de l'hôte prestigieux. Ils ont crié *« E te nunaa e ! A ite ana'e mai e a fari'i ana'e mai i te toa-ara-roa e tu mai nei i te fenua nei »* (« Peuple, celui qui vient nous voir est un ami. Célébrons sa venue et rendons-lui l'hommage dû à son rang »). M. Mitterrand s'est avancé, imperturbable. Les guerriers tatoués ont ouvert le passage en balayant le sol devant lui à l'aide de touffes de *ti*, la plante sacrée de la tradition polynésienne. Le *tabu* de tous les interdits étant ainsi levé, le cortège officiel a pénétré dans l'enceinte de la nouvelle mairie au son des *pahu* (tambours).

La cérémonie de l'*« Apora'a Parau »* qui a suivi, a revêtu une exceptionnelle gravité.

« Confiance et tolérance »

Pour que l'échange sacré des paroles entre le maire de Papeete, M. Jean Juventin, et son invité ne puisse plus jamais s'échapper de la mémoire collective, un *umete* (récipient rituel en bois sculpté) a été déposé devant l'estrade d'honneur sur un *tapa* de trois couleurs, symbolisant les trois familles ethniques du territoire : les Polynésiens, les Asiatiques et les Européens. Il ne restait plus, selon la tradition, qu'à baptiser ce *Popa'a*, venu de l'Elysée. C'est ainsi que M. Mitterrand s'appellera désormais en Polynésie, *« Teariituroa »*, autrement dit « le roi au règne stable qui dure ».

Le nouveau souverain a déclaré : *« Vous pouvez avancer désormais d'égal à égal avec tous les autres peuples de cet immense océan.* (...) *Puisque vous êtes conduits à vivre ensemble* (...), *il faut savoir maintenir entre vous ce climat de confiance et de tolérance. Et je voudrais bien que cette leçon de tolérance soit entendue bien au-delà de chez vous, jusqu'à la lointaine métropole. Un peuple n'est fort que s'il reste uni dans le respect de ses propres différences, que s'il sait accueillir, recevoir les apports nouveaux sans craindre. La crainte, c'est quoi ? C'est douter de soi-même ! Et les Français, comme les Polynésiens français, ne doivent pas douter d'eux-mêmes. »*

Ces réjouissances terminées, M. Mitterrand a dû aussitôt s'employer à faire souffler cet esprit de tolérance sur les deux députés non inscrits du territoire qui, pour avoir été élus avec son parrainage, ne s'en chamaillent pas moins avec une extrême virulence. Suspense : le président parviendrait-il à empêcher, mercredi après-midi, au cours de sa visite à Mahina, que le maire, M. Emile Vernaudon, ne crée un incident en apostrophant publiquement, en sa présence, son ancien allié, M. Alexandre Léontieff, président du gouvernement territorial ?

M. Vernaudon jurait à qui voulait l'entendre qu'il dirait, tout haut, tout le mal qu'il pense de M. Léontieff. Il avait même préparé un discours au vitriol qu'il refusait de communiquer, comme c'est l'usage, au cabinet du président de la République. Le pire était à craindre, d'autant que l'intervention personnelle du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, n'avait pas suffi à calmer le courroux de M. Vernaudon, humilié par son éviction du gouvernement de M. Léontieff en février dernier.

M. Mitterrand a pris les choses en main. Au cours d'un tête à tête, mardi soir, il a recommandé la modération à M. Vernaudon. Il lui a même proposé son arbitrage. Le bouillant *tavana* de Mahina s'est senti entendu : *« François Mitterrand*, nous disait-il la veille, *c'est le seul qui ait compris que je représente le peuple... »* Il a finalement décidé de s'en remettre à la sagesse présidentielle. Il se rendra dès la semaine prochaine à l'Elysée, en compagnie de M. Léontieff, pour une mise au point destinée, dans l'esprit du chef de l'Etat, à aboutir à une réconciliation des deux porte-drapeaux de la majorité présidentielle, un an avant le renouvellement de l'Assemblée territoriale.

Il n'y a donc pas eu d'incident à Mahina. Dans une allocution version Guide bleu, M. Vernaudon s'est borné à évoquer les souvenirs des voyages de Bougainville et du capitaine Cook... M. Mitterrand a jugé publiquement que M. Vernaudon avait décidément beaucoup de qualités, M. Léontieff a gardé le sourire... Et entre deux averses, la journée s'est terminée, un peu plus loin, à Papara, comme elle avait commencé, dans le parfum enivrant des fleurs de tiaré, en musique, sans fausse note. M. Mitterrand a même reçu là un autre titre tahitien : *« Hauarii »*, « le plus sage des rois » !

ANNE CHAUSSEBOURG
ALAIN ROLLAT
et MICHEL YIENG-KOW

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Aux abris !

J'AI un copain, ça fait des années qu'il rame pour faire secrétaire général de la BCDA, une grosse boîte de je ne sais plus quoi. Il a tout ce qu'il faut pour ça. Il est malin, il est beau, il présente bien. Robert Redford en plus jeune. Je viens de l'appeler pour l'inviter à dîner.

– T'es libre demain ? Je passe te prendre, on va au restaurant et on...

– Ah non ! Pas ça, pas moi, pas aujourd'hui.

– Pourquoi, pas aujourd'hui ?

– Ben, ça y est, voyons ! Ils l'ont dit ce matin sur TF 1. Les attouchements, les remarques grivoises, les plaisanteries osées, les pincements, terminé !

– De quoi tu parles, là ?

– Du harcèlement sexuel. Il va être poursuivi. Tu risques jusqu'à 500 000 balles d'amende et deux ans de taule.

– C'est génial, dis donc ! Quand je pense à toutes ces pauvres petites nanas livrées à la concupiscence de chefs lubriques, qui rôdent dans les couloirs, la main en essuie-glace et l'œil en gyrophare...

– Quelles petites nanas ? Tu dates, ma pauvre chérie. Elles, elles étaient déjà protégées par une loi votée au siècle dernier pour sauvegarder les règles de la morale dans l'entreprise. Là, maintenant, c'est les mecs, qu'il s'agit de mettre à l'abri.

– Voyez-vous ça ! Alors, ta secrétaire te fait des papouilles en te servant le café ?

– Non, pas ma secrétaire, ma pédégère. Avec toutes ces célibattantes, toutes ces superwomen en manque, nous, on ne sait plus où donner de la tête, enfin, façon de parler... Ça fait six mois qu'elle me fait chanter, la mienne. Donnant donnant : soumission = promotion. La porte ou le canapé.

– Et qu'est-ce que t'as choisi ?

– Les toilettes pour handicapés. C'est pas très confortable et c'est très fréquenté pendant la pause-caleçon. Justement pour ça. Pour limiter les ébats.

□ **Le dirigeant de la FPIP, syndicat policier d'extrême droite, menacé de révocation.** – Le conseil de discipline de la police nationale a proposé, *mercredi 16 mai*, la révocation de l'inspecteur principal Serge Lecanu. Secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police (proche du Front national), M. Lecanu avait été inculpé d'association de malfaiteurs et écroué, en octobre 1989, au cours de l'enquête sur les attentats contre des foyers SONACOTRA de la Côte d'Azur. Membre du Parti nationaliste français et européen (PNFE), il avait constitué la « section spéciale » (SS) de ce groupuscule néo-nazi avec quatre autres policiers de la FPIP – MM. Caplain, Lenoir, Reynes et Sinzotti, – qui ont été révoqués de la police le 10 mai 1990. S'agissant de M. Lecanu, la décision de révocation doit être prise par M. Joxe.

Le gouvernement n'entend pas demander à Renault de rembourser sa dette

Le gouvernement français est décidé à se défendre contre l'éventuelle demande par le commissaire européen à la concurrence, Sir Leon Brittan, d'un remboursement d'aides versées par à Renaultl'Etat. Selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, l'abandon d'une créance de 12 milliards de francs que l'Etat détenait sur Renault ne s'inscrit pas comme une subvention mais comme une augmentation de capital. M. Bérégovoy a indiqué que le traité de Rome stipulait de manière explicite la coexistence des secteurs public et privé et leur soumission commune aux mêmes règles. *« Il n'appartient pas à M. Leon Brittan d'amender le traité de Rome par un artifice »*, a conclu M. Bérégovoy. Sur les 183 milliards de francs utilisés par le secteur public pour se financer entre 1988 et 1990, les reprises de dette n'ont représenté que 21,1 milliards de francs. En revanche, les bénéfices réinvestis ont atteint 85,4 milliards de francs.

Le déficit de la Sécurité sociale

En s'appuyant sur une étude commandée à ses services, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, le 17 mai au cours de son point de presse hebdomadaire, que le déficit du régime général de la Sécurité sociale atteindrait *« une huitaine de milliards »* de francs en 1990. Selon M. Bérégovoy, cette estimation signifierait une amélioration de la tendance prévue, qui serait due à la reprise de la création d'emplois et à l'évolution des salaires. En 1989, les comptes de la Sécurité sociale avaient été presque équilibrés (un excédent de 2,4 milliards de francs). Mais, lors de ses estimations de novembre 1989, la commission des comptes de la Sécurité sociale avait prévu pour le régime général un déficit de 17,6 milliards en 1990.

M. Bérégovoy s'est enfin déclaré favorable à un coup de pouce sur le SMIC, sans en chiffrer le montant.

EN BREF

□ **La FASP demande 3 000 F d'augmentation pour chaque policier.** – A l'issue de son dixième congrès, la Fédération autonome des syndicats de police a réclamé une augmentation de 3 000 F du traitement mensuel pour chaque fonctionnaire de police. M. Bernard Deleplace, qui a été réélu au poste de secrétaire général de la FASP, a précisé que cette augmentation devra être programmée sur plusieurs années au rythme de la réforme des corps, des carrières et des structures de la police nationale, actuellement en discussion avec le ministère de l'intérieur.

□ **Paris : blocage dans le conflit des éboueurs.** – A propos de la grève des éboueurs de Paris, commencée il y a une semaine, une entrevue entre les syndicats et M. Xavier de la Fournière, adjoint au maire, a eu lieu, mercredi 16 mai, sans résultat. Le mouvement touche quatre mille sept cents salariés qui relèvent de la Ville, un millier d'autres appartenant au secteur privé. La collecte des ordures est perturbée surtout dans quatre arrondissements : les 5e, 7e, 8e et 10e.

□ **FOOTBALL : la Juventus de Turin remporte la coupe de l'UEFA.** – L'équipe italienne de la Juventus de Turin a remporté la coupe d'Europe de l'UEFA en obtenant un match nul face à la Fiorentina (0-0), mercredi 16 mai à Avellino. Les Turinois s'étaient imposés (3-1) lors du match aller de cette finale totalement italienne

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 mai

Redressement

Après quatre séances de franche baisse ou d'hésitation comme mercredi (+0,04 %), le marché se redressait jeudi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une note mitigée (-0,05 %), progressait jusqu'à + 0,6 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes hausses, on notait le Comptoir des entrepreneurs (+3,8 %), BP France (+3,2 %) et Roussel Uclaf (+3,1 %). En baisse, on notait Bail Équipement (-3,7 %), BHV (-3,5 %) et MMB (-3,5 %)

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 mai 1990 a été tiré à 503 713 exemplaires.

Le Monde

SECTION D

LIVRES • IDEES

La ville fantôme de Juan Marsé

Trois nouvelles pour dépeindre Barcelone et la fin des illusions.

LE FANTOME DU CINÉMA ROXY
de Juan Marsé.
Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Masson. Gallimard. 158 p., 88 F.

Il faudra étudier un jour le rôle positif qu'a exercé la censure sur la littérature. L'interdiction de certains sujets, de certaines scènes, de certains mots a épargné aux écrivains qui étaient confrontés à ces interdits toute conception naïve de la littérature considérée comme une copie du réel. La nécessité de biaiser, de transporter, d'être allusif, de jouer à cache-cache avec les censeurs, de transmettre aux lecteurs un message qu'ils puissent clairement recevoir, mais qui échappe en même temps aux ciseaux officiels, tout cela a contraint les romanciers à inventer des formes narratives et des jeux inédits avec la langue. Les meilleurs d'entre eux y ont trouvé leur voie.

Né en 1933, Juan Marsé appartient à la génération qu'on nomme en Espagne « les narrateurs frustrés ». Frustrés de tout dire – sur la guerre civile, sur la misère, sur le paternalisme de plomb du régime, sur la religion, sur l'amour, sur la famille, sur le passé, sur le présent et sur l'avenir, – mais trouvant dans l'autocensure elle-même, dans la frustration, l'élan pour se dégager des ornières du réalisme ordinaire.

Pour Franco et son régime, Barcelone-la-rouge était une ville maudite et le patriotisme catalan une maladie honteuse et contagieuse qu'il convenait de combattre par les traitements les plus radicaux. Aux lendemains de la guerre civile, la capitale de la Catalogne est traitée comme une ville *pestiférée* qu'on humilie de toutes les manières et dont on aimerait détruire jusqu'au souvenir. Marsé va faire de cette ville le personnage central de son œuvre. Empêché d'en dire la réalité vivante, il va en faire un fantôme, un spectre, un être mort mais qui continue à hanter de sa présence et à gouverner les comportements, les pensées, les sentiments, l'espace intérieur de chacun des personnages qui habitent ses murs.


EDUARDO FIRPI
Juan Marsé : le grand désenchantement des lendemains qui brillent.

La ville fantôme devient ainsi mythologie ; chacun de ses quartiers, chacune de ses rues est un dieu de l'Olympe qui entretient avec les humains des relations marquées tout à la fois par la fatalité et par la familiarité. Privée d'espoir, privée de sa propre réalité par la haine du régime, la capitale catalane survit comme image obsessionnelle, comme symbole incarné de l'intense grouillement de la vie, du mélange des races et des langues, de l'aventure, du danger, de la marginalité et de la puissance de l'imagination contre une société franquiste marquée par les signes de la mort, de l'ordre et de la stérilité.

La lente agonie du franquisme, l'explosion économique de Barcelone, l'arrivée au pouvoir de la « gauche divine » ont créé une nouvelle réalité barcelonaise, celle d'une ville post-moderne, celle d'une vitrine, somptueuse, colorée et, à bien des égards, artificielle, de l'hypercapitalisme libéral. Les trois nouvelles réunies sous le titre *le Fantôme du cinéma Roxy*, et publiées en Espagne il y a trois ans, expriment avec une ironie cruelle le grand désenchantement de ces lendemains qui braillent.

La ville rêvée, la ville mythologique, la vieille capitale reconstruite dans les livres, à coups de souvenirs et d'imagination, continue certes à survivre aux côtés de la ville réelle livrée aux sociétés anonymes multinationales, mais, alors que les mythes fonctionnaient hier comme d'inépuisables réserves d'espoir et d'action, comme des machines à tracer l'avenir, ils ne sont plus désormais que les signes de la désillusion, que les marques visibles du malentendu, que de dérisoires générateurs de nostalgie.

Chaque nouvelle se présente donc comme un carton à double fond. Dans la partie visible de la boîte, Marsé parle de son enfance et de son adolescence, de la ville misérable et abattue, des rafles policières, de ces petits cinémas de quartier, miteux et puants, où l'on s'échappait des terreurs de la vie quotidienne en s'inventant des fantasmes d'Amérique et de parfums de femmes, mêlant, dans des odeurs de chou-fleur et de linge sale, ses sordides amours clandestines avec les images de la main d'Irène Dunne, des paupières d'Olivia de Havilland ou du manteau élégant et chaud de Charles Boyer. Un monde d'illusions certes, mais, comme l'écrit Pessoa que cite Marsé, *« c'est par le jeu de petits malentendus avec le réel que nous construisons nos croyances, nos espoirs – et nous vivons de croûtes de pain baptisées gâteaux, comme font les enfants pauvres qui jouent à être heureux ».*

Pour Marsé, le temps de l'enfance n'a certes pas été celui du bonheur, mais il demeure celui où l'on savait traiter le réel avec assez de désinvolture pour jouer la comédie et rendre acceptable l'insupportable.

Aujourd'hui, l'illusion ne fonctionne plus ; c'est le deuxième fond de la boîte. *« Je suis un vieil imbécile nostalgique d'un passé qui n'a pourtant été que peur, faim et misère »*, répète, implicitement, et avec une sorte de rage, l'écrivain. Toute l'acuité de son humour, toute la richesse de son imagination, toute la saveur de son langage lui servent d'armes contre lui-même, minant son propre récit, interrompant par de brusques gifles de lucidité amère le cours de ses évocations. La tendresse, l'émerveillement, l'innocence, le pouvoir des jeux ne sont évoqués, convoqués, que pour être rejetés par le sarcasme, renvoyés d'une pichenette ironique et désespérée dans le royame des morts définitifs. Du cinéma Roxy, il ne reste même plus le fantôme, rien qu'*« un miasme délétère, une bouffée insupportable d'œuf pourri ! »*

Pierre Lepape

Régressions barbares

La profanation du cimetière de Carpentras atteint la civilisation dans ses assises mêmes en reniant l'une des vocations essentielles de l'humanité : le culte des morts

par Georges Balandier

La barbarie vient de surgir sous sa forme la plus élémentaire, la plus significative aussi. A Carpentras, où les tombes juives ont été profanées, ouvertes, où le cadavre d'un vieil homme a été mutilé. Dans une sorte de drame nocturne et sauvage s'est accomplie une parodie *sinistre* de l'Holocauste ; les morts ont été soumis à un véritable rite d'anéantissement, livrés à l'obscénité, utilisés pour exprimer la haine raciale et la volonté de destruction d'une communauté, d'une civilisation, d'une religion. Le fantôme de la « solution finale » reprend de la chair dans les cimetières saccagés. Il nous rappelle que notre monde n'est ni apaisé ni libéré de la fascination des régressions barbares.

Nous sommes sous le choc, l'émotion est partagée ou presque. Le risque fatal est dans ce « presque ». Il s'agit d'abord de faire obstacle au racisme, à la banalisation de l'exclusion, à la violence toujours tapie dans les caches de toute société. Et, au-delà, d'arrêter l'emballement des forces de décivilisation et la montée des pouvoirs qu'elles portent. Toute l'histoire des hommes, dans sa diversité, témoigne de ce que les cultures ne se sont faites qu'en domestiquant la violence et la mort, en convertissant la première en une énergie créatrice et la seconde en une source de vie. Mais rien n'est jamais acquis, et l'inversion du processus ouvre les périodes sombres de cette histoire.

Il est temps de raviver les consciences, de recycler les mémoires. La mort est une affaire sociale autant qu'une affaire individuelle : par elle, les sociétés et les civilisations montrent ce qu'elles sont sous leurs apparences ; elle agit à la façon d'un révélateur. Dès l'ère paléolithique se manifeste le souci d'apaiser et d'honorer les morts, de rendre propice la puissance que leur donne ce nouvel état dans un autre monde. Dans toutes les sociétés de la tradition, la culture s'organise en fonction des morts autant que des vivants : les uns et les *autres* sont en rapport de familiarité et de communication. Les lieux, les rites, les paroles, les œuvres – monuments, sculptures et masques funéraires – entretiennent la connivence et l'échange. Sans y parvenir totalement. Les morts mal *cantonnés*, les ancêtres mal honorés, les défunts mal traités peuvent harceler les vivants.

Le cadavre est le signe de cette ambiguïté. Il signifie la dégradation biologique, l'anéantissement, la souillure, et le danger d'une « contamination » génératrice de désordre. Toutes les civilisations ont conçu les moyens, techniques et symboliques, qui permettent d'effectuer le changement d'état, d'accomplir la purification, de rendre propice et facteur de renforcement ce qui est d'abord reconnu comme néfaste. Alors, le cycle des rites funéraires s'achève dans la fête, dans la manifestation d'une vie collective et d'une harmonie renforcées. Par inversion des significations et des pratiques, l'œuvre de magie noire, de sorcellerie, de destruction insidieuse peut s'accomplir dans la transgression, le sacrilège, l'utilisation négative des morts ou des éléments prélevés sur les cadavres.

Les profanateurs de Carpentras, et d'ailleurs, puisque la contagion les multiplie, retrouvent les procédés par lesquels la civilisation est atteinte dans ses assises mêmes. Ils imposent une puissance barbare, sans retenue, dont l'acte sacrilège est la preuve. Ils arrachent du corps des morts ce qui constitue leur dignité, ce qui les lie aux vivants dans la communion ; ils veulent abandonner des « restes » parmi les ruines des tombes éventrées. Ils brisent les liens de la mémoire, ce qui maintient une généalogie. Ils excluent par une violence à la fois réelle et symbolique, ils font de leur action sauvage un acte de désignation de ceux qu'ils poussent hors de leur monde. Un néo-paganisme rudimentaire et brutal se prétend annonciateur de nouveaux commencements.

Nous pratiquons d'abord la lecture politique de l'événement. Il faut voir plus loin, identifier ce qui permet ces redoutables résurgences. Ce qui les rend possibles, et presque désirables au regard de certains. La violence sacrilège acquiert par l'effet d'un sinistre paradoxe une capacité accusatrice. Elle révèle les manques de nos sociétés orgueilleuses, elle désigne les trous noirs de notre modernité. Toutes les périodes de transition, de grande transformation, multiplient les brouillages et les incertitudes ; il n'y a plus de limites claires, plus de mesure commune de l'inacceptable. Le besoin d'éthique reste encore flou dans ses expressions, et timide dans ses tentatives de s'accomplir. Il ne suffit plus de pousser le *cri* du rejet horrifié : « plus jamais ça ! ». Il devient urgent de reconstituer le lien social, de raviver une civilisation opposant les valeurs, le droit, la résistance collective *aux avant-gardes* de la barbarie brute ou fardée.

□ Sur le culte des morts, on peut lire notamment l'essai de Louis-Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort* (Payot, 1988), celui de Jean-Didier Urbain, *l'Archipel des morts : Le sentiment de la mort et les dérivés de la mémoire dans les cimetières d'Occident* (Plon, 1989), ainsi que l'ouvrage collectif du Musée de l'homme : *les Hommes et la Mort. Rituels funéraires à travers le monde* (Ed. du Sycomore, 1979).

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

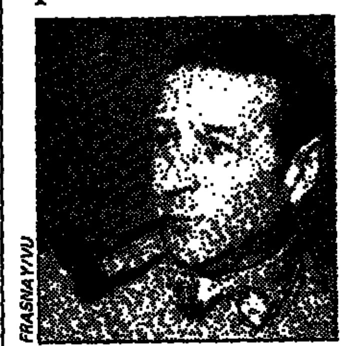
Fiers menteurs

Deux romanciers face aux tourments de la quarantaine. Gérard Guégan met en scène un personnage amer incapable d'aimer autre chose qu'un verre de whisky ou un disque des Doors. Le nouveau roman de Yann Queffélec est un miroir où l'auteur se contemple à mi-vie.

Page 34

ENQUÊTE

Simenon après Simenon


FRASNAY/VU

« Je ne peux m'empêcher de penser à la réunion chez mon notaire, de mes différents héritiers et à la bagarre qui s'en suivra... », disait Simenon en 1976. La réunion a eu lieu, aucune bagarre n'a éclaté. Simenon aurait pu écrire un roman intitulé *les Héritiers* : un vieil écrivain meurt laissant une fortune imposante, plusieurs veuves, de nombreux enfants de chair et de papier... et des millions de lecteurs.

Pages 36 et 37

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

Les aventuriers du monde moderne

Les pères ont perdu leur autorité d'antan. Un sociologue, des historiens, des analystes s'interrogent sur l'évolution de la fonction paternelle et sur l'avenir des relations entre parents et enfants.

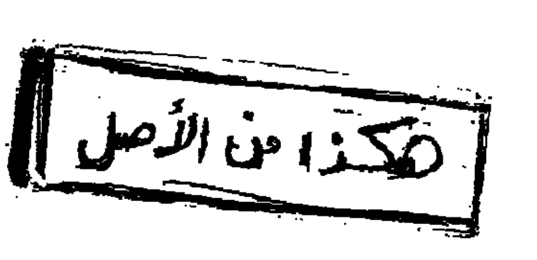
Page 40

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Australies

Dix écrivains australiens débarquent en France dans le cadre des « Belles étrangères », ces manifestations qui permettent de faire connaître les littératures d'ailleurs.

Pages 43 et 44



هكذا من الأصل

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

LE MAITRE DES CHIMÈRES
de Yann Queffélec.
Julliard, 249 p., 130 F.

LE DERNIER DES RÊVEURS
de Gérard Guégan.
Flammarion, 324 p., 99 F.

Fiers menteurs



JILL LUCAS

Yann Quéffélec

QUOI que l'on dise sur le « bel âge », la quarantaine n'est pas toujours rugissante, loin de là. C'est même certains jours une étrange décennie dans la vie d'un homme. On se sent encore jeune, dans la continuité à peine rhumatisante de cette interminable adolescence qui fut la nôtre et dont nous surveillons jalousement l'essor chez les enfants de nos amis. Et en même temps quelque chose finit, on se sait au-delà du milieu de la vie, selon les statistiques, en tout cas, qui ne font pas de sentiment. On a l'impression qu'il va bientôt falloir enterrer vivant l'adorable gosse – il ne pense qu'à jouer, est-ce l'heure, franchement ? – qui est en nous.

Ce serait une erreur criminelle, bien sûr. Alors qu'un avenir radieux s'ouvre comme un ciel gris, courbaturé, constellé de petites misères, où la calvitie s'envole au côté de l'arthrose, il faut plus que jamais protéger notre enfant intérieur, ce pur noyau de vie et de rêve qui nous permettra plus que toutes les médecines de vouloir et d'aimer jusqu'en notre grand âge, de désirer tout ce qu'on nous refusera probablement.

Il y a donc une vie après la quarantaine et, comme M. Gorbatchev ou M. Mitterrand, nous devons espérer « rebondir », pour reprendre cette image tennistique qui fait fureur en ce printemps. N'empêche, la transition, le coup de raquette ne sont pas toujours des parties de plaisir, les héros quadragénaires des deux romanciers concernés par les tourments de ce passage en témoignent.

FRANCIS, le héros du *Maître des chimères*, de Yann Queffélec, est un comédien dont la réputation est en train de s'affirmer et qui semble parti pour une belle carrière au théâtre. Il est doué, drôle, fantasque, imite les voix, les bruits, invente des cris d'animaux et des histoires féeriques pour sa petite fille Mimi, qui sont des plus gaies. Il en invente de moins amusantes à l'usage de sa femme Marianne, qu'il trompe d'abondance *(« Les jours de cafard, il recherchait la trace de ses plus anciennes maîtresses, rebroussant jusqu'à vingt-cinq ans d'absence et de pistes effacées. Il proposait passion, bout du monde ou suicide à des femmes abasourdies, mères de famille, certaines encore éprises et prêtes à renouer le fil du grand amour déserté par lui sans motif. »)*

Il lui arrive de se déguiser en aveugle ou en clochard et de faire la manche dans la rue, de s'arranger même pour croiser Marianne et Mimi et les taper d'une petite pièce sans qu'elles le reconnaissent. Plaisir de comédien ? Plaisir inquiétant tout de même. En tout il est imprévisible et surtout à lui-même. Il est le premier surpris de son humeur changeante, alternative et survoltée.

UN de ses passe-temps les plus contrariants est la pose systématique du lapin. Il en pose aux femmes, qui s'en arrangent avec une patience, une indulgence méritoires et qu'on ne trouve pas dans tous les cœurs. Il en pose à son public en oubliant de venir au théâtre après une première triomphale. Il en pose à son art, ce qui lui vaut d'être viré et de ne plus trouver d'engagement. Il s'en pose à lui-même depuis longtemps. Depuis l'enfance, qu'il ne cesse de ressasser, entre un père trop tôt disparu et une mère trottinante et menue – on l'appelle Filoche ou la Rate – qui tient le Café des amis, dans la région de Thiers, où des générations successives de jeunes et de vieux trempent leurs lames de couteau dans les eaux de la Durolle.

Il semble avoir honte de ses origines, comme si être fils de coutelier était une horrible tache sociale, et s'invente un tout autre passé. Il recule toujours le moment de descendre dans le Sud embrasser sa vieille Rate, à qui il promet sans arrêt de venir. Mais il lui suffit de promettre pour ne pas tenir. Il n'y peut rien, la dérobade est son oxygène. Il ment comme il respire et, pour cela, Dieu sait qu'il ne manque pas d'air.

Ce pourrait être de la perversité, et parfois on est tenté d'y croire, de conclure à une certaine méchanceté chez ce Francis qui ne se prive pas de rompre les pactes et les amours. Mais on peut lire autrement cet autoportrait en noir de Queffélec par un de ses personnages. S'il ment, c'est aussi pour tout garder possible : la soirée avec celle-ci et la nuit avec celle-là. Et aussi la nuit tout seul, en tête à tête avec son verre. Un formidable appétit de vivre, de ne rien se refuser, de tout étreindre et dépenser.

M. Queffélec est capable de s'installer dans un restaurant italien, de déplier les trois volets où figurent les trois menus, le petit, le moyen, l'énorme, et de commander les trois d'un coup, en même temps. Et pour les vins ? Un peu de chaque. Nous l'avons vu faire.

Il y a du reste quelques recettes de cuisine délectables dans son roman et bien des saveurs fortes. L'amour de la vie ne va pas sans cruauté, ni la présence proche de la mort. Il observe sa belle-mère : *« Elle était rouge d'émotion, s'exprimait avec difficulté. Sur la tempe gauche une veine bleue saillait. Un coup de lancette*, pense Francis, *et le sang jaillit, la vie s'échappe avec tous les regrets, tous les souvenirs, et c'en est fini d'être seul. »* On lui dit que le poisson est plein de phosphore, il pense aux bombes incendiaires sur la ville de Dresde en 1945. Il aime l'excès, se jette à l'eau, dans la Durolle. Mais c'est un suicidaire qui nage.

Sans aucun doute, *le Maître des chimères* est le meilleur livre de Queffélec depuis *le Charme noir* (1). Emporté, violent, lyrique, d'un tempérament plus slave que français, il ne se refuse pas les attraits du mélodrame comme la presse populaire les aime. Cœurs brisés, retrouvailles et longues vengeances. Il y a un ou deux secrets de famille emboîtés que nous ne révélerons pas, pour laisser au roman son moteur. C'est un miroir superbe où l'auteur se contemple à mi-vie.

Certains lui reprocheront de ne pas expliquer la pathologie mentale de ce champion du mensonge, de ne pas nous donner les clés, la genèse de cette névrose. Mais, après tout, sait-on pourquoi Julien Sorel est ambitieux et Mme de Merteuil sans pitié ? Seul compte le portrait, libre à chacun de l'interpréter pour soi. Tel quel, à distance et bouclé dans un livre, il agit comme un exorcisme. Cet homme-là, qu'il fut peut-être, Queffélec ne l'est plus. Il s'en est délivré et doit se porter beaucoup mieux.

CHRISTOPHE ROBLIN, le personnage de Gérard Guégan dans *le Dernier des rêveurs*, ne souffre pas des mêmes affres narcissiques. C'est un politique, un enfant de Nizan et de Roger Vailland. La phrase de Guégan est plus courte, plus incisive, plus dix-huitième siècle, que celle, charnue, imagée, de Queffélec – et ses angoisses personnelles sont teintées, filtrées par tous les malheurs du monde.

Fils d'un des fondateurs de Force ouvrière et d'une Américaine du Nebraska, il est devenu membre actif de la Gauche prolétarienne, puis terroriste. Il est tombé, trahi par un coup de fil, avec quelques camarades, et a purgé une peine de prison assez longue pendant laquelle sa femme et sa fille ont trouvé la mort, brûlées vives sur l'autoroute.

Libéré, il se sent écœuré par le spectacle médiatique et politique : *« On s'indignait, on tirait son mouchoir, on s'excusait, et on se pressait devant les caméras pour faire l'éloge de la démocratie, mais on était incapable de produire la moindre analyse. On était devenu bêtement charitable, et Christophe tenait, on le sait, en piètre estime les amis du genre humain. »* Il déteste le ministre de la culture, le Bicentenaire l'exaspère, il se croit indifférent aux femmes, incapable d'aimer autre chose que son verre de Laphroaig, son cachet de Temesta et ses vieux disques des Doors, cocktail imparable.

JUSQU'AU jour où il rencontre à Beaubourg une petite rousse impertinente, Maddy, qui sait bien s'y prendre. Mais le plaisir, l'amour même, ne suffisent pas à ce héros amer qui n'a pas lu le dernier ouvrage de Vaneigem *(Adresse aux vivants sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire)*, ce qui l'aurait peut-être égayé. Par fierté, il ment – ne faites jamais confiance à quelqu'un de plus de quarante ans – pour tenir à distance un monde qui lui déplaît, le blesse, ou des sentiments qui lui font peur.

Il a presque plus d'affinités avec le flic qui l'a longuement interrogé au moment de son arrestation qu'avec son propre père dont il lit avec un peu de dégoût le manuscrit autobiographique. Le père y défend une morale de la dissimulation, selon laquelle les vaniteux et les imbéciles font les meilleurs morts à la guerre. Pour autant, pense le fils, *« sans orgueil et sans maladresse, l'homme ne fait que se survivre, et ne vaut-il pas mieux parfois mourir pour ce que l'on aime ? »*

De fait, quand le père lui annonce qu'il va mourir, le fils reste de marbre. Il garde intacte sa vertu farouche, comme son neveu, qui se demande : pourquoi, en vieillissant, perd-on de son intransigeance ? *« Tous les vieux sont-ils des réconciliés ? »* Pas tous, jeune homme, pas tous.

On peut se fâcher très tard et ne pas s'amnistier, et ce n'est pas parce que votre oncle va chercher la mort au terme de cet excellent roman qu'il faut l'imiter. Vous feriez mieux de revenir page 192, quand la jolie rousse vous fait des avances, et d'y répondre intelligemment, cette fois.

(1) Gallimard, 1983.

ÉCRITS INTIMES

La sérénité de Louis Calaferte

Les carnets d'un ermite pour qui « les livres ont leur volonté propre »

LE SPECTATEUR IMMOBILE
de Louis Calaferte.
L'Arpenteur-Gallimard,
332 p., 135 F.

Louis Calaferte n'est pas à la mode et, fort heureusement, ne le sera sans doute jamais. Il n'écrit pas pour enrichir les dictionnaires de citations, agrémenter les articles des journalistes ou meubler les conversations des dîners en ville. Pourtant, il y a urgence à le faire lire.

Le quatrième volume de ses carnets (1), qui paraît aujourd'hui sous un titre en forme d'aveu, *le Spectateur immobile*, couvre les années 1978 et 1979. Les millésimes, en fait, comptent peu et ne sont indiqués que pour la forme, car, si l'on excepte deux ou trois notations désinvoltes sur le personnel politique, la cacophonie du monde n'entre pas chez cet ermite trop occupé à saisir au vol *« la lumière grise d'un jour pluvieux »*.

Lecteur impénitent, Louis Calaferte a noué avec certains textes des liens tels qu'il ne saurait envisager de passer quelques mois sans les relire. *« Les livres,* note-t-il, *ont leur volonté propre. Ils cheminent souterrainement dans un monde qui est le leur et savent se placer entre nos mains à point nommé ou se refuser avec obstination. »*

Si ce liseur s'est désormais détourné des œuvres de fiction, dont il fit, dans sa jeunesse, *« une abusive consommation »*, c'est en gourmet et en gourmand qu'il dévore les Mémoires, journaux intimes, textes autobiographiques et biographies. En ogre jamais repu, tous les prétextes lui sont bons pour ajouter quelques pages de plus à son menu de la journée. La lecture le console d'une condition humaine dont il n'a jamais accepté les indélicatesses. *« Que sommes-nous, nous tous, pauvres mortels, bons ou non, doués ou non, sinon des passagers provisoires qu'un vent inexorable pousse vers l'oubli ? »*

Outre ces *« dieux littéraires »* que sont pour lui Pascal, Kierkegaard, Joubert, La Rochefoucauld, Montesquieu, Stendhal et Chamfort, Louis Calaferte fréquente les œuvres de quelques écrivains contemporains. Si Jouhandeau, Léautaud, Green et Gide ont droit à son indulgence, il n'en va pas de même pour Malraux, Sartre et Camus considérés tous trois comme des *« cacographes »* de la pire espèce. *« Ces trois écrivains,* précise-t-il, *n'ont jamais fait que survoler des idées avec une habileté susceptible de laisser croire à des esprits de maigre culture qu'ils les exploraient en les approfondissant. Dans leurs œuvres, l'absence d'authenticité est maquillée par des procédés de fabrication. »*

« Ne pas céder au désir d'être compris »

Louis Calaferte rendrait tolérant le plus sectaire de ses lecteurs. Il y a un tel bonheur à le lire, à se délecter d'un style où l'on chercherait en vain le moindre écart que l'on oublie bien volontiers ses ukases et ses trop nombreuses références à Dieu. Souvent, sous l'excès, on perçoit la provocation, le pied de nez et, surtout, la volonté de *« ne pas céder au désir d'être compris qui, parfois, en quête de sympathie, nous engage à nous dénaturer »*.

Mais comment se portait ce diable de Calaferte en ces années où il abordait la cinquantaine ? Mal, bien évidemment ! Ce pessimiste serait chagriné si on lui attribuait, par erreur ou mauvaise foi, des instants de félicité.

Pourtant, malgré ses fulgurantes colères, il nous apparaît comme apaisé, réconcilié avec son désaccord fondamental avec lui-même. Cette soudaine sérénité ne doit rien aux effets de l'âge ou à la lassitude. C'est une espèce de détachement plutôt, car même *« l'obscur sentiment d'injustice »* qu'il éprouve en sachant qu'un jour, de plus en plus proche, il ne sera plus au rendez-vous du printemps n'arrive plus tout à fait à le peiner.

« Un jour viendra qu'un quart d'heure nous paraîtra plus estimable et plus désirable que toutes les fortunes de l'univers. » Louis Calaferte fait sienne cette pensée de Fénelon. *« Il me reste un désir insatisfait d'explorer par l'écriture des profondeurs de moi-même dont parfois je ressens les bouillonnements secrets »*, dit encore cet étrange spectateur.

Pierre Drachline

(1) Après *le Chemin de Sion* (1956-1967), Denoël, 1980 ; *l'Or et le Plomb* (1968-1973), Denoël, 1981 ; *Lignes intérieures* (1974-1977), Denoël, 1985.

□ *Septentrion* reparaît dans la collection « Folio » Gallimard. Louis Calaferte, bien injuste envers ses deux premiers livres, considère que sa vie littéraire n'a véritablement commencé qu'avec ce roman, en 1963.

Les rencontres d'Alain Bosquet

Un Journal intime où s'enchassent des souvenirs littéraires

LA MÉMOIRE OU L'OUBLI
d'Alain Bosquet.
Grasset,
346 p. 115 F.

« La désinvolture est la politesse des désespérés. » Tel est l'aphorisme qu'Alain Bosquet, se citant lui-même, place en exergue de son nouveau livre de prose, comme pour en annoncer la couleur. On sait qu'avec cet écrivain qui mène de front une œuvre de poète, de romancier, de critique, il faut toujours préciser le registre. Il a multiplié les publications simultanées. Cette année, *Bourreaux et acrobates*, (1) recueil de vers qui tantôt riment et tantôt ne riment pas, a précédé, de trois mois à peine, *la Mémoire ou l'Oubli*, où, pour la première fois, il s'adonne au Journal intime, tout en y insérant les souvenirs qu'il garde de ses rencontres avec quelques grands créateurs, écrivains ou peintres.

Il en résulte une galerie de portraits, pointillistes mais nets, puisque la mort a saisi leurs modèles et que sur eux les informations se regroupent comme en autant de monographies. Ces portraits encadrent la figure majeure du livre, qui reste celle de l'auteur, lui-même pris dans ses contradictions, ses humeurs changeantes, ses foucades, ses diatribes, ses doutes, ses certitudes. Ici, l'image est floue, parce que saisie à même la vie, à travers la succession, récente, des travaux et des jours, des voyages innombrables, des maladies.

Nul doute qu'avec ces deux composantes, une opposition se cherche : entre les époques évoquées – les souvenirs, parfois vieux de quarante ans, nous font remonter et descendre le temps, – entre les manières choisies.

Alain Bosquet semble privilégier ces rencontres, dont la liste figure, par ordre alphabétique, sur la bande et la couverture du livre : Aragon, Borges, Breton, Maeterlinck, Thomas Mann, Michaux, Paulhan, Saint-John Perse, Sartre. La table des matières donne seulement leurs références, en négligeant le reste, l'entretien de Bosquet avec lui-même qui occupe plus de la moitié de l'ouvrage. Mais elle le donne dans un ordre différent qui n'est peut-être pas innocent.

Le premier portrait est celui d'Aragon, le dernier celui d'André Breton. Or ces écrivains, plus que tous autres, ont fasciné Alain Bosquet, qui a lutté contre leur influence : deux créateurs en vers et en prose comme lui, l'un transfuge, l'autre « pape » de ce surréalisme qui l'a marqué et dont la guerre l'a éloigné. Breton a béni ses débuts à New-York en 1942. La rencontre avec Aragon intervient deux ans après la violente attaque qu'Alain Bosquet, malgré son admiration antérieure, a lancée contre *le Roman inachevé*. Avec ces deux-là, les élans, les brouilles, les réconciliations se succèdent.

La chronologie n'a donc rien à voir dans ces évocations. Certaines sont accrochées aux circonstances : ici la mort, là une commémoration. Mais rien n'impose à la place qui est la leur dans le texte ni Thomas Mann, ni Jean-Paul Sartre avec lequel s'engage à Berlin en 1947 une conversation fort peu amène, ni même Saint-John Perse qui se taille la part du lion avec les soixante-dix pages qui le concernent. Il est vrai qu'Alain Bosquet a été le principal artisan de sa gloire avant que le prix Nobel ne la reconnaisse en 1960.

Se définir, s'évaluer

De ces rencontres il a gardé traces : plus de quatre mille lettres, un registre tenu depuis 1953, et, à défaut de ces archives où il puise, la mémoire. Ce sont surtout les morts qui parlent dans le livre. Dans la solitude et devant la page blanche du Journal, l'écrivain se met à nu pour se définir, s'évaluer, avec la lucidité qu'il a montrée envers les autres. *« Je tiens plus à ma lucidité qu'à mon talent, à supposer que j'en aie »*, confie-t-il.

Le Journal débute, sans crier gare, en juin 1982. La dernière notation date de janvier 1987. Pourquoi ces quatre années ? Elles ne marquent un tournant ni dans la vie ni dans l'œuvre d'Alain Bosquet. Il termine le troisième volume de l'autobiographie – romanesque par sa construction – qu'il a consacrée à ses années de formation et à sa jeunesse guerrière (2). Il y a bien cet engagement, pris envers lui-même et proclamé, en juin 1982 : il n'écrira plus de roman, il réservera sa prose aux articles, aux essais, aux pages de Journal, aux aphorismes. *La Mémoire ou l'Oubli* remplit parfaitement ce programme. Mais le serment ne sera pas tenu. Dès l'année suivante, un genre littéraire inconnu de lui, la nouvelle, le sollicite et le ramène à la fiction. Il en publiera deux recueils par la suite (3). Il n'est pas facile de se saisir de soi, quand on exige en vérité existentielle le *« refus de toute identité »*, comme une condition absolue de la poésie.

Que retenir de cet ouvrage riche mais fait de deux livres accolés qui se fondent mal ensemble ? Un recueil de souvenirs un peu décevants, malgré leur illustre origine et l'empoignade avec soi d'un écrivain qui prend à se livrer une indéniable ivresse. Les trouvailles verbales des autres sont relevées ailleurs ; dans le Journal, Alain Bosquet crée les siennes : *« J'ai d'abord vécu sans l'écriture, puis avec l'écriture, puis pour l'écriture. Je ne vis plus que dans l'écriture »... « Je suis le ratage de tous mes paroxysmes »... « Bedonnant, je prends plaisir à l'art bedonnant : le baroque me sourit »... « Poète, au lieu d'une tour d'ivoire j'habite une HLM »... « J'ai l'impression d'être un gouffre qui déborde de petits riens »... « Je fais des phrases : que les autres s'y retrouvent ».*

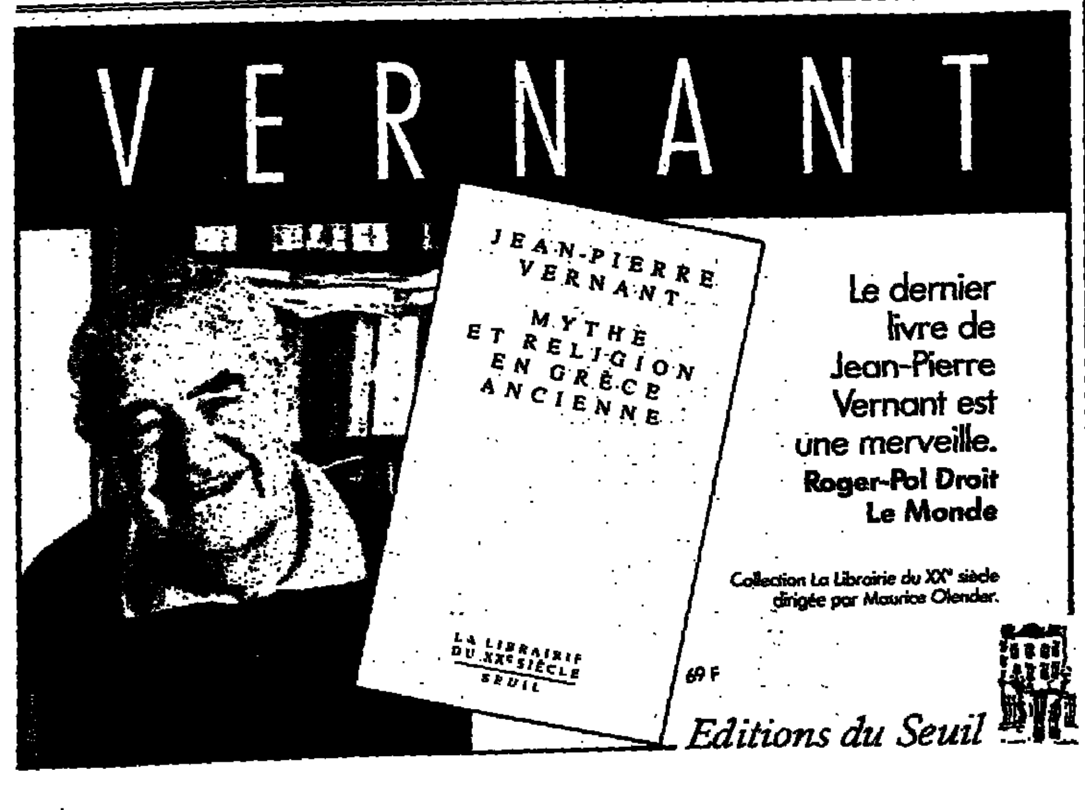
Cet écrivain qui se veut libre, insolent, désinvolte, se doute-t-il de l'émotion que suscitent, derrière la parade, sa sincérité et l'aveu de son demi-échec ? Un homme est là, pétri de paradoxes, exigeant poète avant tout, que ravage et console la seule passion des mots.

Jacqueline Piatier

(1) Gallimard. Voir l'article de Jean-Claude Renard, dans *le Monde* du 2 février.

(2) *Les Trente Premières Années : l'enfant que tu étais* (1982) ; *Ni guerre ni paix* (1983) ; *les Fêtes cruelles* (1984).

(3) *Un homme pour un autre* (1985) ; *Comme un refus de la planète* (1988). Gallimard.







هكذا من الأصل

ENQUÊTE

Simenon

Imaginons un nouveau roman de Simenon intitulé : les Héritiers. Un vieillard meurt, laissant une fortune imposante, plusieurs veuves, de nombreux enfants... et des millions de lecteurs.

Un hercule de la littérature s'est éteint le 4 septembre 1989 à quatre-vingt-six ans. Il laisse derrière lui deux cent vingt-trois volumes qui comptent (sans parler des autres), des milliers de pages autobiographiques, un héritage enviable et beaucoup de questions : pour être archi-connu – quelque cinq cent cinquante millions de livres vendus à travers le monde – et s'être beaucoup raconté, Georges Simenon n'en suscite pas moins une curiosité tenace. Comme s'il ne s'était jamais expliqué sur son œuvre (des dizaines d'interviews témoignent du contraire) et avait gardé pour lui sa vie privée (alors que peu d'auteurs se sont autant livrés, jusqu'à l'impudeur).

On croit tout savoir sur la « méthode Simenon », sur ses manies de romancier-phénomène et sur ses livres écrits en sept jours. Il n'a rien épargné à ses lecteurs de sa boulimie sexuelle, de ses déchirements conjugaux ni de la tragédie de ses vieux jours (le suicide de sa fille Marie-Georges). Et pourtant le mystère Simenon demeure, presque intact, offert à la postérité, par le père de Maigret, comme une ultime énigme. Trois biographies sont attendues. Deux revues paraissent aujourd'hui, vouées à décortiquer son œuvre. Simenon a tout dit. Reste-t-il tout à dire ?

Cette œuvre prolixe, que Simenon laisse en héritage, a été partiellement défrichée. Elle demande à être entièrement explorée : personne ne peut se vanter d'avoir recensé à coup sûr *tout* ce qu'a écrit Georges Simenon ! L'autre héritage, celui qui ira à son épouse et à ses enfants, est lui aussi en cours de recensement. On l'imagine immense. Il serait simplement confortable.

Les vingt-six volumes autobiographiques signés Georges Simenon ont élargi à des millions de lecteurs le cercle de famille. Cette cohorte de fidèles est aujourd'hui curieuse des proches de Simenon, non seulement parce que ce sont ses héritiers mais parce qu'il a cessé de donner de leurs nouvelles en 1981, date de son ultime récit, *Mémoires intimes*.

Marc, le fils aîné, qui a épousé en seconde noce la comédienne Mylène Demongeot, poursuit sa carrière de cinéaste et de producteur. On lui doit plusieurs adaptations de nouvelles écrites par son père (*les Dossiers de l'agence O, le Petit Docteur*) ainsi que d'autres films comme *le Sang des autres* et *Signé Furax*.

Sa mère, Régine Renchon, dite Tigy, la première femme de Simenon, Liégeoise comme lui, est morte à quatre-vingt-cinq ans, en 1985, sur l'île de Porquerolles (Var), auprès de son fils qui y a une résidence secondaire. Porquerolles est indissolublement lié, pour les lecteurs de Simenon, à la période « Tigy ». Dans les années 30, il y écrit notamment *les Fiançailles de M. Hire, le Coup de lune* et *Maigret*. Il y fait souvent référence, ensuite, dans ses autres livres, en particulier le plus travaillé, *les Anneaux de Bicêtre*.

A Porquerolles vit encore, chez Marc Simenon, Henriette Liberge, dite Boule, quatre-vingt-quatre ans, domestique et maîtresse de l'écrivain, membre à part entière de la famille Simenon. *« Ma seconde mère »*, dit Marc.

A demi-mot, Marc Simenon admet aujourd'hui avoir passablement souffert, dans ses jeunes années, de la polygamie de son père. Sous le toit de Simenon, à Tucson (Arizona), à la fin des années 40, cohabitent l'épouse légitime de l'écrivain, Tigy, Denyse Ouimet, qui deviendra bientôt la seconde Mme Simenon, ainsi que Boule.

« Je ne suis pas milliardaire »

Avec ce mélange de cynisme et de naturel dont il use pour parler des femmes (les dix mille *« femelles »* qu'il se vante d'avoir eues dans sa vie), Georges Simenon écrit de cette époque : *« Je suis fébrile (...) car me voici avec trois femmes à mettre d'accord, à faire vivre ensemble en harmonie. »* Sa fébrilité est toute relative. Elle ne l'empêche ni de courir les maisons de rendez-vous de la région, une marotte qui ne l'a lâché que sur le tard, ni d'écrire, beaucoup, vite et bien, comme à son habitude. De Tucson sont datés *la Jument perdue, La neige était sale, les Quatre Jours du pauvre homme, Un nouveau dans la ville* et trois nouveaux *Maigret*. Le tout entre septembre 1947 et octobre 1949 !

A Tucson, cela fait deux ans que Georges Simenon vit avec Denyse sous le toit conjugal, celui de Tigy. Rencontrée à New-York dans des circonstances que rappelle *Trois chambres à Manhattan*, cette Canadienne de dix-sept ans plus jeune que lui sera sa grande passion. Une passion qui tournera à la haine, comme ne peuvent l'ignorer ni les lecteurs de Simenon, ni ceux des livres de Denyse, *Un oiseau pour le chat* et *le Phallus d'or* (ce dernier sous le pseudonyme d'Odile Dessane).

Denyse est la mère des trois derniers enfants de Simenon : John, aujourd'hui producteur de cinéma, qui vit à Paris, dans le même immeuble que son demi-frère Marc, quand il n'est pas, lui aussi, à Porquerolles ; Marie-Jo, qui s'est tiré une balle dans la poitrine en février 1980, à vingt-cinq ans ; et Pierre, qui termine des études de droit international à l'université de Boston aux Etats-Unis.

Séparé de Denyse depuis quelque vingt ans, Simenon n'en avait jamais divorcé. Elle souhaitait, assure-t-elle, ce divorce. Il s'y refusait, exaspéré à l'idée, lui, pourtant, qui n'était pas pingre, de la très confortable pension qu'il aurait dû lui verser. D'autant plus confortable qu'elle prétendait recevoir, en compensation, le pourcentage dû à l'agent littéraire qu'elle disait, non sans raison, avoir été auprès de lui. *« Si tu as le malheur de demander le divorce, j'obtiendrai que tu ne vois plus les enfants »*, la menaçait-il (c'est elle qui raconte aujourd'hui).

Ayant dû se contenter jusqu'à présent de mensualités de *« 15 000 francs suisses »* (un franc suisse vaut environ 4 francs français), Denyse est désormais l'un des quatre héritiers de Simenon avec Marc, John et Pierre. A combien se monte cette fortune ?



UNIVERSAL PHOTO

Simenon en 1967.

BIOGRAPHIE

Le Stendhal de M. Crouzet

Une biographie à thèse : « En Stendhal, tout Narcisse retrouve son frère et son semblable »

STENDHAL, OU MONSIEUR MOI-MEME
de Michel Crouzet.
Flammarion, 793 p., 179 F.

Les soutenances de thèse de Paris-IV (Sorbonne) sont connues pour le sadisme universitaire qui s'y donne libre cours aux dépens de candidats soumis pour la dernière fois de leur vie à la critique vétilleuse des mandarins et aux reproches, parfois volontairement blessants, sur certaines directions de leur recherche ou sur la formulation de leurs idées. Les maîtres jouissent de leur pouvoir quand le candidat se décompose. Mais le jury sait aussi ne pas ménager ses éloges, et alterner le chaud et le froid, l'admiration brûlante et le jugement glacial.

Livrons-nous donc à ce petit jeu, avec toute la courtoisie du monde due à un mandarin notoire de Paris-IV, M. Michel Crouzet, qui de surcroît appartient aussi à la maison d'en face (*le Figaro*). Il vient de donner, avec son *Stendhal ou Monsieur moi-même*, une biographie qui restera sans doute définitive pendant une quarantaine d'années (le temps qu'il faut pour former un chercheur plus érudit en stendhalie) et qui vaut son poids (1,1 kg) de redites et de ressassement académique, heureusement allégé par des formules où pointe la verve polémique et souvent aussi par des raccourcis qui font mouche et se ficheront dans les mémoires.

C'est quand même un étrange cas que ce M. Crouzet. Sa thèse sur Stendhal, à vrai dire, il l'avait soutenue à la fin des années 70 ; de taille monstrueuse, elle n'avait trouvé à se publier que débitée en tranches chez divers éditeurs. Comme Karl Marx qu'il exècre après l'avoir adoré dans sa jeunesse stalinienne, M. Crouzet n'a, semble-t-il, jamais trouvé le temps de faire court (1). Même pour le présent volume, qui résulte d'une commande et dans lequel il s'est visiblement libéré de ses fiches pour se lancer, presque de chic, dans un récit de vie illustrant une thèse psycho-historique, il ne peut s'empêcher d'insister, quand le lecteur a déjà compris depuis un moment et voudrait avancer.

Ainsi, il prend pour fil conducteur, dans l'analyse de la personnalité d'Henri Beyle, le combat du Moi pour son existence, contre la famille paternelle, contre le précepteur qu'on lui impose, le noir Raillane, contre son milieu grenoblois. M. Crouzet a cette formulation limpide : *« Toute situation de conflit et de révolte ramène à la* « haine impuissante », *à la haine qui ne peut abolir l'objet de sa haine, qui ne peut cesser de le respecter et de l'envier.* Henry Brulard *est presque trop beau comme cas de ressentiment :* « romantique » *et moderne, il montre que tout commence par le non, et par la haine ; que maître et esclave sont le couple premier et définitif de l'humanité. Henri a débuté par cet enfer moral ; il n'est en paix que la plume à la main, et loin des autres* (page 37). »

Et ceci encore, à propos de Métilde et du traité *De l'amour* qu'elle lui inspire : *« Tout l'effort de Stendhal pour donner vie et langage à son amour, à lui-même, consiste à entrer dans le* roman. *A y revenir si l'amour-passion est avant tout le roman. Tout le travail positif, analytique, psychologique de Stendhal le conduisait au mensonge vrai de la fiction et réintégrait son expérience dans le roman dont elle sortait* (p. 307). »

Fort bien. Seulement, cette idée juste, mais somme toute simple, va nous être distillée tout au long des 762 pages du livre, complexifiée au fur et à mesure, c'est la moindre des choses, mais sans véritable enrichissement de compréhension, malgré le luxe étourdissant de connaissances. Et surtout, elle donne lieu à de constantes poussées de récrimination, contre la « modernité », entendez par là : psychanalyse, analyse structurale, rhétorique, sociologie.

Si encore M. Crouzet daignait nous expliquer sa position littéraire et politique (celle-ci, on ne la connaît que hors champ du livre : elle l'a poussé un temps à soutenir Le Pen, avant de conclure que ce dernier n'était hélas qu'un politicien aussi affligeant que les autres, mais on a connu aussi à M. Crouzet du panache dans la défense de collègues qui n'étaient pas de son bord...).

La rencontre de Beyle et de Byron

Mais non, la subjectivité et les options de l'auteur se veulent absentes de cette biographie classique. Elles n'affleurent que dans de fréquents remugles, des phrases comme celle-ci : *« Pour lui* [Stendhal] *l'harmonie* [musicale], *qui n'a pas de sens puisque privée de répondant sensible, est une pure construction autoréférentielle, si l'on veut user du jargon des avant-gardes...* (p. 276). » Personne ne vous y oblige, cher monsieur. Si vous n'aimez pas la théorie littéraire, laissez-la où elle est, ou proposez en une autre, plus convenable. J'ajouterai, pour enfoncer le clou, qu'en musique le legato ne s'oppose pas à l'allegro, mais au staccato (p. 275).

Si vous voulez bien sortir votre exemplaire, vous seriez bien inspiré de vous reporter aux pages 18, 26, 108, 127, 149, 228, 269, 286, 287, 288, 291, 299, 308, 313, pour y corriger des coquilles, fautes de français, solécismes qui étonnent de la part d'un candidat de votre renom (après j'ai cessé de les relever, car vous avez aussi des correcteurs chez Flammarion, pour le cas où un succès entraînerait une réimpression). On comprend que vous et votre éditeur ayez été pressés de sortir ce gros livre pour les vacances de nos élites, mais que voulez-vous, noblesse oblige...

Venons-en aux éloges. Vous en méritez de très vifs pour une érudition qui m'a paru sans faille : vous savez tout ce que l'on peut aujourd'hui savoir de votre homme. (Attendons de lire à ce sujet les érudits stendhaliens, qui sont vos véritables destinataires, et avec qui vous réglez au passage quelques comptes, où nous ne trancherons pas.) Vous avez lu et relu tout l'œuvre, vous avez une intelligence profonde de ses motifs, de ses motivations, si vous ne partagez pas son allégresse. Parfois vous savez raconter : ainsi la rencontre de Beyle et de Lord Byron à la Scala de Milan est éblouissante de finesse et de clairvoyance.

Vous savez conclure un exposé par un aphorisme de votre cru, comme celui-ci : *« L'orgueil est un crédit qu'on s'ouvre. »* Vous avez dans le genre biographique une confiance touchante, que n'a en rien ébranlée le discrédit théorique dans lequel il est tombé en cette époque que vous maudissez : la nôtre. Et vous vous en moquez bien, puisque le public est friand du genre. On a beau être un maître de la Sorbonne, l'idée d'un best-seller, surtout s'il est savant, ne laisse pas indifférent. Cela fait assez longtemps que vous ramez sur Stendhal (lequel a fini par vous indisposer au point que vous prenez contre lui le parti de son père détesté, Chérubin Beyle, propriétaire et homme d'affaires malheureux) pour que vous ne crachiez pas sur de légitimes droits d'auteur.

Mais peut-être avez-vous fait erreur sur le public. Ainsi vous écrivez, élégamment, en style académique : *« Ethéré et/ou vulgaire : un sentiment délicat pour une princesse, et l'amour vite fait avec des maritornes. La femme pour Stendhal est* « en deux volumes » ; *ou le respect qui magnifie et ajourne le désir, ou l'absence de respect qui le banalise en sexe.* [...] *Depuis Freud, les psychanalystes font la moue devant cette scission du* « désir » ; *est-ce pour cela qu'une dame psychanalyste a récemment découvert que Stendhal était* « lesbien » ? » Pas de note de référence en bas de page, le genre de la « Grande Biographie » l'interdit.

Le chercheur que je suis court à la bibliographie pour trouver cette dame et sa publication, et ne les y repère pas. C'est donc que ce livre n'est pas fait pour nous. Ce que confirme l'absence d'index, à vrai dire tout à fait scandaleuse : je veux croire que votre éditeur, sur ce point, vous a floué.

Puisque c'est le grand public qui est visé, prévenons-le qu'il va se casser les dents assez souvent sur des allusions pour le moins cryptiques. Et quant au récit, qui se veut linéaire, factuel, descriptif, positif, il est tout sauf romanesque, si le roman consiste à capter l'attention du lecteur par des énigmes qu'il va petit à petit résoudre. Avec une bonne foi louable mais une remarquable absence de séduction narrative, vous posez des questions, et quand vous ne pouvez y répondre, vous les laissez en suspens.

Vous procédez en somme tout à l'inverse de Sartre (votre bête noire) dans *l'Idiot de la famille*, ce roman vrai qui problématisait Flaubert et inventait les faits qui manquaient pour répondre aux questions soulevées. Persuadé que vous prendrez ce reproche pour un compliment, le jury vous adresse, M. Crouzet, ses félicitations, malgré les réserves faites, et qu'il fallait faire. Quant à Stendhal, vraiment, je ne lui souhaitais pas de tomber entre vos mains.

Michel Contat

(1) Son meilleur livre, de loin, est *« la Vie de Henry Brulard » ou l'Enfance de la révolte*, José Corti, 1982, 147 p. (voir « le Monde des livres » du 31 décembre 1982).

□ Sur les questions théoriques et pratiques de la biographie, on pourra lire le volume collectif publié sous la direction de Philippe Lejeune, le Désir biographique (Cahiers de sémiotique textuelle, n° 16), Publidix, Université de Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex, 306 p., 90 F.

□ Le Castor astral réédite un récit de Stendhal : le Rose et le Vert. Edition préfacée par Hélène Sarrazin, 115 p., 68 F.



ENQUÊTE

après Simenon

Les agents du fisc lausannois et vaudois (de nationalité belge, Simenon était résident suisse) s'efforcent aujourd'hui de l'évaluer, sous l'œil inquiet de ses trois exécuteurs testamentaires, sa fidèle fondée de pouvoir, Joyce Pache-Aitken, son avocat et son notaire.

On connaît, grâce à la dernière déclaration fiscale de Simenon, le montant de sa fortune imposable en 1987-1988. Elle s'élevait à quelque 3,5 millions de francs suisses, selon le quotidien *24 heures*. Simenon gagnait sans doute beaucoup d'argent pour un écrivain, ce qui ne veut pas dire qu'il était immensément riche : *« Je ne suis pas* (...) *le milliardaire de la littérature que les journaux décrivent unanimement. L'argent que j'ai gagné, je me suis hâté, à mesure qu'il parvenait entre mes mains, de le dépenser. »*

Le bunker d'Epalinges

A relire les *Mémoires intimes*, on le croit sur parole. Au début des années 60, les Simenon emploient jusqu'à onze personnes à leur service, secrétaires, domestiques, nurses et chauffeur. Simenon raconte aussi les emplettes faites à la même époque, lors d'une visite en famille au Salon de l'automobile de Genève : une Rolls, une Chrysler carrossée par Ghia ainsi qu' *« une autre voiture »* qui servira à conduire les enfants à l'école, les jours où le temps ne nécessite pas d'emprunter la Land Rover familiale.

Si Simenon a vécu fastueusement, il n'est pas certain qu'il ait mis, du temps de sa splendeur, beaucoup d'argent de côté. D'autant que cette époque est aussi celle où il fait bâtir l'immense maison d'Epalinges, sur les hauteurs de Lausanne : quelque vingt-cinq pièces, une piscine couverte, une cuisine digne d'un trois-étoiles et des garages à n'en plus finir (on comprend pourquoi).

Cette bâtisse blanche, d'une rare disgrâce, posée comme un soufflé au beau milieu d'un champ sans arbres, fait aujourd'hui partie de la succession. Elle se dresse, face à un paysage magnifique (le Léman et les Alpes), comme le symbole exacerbé de la réussite de Simenon. A cette époque, « l'usine » Simenon tourne à plein rendement : il arrive à Epalinges un contrat par jour, demande d'adaptation cinématographique ou télévisuelle, proposition de traduction...

Le peintre des petites gens mène un train de Crésus, encouragé à ce mode de vie ostentatoire qui, au fond, ne lui ressemble pas, par son épouse Denyse, avec laquelle les rapports atteignent, ces années-là, leur paroxysme. Conçu dans ses moindres détails par l'un et par l'autre, dans une fiévreuse fuite en avant, le bunker d'Epalinges sera le tombeau de leur passion.

Lorsque Simenon tournera la page en 1972 (il cesse cette année-là d'écrire des romans), il mettra en même temps en vente la maison, comme s'il voulait effacer simultanément cette période de sa vie. Vainement : au jour de sa mort, Epalinges n'avait toujours pas été vendue...

Le contraste est saisissant entre le rêve mégalomaniaque d'Epalinges et la *« petite maison rose »* des bas de Lausanne où Simenon a vécu la fin de sa vie. A cette époque-ci de l'année, les crocus y égaient une minuscule pelouse assombrie par un cèdre gigantesque. Les cendres de l'écrivain et celles de sa fille y ont été dispersées, selon leurs dernières volontés. Presque clandestinement pour celles de Simenon, tant ce jardin étroit, dominé par une tour d'habitations, offre peu d'intimité.

Teresa Sburelin, la dernière compagne de l'écrivain, vit aujourd'hui recluse dans cette modeste maison, si modeste qu'on peut à peine tenir debout dans les pièces de l'unique étage. Teresa, la sainte, l'infirmière des années de fauteuil roulant, que Simenon n'a jamais épousée et qui n'héritera pas (il ne lui a laissé que leur *« petite maison rose »* et de quoi vivre). Elle fut l'amour paisible de ses vieux jours. Il le jure, tout en prenant plaisir à raconter, à deux reprises, dans ses *Mémoires* et ses « dictées », comment il la *« troussait »* à l'époque où, jeune gouvernante italienne, elle était au service de son épouse...

L'authentique héritage

Drôle de bonhomme dont les vingt et un volumes de « dictées » autobiographiques, enregistrées au magnétophone, ont parfois des accents céliniens, comme ce jour de 1976 où il ricane : *« Je ne peux m'empêcher de penser à la réunion, chez mon notaire, de mes différents héritiers et à la bagarre qui s'ensuivra... »* Aucune bagarre n'a éclaté. De l'avis de Marc comme de Denyse Simenon, le partage décidé par l'écrivain et sur lequel ils refusent l'un et l'autre de donner des détails est *« équitable »*. La querelle, qui a retenti jusque dans les prétoires, après le suicide de Marie-Jo, appartient au passé, au moins pour sa famille car, à leurs lecteurs, ses parents n'ont rien caché de la responsabilité... de l'autre après ce drame.

Simenon a aimé et s'est laissé aimer de sa fille comme une femme, rapports sexuels exclus. Mais elle n'était que sa fille... Ecrasé par cette responsabilité, il accuse, dans ses *Mémoires intimes*, son épouse d'avoir atteint à jamais le psychisme de Marie-Jo en se caressant intimement devant elle alors qu'elle avait onze ans. L'accusation originelle – qui figure dans un passage des *Mémoires* supprimé par décision de justice – est de Marie-Jo, ce qui ne veut pas dire que la scène a eu lieu. Denyse Simenon nie, en tout cas, sa réalité.

Séductrice malgré les années, Mme Georges Simenon a perdu de ses griffes. Dans son appartement de Nyon, entre Genève et Lausanne, elle évoque presque avec détachement le passé : *« Il m'a haïe comme il m'a aimée, possessivement. »* Le temps recouvre petit à petit ses souvenirs. Elle conserve néanmoins celui, récent, d'un homme abattu par l'âge, aperçu de la fenêtre d'une voiture, dans les rues de Lausanne, au bras de Teresa. Son mari.

A Lausanne toujours, Joyce Aitken, chargée par Simenon de l'administration de son œuvre, continue de signer des contrats.

On n'a tiré « que » cinquante-deux films de ses livres et, au minimum, cent trente-quatre téléfilms. Simenon n'a été traduit qu'en cinquante-sept langues, du japonais au bouriate. Il reste somme toute fort à faire... C'est cela le véritable héritage de Simenon, qu'il a, celui-là, légué à tous.

Bertrand Le Gendre

Les chemins de la postérité

BIOGRAPHIES

Trois biographies de Georges Simenon sont attendues. La première, qui devrait paraître à l'automne aux Presses de la Cité, est la traduction de *Simenon, a Critical Biography*, due à l'Américain Stanley G. Eskin. Paru en 1987 chez McFarland & Company (Jefferson, Caroline du Nord), ce livre est une biographie classique, dans la tradition américaine : des faits, un appareil critique, sinon complet (il manque une chronologie de la vie de Simenon), du moins conséquent, qui sera « allégé » dans la version des Presses de la Cité. Et une approche critique de l'œuvre qui a le mérite d'être pédagogique.

Deux « simenoniens » du dimanche – l'un, Pierre Deligny, est cadre à l'*Encyclopaedia Universalis*, l'autre, Claude Menguy, est animateur de vente dans le secteur du meuble – préparent un *Simenon au fil des livres et des saisons*, à paraître aux Presses de la Cité à une date non encore fixée. La première partie de l'ouvrage retracera les étapes de la vie de Simenon ; la seconde sera consacrée à *« une vaste bibliographie »*.

L'expression « simenoniens du dimanche » n'est pas péjorative. Deligny et Menguy sont les amateurs les plus informés de l'œuvre de Simenon. Leur savoir est encyclopédique. Ils ont, prétendent-ils, tout recensé de ce qu'a écrit celui-ci sous son nom et sous ses vingt-sept pseudonymes : ses articles de jeune homme dans *la Gazette de Liège* ; les contes de l'époque parisienne donnés, avant-guerre, au *Matin* et à diverses revues galantes (1 040 en tout) ; les deux cents romans populaires écrits par Simenon à la même époque.

Et, bien entendu, les soixante-quinze « Maigret », les vingt-huit nouvelles dont le commissaire est le héros ; les cent dix-sept autres romans ; les cent vingt-deux nouvelles diverses ; les vingt-six volumes autobiographiques ; les cinq recueils de notes de voyages et de reportages.

Enfin, les cent vingt articles de toute nature (préfaces, hommages, conférences...) que l'on doit aussi à Simenon. Ouf !

La troisième biographie en préparation sera signée Pierre Assouline, auteur, notamment, d'un *Gaston Gallimard*. Elle paraîtra *« dans deux ou trois ans »* sous le label d'une des maisons d'édition du groupe de la Cité. L'agent littéraire François-Marie Samuelson a récemment cédé pour 150 000 dollars les droits mondiaux en langue anglaise de cette biographie à deux filiales du groupe Random House, Alfred A. Knopf (New-York) et Chatto and Windus (Londres).

ŒUVRES COMPLÈTES

Il n'existait jusqu'à présent qu'une édition des œuvres complètes de Simenon, aujourd'hui épuisée. Publiée entre 1967 et 1973, sous la direction de Gilbert Sigaux, par les éditions Rencontre (Lausanne), elle compte soixante-douze volumes. Les Presses de la Cité ont entrepris en 1988 la publication, dans la collection « Omnibus », d'un « Tout Simenon », c'est-à-dire des œuvres que l'écrivain a signées de son patronyme. Vingt-huit volumes sont attendus. Le douzième tome doit paraître au mois de juin et le dernier *« fin 1993-début 1994 »*. Ce douzième tome comprendra trois nouvelles inédites écrites par Simenon en 1952 à Lakeville (Connecticut), où il habitait alors, pour un projet qu'il avait avec CBS et qui n'a pas abouti.

Chaque volume de ce « Tout Simenon » contient, sous couverture souple simili-toilée, plusieurs œuvres de l'écrivain, pour un prix qui dépasse un peu les 100 F. Leur publication ne suit pas l'ordre dans lequel Simenon les a écrites.

Les premiers volumes contiennent les romans publiés à partir de 1945 par la Jeune Parque puis, à partir de 1946, par les Presses de la Cité. Viendront ensuite la production Fayard (1931-1934) puis les romans Gallimard, qui n'en a pas encore cédé les droits (1934-1946). La publication de cette version grand public des œuvres complètes s'achèvera avec les récits autobiographiques.

« Je viens de faire don à l'université de Liège, ma ville natale, de tous mes manuscrits, de tous les livres publiés dans les langues où ils l'ont été, de mes dictées, des ouvrages écrits sur moi et des critiques plus ou moins importantes. » Depuis le jour de 1976 où l'écrivain a dicté ces lignes, le château de Colonster, sur les hauteurs campagnardes de Liège, abrite le Fonds Simenon.

FONDS SIMENON

L'exploration systématique des richesses de ce fonds reste à faire. Un premier examen des manuscrits a été entrepris par Claudine Gothot-Mersch, dont elle a livré les conclusions dans *Lire Simenon* (éditions Fernand Nathan et Labor, 1980). Cet examen confirme incidemment la prodigieuse vitalité de Simenon écrivain : *« Un roman tous les cent jours à peu près »* entre 1955 et 1972 ! Le centre d'études Georges Simenon de l'université de Liège publie depuis 1989 une revue annuelle, *Traces*, dont le premier numéro contient un article de Claude Menguy et Pierre Deligny, « Les vrais débuts du commissaire Maigret ». On y apprend que, contrairement aux affirmations répétées de Simenon, le premier vrai « Maigret » n'est pas *Pietr-le-Letton* (1931) mais *la Maison de l'inquiétude*, publiée en feuilleton dans *l'Œuvre* au cours de l'année 1930 puis, en février 1932, aux éditions Jules Tallandier, sous le pseudonyme de Georges Sim.

Dépassé par le succès de Maigret, Simenon lui a inventé une origine conforme à ses vœux, pour deux raisons : *Pietr-le-Letton* est le premier roman publié sous son nom véritable et *la Maison de l'inquiétude* avait été refusée par Arthème Fayard !

Une autre revue simenonienne existe, annuelle elle aussi, *les Cahiers Simenon*, publiée depuis 1987 par l'association Les amis de Georges Simenon, qui sont nombreux et souvent belges. Administrateur : Michel Schepens, 1, rue de l'Ancien-Presbytère, boîte 4, 1080 Bruxelles ; tél. : (32) 2-268-47-87.

Le Fonds Simenon de Liège est accessible aux chercheurs, aux étudiants et, le cas échéant, aux groupes qui en font la demande. Conservateur : Christine Swings. Centre d'études Georges Simenon. Château de Colonster, université de Liège (Sart-Tilman), 4000 Liège tél. (32) 41-42-00-80.

COTE

Le premier roman écrit par Georges Simenon, sous le nom de Georges Sim, date de ses seize ans, à Liège. Il a pour titre *Au pont des Arches* et se négocie autour de 12 000 FF. Deux librairies se sont spécialisées dans les incunables simenoniens : Version originale, rue Sur-la-Fontaine, 90, 4000 Liège ; tél. : (32) 41-22-48-19. Et la Librairie de la Santé, 15, rue de la Santé, 75013 Paris ; tél. : 43-36-61-16.

On y trouve notamment certains des romans, d'une cinquantaine de pages, que Simenon écrivait à la chaîne avant-guerre, sous de multiples pseudonymes. Romans d'humour, romans populaires à 1 F et romans lestes, il savait tout faire. Ah ! ces « introuvables » de la « Collection gauloise » : *Liquette au vent*, *Perversités frivoles* et autres *Pucelle de Bénouville*. Compter (quand même !) autour de 600 F.

B.-L. G.

□ A propos de Simenon, on lira avec intérêt l'essai que lui consacre Marie-Paule Boutry sous le titre *les 300 Vies de Simenon*. La vie et l'œuvre du père de Maigret ont fait l'objet d'exégèses les plus diverses, des plus naïves aux plus cuistres. La lecture de Marie-Paule Boutry se contente d'être passionnée, intelligente et de reposer sur une parfaite connaissance de l'œuvre (400 p., 115 F). La qualité de ce livre laisse bien augurer de la nouvelle maison d'édition qui le publie, Claire Martin du Gard, du nom de sa fondatrice et directrice. Claire Martin du Gard publiera de huit à douze titres par an. L'orientation de la maison – dont Bruno de Cessole est le directeur littéraire – est assez clairement indiquée par les noms des auteurs qui y sont annoncés : Besson-Nabe, Tillinac, Neuhoff, Eric Nonn dont CMG publie un court récit, *Venise interdite*. La fille de Maurice Martin du Gard, fondateur des *Nouvelles littéraires*, cultive les « néo-hussards ».





ARTS

La naissance de l'artiste

En libérant les peintres du carcan des corporations, les cours européennes, dès la fin du Moyen Age, inventent une définition moderne de la pratique esthétique

ANNIBALE CARRACCI
Portrait de l'artiste en jeune homme
de Roberto Zapperi.
Traduit de l'italien par Marie-Ange Maire-Vigueur.
Alinéa, 174 p., 129 F.

L'ARTISTE ET LA COUR
Aux origines de l'artiste moderne
de Martin Warnke.
Traduit de l'allemand par Sabine Bollack.
Editions de la Maison des sciences de l'homme.
363 p., 230 F.

Dans le livre qu'il consacre à Annibale Carracci (ou Carrache, comme l'on disait en français dès le dix-septième siècle), Roberto Zapperi relève un défi très délicat : rendre raison sociologiquement, sans réduction ni trahison, des partis esthétiques exprimés, non par le verbe, mais dans ses tableaux mêmes par le peintre bolonais.

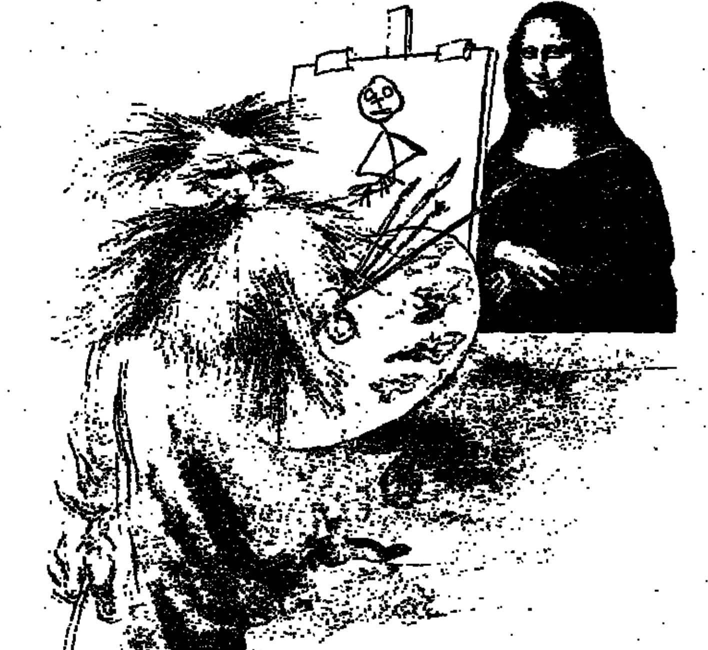
De telles tentatives, on le sait, n'ont pas toujours réjoui les historiens et amateurs d'art, qui se méfient des relations trop simples établies entre l'inscription des artistes en leur temps et les choix (de genres, de sujets, de manières) qui gouvernent leurs œuvres. L'ouvrage de Zapperi devrait les rassurer. Sans leçon de méthode, sans construction théorique, il élucide avec subtilité comment une origine familiale, une appartenance sociale, un engagement intellectuel se trouvent investis dans une pratique artistique.

En suivant les débuts de la carrière d'Annibale Carracci, qu'il abandonne au moment de son départ pour la cour du cardinal Farnèse, en 1595, Zapperi n'a pas choisi la facilité. D'une part, il a voulu écrire la biographie d'un homme qui n'a laissé aucun témoignage écrit (à l'exception d'une seule lettre), conformément à son principe : « *Nous autres peintres, nous avons à parler avec les mains.* »

D'autre part, en arrêtant son récit avant l'installation romaine de son peintre, il se prive de la part la plus célèbre de l'œuvre d'Annibale : la décoration de la galerie Farnèse dans le palais de son protecteur. Ce qui intéresse Zapperi est, au fond, de comprendre les choix décisifs des années de la formation, et ce, contre les représentations, produites par les artistes eux-mêmes, qui substituent l'innéité du génie aux peines de l'apprentissage, l'irrésistible de la vocation aux détours de la carrière.

Si Roberto Zapperi manifeste beaucoup de tendresse à l'égard de son héros, c'est sans doute parce que celui-ci, fils de tailleur et neveu de boucher, demeure fidèle à ses origines artisanales. Lorsqu'il peint, par deux fois, une boucherie, il arrache le sujet à la tradition qui traitait par le grotesque la représentation du travail manuel. Tout au contraire, il l'ennoblit en construisant son tableau à partir des schémas utilisés par Michel-Ange et Raphaël au Vatican, en modelant le geste du boucher sur celui du gentilhomme tirant l'épée, en déplaçant le ridicule de l'artisan à sa clientèle. Ainsi, c'est « *par les mains* », dans l'acte pictural lui-même, que s'opère la réhabilitation des métiers « *vils et mécaniques* ».

Annibale n'est pas le seul peintre de sa famille : son frère Agostino et son cousin Ludovico le sont aussi. La comparaison de leurs ambitions respectives permet à Roberto Zapperi de montrer que les déterminations sociales des partis esthétiques ne sont jamais ni immédiates ni automatiques. A la différence de Ludovico, les deux frères demeurent hors de la corporation des peintres de Bologne – comme si la domination des maîtres de la communauté, appuyée par l'évêque du lieu, leur était insupportable. Seule précaution : leur père, qui n'était pas peintre, s'y fait enregistrer.



L'artisan devenu créateur

Le geste ne suffit d'ailleurs pas à protéger Annibale des attaques aigres de ses confrères, jaloux de ses succès sur le marché de la commande aristocratique, condamnant son traitement du nu et du corps dans la peinture sacrée. Très tôt, il se heurte à l'alliance, caractéristique de la Contre-Réforme, nouée entre l'autorité ecclésiastique (qui entend établir une véritable police de la représentation) et l'organisation corporative (qui veut réglementer l'exercice du métier).

Refusant tous deux la contrainte communautaire, Agostino et Annibale n'en divergent pas moins profondément dans leur façon de considérer la carrière de peintre. L'aîné tente de faire oublier son origine et sa profession par ses prétentions lettrées et son adoption des manières nobiliaires – ainsi dans son autoportrait qui le donne à voir dans un habit et une pose tout aristocratiques. Mais, comme souvent, la volonté même d'imitation sociale trahit l'irréductibilité de la différence maintenue. La voie choisie par Annibale est autre : exhiber et revendiquer sa filiation artisanale et son métier manuel comme une forme supérieure de distinction, propre à la dignité de l'artiste.

Son départ pour Rome auprès du cardinal Farnèse marque, à la fois, la pleine réussite et les dures limites d'une telle stratégie. D'un côté, il soustrait Annibale aux tracasseries de la corporation, comme si, en ce début de dix-septième siècle, tant pour la peinture que pour les lettres, seules les dépendances acceptées du patronage pouvaient garantir une première autonomisation de l'activité esthétique. D'un autre côté, le lien de clientèle et la protection mécénique ont leur propre régime de contraintes : ils maintiennent l'artiste au plus bas de la domesticité princière, lui imposent genres et censures, l'obligent à inscrire dans les motifs convenus ses pensées vraies (1).

Cette tension est au cœur d'un livre très heureusement publié en même temps que celui de Zapperi : *l'Artiste et la Cour* (il eût mieux valu traduire *l'Artiste de cour*), de Martin Warnke. La méthode est tout autre, fondée sur une « *histoire des institutions sociales* », que l'auteur tient pour des « *instances de médiation* » fondamentales entre les intérêts sociaux et les formes esthétiques, et sur une approche prosopographique d'envergure (l'index mentionne plus de 850 artistes).

La conclusion rejoint celle de Zapperi en ce qu'elle fait de la cour le lieu privilégié où, contre les règles corporatives, peut se façonner une « *individualité artistique consciente de soi* ». En libérant les artistes de la commande citadine et des carcans communautaires, en considérant leur art comme « libéral », exercé pour le plaisir ou la gloire, en distinguant l'octroi des libéralités (pensions, présents, exemptions, ennoblissements) de toute rémunération d'une tâche donnée, les cours européennes, dès la fin du Moyen Age, inventent une définition moderne de la pratique esthétique.

L'œuvre n'y a pas de prix (au double sens de l'expression : elle n'est pas une marchandise évaluable à l'aune du travail et, du coup, elle peut être reconnue par des gratifications d'importance) : l'artiste n'y est plus un artisan, mais un créateur qui reçoit sa *virtus* de Dieu lui-même.

La démonstration est forte. On peut cependant lui reprocher d'écraser les différences temporelles, en considérant d'un seul regard la période qui va du milieu du treizième à la fin du dix-septième siècle, et surtout de masquer quelque peu les conséquences contradictoires de cette évolution. C'est, en effet, un même mouvement qui rend possible, à la fois, l'émergence d'une conscience artistique autonome et l'assujettissement de cette indépendance conquise aux exigences de la renommée comme de la politique du prince ou du cardinal mécènes.

La seule solution possible pour qui veut éviter les obligations de cour réside – comme le montre l'exemple de Rembrandt – dans le repli du peintre sur son atelier, conçu à la fois comme une boutique où l'on fait commerce, une école payante et un lieu propice à la découverte du moi (2).

Prise entre l'atelier, la corporation et la cour, la destinée des Carrache est exemplaire des tensions et des trajets qui caractérisent la condition d'artiste à la charnière des seizième et dix-septième siècles. C'est pourquoi, après ce premier livre, mené avec l'érudition patiente et séduisante qui caractérise toute son œuvre, Roberto Zapperi nous doit un autre ouvrage, centré, celui-ci, non plus sur le temps des apprentissages, mais sur la condition faite aux Carrache à la cour du cardinal Farnèse.

Roger Chartier

(1) Roberto Zapperi en a fait la démonstration dans un superbe article, « Arrigo le velu, Pietro le fou, Amon le nain et autres bêtes : autour d'un tableau d'Agostino Carrache », *Annales ESC* 1985, p. 307-327.

(2) Svetlana Alpers, « Rembrandt, un maître dans son atelier », *Annales ESC*, 1987, p. 3-25.

Les généalogies de Pleynet

Ennemi des formalismes, Marcelin Pleynet poursuit son analyse du sens des œuvres et de leur genèse

LES MODERNES ET LA TRADITION
de Marcelin Pleynet.
Gallimard, 280 p., 130 F.

Depuis son *Enseignement de la peinture*, paru il y a vingt ans, Marcelin Pleynet accomplit une tâche aussi nécessaire que singulière. Historien et analyste de la peinture moderne, il est celui qui, inlassablement, contre les engouements, contre les vogues, cultive l'intimité de Matisse et de Picasso. Il y a là, dit-il, dans leurs tableaux, leurs dessins, non seulement l'essentiel de notre temps mais une leçon de maintien et de morale. Il faut non point les imiter mais les connaître à fond, afin d'être, autant que possible, « à leur hauteur ».

Dans *les Modernes et la Tradition*, il a réuni des essais récents consacrés à ses deux « patrons », à leurs pères putatifs, Courbet, Cézanne, Monet et à l'un de leurs enfants, Pollock. La métaphore de parenté n'est pas simple commodité : Pleynet se plaît en effet à l'étude des généalogies, qu'elles soient esthétiques – que prit Picasso à Cézanne ? Pollock à Picasso ? – ou familiales – comment Alberto Giacometti régla-t-il ses comptes avec son père, néo-impressionniste estimable ? De filiation en adoption, il recompose savamment réseaux et systèmes de références, rapports entre peintres, de peintres à écrivains, de vivants à morts, de modernes à anciens.

C'est qu'il faut rappeler que Courbet se réclamait de l'« *art des musées* », que Proust voyait en Picasso un maître non moins admirable que Carpaccio et Vermeer et que Pollock eut pour iniateur Benton, qui lui donna à étudier le Tintoret et Greco.

« Le vrai peintre »

A l'histoire ordinaire du vingtième siècle, qui serait faite de ruptures, révoltes et amnésies obligatoires, vulgate dont s'autorisent l'ignorance et le simplisme de tant de « contemporanéistes » actuels, Pleynet substitue une histoire infiniment plus précise et complexe, celle d'une modernité fondée sur la manipulation constante d'un savoir et d'un présent, de l'actuel et de la tradition en somme, laquelle tradition n'a de valeur que pour celui qui la brusque et la métamorphose, cherchant encore de la beauté, de la poésie, de l'intelligence dans son temps, suivant son temps.

« *Celui-là serait le peintre, le vrai peintre, qui saurait nous faire voir et comprendre combien nous sommes grands et poétiques dans nos cravates et nos bottes vernies* », écrivait Baudelaire, que cite Pleynet à propos de Proust, de manière à montrer combien l'esthétique du « *peintre de la vie moderne* » détermine la conception de la *Recherche*.

Elle ne détermine pas moins l'exécution des *Demoiselles d'Avignon*, qui ne naissent pas d'une combinatoire de lignes et d'emprunts, mais du désir de produire un « *effet de vérité* », sinon une « *toute nouvelle forme d'allégorie* ».

Ainsi œuvre Pleynet, ennemi juré, quoique courtois, des formalismes, analyste préoccupé du sens des œuvres et de leur genèse tout à la fois plastique, érotique, morale, historique et biographique.

Il pourrait parfaitement reprendre à son compte la profession de foi de Courbet de 1855 : « *J'ai étudié en dehors de tout esprit de système et sans parti pris l'art des anciens et l'art des modernes, je n'ai pas plus voulu imiter les uns que copier les autres. Ma pensée n'a pas été davantage d'arriver au but oiseux de l'art pour l'art. Non ! J'ai voulu tout simplement puiser dans l'entière connaissance de la tradition le sentiment raisonné et indépendant de ma propre individualité.* »

Philippe Dagen

Des images plein les yeux

Complétant l'action éditoriale des institutions, les maisons d'édition photographique misent à leur tour sur les collections

Après un long passage à vide facticement comblé par l'effervescence anarchique des « livres cadeaux », l'édition photographique reprend souffle. Un peu partout éclosent des collections qui relaient les publications isolées. Maniables, bien imprimées, elles sont garantes d'une action durable. Et proposent pour un prix relativement bas un riche éventail de la création photographique actuelle.

Premier éditeur français par l'abondance de sa production, « Nathan Image » reprend deux monographies par an de l'éditeur américain Aperture. Après Weston et Dorothea Lange, Alfred Stieglitz et Paul Strand sont l'objet de ces beaux ouvrages, au format carré, offrant en cinquante images un aperçu de l'œuvre des grands maîtres (1). Jusqu'ici réservées aux seuls créateurs américains, les prochaines livraisons seront consacrées à Fenton et Alvarez Bravo.

Si l'éditeur anglais Thames and Hudson n'investit pas le marché français comme prévu, son confrère allemand Schirmer Mosel déploie par contre une débordante activité. A l'instar de Cindy Sherman et des Becher, les photographes accèdent à la « Bibliothèque visuelle » jusqu'ici dédiée aux peintres. D'un élégant format rectangulaire, cette anthologie de la culture visuelle accueille *James Dean*, de Helmut Newton et Gisèle Freund.

Malgré des changements, Contrejour tarde à trouver son second souffle. L'orientation commerciale de cette maison spécialisée inquiète. Créée en 1987 par Claude Nori, la collection « Cahier d'images » projetait de traiter du romanesque dans la photographie. Après quelques titres ratés, carte blanche est donnée à Dolorès Marat (3). Absence et solitude inspirent ces vues hoppériennes en couleur tissant sans commentaire le lien étroit entre le rêve et le vécu.

Mais le plus audacieux des éditeurs français est sans conteste Yves-Marie Marchand. Depuis 1988, les Éditions Marval ont publié trente auteurs, dont Arnaud Claass, Alain Desvergnes, Pascal Kern et Bernard Plossu. Le pari est d'autant plus réussi qu'il consiste à miser sur la création vivante, sans passer par la monographie des célébrités.

Haïkus visuels

« Sur la photographie » (tirage : 2 000 à 5 000 exemplaires) est précédé d'un texte d'analyse subjectif, parfois bilingue. Les derniers volumes consacrés à l'escalade, aux têtes de l'art, au blues sont sans intérêt. Avec *Territoire supposé*, de Jean-Philippe Reverdot (4), Marchand prouve le bien-fondé de sa démarche. Prolongement de l'inconscient, la saisie de riens créés par l'œil reflète un univers rétréci, nocturne et sourd, vrillé de soudaines luisances.

A l'opposé de ces haïkus visuels, les *Paysages de l'improbable* de François Méchain (5) poursuivent l'imagerie coloriste des géographies animales sculptées dans la nature. Sortes de petits contes en bouquets, ces totems végétaux s'opposent par leur naïve euphorie à l'expérimentalisme conceptuel de l'Allemand Holger Trülzsch et de son *Garage de Hegel* (6). Récemment présentée au parking de l'Odéon et à la Galerie Michèle Chomette, cette performance sculpturale, à base d'objets triviaux, pâtit d'un interminable commentaire critique de Pierre Restany.

A l'instar du piteux volume d'Yves Arman (7), Yves-Marie Marchand devrait se montrer moins influençable et plus exigeant dans sa production s'il veut conserver son crédit.

Patrick Roegiers

(1) *Les Maîtres de la photographie*, de Paul Strand et Alfred Stieglitz, coll. « Nathan Images », 96 pages, 89 F.

(2) *James Dean*, de Helmut Newton, Gisèle Freund, « Bibliothèque visuelle », éd. Schirmers Mosel, 69 F.

(3) *Eclipse*, « Cahier d'images », de Dolorès Marat, éd. Contrejour, 65 F.

(4) *Territoire supposé*, de Jean-Philippe Reverdot, texte de René Pons, « Sur la photographie », Éd. Marval, 699 p., 150 F.

(5) *Paysages de l'improbable*, de François Méchain, texte Frédéric Lambert, Nicole Vitré, éd. Marval.

(6) *Le Garage de Hegel*, de Holger Trülzsch, Pierre Restany, Éd. Marval, 280 F.

(7) *Etant donné qu'Eros c'est la vie*, d'Yves Arman, Éd. Marval, 200 F.

ARTS

De la critique considérée comme génuflexion

A travers trois ouvrages, Michel Thévoz établit son diagnostic d'une maladie infantile de la critique d'art : la dévotion

LE THÉATRE DU CRIME. Essai sur la peinture de David
de Michel Thévoz, Minuit, 64 p., 49 F.

DÉTOURNEMENT D'ÉCRITURE
de Michel Thévoz, Minuit, coll. « Critique », 156 p., 85 F.

JEAN LECOULTRE
de Michel Thévoz, Skira éd., 160 p., 250 F.

Michel Thévoz est-il un provocateur ? Il enseigne l'histoire de l'art après avoir longtemps été musicien de jazz ; ancien élève de l'École du Louvre, docteur ès lettres, il stigmatise volontiers la vanité du savoir universitaire ; conservateur de la collection d'art brut à Lausanne, il publie régulièrement des livres sur la peinture qui sont des déclarations de guerre aux critiques d'art, accusés d'écrire leurs monographies prosternés sur des prie-Dieu : les biographies d'artistes, dit Thévoz, ont pris la relève des vies de saints.

Dans ses trois derniers livres, Michel Thévoz apparaît comme un iconoclaste éclectique. Si, dans *Détournement d'écriture*, il semble fidèle à sa vocation de théoricien de l'art brut, ses deux autres livres sont consacrés à deux peintres qu'*a priori* tout sépare : Jacques Louis David, le pourvoyeur d'images sous la Révolution et Jean Lecoultre, un peintre suisse passionné de cinéma noir et amateur de Thomas Bernhard.

Michel Thévoz se défend d'être un critique d'art, même dissident. Il serait plutôt, selon l'expression de Francis Ponge, un *« ambassadeur du monde muet »*, celui des « fous », des exclus, des clandestins. Dans *Détournement d'écriture*, Michel Thévoz se dresse contre le mythe du bel écrire. Il s'aventure hors du champ littéraire authentifié par l'édition pour découvrir des espaces qu'on croit vides de l'écriture. *« Avec ce que j'appelle le « détournement d'écriture »*, confie Michel Thévoz, *j'ai voulu explorer la zone névralgique entre le texte et l'image, que la mentalité occidentale dissocie rigoureusement. »*

La plus complète marginalité

Ce théoricien de l'art brut, d'un art *indemne* de culture, ne peut que s'intéresser à l'autre versant de la création, celui de l'art officiel et de l'académisme. L'académisme est-il une maladie ? s'est demandé Michel Thévoz il y a quelques années (1). Dans son livre sur David, intitulé *le Théâtre du crime*, il s'interroge sur le rôle exact de ce peintre de la Révolution : David s'est-il contenté d'être un représentant de l'académisme ou a-t-il préparé l'avènement de la culture de masse et de la société de spectacle ? *« Les peintures de David*, dit Thévoz, *ont constitué le modèle plutôt que la réplique des événements révolutionnaires, en empruntant de nouveaux modes de diffusion ; elles ont donc préfiguré d'une certaine manière les mass media. »*

On ne s'étonnera donc pas de voir Michel Thévoz, attentif à toutes les dissidences, se passionner pour Jean Lecoultre. L'itinéraire de ce peintre lausannois se situe au croisement d'un certain art officiel et de la plus complète marginalité. Depuis quelques années, Jean Lecoultre passe pour être l'un des plus grands peintres suisses contemporains. Il est célébré par les galeries, ses tableaux sont achetés par des « investisseurs » ; et pourtant sa peinture n'a rien d'académique, elle témoigne au contraire d'une subversion radicale. *« Ce qui m'a particulièrement intéressé chez Jean Lecoultre*, confie Thévoz, *c'est le porte-à-faux ou le rapport de dénégation – artistiquement très fécond – entre la production et la pensée d'un artiste, entre le sens intrinsèque et la réception de ses œuvres. »*

Michel Thévoz aime la polémique ; pour s'en convaincre, il suffit de l'entendre parler de la critique d'art considérée comme une génuflexion : *« Voyez où le discours formaliste des critiques d'art les conduit : à mettre le genou à terre dès qu'il s'agit d'œuvres sécuritaires comme celles de Hartung, de Soulages, de Bram Van Velde, de Bissier ou de Penck. Certes, ils n'ont pas pu empêcher plus longtemps l'irruption en France de Louis Soutter, d'Edward Hopper ou de Lucian Freud, mais leur adhésion est plus contrainte, et elle reste de l'ordre de la génuflexion ! »*.

On aura compris : les livres de Michel Thévoz ne sont pas destinés au « public cultivé », ni aux ouailles de la grande paroisse artistique. Ils sont réservés à ceux qui ne mettent pas le genou à terre dès qu'une gazette crie au Messie.

Roland Jaccard

(1) *L'Académisme et ses fantasmes*, Minuit, 1980.

□ Viennent de paraître également, sous la signature de Michel Thévoz, *Art brut, psychose et médiumnité* (La Différence, 185 p., 79 F), une série d'études sur l'« art psychopathologique », et *Louis Soutter* (L'Age d'homme, Poche Suisse, 164 p.), réédition d'un livre publié en 1970.

Faux tableaux, faux talent

TROIS PICASSO AVANT LE PETIT DÉJEUNER
de David Stein Robert Laffont, 296 p., 125 F.

Longtemps, David Stein a peint des faux Chagall, des faux Picasso, des faux Cocteau. Quand il en a vendu une assez forte quantité aux amateurs et marchands d'Europe et d'Amérique, il a été arrêté et emprisonné. De ses mésaventures, il a jugé nécessaire de tirer un livre, dans lequel éclate à tout propos l'excellente opinion qu'il a de sa personne et de ses talents. Opinion excessive, peut-être : moins doué pour les lettres que pour les arts, le faussaire improvisé mémorialiste n'a confectionné qu'un récit ennuyeux, confus et mal écrit.

On y apprend qu'il est plus plaisant de loger dans un palace qu'à Fresnes, que le Palm Beach est décidément un endroit affreux, et que l'auteur se laisse volontiers émouvoir par les poitrines des serveuses de bar, à condition qu'elles soient d'un volume considérable. Comme c'est intéressant !

Ph. D.

Le sujet de l'esthétique

Les idéologies de l'avant-garde sont-elles déjà dépassées ?

HOMO AESTHETICUS
de Luc Ferry Grasset, 450 p., 145 F.

Après avoir publié une *Philosophie politique* en trois volumes (1984-1985) et, en collaboration avec Alain Renaut, quelques essais consacrés à la chronique des idées contemporaines – le dernier évoquait *Heidegger et les Modernes* (1), – Luc Ferry semble rejoindre le camp de ceux qui pensent que les vrais problèmes théoriques se posent actuellement davantage dans le camp de la création que dans celui de la réflexion philosophique au sens traditionnel. Le livre qu'il nous offre aujourd'hui porte en tout cas sur l'esthétique, sur l'histoire de ses liens avec l'individualisme occidental et sur son éclatement final dans la célébration contemporaine du «postmoderne ».

A vrai dire, l'idée de rattacher la naissance de l'*homo aestheticus* à l'épanouissement de la notion de sujet individuel chez Descartes et ses successeurs n'est pas neuve : elle remonte au moins à Cassirer. Luc Ferry a le mérite de la reprendre de façon méthodique.

Il montre bien comment, dès la seconde moitié du dix-septième siècle, une esthétique du sentiment ou de la sensation vient s'opposer à la doctrine de l'imitation de la nature prônée par Boileau ; puis comment, au siècle suivant, cette esthétique, relancée par Dubos et Baumgarten, trouve son aboutissement chez Kant, dont la *Critique de la faculté de juger* consacre définitivement les droits de l'individu à se prononcer sur le Beau. Malgré la réaction hégélienne, cette conception a fini par s'imposer. Transformée en subjectivisme radical par Nietzsche, c'est elle qui a inspiré, au début de notre siècle, la plupart des idéologies de l'avant-garde littéraire et picturale.

Luc Ferry a tort, toutefois, de donner à penser que ces dernières sont déjà « dépassées », que le « postmoderne » a réellement enterré la modernité et que la création n'a désormais plus d'autre choix qu'entre le vide et la répétition. Plus particulièrement consacrée à l'analyse de quelques enjeux théoriques de la peinture au vingtième siècle, la dernière partie de son livre est aussi la moins convaincante. La place qui y est faite à l'intérêt des peintres cubistes pour les géométries non euclidiennes semble bien excessive.

Picasso s'intéressait davantage aux arts primitifs qu'aux spéculations d'Henri Poincaré, et les déclaration (tardives) de Metzinger sont celles d'un artiste moyen qui eut tendance à compenser ses propres insuffisances par des flots d'éloquence pseudoscientifique. Quant aux doctrines postmodernes, il reste permis – sans les ignorer – de ne pas leur accorder un crédit excessif. La postmodernité, si ce terme a un sens, ne relève-t-elle pas davantage de l'histoire du goût (c'est-à-dire de la sociologie) que de celle de la création proprement dite ?

Christian Delacampagne

(1) Grasset (1988).

□ Signalons que ce livre ouvre, avec *l'Idée d'humanité*, de Robert Legros et *l'Archipel de la conscience européenne*, d'Alexis Philonenko, une nouvelle collection des éditions Grasset, intitulée « Le Collège de philosophie » et dirigée par Luc Ferry et Alain Renaut.

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

Les aventuriers du monde moderne

LA DÉMOCRATIE FAMILIALE
Evolution des relations parents-adolescents
de Michel Fize.
Presses de la Renaissance, 316 p., 120 F.

HISTOIRE DES PÈRES ET DE LA PATERNITÉ
Sous la direction de Jean Delumeau et de Daniel Roche.
Larousse, 478 p., 295 F.

LES pères de famille sont les *« aventuriers du monde moderne »*, disait Péguy. Mais ces baroudeurs, on le sent, sont bien las aujourd'hui. Car la profession, si l'on peut dire, s'est nettement dévalorisée dans la douceur ambiante du *cocooning*, dans la montée en puissance des mères et des fils. Papa, qui, jadis, *« engendrait pour le ciel »*, a perdu peu à peu depuis un siècle les attributs du *pater familias*. Et la législation a entériné l'évolution des mœurs : le père peut être déchu de son autorité en justice depuis 1889, son droit de correction a été supprimé en 1935, la loi du 4 juin 1970 a rogné sa puissance au profit d'une autorité parentale partagée par les deux géniteurs, et celle du 23 décembre 1985 autorise l'enfant à flanquer son nom patronymique de celui de l'autre parent.

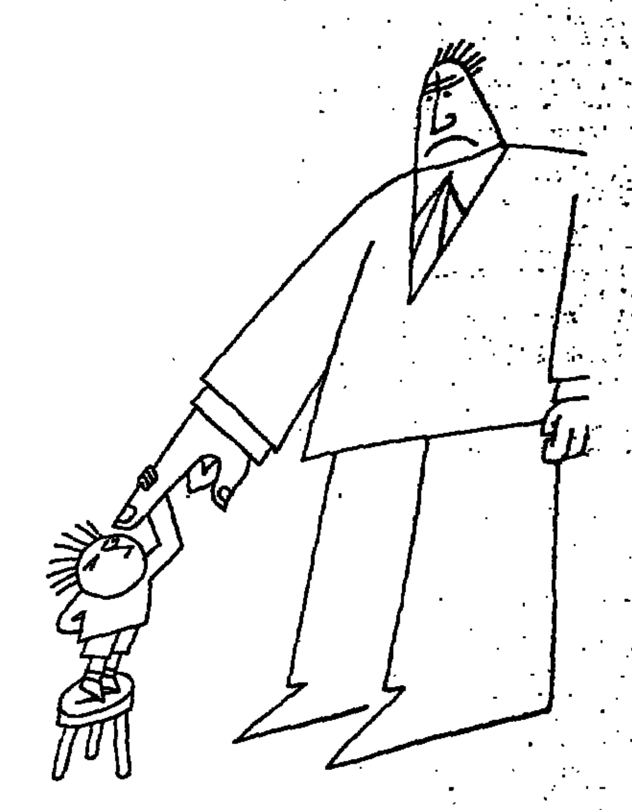
La vraie rupture, en fait, s'observe surtout à partir des années 60, et il n'est pas si évident que le statut actuel du père, en pleine recomposition, ait des origines décelables à travers la seule histoire de la paternité : c'est toute l'évolution proche du monde contemporain qu'il faudrait convoquer pour le comprendre, celle de l'urbanisation et du temps libre, du travail et de la famille, de l'aide sociale publique et de la médiation.

Michel Fize nous en apporte la preuve, dans un livre un peu fourre-tout, qui exhibe tous les atours d'une sociologie protéiforme, nourrie de coupures de presse et de films, d'interviews et d'enquêtes. Mais qui est richement informé, rondement écrit et qui dégage la grande nouveauté du temps présent : c'est l'émergence bruyante de l'adolescence dans la sphère familiale, depuis les années 40 et particulièrement à la faveur des dérèglements de l'autorité de la seconde guerre mondiale, qui a sans doute porté le coup le plus décisif à l'*aura* paternelle.

La croissance des « trente glorieuses » et la crise ont ensuite imposé – mais sans linéarité : Michel Fize montre bien qu'il y eut un sursaut « néo-autoritaire » de 1953 à 1963 – un modèle de démocratie assez élastique des relations entre parents et enfants. Ainsi fut minée l'autorité d'antan, et particulièrement celle de l'antique chef de famille dont la vocation était de transmettre un patrimoine matériel et idéal, qui refusait de considérer que le monde pût être indéfiniment peuplé d'individus libres, atomisés et interchangeables. La fonction paternelle s'est privatisée, et si le « gardien des passages » tente de sécuriser encore son entourage, il ne peut plus guère lui promettre un avenir social qu'il est incapable de valoriser.

JEAN Delumeau et Daniel Roche, pour une collection qui ambitionne de dire la dimension historique des grands débats contemporains (on n'a pas oublié *la Mosaïque France*, le volume dirigé par Yves Lequin sur l'histoire des étrangers et de l'immigration), ont su rassembler une équipe pluridisciplinaire de quinze auteurs, où les historiens ont eu le renfort d'un littéraire, d'un juriste et de trois analystes.

Sans états d'âme superflus sur les maladies de langueur du père actuel, ils fouillent le passé depuis le quinzième siècle moins pour tirer artificiellement des liens détendus que pour saisir des contrastes évocateurs. Et ils y ont du mérite, car l'histoire des pères n'a vraiment pris son essor que depuis une quinzaine d'années, après avoir été diluée dans celle de la famille conçue comme une entité mesurable, celle des femmes ou celle de l'enfance. Cette fraîcheur historiographique a ses inconvénients : l'ouvrage est parsemé de points d'interrogation et d'appels à des investigations complémentaires, ses chapitres sont inégaux. Mais que d'avantages ! On apprécie en particulier que nous soient évités les pesanteurs statistiques d'une démographie historique en majesté, le pathos d'une ethno-histoire en sabots et les coups d'épingle de la monographie erratique.



Trois approches sont privilégiées, à juste titre, pour compléter l'analyse historique classique : celle du droit, si importante dans cette aventure de la transmission ; celle du religieux, qui fonde l'autorité ; celle des représentations iconographiques du personnage central, brillamment convoquée par Michèle Ménard. C'est dire que cette enquête est une preuve supplémentaire du glissement, si fréquent aujourd'hui en histoire, d'une quantification socio-économique à une approche plus politique et plus culturelle des phénomènes.

AU point de départ, un long âge d'or, qui s'étend de la Renaissance aux Lumières, avec une apogée au dix-septième siècle : les pères garantissent alors la stabilité de la famille et du royaume. Pour l'Eglise, qui inscrit la vraie paternité dans la conception augustinienne du mariage chrétien, le géniteur mâle est l'associé de Dieu, le gestionnaire d'un dépôt sacré. Les Réformes, qui feront du foyer un temple, renforceront encore cette vocation religieuse, faite de patience, d'amour et d'éducation. La Renaissance l'ayant accordée au droit romain redécouvert, le bon père aux bras ouverts devient le meilleur apôtre de l'ordre moral et politique. Lui seul intègre et maintient, unit et corrige, accueille et transmet. Il règne sur les siens comme le prince sur ses sujets.

Avec pour lui, toutefois, souligne fortement le livre, une obligation d'aimer qui flanque et corrige le droit de commander : le père, disent force hommes d'Eglise, doit *« avoir plus de douceur que de puissance »* pour que verdisse toujours l'arbre de Jessé. Une iconographie rayonnante confirme l'ampleur sociale de cette nécessaire bonté, dont la pastorale, au reste, fait abondamment usage, en érigeant le desservant de village en père de son peuple, le confesseur en homme qui accueille toujours le fils prodigue et le précepteur en éveilleur d'âme passionné. Porter le nom de Dieu est une vocation au plein sens du mot. Et le bon saint Joseph, dont le culte étonnant au dix-septième siècle est détaillé avec bonheur par Odile Robert, serre sur son cœur tous les fils des familles appelées à la sainteté.

IL y avait, naturellement, bien des *« économies occultes »* de ce modèle et on eût aimé que le livre les détaille un peu plus dans les divers milieux sociaux et dans le for intérieur de tel ou tel type de familles. Mais l'origine de ce que Daniel Roche nomme *« la déchirure entre les intérêts et le cœur »* est bien repérée au fil du dix-huitième siècle : le père entre en âge moderne au temps de Voltaire, de Rousseau et de Greuze, quand on suffoque de tendresse pour lui tout en le contestant vertement au plan politique. Ainsi Mirabeau fils plaidera-t-il contre les lettres de cachet au nom d'une monarchie familiale paternaliste qui devait devenir une association plus contractuelle.

Dès avant 1789, la désacralisation des pères annonce donc le bouleversement politique qui supprimera le roi protecteur : ainsi, note Daniel Roche, *« chacun de son côté, le peuple et le roi, a pris ses distances par rapport aux obligations et aux relations de type familial qui les unissaient jusque-là »*.

La Révolution, quoi qu'on en ait dit, n'a voulu ni ruiner la famille ni affaiblir les pères : elle souhaitait simplement établir leurs droits hors de toute contrainte et en accord avec les principes nouveaux du bonheur pour tous. Le code civil réussira l'impossible conciliation entre les droits du sang et la liberté de l'individu, faisant ainsi sortir définitivement la paternité du droit coutumier. Avec toutefois un risque mal assumé : l'émiettement de la puissance paternelle, harcelée par l'évolution du monde nouveau dès le dix-neuvième siècle, surveillée étroitement par l'Etat en cas de défaillance et guettée par le divorce. En bref, le libéralisme bourgeois a concédé au père de famille un droit de propriétaire tout en installant dans la demeure et dans la Cité des germes d'une guerre civile entre individus libres et égaux en droit.

On sait la suite contemporaine de ce grand tournant de la fin du dix-huitième siècle. Reste entière, après cet original et riche parcours historique, la question d'aujourd'hui : quelque chose de neuf est-il en gestation, quand l'incertitude des pères redouble le désarroi des fils ? *« Le père*, conclut Jean Delumeau, *a partie liée avec notre demande de sécurité. Or il paraît acquis de nos jours que la plus grande pulsion n'est pas la libido mais le besoin de sécurité. C'est donc celui-ci qui peut nous reconduire au père. »*

Un grand seigneur de la République

La vie et la carrière du général Catroux retracées par Henri Lerner

CATROUX
d'Henri Lerner.
Préface de Jean Lacouture.
Albin Michel, 432 p., 150 F.

« Un grand seigneur de la République » : c'est le titre qu'avait donné Emile Dana à une émission consacrée, en 1967, par l'ORTF, au général Georges Catroux. Titre d'une parfaite justesse pour évoquer celui qui, avec René Cassin, fut l'une des plus prestigieuses – et des plus efficaces – personnalités de la France libre.

Georges Catroux, né en 1877 (date symbolique, où la République, jusque-là hésitante, passe enfin aux républicains), descend d'une famille modeste des « bleus d'Anjou », de cette région du Saumurois obstinément fidèle aux idées de 1789 contre les Vendéens. A sa sortie de Saint-Cyr, il choisit de servir outre-mer, au Tonkin d'abord, puis en Afrique du Nord, où Lyautey lui donne l'exemple d'une politique libérale qui accompagne la force des armes par une diplomatie intelligente. Chef de bataillon en 1914, très grièvement blessé devant Arras, fait prisonnier, Catroux est interné par les Allemands à la forteresse d'Ingolstadt où il se trouve avec un certain capitaine de Gaulle...

En 1920, la confiance de Clemenceau l'envoie au Proche-Orient où il s'initie aux arcanes de la politique syrienne et libanaise que compliquent encore les intrigues anglaises : Londres n'a pas admis sans réticences la présence des Français sur cette route des Indes, chasse gardée de l'impérialisme britannique. Aussi le colonel Catroux, malgré le charme de Damas, où il s'est fait par son libéralisme de précieuses amitiés, a-t-il hâte de revenir vers le Maghreb ; et en 1934 il a la gloire de terminer l'unification du Maroc, autour du sultan, par la pacification de Marrakech.

En novembre 1935, le général Catroux commande en France les troupes de Haute-Alsace. Devant l'occupation de la Rhénanie par Hitler, et sans attendre les ordres d'un gouvernement pusillanime, le 7 mars 1936, il prépare ses forces à l'offensive qui eût alors écrasé le nazisme dans l'œuf. Démarche audacieuse, blâmée à Paris et qui contribua à faire mettre à la retraite ce chef trop clairvoyant.

L'homme des missions désespérées

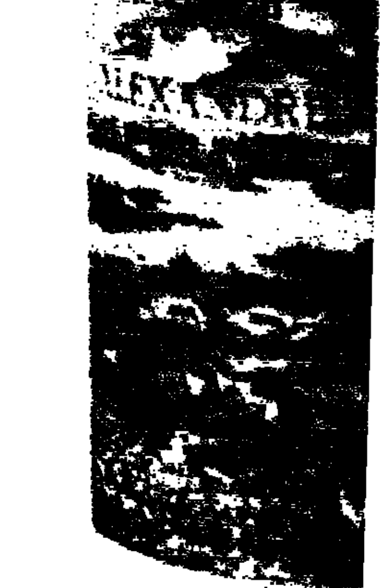
Arrive 1939. Georges Mandel, indomptable ministre des colonies, rappelle Catroux au service et le nomme gouverneur de l'Indochine. Parfaitement conscient que la défense de cette terre lointaine est inséparable de l'alliance anglaise, Catroux refuse l'armistice de 1940, rompt avec le défaitisme de Vichy et rejoint de Gaulle : il donne alors un exemple, destiné malheureusement à rester unique, de dérogation à la routine de l'armée française. Scandale de voir un général d'armée se placer sous les ordres d'un général de brigade à titre temporaire ! Catroux, d'emblée, a compris que de Gaulle, par l'appel du 18 juin, n'est plus seulement un militaire, mais incarne le *gouvernement* de la France réelle.

Les relations de Gaulle-Catroux seront, souvent orageuses d'ailleurs : les deux hommes diffèrent de tempérament ; aussi fermes sur les principes certes, le premier est l'homme des décisions hardies, au risque de tout casser, le second compte davantage sur la négociation patiente. Et, en maintes occasions, la séduction habile de Catroux amortira efficacement les rugosités gaulliennes. Par exemple en 1941 (et surtout en novembre 1943) au Liban et en Syrie. Par exemple, encore, en 1942-1943, dans le rapprochement nécessaire entre de Gaulle et le pauvre général Giraud, aussi borné en politique que vaillant soldat. Par exemple, enfin, dans l'insoluble problème des réformes en Afrique du Nord, où Catroux professait des idées sociales de vingt ans en avance sur son temps...

Après la guerre, la IVe République continuera à employer l'autorité de Georges Catroux, homme des missions désespérées ; entre autres pour raccommoder avec la France le sultan du Maroc, imprudemment détrôné par les tenants du colonialisme obtus, ou pour tenter, en 1956, un ultime effort de conciliation entre la France et l'Algérie.

Une personnalité de cette envergure, ce soldat qui sut toujours comprendre, comme Vigny qu'il aimait, que la grandeur militaire est inséparable de l'abnégation, appelait un hommage plus sérieux qu'une biographie hâtive : Henri Lerner, spécialiste de l'histoire politique du vingtième siècle, l'a bien compris ; il a passé des années à réunir une documentation quasi exhaustive (voir, notamment, en annexe à son ouvrage, treize lettres inédites de de Gaulle à Catroux), à interroger des témoins, à critiquer des textes. De telle sorte que son beau livre, sans que l'auteur y ait songé (mais les livres ont aussi leur destin !), est de ceux qui méritaient le mieux de paraître en cette année 1990 où l'on va commémorer l'appel du 18 juin.

Jean Gaulmier



EN VITRINE

Les nostalgies italiennes d'un ancien ambassadeur

LES ITALIENS
de Gilles Martinet,
Grasset, 324 p., 125 F

Les Italiens ? Gilles Martinet joue d'ambiguïté dans son nouveau livre. S'attend-on, alléché par le titre, à un essai sur un peuple qui fascine, depuis des siècles, ce côté-ci des Alpes et que ses récents succès économiques ont remis à la mode après des décennies d'éclipse ? Le genre du « socio-portrait » est, on le sait, difficile, voire ambigu : à prendre le parti d'affirmer que 57 millions d'Italiens sont « *comme ci* », on peut certes aboutir à des conclusions oiseuses (style : *toutes les Françaises sont rousses !*). Mais Luigi Barzini avait bien, lui, gagné l'impossible pari, en 1964, avec son *Gli Italiani*...

Hormis quelques fugitives notations sur l'« *esprit italien de compromis et de convivialité* » ou la « *préférence de ce peuple pour la recherche de solutions raisonnables* », Gilles Martinet a renoncé, lui, à donner dans les idées générales. Aussi *les Italiens* nous livrent-ils, plus modestement, une galerie de portraits de Transalpins célèbres ou notoires. Une trentaine, au total, grâce auxquels se trouve éclairé l'essentiel des domaines socio-professionnels et culturels de la Péninsule (il a cependant fallu évoquer deux morts, pour ne rien oublier : Enrico Berlinguer, qui fut le chef du PCI de 1972 à 1984, et Enrico Mattei, ancien patron de l'Office des hydrocarbures, la célèbre ENI).

Voici donc trois politiciens et trois entrepreneurs (dont le « *roi non couronné* » d'Italie, Gianni Agnelli, président de Fiat) ; trois hommes d'Etat (en fait des « grands commis » d'un Etat qui, on le sait, n'existe pas, *ou si mal*) ; douze représentants de la société civile (dont le directeur du quotidien *la Repubblica*, Eugenio Scalfari, et l'influent Bruno Trentin, secrétaire de la CGIL, le principal syndicat italien) ; trois représentants de la culture catholique, dont le cardinal Achille Silvestrini, ancien « ministre des affaires étrangers du Vatican », promis à quelque avenir ; et quelques autres — sans oublier le juge Giovanni Falcone, qui combat la Mafia de son bureau-bunker de Palerme.

Gilles Martinet, qui fut ambassadeur de France à Rome (1981-1985), n'aurait-il pas quelques secrets d'Etat à révéler ? Non. Pourtant, sa fréquentation du « *palazzo* » (le palais, comme Pasolini dénommait la classe politique) nous vaut un portrait sans fard de Giulio Andreotti, l'insubmersible leader démocrate-chrétien, aujourd'hui encore premier ministre.

L'auteur était, par ailleurs, en poste lorsque Saint-Gobain dut renoncer, vers 1982, à son paquet d'actions d'Olivetti : belle occasion d'introduire Carlo De Benedetti, patron de la firme d'Ivrea, le plus atypique des grands hommes d'affaires qui ont illustré la Péninsule depuis dix ans.

« Uomo di cultura »

Vieux militant socialiste, Gilles Martinet connaît naturellement de longue date Bettino Craxi, leader depuis trois lustres du PSI ; il en restaure l'image, parfois brouillée par le soupçon d'opportunisme autoritaire qui entoure le personnage. Plus convaincante est sa présentation du philosophe et politologue Noberto Bobbio, en qui il voit son « *maître* », et qui est effectivement trop peu connu dans l'Hexagone. L'auteur tient, par ailleurs, que « *pour aimer vraiment l'Italie, il faut avoir aimé en Italie* ». Il s'est, en tout cas, beaucoup intéressé aux Italiennes — à commencer par sa propre femme, Iole Buozzi, dont il nous entretient sympathiquement. Ce goût pour les femmes nous vaut l'apparition d'une douzaine de silhouettes, parmi les plus attachantes de l'ouvrage.

Plus que tout « *uomo di cultura* » (cela se passe de traduction), Gilles Martinet introduit enfin ses lecteurs à sa galerie des « *maestri* » : Alberto Moravia, depuis longtemps « *monument national* », Umberto Eco, « *Pic de la Mirandole doublé d'un Alphonse Allais* », et l'« *italianissime* » Federico Fellini : tous plus vrais que nature.

Ces notations non dépourvues de nostalgie pour qui a connu l'Italie des années 80 auraient sans doute gagné à s'intéresser davantage à des personnalités d'avenir. Il demeure cette conclusion toujours bonne pour un public français : « *La petite sœur* (italienne) *qui a grandi supporte mal l'orgueil de la grande sœur* (française), *qui lui paraît d'ailleurs bien moins grande que jadis.* »

Jean-Pierre Clerc

ARTS

La peinture de la perestroïka

Pour la première fois, un véritable reportage illustré sur les nouvelles tendances de la peinture en Union soviétique, plus exactement dans la ville de Moscou. Evelyne Artaud, critique d'art, et Michel Chassal, photographe, ont visité les ateliers, les appartements, les hangars où s'élabore un art enfin libéré des dogmes du réalisme socialiste obligatoire. Une trentaine d'artistes présentent leurs travaux, qui sont commentés également par deux historiens d'art soviétiques, Vera Traïmont et Victor Misiano, le directeur du Musée Pouchkine.

Beaucoup de surprises dans ces rencontres, la première étant sans doute que, malgré la répression, l'impossibilité d'exposer et de gagner sa vie, une peinture non académique n'a jamais cessé de vivre à Moscou, tant bien que mal informée des travaux et des recherches des artistes occidentaux, poursuivant souvent dans la solitude des démarches originales.

Mais, comme le soulignent les auteurs, ce qui frappe encore dans l'infinie variété des tendances et des manières qui se sont ainsi développées dans une quasi-clandestinité, c'est la référence, souvent secrète mais presque toujours présente, à la tradition de l'art russe et qui se manifeste aussi bien dans les recherches les plus abstraites que dans celles qui continuent à s'inspirer des dogmes du réalisme héroïque, pour trouver, parfois à travers l'humour ou la dérision, de nouvelles formes d'expression.

P. L.

► *Perestroïk'art, d'Evelyne Artaud et Michel Chassal. Le Cercle d'art, 118 p., 190 F.*

LETTRES ÉTRANGÈRES

Pankowski entre farce et sarcasme

Ecrivain polonais arraché au sol natal (1), Marian Pankowski évoque volontiers l'image perdue de la patrie idéale. Ses héros, immigrés venus de l'Est, transportent leur monde avec eux, incapables de véritable adaptation, bravant souvent l'ordre et la morale, et devenant, comme dans *Un vieil avenir*, ceux par qui le scandale arrive.

A la veille du troisième millénaire, dans un royaume imaginaire surpeuplé de vieillards, la Maison du Retraité méritant s'élève, « *telle une pyramide de petits vieux* » chétifs et racornis. Jan est un pensionnaire non conformiste, rebelle à toute tentative d'assimilation et qui conserve obstinément de curieuses habitudes. Ce « *misanthrope aux idées subversives* » ne cesse d'arpenter sa chambre, « *s'acquitte bizarrement du quart d'heure de violence prescrit par la loi* », tente de dévoyer une jeune sociologue avec des récits érotiques, et compromet même par ses audaces le rituel « Bal du Sourire Eternel ».

Dans ce conte satirique tout de verdeur et de poésie, éclatent encore une fois la force sarcastique et la verve grinçante d'un romancier hanté par les souffrances de l'exil. Pankowski se méfie pourtant des généralités abstraites et moralisantes. Sa réussite consiste au contraire à nous conduire, presque sans en avoir l'air, dans les interstices d'un récit impétueux et farceur, « *à la rencontre de ceux dont la mémoire tout entière n'est qu'ecchymose* ».

Florence Noiville

(1) Né en 1919 dans les Carpathes polonaises, Marian Pankowski vit aujourd'hui à Bruxelles.

► *Un vieil avenir, de Marian Pankowski, traduit du polonais par Elisabeth Destrée-Van Wilder, éditions Maurice Nadeau, 168 p., 86 F.*

ROMAN

René Guy Cadou romancier

René Guy Cadou ? Le poète, on le connaît depuis les anthologies d'école, avec ses vers simples écrits presque à voix basse, dans un chuchotement. Mais le romancier, qui s'en souvient ? Au cours de ses trente courtes années de vie, Cadou a publié un unique roman, *la Maison d'été*, délaissé par les éditeurs après sa mort, en 1951. Les éditions du Castor astral ont pris l'heureuse initiative de remettre au jour ce petit récit : il serait pour l'auteur comme le testament romanesque de ses suggestions poétiques, où le trou noir du temps veille derrière les rêves d'enfant.

Il rêve, Gilles, le héros de *la Maison d'été*, chargé des mêmes écœurements que le poète qui le fait parler. La ville est un espace bourbeux où le désespoir colle aux pieds, on y « *patauge dans des flaques d'huile lourdes comme des flaques d'âme* ». Il rêve, comme Augustin Meaulnes, à une « maison d'été » où vivait la chaleur triste et tendre de l'enfance. Pour traverser le temps, il rejoint, de sa mansarde parisienne, l'innocence rustique du monde dont il savourait la nature sans fard, l'appel des jeunes femmes, les émotions simples et le désir d'immensités. Mais la poésie guette toujours : « *Triste vie ! Auras-tu fermé la porte ! A temps.* »

Même si la femme amoureuse parvient enfin à offrir à Gilles la fiction du retour absolu, le destin réel reste noir pour le poète sourdement prévenu d'une mort proche. Trop court pour celui qui espère encore, trop long pour celui qui n'espère plus, il passe comme le paradis perdu de la maison d'été.

Dans ce petit roman fugace, rien n'encombre, rien ne pèse, rien n'est très grave malgré le creux tragique que révèle la corrosion par le temps de la beauté pure. Il a le charme facile et léger, le propos naïf, mais avec eux la grâce et la force, plus rares, de l'humilité.

Marion Van Renterghem

► *La maison d'été, de René Guy Cadou, Le Castor astral, 161 p., 78 F.*

LETTRES ESPAGNOLES

Le village du deuil et de la mémoire

LA PLUIE JAUNE
de Julio Llamazares.
Traduit de l'espagnol par Michèle Planel.
Verdier. 150 p., 80 F.

Les chants les plus beaux, dit-on, sont souvent les plus tristes... Et sans doute la beauté touche-t-elle davantage l'âme du lecteur – ou de l'auditeur – lorsqu'elle emprunte les chemins de la mélancolie ou d'une inapaisable nostalgie. *La Pluie jaune (la Lluvia amarilla)*, deuxième roman traduit en français (1) du jeune écrivain espagnol Julio Llamazares (né en 1955 dans la province du Leon), confirme l'adage, le porte même à un rare degré d'intensité.

La Pluie jaune est une élégie funèbre, le chant d'accompagnement d'une lente procession mortuaire. Procession qu'un *seul homme suivrait* : à la fois officiant, unique voix d'un chœur absent, dernier motif *vivant enfin*, de la cérémonie qui se tient. Avant que le silence, l'oubli et les mauvaises herbes ne recouvrent tout...

Cet homme, le narrateur, est le dernier habitant d'un village isolé des Pyrénées, Ainielle, près de Huesca, en Aragon. Village *déserté, mort déjà ; ultime* respiration humaine qui, elle aussi, va bientôt s'éteindre. A la faible lumière de ses derniers moments, il se remémore l'agonie du village déserté, *qui se* confond avec sa propre agonie, son propre abandon. Il se souvient *de la disparition ou de la* mort de ses proches : celle de sa femme d'abord, Sabina, dernière compagne humaine de sa solitude, qui s'est pendue. Puis il remonte le temps : le départ d'Andrés, le deuxième fils ; la mort du premier, Camilo, jamais *revenu de la guerre*, et celle de Sara, sa fille, en *« ce jour lointain où sa respiration fébrile et douloureuse s'arrêta pour toujours »*.

Le délaissement humain

Pour l'homme qui achève ici son périple immobile, tout souvenir est de mort et d'abandon, toute mémoire de désolation : *« Je suis en train de mourir et dans ma poitrine se consument toutes les voix mortes de ma vie. »* Les *maisons* du village n'opposent pas leur pérennité au temps qui s'épuise. *Cet* épuisement, les pierres en épousent le mouvement, jusqu'à la *ruine dont* personne ne peut les prémunir. Le temps est *d'ailleurs le principal* personnage du roman de Julio Llamazares. Au sens climatique *d'abord. Temps rude* de la montagne, temps de neige et de vent qui n'accorde au narrateur que la conscience et la mesure de son impuissance, qui redouble son isolement. Temps dont cette *« pluie patiente et jaune qui éteint doucement les feux les plus violents »*, qui décompose les couleurs et les ombres, qui *« rouille » enfin la mémoire* et le paysage, est l'obsédant symbole.

Temps aussi que ne féconde plus que *« la sève de la mort »*, durée qui n'est qu'un *« long et interminable adieu » peuplé de* fantômes, comme celui de la mère *« veillant près d'un feu inexistant la mémoire d'une maison dont personne ne se souvenait plus »*. Dans ce *temps* que le cœur va cesser de rythmer *« les mots »* euxmêmes *« se défaisaient comme du sable »*, *« les souvenirs laissaient presque toujours place à d'immenses étendues d'ombre et de silence »*.

Llamazares a soin de préciser qu'*« Ainielle existe »* et que, si les personnages sont fictifs, le village fut effectivement abandonné en 1970. Le roman lui-même comporte des dates qui semblent s'accorder à cette réalité. Cela ne fait pas pour autant basculer le livre dans la catégorie du récit rural ou écologique.

Construit exclusivement autour de la conscience et de la voix d'un seul personnage, *la Pluie jaune* est d'abord le roman de la solitude, du délaissement humain. Solitude et délaissement dont les causes, d'ailleurs, ne sont nullement mystérieuses, *sont même repérables*, historiquement et géographiquement.

A cette vie inscrite dans son cadre naturel et ancestral, à cet équilibre dans lequel l'homme a son séjour, ont *succédé* la désolation, le déséquilibre, l'effacement de l'humain dans un *site devenu inhabitable*. Enregistrant les étapes de cet effacement, Julio Llamazares a *composé* ce beau livre de deuil et de mémoire, cette sobre et sombre élégie dédiée à une terre qui meurt.

Patrick Kéchichian

(1) *Lune de loups*, Verdier, 1988, voir « le Monde » des livres du 21 octobre 1988.

Le bibliothécaire de l'Espagne

Le premier volume d'un roman polyphonique de Gonzalo Torrente Ballester, dans lequel l'écrivain apparaît comme un extraordinaire feuilletoniste

LE SEIGNEUR ARRIVE
de Gonzalo Torrente Ballester.
Traduit de l'espagnol par Claude de Frayssinet.
Actes Sud. 396 p. 148 F.

Le talent de Gonzalo Torrente Ballester est à faces multiples. Dans l'œuvre de cet écrivain né il y a quatre-vingts ans en Galice, *on trouve une panoplie* de tous les styles, de toutes les formes de narration, de toutes *les traditions et de toutes* les recherches de la littérature espagnole moderne. Comme si, à la manière de Picasso en peinture, Torrente Ballester voulait être à *lui-même la bibliothèque* de l'Espagne. Poèmes, essais, histoire, critique, roman, théâtre, il a tâté de tout, non pas en dilettante ou en amateur éclairé, mais en allant à chaque fois au plus profond, au plus élaboré.



RAFAËL SAMANO

Gonzalo Torrente Ballester : une panoplie de tous les styles

Les éditions Actes Sud ont décidé de publier l'essentiel de cette œuvre. L'an dernier, *l'Ile des jacinthes sauvages* nous avait proposé un Torrente Ballester onirique et brillant, jonglant avec les personnages, les lieux et les idées, *inventant une manière* de roman éclaté, subtil et infiniment joueur. Cette fois, il s'agit du premier volume d'une imposante trilogie, *les Délices et les ombres* dont le second volet doit paraître dans quelques semaines.

Le seigneur arrive est d'abord le roman d'un lieu, Pueblanueva del Condé, un petit port de Galice, tel que l'a connu Torrente Ballester dans sa jeunesse. Pendant des siècles, ce port a vécu de la pêche, sous la direc*tion hautaine et bienveillante* d'une famille aristocratique habituée à régenter la vie quotidienne de « ses » gens. Avec l'avènement de la république – *nous sommes en 1934* – et les premières et tardives tentatives d'industrialisation, ce monde *protégé et soumis* est en train d'éclater. Peu à peu, le « château » doit céder la place à un capitalisme arrogant et brutal.

Mais le monde ancien ne disparait pas sans livrer bataille. Les aristocrates ont leur parti et leurs supporters ; ils soutiennent discrètement un syndicat anarchiste qui s'oppose à l'industriel. Dans ces deux mondes qui s'affrontent, *où trouver* la justice, le progrès social et l'apaisement ? C'est ce que va chercher Carlos Deza, un jeune homme de la tribu seigneuriale qui revient dans son village après avoir passé quinze ans au cœur même de l'Europe des mutations, dans cette Vienne de toutes les exaltations où *il* est parti apprendre la vie et la psychanalyse.

Les sortilèges du style

On ne sait pas encore, à la fin de ce premier volume, si le jeune seigneur réussira dans sa tentative ou si les contradictions qu'il ressent comme autant de faiblesses, si son romantisme, sa sensibilité, son narcissisme, son étrangeté par rapport au reste de la population, le conduiront à renoncer et à gagner la grande ville pour y ouvrir un cabinet médical.

Ce qu'on sait, en revanche, c'est que Torrente Ballester est un *extraordinaire* feuilletoniste. Il dessine avec force une galerie étonnante de personnages secondaires qui ne sont jamais des « types », mais des êtres complexes, inattendus, déchirés par des passions contraires, pourvus d'une histoire et de racines qui ne les déterminent jamais totalement. Il sait provoquer l'attente du lecteur, mêler les descriptions aux dialogues, jouer du rire et de l'émotion, de la sensualité et de l'intelligence, de l'analyse psychologique et de la description sociale, de l'action et de la réflexion.

Torrente Ballester apporte la preuve que le grand roman polyphonique, l'ample « saga » des *familles* et des lieux n'appartiennent pas encore au passé de la littérature. Ce qui surprend en effet, c'est la modernité d'écriture de la fresque. Même si la lecture de *Le seigneur arrive appelle des images*, même si le succès considérable du livre en Espagne doit beaucoup à l'adap*tation télévisée*, ce livre, publié pour la première fois entre 1958 et 1962 – et retiré du commerce *par les autorités franquistes* – demeure une illustration exemplaire des pouvoirs de l'écriture *romanesque, des sortilèges* du style et de l'ineffable plaisir de lire une histoire.

P. L.

Jean de la Croix, poète et saint

ŒUVRES COMPLÈTES
de saint Jean de la Croix.
Traduit de l'espagnol par Mère Marie du Saint-Sacrement, édition établie, révisée et présentée par Dominique Poirot.
Ed. du CERF,
1 872 p., sur papier bible,
350 F.

En Jean de la Croix, les figures du poète et du saint se confondent, s'unissent. Séparer l'une de l'autre, ne pas voir dans le chantre de la *Vive Flamme d'amour*, l'auteur d'une doctrine mystique, c'est refuser cette unité, réduire l'œuvre à un espace littéraire qui n'est pas le sien. Ainsi la poésie de saint Jean de la Croix est-elle *inséparable des traités qui*, admirablement, la commentent, l'attachant au corps spirituel chrétien dont elle est l'une des plus pures expressions.

Il existait plusieurs éditions des *œuvres du grand mystique espa*gnol en français ; celle du Père Grégoire de Saint-Joseph, au *Seuil* ; celle du Père Cyprien de la Nativité de la Vierge, chez DDB, dans la « Bibliothèque européenne », récemment rééditée, et que Paul Valéry tenait en haute estime. Mais aucune de ces éditions ne pouvait être considérée comme complète, puisqu'elle ne comportait qu'une des deux versions du *Cantique spirituel* et de la *Vive Flamme d'amour*.

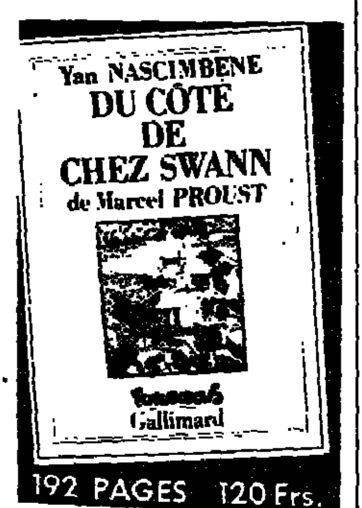
Présenté par le Père Dominique Poirot, le fort volume du Cerf, *publié à l'occasion du quatrième* centenaire de la mort du saint, en décembre 1591 (à l'âge de qua*rante-neuf ans), offre pour la pre*mière fois l'ensemble des textes considérés comme authentiques. *Accompagnée de notices et d'in*troductions qui sont d'indispensables guides de lecture, cette édi*tion reprend la belle traduction* de Marie du Saint-Sacrement, qui date des années 30.

P. Ke.

Autres parutions

• *La Peau du taureau*, de Salvador Espriu. Edition bilingue, traduit du catalan par Fanchita Gonzales Batlle (Ombres, 176 p., 80 F) ; et *les Rochers, la Mer, le Bleu*, de Salvador Espriu. Traduit du catalan par Bernard Lesfargues (Ombres, 190 p., 96 F). – Un recueil de poèmes et une suite de variations sur la mythologie méditerranéenne, par le plus grand des poètes catalans contemporains. Salvador Espriu, mort en 1985, n'est pas seulement le chantre déchiré et populaire de la Catalogne défaite et humiliée, celui dont les textes, chantés par Raimon, ont été, pendant toutes les années noires, des signes de ralliement, d'espérance et de fierté nationale. C'est surtout le poète et le philosophe de la spiritualité *héritée de toute la civilisation de* la Méditerranée.

Dans ses poèmes ardents et denses – *« Ne pleurez plus le temple/qui a été détruit./Au couchant vous attendent/les chemins libres de la mer »* – comme dans ses commentaires sur des gravures représentant les personnages de la mythologie. Espriu fait se rejoindre toutes les traditions, celle de l'Ancien Testament, de la mystique juive, des écrivains de l'Antiquité, des Pères de l'Eglise et de ces grands classiques qu'il nous exhorte à lire *« pas pendant un petit bout de temps, mais pendant toute la vie. »*



• *Galop vers les ténèbres*, de Baltasar Porcel. Traduit du catalan par Mathilde Bensoussan (Actes Sud, 238 p., 118 F). – Un seul roman de Baltasar Porcel était jusqu'à présent traduit en France, *Défunts sous les amandiers en fleur*, paru en 1988 chez Fedeurop. L'œuvre de Porcel est pourtant l'une des plus riches du roman catalan contemporain. *Galop vers les ténèbres* révèle un monde halluciné, traversé d'obsessions, saturé de violence et d'érotisme. Sous le prétexte de reconstruire la généalogie de sa famille, le narrateur dresse un saisissant tableau de l'histoire espagnole depuis le Moyen Age des bûchers et de l'Inquisition jusqu'à la morne mystique du profit et du sexe aseptisé de l'après-franquisme. Une langue ample, rugueuse, lyrique au service d'une *vision* tragique et, *en fin de compte*, marquée par l'empreinte profonde de la religion.

• *Onetti*, de Ramon Chao. Traduit de l'espagnol par Marie-Claude Dana et Danièle Obadia (Plon, 240 p., 160 F). – Un portrait-interview de Juan-Carlos Onetti, dont les lecteurs français découvriront bien *un jour qu'il se place*, avec Borges, au tout premier rang de la littérature de langue espagnole du vingtième siècle. Ramon Chao, lui-même écrivain (sa *Maison des lauriers-roses* a paru l'an dernier aux éditions Christian Bourgois), est parvenu, par sa connaissance et son amour de l'œuvre d'Onetti, à amadouer l'irascible et timide écrivain et à s'entretenir de longues heures avec lui.

Ce portrait est l'introduction rêvée à la lecture de *Ramasse-vioques*, de *la Vie brève*, *du Puits*, du *Chantier* ou des *Bas-fonds du rêve*. Entre cent anecdotes, cent jugements à l'emporte-pièce, *dont la méchanceté* le dispute à la lucidité et à l'intelligence, Onetti y livre les clés essentielles de sa *création et* de son imaginaire. Le personnage est étonnant de contradictions, de pudeur, de volonté provocatrice, de tendresse aussi. L'écrivain est immense.

Signalons également, à propos d'Onetti, la réédition en « 10/18 » d'*Une nuit de chien* (traduit de l'espagnol par Louis Jolicœur). L'histoire d'une nuit interminable dans la région du Rio-de-la-Plata. Un voyage au bout de l'angoisse.

• *Barcelone*, de Pierre Lartigue (Champ Vallon, coll. « Des villes », 120 p., 78 F). – Un voyage en forme de divagation éveillée dans la capitale catalane *auquel on pourra joindre* le dernier numéro du *Magazine littéraire*, « Barcelone, de Raymond Lulle à Manuel Vazquez Montalban ».

• *Une tombe*, de Juan Benet. Tra*duit par Claude Murcia (Minuit*, 94 p., 49 F). – Une longue et étrange nouvelle du « Faulkner espagnol » *située dans sa province mythique de* Region.

• *Un hiver à Lisbonne*, d'Antonio Munoz Molina. Traduit par Dominique Salgas (Actes Sud, 220 p., 120 F). – Un des représentants les plus doués de la nouvelle génération espagnole. L'Espagne nocturne sur des images de film noir américain et des airs de jazz.

• *La Ballade de Caïn*, de Manuel Vicent. Traduit de l'espagnol par Chantal Mairot et Eduardo Jimenez *(Laffont, 192 p., 100 F). Le réalisme* mythologique latino-américain réinterprété par un chroniqueur du journal *El País*. La triste aventure du fils d'Adam et d'Eve qui se retrouve joueur de jazz dans la jungle urbaine américaine et que la fatalité et la *jalousie divine conduiront* à assassiner Abel, son frère trop aimé. Intéressant, même si le romancier n'est pas à la hauteur de ses modèles.

• *Loin de Marrakech*, de José Maria Riera de Leyva. Traduit de l'espagnol par François Trotet. (L'Arpenteur, 158 p., 78 F). – Par un romancier catalan de langue castillane, un curieux roman policier fait de très courts instantanés. Humour, perversité et métaphysique de l'insolite. Une mécanique d'une très grande – trop grande ? – subtilité.

• *Les Etres immatériels*, d'Alvaro Pombo. Traduit de l'espagnol par André Gabastou (Christian Bourgois, 264 p, 130 F). – Un recueil de nouvelles dont l'homosexualité est le thème central. Mais ce qui intéresse Pombo, ce qui nourrit son humour âpre *et grave, c'est moins la société* des « gays » que l'exil intérieur, le brouillage de significations, l'arrachement à eux-mêmes dont ils sont les miroirs et les victimes. De cette « immatérialité », Pombo tire des variations brillantes, drôles, subtiles. Mais cette virtuosité un peu folle, ces jeux étourdissants ne sont jamais que des moyens de dire le vide essentiel.

• *Le Chasseur de lions*, de Javier Tomeo. Traduit de l'espagnol par Denis Laroutis (Christian Bourgois, 106 p. 70 F). – Paru l'an dernier *le Château de la lettre codée* nous avait fait connaître l'inimitable manière de Tomeo : son bavardage fou, ses logiques délirantes, ses digressions en forme d'embardées qui se terminent par de miraculeux rétablissements et, au bout du plaisir de la lecture, au bout de cette parlerie volubile et irrépressible, un vertige tout à la fois euphorique et angoissant.

• *Discours de la vérité*, de Miguel Manara. Traduit de l'espagnol et précédé de *Don Juan Manara : histoire d'un mythe*, par Michel Hubert Lépicouché. Bilingue (Ed. Jérôme Millon, 140 p., 98 F). – L'auteur de ce fiévreux discours baroque paru en 1670 *« dédié à la haute et impériale majesté de Dieu »* fut assimilé, plus poétiquement que scientifiquement, par les romantiques au modèle du premier Don Juan, celui de Tirso de Molina. Cette légende l'empêcha, dit-on, d'accéder à la canonisation.

• *Fable de Polyphème et Galatée*, de Luis de Gongora. Traduit de l'espagnol par Michèle Gendreau-Massaloux. Bilingue (José Corti, 74 p., 75 F). – Gomez de La Serna voyait dans le poète baroque andalou (1561-1627) auteur des *Solitudes* le *« premier des modernes »*, *« une sorte de produit naturel et pur de la vie et du monde en leur moment de grande intensité »*.

P. L. et P. Ke.

Passage en revues

Littérature, poésie

• La première édition du Salon de la revue s'est tenue à Paris, dans les locaux de l'Ecole des beaux-arts, les 12 et 13 mai. Organisée par l'association Ent'revues, qui existe depuis février 1986 et publie *la Revue des revues* (le numéro 8 a paru récemment), cette initiative tenait un peu de la gageure. Atomisé, fortement individualisé, le monde des revues ne se prête pas en effet naturellement aux regroupements, aux fêtes collectives... A parcourir les allées de la grande salle vitrée, à feuilleter les quelque deux cents revues exposées, on se persuadait pourtant aisément de l'intérêt de ce genre de manifestation : hormis quelques librairies qui ont le désir, les moyens et l'espace pour s'en préoccuper, les revues sont d'un accès difficile, aléatoire.

S'accorder sur l'importance de la revue comme objet d'élaboration, de réflexion et de transmission culturelle ou littéraire ne suffit pas. Il faut aussi, d'abord, pouvoir les trouver, les acheter, les lire. Les visiteurs de ce premier salon ont ainsi été des privilégiés ; d'autant qu'un espace avait été réservé aux libraires d'ancien qui proposaient nombre de publications rares et recherchées. Privilège dont il est à souhaiter qu'un plus grand nombre puisse jouir dans les éditions suivantes du salon. Le catalogue édité à l'occasion de la manifestation (IMEC, librairie, 45, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris, 50 F) constitue un utile annuaire des principales revues – littéraires ou d'idées – actuelles.

• La poésie lyrique latine a rarement l'occasion de sortir des manuels scolaires ou des éditions spécialisées. Lucrèce, Virgile ou Catulle n'ont pourtant rien perdu de leur fraîcheur et de leur vivacité. Vivacité que des traductions édulcorées ou censurées se sont souvent appliquées à gommer. Aussi faut-il saluer l'anthologie des poètes lyriques latins que présente Danièle Robert dans le dernier numéro d'*Action poétique* (nº 118). Sans doute peut-on discuter sans fin des options des traducteurs... Mais là encore seule la diversité des approches et des tentatives de restitution peut rendre compte de la richesse de l'original. Les trois versions (du Bellay, Klossowski et D. Robert) d'un épisode de *l'Enéide* par exemple donnent à mieux entrevoir le génie virgilien. Jude Stefan, poète latin égaré dans la poésie contemporaine française, avait évidemment sa place dans cette anthologie ; il y a traduit quelques poèmes d'Horace. (*Action poétique*, Rés. La Fontaine-aux-Bois, nº 2, rue J.-Mermoz, 77210 Avon, 80 F.)

• Jude Stefan est également présent en tête de la *NRF* de mai, avec quelques poèmes et un bref ensemble critique et amical. Poète qui écrit à l'ombre des grandes figures de la Mort et du Sexe, les déclinant sur le mode trivial ou allégorique, Jude Stefan, auteur de nombreux livres de poèmes et de nouvelles, sait honorer ce que Claude Adelen nomme *« le corps amoureux du langage français »*. Il sait donner vie à ce *« monde tragique et révolu »*, (Eric Audinet) dans lequel son écriture se tient, hautaine et vibrante ; hiératique et violente... (Gallimard, 52 F.)

• C'est à un poète et prosateur très différent, qui entretient une autre sorte de secret, que la revue *Faire part*, publiée dans la Drôme, consacre un important cahier (nº 12-13). Bernard Noël ne se laisse pas enfermer dans les définitions que l'on pourrait donner de lui : son attention au langage est aussi proximité de la perception et du corps ; son interrogation et son angoisse rejoignent l'existence commune ; sa quête sait prendre les chemins de la terre... (*Faire part*, 17, allée J.-Buclon, 26000 Valence, 130 F.)

• A Charles Juliet, qui participe à l'hommage rendu à Bernard Noël, est dédié le dernier numéro de *Jungle* (nº 12). *« Poète débâillonné »* (selon le sous-titre peu heureux de ce cahier), Charles Juliet est l'auteur, outre d'un important *Journal* (Hachette-POL) – récit d'une lente remontée de l'enfer intérieur vers une fragile lumière – d'un beau récit d'adolescence, *l'Année de l'éveil* (POL, 1989, voir « le Monde des livres » du 20 janvier 1989). Homme de probité et de dignité, Juliet s'est appliqué dans son journal, ses proses, ses poèmes à restituer au plus près de son existence les étapes d'une exigeante expérience intérieure. (*Jungle*, BP 11, 33038 Bordeaux cedex, 85 F.)

• Pour terminer avec les numéros de revues consacrés à un écrivain, signalons la première livraison du *Cheval de Troie*, *« revue semestrielle des littératures et cultures méditerranéennes »*, dirigée par Maurice Darmon, qui présente un important ensemble d'inédits, d'études et de textes autour de Carlo Emilio Gadda. Prochain numéro : Don Quichotte. (*Le Cheval de Troie*, 21, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux, 100 F.)

• Trois revues récentes ou nouvelles conjuguent souci de la présentation, modernité poétique ou littéraire, méfiance à l'égard des manifestes ou déclarations d'intention : *Nioques* a emprunté son titre à Francis Ponge et à sa manière de mettre en phonétique la racine grecque signifiant « connaissance » ; elle est dirigée par Jean-Marie Gleize et publie dans son premier numéro des textes de Bernard Vargaftig, Maurice Roche, Mathieu Benezet... (*Nioques*, La Sétérée, Jacques Clerc, éditeur, 4, rue de Cromer, 26400 Crest, 80 F.) *Fig.* et *Détail* en sont à leur deuxième numéro ; la première est dirigée par Jean Daive ; on y retrouve les noms d'Emmanuel Hocquard, Roger Lewinter, Toni Negri, Danielle Collobert... (*Fig.*, éd. Fourbis, BP 925, 75535, Paris cedex 11, 60 F.) Publié par Pierre Alferi et Suzanne Doppelt, *Détail* présente un sommaire choisi et heureusement cosmopolite : John Ashbery, Michel Deguy, Charles Olson, Witold Gombrowicz et Robert Walser (présent aussi dans le numéro cité de *Fig.*). (*Détail*, 41, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, 60 F.)

• Signalons enfin rapidement le dernier numéro (nº 7) de l'excellente revue de nouvelles, *le Serpent à plume*, autour de quelques auteurs comme Philip Roth, Bernard Malamud, T.C. Boyle, Roger Nimier, Anne Garréta... (*le Serpent à plume*, 78, rue du Bac, 75007 Paris, 60. F.)

P. Ke.

Mort de Venedikt Eroféiev

Un alcoolique génial

Il aura été l'homme d'un seul livre. Mais, incontestablement, d'un des chefs-d'œuvre du demi-siècle.

Lui, c'était Venedikt Eroféiev, né, s'il faut l'en croire, dans la région de Mourmansk en 1938, et dont on apprend, de sources privées, qu'il a été inhumé mardi 15 mai. Le livre, qu'il qualifiait lui-même de *« poème tragique »*, ce fut *Moscou-Pétouchki* – rebaptisé parfois *« Moscou-sur-vodka »*, – une gigantesque farce qui finit mal, un voyage *« pour trouver le bonheur dont parlent les journaux »* dans la Russie des profondeurs, dans les profondeurs de soi-même. Un itinéraire banal en apparence, 125 kilomètres entre Moscou (gare de Koursk) et Pétouchki (« les petits coqs ») pour narrer, par le menu, une cuite colossale, avec un formidable irrespect à l'égard de tous les chefs historiques (embaumés ou non) et de tous les rites et usages socialistes. Un monologue hilarant, arrosé d'une profusion incroyable d'alcools de toutes marques et de mélanges buvables ou non, dans lequel l'auteur-iconoclaste, Vénitchka, poivrot au milieu d'un peuple de poivrots, exprime à sa façon un vrai désespoir.

L'histoire de cette œuvre clandestine était elle-même parfaitement camularesque : le livre avait circulé à partir de 1973 en *samizdat*, lu et recopié par des lecteurs enthousiastes avant de paraître en langue russe dans une éphémère revue israélienne. L'édition française (Albin Michel, 1975, traduction d'Annie Sabatier et d'Antoine Pingaud), la première à paraître en Occident, fut un véritable événement, sans qu'on cesse d'être intrigué par la personnalité de ce génial inconnu dont l'humour de poivrot rabelaisien – un humour très russe qui rit et pleure à la fois – explosait soudain dans ce qu'on ne nommerait que plus tard la *« stagnation »*.

Pouvait-on le croire lorsqu'il avertissait le lecteur que *« la première édition de* Moscou-Pétouchki *[s'était] trouvée vite épuisée, d'autant plus qu'elle n'existait qu'à un seul exemplaire »*, et qu'il avait jugé nécessaire pour la seconde édition de retrancher *« une page et demie d'obscénités de la plus belle eau »* ?

On disait qu'il avait écrit un roman qu'on ne vit jamais, quelques essais. Rien sans doute qui égalât son seul livre. On savait peu de lui. Malade depuis longtemps, il vivait dans un faubourg de Moscou, sur la route de Chérémétievo, ne se montrant ni parmi les écrivains ni parmi les dissidents. Allongé à cause de douleurs diverses. Il restera un personnage légendaire, auteur discret, dont on ne saura jamais si c'est l'alcool qui le tenait en vie ou si c'est l'alcool qui l'a tué... Tout complotait pour lui faire quitter ce monde dans un éclat de rire : aurait-il pu imaginer que *Moscou-Pétouchki* paraîtrait en URSS, en 1989, dans une revue consacrée à la lutte antialcoolique intitulée *Sobriété et Culture*...

N. Z.

Le programme des « Belles australiennes »

A PARIS : « Le cinquième continent littéraire », débat (FNAC Montparnasse, jeudi 17 mai à 17 h 30) ; *Travelling North*, film de David Williamson (Centre Georges-Pompidou, jeudi 17, 21 h) ; Les écrivains répondent au questionnaire de Marcel Proust (Bibliothèque nationale, Galerie Colbert, vendredi 18, à 17 heures).

A MONTREUIL : Lecture-signature avec Glenda Adams, David Malouf, Peter Carey (librairie Cannibal-Pierce, 7, rue Samson, à 20 h 30) ; Exposition « Australie - peinture sur écorces » et « Beautiful Australia », photos de L.-O. Ostrowsky (jusqu'au 3 juin) ; Lecture/mise en scène par Fiona Battersby et Gérard Bruguière (mardi 22 et samedi 26) à la bibliothèque Robert-Desnos, 14, bd Rouget-de-l'Isle).

A ROYAUMONT : Séminaire de traduction sur le poète John A. Scott (abbaye de Royaumont, du 25 au 29 mai).

D'autres manifestations se dérouleront à Saint-Nazaire, Montpellier, Aix-en-Provence, Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Clermont-Ferrand.

Lire page 44 la chronique de Nicole Zand.

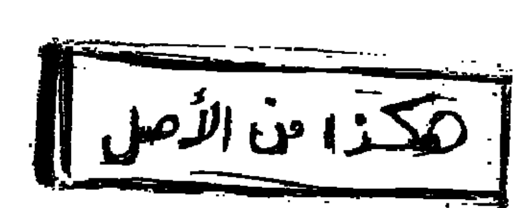
EN BREF

□ **Prix littéraires.** – Le prix de l'académie Mallarmé a été décerné à André Velter pour *l'Arbre-seul* (Gallimard) et pour l'ensemble de son œuvre. Le prix des Ambassadeurs est allé cette année au livre de Jacques-Francis Rolland, *L'homme qui défia Lénine, Boris Savinkov* (Grasset).

□ **Autobiographie et fiction.** – A Montpellier, la Maison du livre et des écrivains organise trois débats, les 18 et 19 mai, sur « Autobiographie et autofiction », « Qu'est-ce que raconter sa vie ? », « Images de l'enfance » (20, rue de la République, 34000 Montpellier. Tél. : 65-58-05-58).

□ **Colloque sur l'Arabe et les autres.** – Anthropos-recherche et communications organise un colloque international les vendredi 1er et samedi 2 juin sur le thème : « L'Arabe, fascination ou répulsion ? » Sous la présidence de l'écrivain algérien Malek Chebel. Avec notamment la participation de Adonis, Jean Daniel, Salah Guemriche, Mohamed Kacimi, Abdellatif Laabi, Michel Jobert, Slimane Zeghidour, Benjamin Stora (amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Renseignements : 45-51-94-10).

□ PRÉCISION : en dehors de la traduction intégrale du poème du Tasse, *la Jérusalem délivrée* due à Jean-Michel Gardair, dont nous avons rendu compte dans « le Monde des livres » du 20 avril, il existe deux traductions partielles : celle d'Audiberti, publiée au Seuil en 1946 sous le titre *les Flèches d'Armide*, et celle de Michel Orcel – *Chant XII de la Jérusalem libérée* – préfacée par Mario Fusco et publiée aux Editions de l'Alphée en 1984.



هكذا من الأصل

OSCAR ET LUCINDA
de Peter Carey.
Traduit de l'anglais
par Michel Courtois-Fourcy.
Plon, 648 p., 290 F.

SECRETS BARBARES
de Rodney Hall.
Traduit de l'anglais
par Françoise Cartano.
Presses de la Renaissance, 204 p., 120 F.

HORS DE LA LIGNE DE FEU
de Mark Henshaw.
Traduit de l'anglais par
Pierre Alien.
Christian Bourgois, 302 p., 150 F.

FOXYBABY
d'Elizabeth Jolley.
Traduit de l'anglais par Geneviève Doze.
Ed. Tierce/Deuxtemps,
274 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Australies

CE sont les représentants de tout un continent (littéraire) à découvrir qui viennent de débarquer pour deux semaines en provenance de l'Australie : dix écrivains – déjà traduits en français ou non – invités par la direction du livre du ministère de la culture et le Literature Board australien pour ces douzièmes « Belles Etrangères » *(lire le programme page 43)* qui ont le grand mérite de défricher des domaines ignorés et de faire connaître au public et aux éditeurs des œuvres et des auteurs d'ailleurs. A l'autre bout du monde, cette terre quinze fois plus grande que la France (mais quatre fois moins peuplée) est encore ce qu'on appelle un « pays neuf ». Débarqués à partir de 1788, au moment même où l'Angleterre perd les Etats-Unis, les premiers colons anglais – forçats, chercheurs d'or, puis opposants irlandais, – privés pendant plus d'un demi-siècle de droits civiques, ont donné longtemps mauvaise réputation à leur île. Après avoir refoulé vers l'intérieur et presque complètement exterminé leurs Indiens à eux, les aborigènes, les colons anglo-saxons s'attachèrent à empêcher l'afflux de populations de couleur, Asiatiques ou Mélanésiens.

L'Australie est donc un pays de race blanche où, malgré l'appartenance au Commonwealth et à la langue anglaise, la littérature, qui n'a que la moitié de l'âge du pays, fait figure de débutante : ainsi, Henry Lawson, qui est considéré comme le poète national, est mort en 1922 et, dans le domaine du roman, Joseph Furphy, qui a écrit un seul ouvrage, *Such is Life* (1901), très moderne par sa structure narrative, a beaucoup déconcerté, mais a eu finalement un impact assez considérable. Paradoxalement, longtemps victime d'un complexe d'infériorité parce que considérée comme provinciale, cette littérature souffre d'être écrite dans une langue *majoritaire.*

Quand elle a du succès – tels Morris West ou Colleen Mc Cullough, – on la confond avec celle de l'Angleterre ou des Etats-Unis ; quand elle est ambitieuse ou non conformiste, ses auteurs ont souvent préféré s'expatrier. Pourtant, grâce à l'académie suédoise, la littérature australienne a, pour ainsi dire, été officiellement reconnue en 1973 avec le prix Nobel attribué à Patrick White, auteur notamment de *Voss* et de *l'Œil du cyclone,* mais pur produit de Cambridge, ancien de la RAF. Une sorte de reconnaissance de respectabilité et de qualité qui a valu à l'œuvre de White d'être au programme de l'agrégation française et qui a incité à écrire toute une génération de prosateurs.

MAIS qu'est-ce qui distingue un écrivain australien ? C'est peut-être ce que va nous faire un peu comprendre cette opération des « Belles Etrangères », tandis que paraissent justement trois romans : *Oscar et Lucinda,* de Peter Carey, *Secrets barbares,* de Rodney Hall, *Foxybaby* d'Elizabeth Jolley. Selon Xavier Pons, qui enseigne l'histoire et la littérature australienne à l'université de Toulouse, il n'y a *pas moyen de confondre avec des œuvres d'écrivains anglais, américains ou canadiens. « Je crois,* explique-t-il, *que l'influence des lieux est importante, que les paysages de l'Australie jouent un rôle primordial chez des écrivains très divers : chez David Malouf* (1), *par exemple, qui est originaire du Queensland et qui donne une grande place aux paysages dans ses romans. Ce sont surtout les paysages arides qui ont inspiré certains écrivains : Tim Winton (né en 1960 à Perth), par exemple, très influencé par les déserts d'Australie occidentale et, par ailleurs, engagé dans certaines causes politiques comme la protection de l'environnement et les droits des aborigènes. Ce qu'on retrouve aussi chez un écrivain qui n'est pas invité là, mais qui est un écrivain important, Randolph Stow, l'auteur de* To the Islands. »

Parmi les invités, on remarquera un auteur de théâtre, David Williamson (né en 1942 à Melbourne), qui pratique une sorte de réalisme social avec des pièces qui sont centrées sur des problèmes de société très australiens : par exemple, *le Club* (1977) concerne la gestion d'un club de football australien. Dans *Emerald City* (1987), *qui se passe à Sydney,* la géographie même de la ville sert à délimiter une réalité sociale, celle d'accéder à une maison en bord de mer, car le symbole de la réussite à Sydney, c'est d'avoir une maison les pieds dans l'eau ; moins on a d'argent, plus on est repoussé loin de la côte.

EN *ce qui concerne* le *plus attendu* de tous, Peter Carey (né en 1943), dont Plon sort cette semaine *Oscar et Lucinda* (Booker Prize 1988 devant Bruce Chatwin pour *Utz* et Salman Rushdie pour *les Versets sataniques* !), le côté australien est peut-être moins marqué que dans *Illywhacker* (un mot d'argot d'australien qui signifie « escroc »). Dans *Oscar et Lucinda,* toute une partie du roman se passe hors de l'Australie, mais le destin des personnages ne se nouera qu'en Australie même. Un roman de style victorien, lourd, bien charpenté, bourré de *détails intéressants sur une société* ultrapuritaine qui évoque parfois Mark Twain en même temps que Dickens.

Oscar, dont la tête rousse est pleine d'idées de mort, de damnation, de paradis, est fier de son père, qui *« n'a jamais lu Shakespeare » ;* il a grandi dans la croyance que les baptistes étaient forcément damnés. Il sait qu'il est un « élu » et il va devenir pasteur. Un pasteur *qui* voit la main de Dieu partout, même quand il parie chez les bookmakers, et qui va défroquer... Lucinda, l'orpheline native de la campagne, le rencontre pour la première fois sur le bateau qui les ramène de Londres à Sydney.

Ensemble, ils vont jouer aux dés, au poker, au whist, au cribbage, à la loterie. *Même le dimanche...* Héritière d'une usine de verre, Lucinda sait qu'il ne peut y avoir rien de mesquin dans sa vie, et elle *« rêve de construire quelque chose de beau et d'extraordinaire en verre et en fonte. Du verre avec une dentelle de fonte, tissée comme une toile d'araignée ».* Transformée en puzzle pour être transportée en pièces détachées dans des caisses à travers les rivières et la jungle, la cathédrale anglicane va faire un terrible voyage et, un peu comme dans le film *Délivrance,* sera cause de meurtres, et de fornications et de morts.

Oscar et Lucinda se sépareront. Leur projet commun d'édifier une cathédrale de verre n'aboutira pas, la cathédrale échoue au fond d'une *rivière, Oscar se* noiera et Lucinda perdra tous ses biens au terme de cette épopée tragi-comique d'un couple hors du commun. *Personnages consumés par leurs rêves,* avec une certaine démesure dans leur passion qui *les fait s'éloigner de la réalité, et que* read bien un auteur chez qui s'épanouissent sans retenue (quitte à être un peu long) un *goût de la narration fantastique et un* vrai plaisir d'écriture.

On peut se demander cependant ce qui a fait préférer Peter Carey à Salman Rushdie ou à Bruce Chatwin, si ce n'est un côté fantaisie faussement « angélique »...

AUTRE livre « diabolique », mais très centré sur l'Australie : *Secrets barbares,* de Rodney Hall (en anglais : *Captivity Captive*), dont on avait pu lire en français *In Memoriam* (en anglais, *Just relations*), qui se passe dans une petite bourgade pleine de secrets où la *découverte de l'or va perturber la vie cachée. Secrets barbares* repose, paraît-il, sur un fait divers authentique de 1898 non résolu, qui évoque, parfois, dans sa démesure et son horreur, le Genet des *Bonnes,* mais aussi Faulkner : une série d'assassinats et de viols commis par un jeune homme dans une société campagnarde qui essaie de se protéger contre l'envahissement de la culture urbaine avec une violence peu commune. Une autre histoire de passions sauvages, barbares, baignée de *Je vous salue Marie...* dans une langue forte et imagée pour détailler la confession du vieux Barney Murphy, soixante ans plus tard, sur son lit de mort. (*« Il y avait des corbeaux dans ses yeux quand il lâcha le morceau, confessant que le meurtrier, c'était lui. On les voyait, ils battaient des ailes là-dedans ; et par moment, le miroitement d'un bec. Il dit le mot* meurtre *dans un croassement. »*)

« C'est un pays violent, explique encore Xavier Pons, *et c'est un pays qui a été traité de manière violente : on éventre les paysages au bulldozer pour en extraire les minerais, on extermine les aborigènes pour faire la place aux moutons... Ce ne sont pas des violences militaires, mais d'autres formes qui, accumulées, finissent par faire partie du patrimoine culturel. Un des problèmes majeurs pour les Australiens,* poursuit-il, *même aujourd'hui, c'est de se faire à leur environnement. Ils gardent une mentalité d'Européens en exil. Des gens qui n'ont pas fini de prendre possession de leur pays, culturellement. D'où, justement, les références aux paysages. »*

LEUR ambition est-elle de partir pour Londres ou pour New-York ? On se souvient que, pour pouvoir publier *la Femme eunuque* au début des années 70, Germaine Greer dut quitter l'Australie à cause du climat intellectuel étouffant, du conformisme, de la censure gouvernementale ; beaucoup d'artistes en rébellion contre ce puritanisme pensèrent alors qu'ils devaient s'exiler pour créer. *Ce* mouvement tend à s'inverser, même si Germaine Greer n'est pas revenue, et si Peter Carey vit depuis quatre ans à Londres, où il travaille au scénario d'un film avec Wim Wenders, *Till the End of the World.*

On voit cependant des écrivains choisir de se fixer en Australie, comme Elizabeth Jolley, *« à moitié anglaise et aux trois quarts viennoise »,* arrivée en 1959 avec son mari et ses trois enfants, et dont, après *l'Héritage de Miss Peabody* (1988), les éditions Tierce/Deuxtemps publient *Foxybaby,* l'histoire farfelue d'un hospice pour vieillards transformé en établissement pour l'amaigrissement et les stages culturels.

Enfin, où situer *Hors de la ligne de feu,* le très étrange roman de Mark Henshaw (né en 1951 à Canberra) ? Etudiant en médecine puis boursier à l'université de Weidelberg, avant d'être conservateur de musée, très féru d'intertextualité, admirateur de Calvino et de Borges, Henshaw, dans ce premier roman, crée une littérature qui mêle le réel et la fiction, les citations fausses et authentiques, Wittgenstein et Kant, dans une enquête érotico-policière dont les labyrinthes ne doivent rien, mais absolument rien, aux paysages d'Australie.

(1) Ont paru en français *l'Enfant du pays barbare* (*An Imaginary Life*) en 1983 chez Lieu commun et *Harland et son domaine* (*Harland's Half Acre*) en 1986 chez Albin Michel.